L

E

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES.

LETTRES
ÉDIFIANTES
ET CURIEUSES,
ÉCRITES
DES MISSIONS ÉTRANGERES.
NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DE LA CHINE.

TOME SEIZIEME.

A PARIS,
Chez J. G. MERIGOT le jeune, Libraire, Quai des Auguſtins, au coin de la rue Pavée.

M. DCC. LXXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

BV2290
A2
1780
v.16
***
230467

PRÉFACE
DES MÉMOIRES
DE LA CHINE.

CES Mémoires ſur le Tong-king, la Cochinchine & la Chine, ont de quoi intéreſſer & inſtruire ceux qui daigneront les lire. Ce ne ſont plus des Sauvages ou des Nations dans une déplorable ſervitude, dont nous allons offrir le tableau à nos lecteurs. Ce ſont des Peuples depuis long-temps réunis en ſociété, & jouiſſant des avantages d'une légiſlation ſage & d'un Gouvernement occupé à maintenir l'ordre & la police.

Ils n'en étoient peut-être que plus difficiles à éclairer des lu-

mieres de l'Evangile. Une longue habitude de culte ſuperſtitieux, un reſpect immodéré pour d'anciens uſages, la fierté & la foibleſſe de la raiſon, des préjugés invétérés, des paſſions qu'on étoit accoutumé de ſuivre ſans contrainte & ſans remords, étoient autant d'ennemis de notre ſainte loi. Auſſi n'ont-ils ceſſé de s'oppoſer aux travaux des Miſſionnaires, de les traverſer, de les perſécuter.

Le Tong-king & la Cochinchine par où nous commençons ces Mémoires, nous offrent une peinture effrayante de tout ce qu'avoient à ſouffrir ces hommes Apoſtoliques. Ils nous en rendent compte avec la ſimplicité des fideles des premiers ſiecles du Chriſtianiſme, & mêlent à leurs relations des obſervations ſur les uſages, les mœurs, les loix, les productions du pays qu'ils parcouroient, & qu'ils arroſoient de leurs ſueurs & même de

leur ſang, car pluſieurs d'entre eux ont eu le bonheur & la gloire de le répandre pour la défenſe de la foi. Ils nous ont auſſi donné des cartes géographiques & une notice très-étendue ſur l'hiſtoire du Tong-king & de la Cochinchine.

Ces deux Royaumes firent long-temps partie du grand Empire de la Chine; mais les peuples mécontens de leurs Gouverneurs, qui loin de leur Souverain abuſoient ſouvent de l'autorité qui leur étoit confiée, ſe révolterent, prirent les armes, choiſirent un Roi de leur Nation, & ſecouerent le joug des Chinois.

Ces deux Etats qui ſont ſur le bord de la mer, entre Siam & la Chine, obéirent pendant pluſieurs ſiecles à un même Prince. Ce n'eſt que depuis environ trois cens ans qu'ils ſe ſont diviſés, & qu'ils ont leurs Rois particuliers.

Il y a beaucoup d'apparence,

comme l'obſerve M. Deshautrayes, (1) que le nom de Chine nous eſt venu des Arabes, qui appelloient cet Empire *Sin*, du nom qu'il porta ſous la famille ou dynaſtie des *Tſin*, fondée par Che-hoang-ti, 255 ans avant Jeſus-Chriſt.

Vers la fin du douzieme ſiecle de l'ere chrétienne, *Ginghiskam*, Empereur des Tartares Mongols occidentaux, fut appellé par l'Empereur de la Chine pour l'aider à ſe défendre des Tartares orientaux.

Ginghiskam ſe rendit maître lui-même du pays qui imploroit ſon ſecours, & étendit ſes conquêtes dans un eſpace de plus de huit cens lieues de l'eſt à l'oueſt, & de plus de mille du nord au midi. Ses quatre fils régnerent ſucceſſivement ſur ce vaſte Empire, & le dernier avoit donné à ſa famille le nom d'*Yven*.

(1) Voyez la Préface des Mémoires ſur la Chine, imprimés à Paris chez Nyon.

Une famille Chinoiſe chaſſa ces Tartares Mongols, monta ſur le trône, & prit le nom de *Ming*. Elle a régné juſqu'en 1644, que les Tartares Mant-cheoux ou orientaux ſe rendirent maîtres de la Chine. Ils y regnent aujourd'hui ſous le nom *Tſing*. C'eſt la vingt-deuxieme des familles ou dynaſties qui ont ſucceſſivement occupé le trône Impérial de la Chine.

Jean Carpin, Polonois, de l'Ordre de ſaint François, eſt le premier connu, qui, dans le douzieme ſiecle, pénétra dans la Chine; il nous a donné une relation de ſon voyage, ainſi que Rubruquis, Capucin & François, qui ne dit pas y avoir pénétré après Carpin, mais qui raconte comme lui des choſes merveilleuſes de la Chine, qu'il appelle le Royaume de *Katay*, & qui nous parle de ſes richeſſes, des arts, des manufactures & des ſciences qui y fleuriſſoient.

Marc Paole, Vénitien, & après lui Nicolas & Matthieu Paole, de la même famille, y ont fait deux voyages. On les regarde comme les Peres des découvertes modernes ; Henri III, Prince de Portugal, d'un génie hardi & éclairé, apperçut à travers les notions obscures qu'ils nous donnoient qu'il seroit possible de pénétrer en Asie par une voie plus courte & plus sûre que celle qu'on connoissoit. En 1418 il expédia deux vaisseaux pour reconnoître la mer, ses caps & ses promontoires. Ils lui ouvrirent la route des Indes.

Le Viceroi de ces parties découvertes & conquises, Loppez Zouza Portugais, s'occupa du soin d'établir une branche de commerce avec la Chine.

Il fit partir en 1517 de Goa, une escadre de huit vaisseaux chargés de marchandises, sous le commandement de Fernand d'Andrada, avec Thomas Pereira, revêtu du

caractere d'Ambaſſadeur du Roi de Portugal vers l'Empereur de la Chine. D'Andrada, d'un caractere doux & liant, gagna l'amitié du Viceroi de Canton, qui fit avec lui un traité de commerce avantageux.

Pereira partit pour ſe rendre à Peking, mais dans cet intervalle les Portugais qui étoient reſtés au bas de la riviere de Canton, uſerent de violence envers les Chinois, les forcerent à prendre les armes, & les irriterent au point qu'on tenta d'arrêter tous ces étrangers. L'Empereur promptement informé de ces excès, reçut fort mal Pereira, le fit charger de chaînes & reconduire à Canton, où il mourut en priſon.

Cependant quelques années après ce voyage de d'Andrada, les Portugais eurent occaſion de bien mériter des Chinois, & réparerent la faute qu'ils avoient commiſe. Ils

enveloppèrent & prirent un pirate qui infeſtoit les mers de la Chine & en déſoloient les côtes. C'eſt en reconnoiſſance de ce ſervice que l'Empereur leur accorda la permiſſion de s'établir à Macao, mais avec des reſtrictions qui annoncent la prudence ou la défiance naturelle aux Chinois.

Quelques Miſſionnaires enflammés par l'exemple de ſaint François-Xavier, arriverent dans cette place avec le projet de pénétrer à la Chine. Le Pere Ricci, Jéſuite, très-habile mathématicien, éleve de *Clavius*, parvint après mille dangers à s'y établir en 1582; il fut même mandé à Peking, où il mourut en 1610 à l'âge de 88 ans.

Pendant la conquête des Tartares orientaux, qui ſe fit, comme nous l'avons déja obſervé, en 1644, les Miſſionnaires furent obligés de ſe diſperſer & de ſe cacher dans les provinces. La Religion chré-

tienne fit alors très-peu de progrès, & ne commença à refleurir que lorſque les troubles furent calmés.

L'Empereur Kang-hi, Prince éclairé, ami des arts & des ſciences de l'Europe, fut très-favorable aux Miſſionnaires ; il les honora publiquement de ſa protection, il les employa avec ſuccès, leur accorda par un édit ſolemnel, daté du mois de mars 1692, la permiſſion de prêcher leur loi, qu'il avoit étudiée & qu'il eſtimoit, en occupa pluſieurs dans ſon Palais, & ſur-tout dans le Tribunal des mathématiques.

Le nombre des Miſſionnaires augmenta, il en vint de différens Ordres religieux. Les Jéſuites charmés de cette augmentation d'ouvriers évangéliques, les virent arriver avec une vraie conſolation, les aiderent, les ſoutinrent dans les établiſſemens qu'ils avoient formés, & parurent, quoiqu'on en diſe, fort éloignés de vouloir être les ſeuls à travailler à la converſion

des Chinois ; on en peut juger par les premiers témoignages que rendirent à leur zèle & à leur charité ces nouveaux débarqués. Bien loin de les traverſer comme ils en avoient la facilité, ils les reçurent comme leurs freres, & leur rendirent tous les ſervices qu'ils pouvoient en attendre.

Les eſprits ne s'aliénerent qu'au bout de quelques années ; & ne ſeroit-ce point à la faveur du Prince pour les premiers venus, qu'il faut attribuer en partie les troubles qui déſolerent cette égliſe naiſſante ? elle excita la rivalité, la jalouſie peut-être de quelques autres Miſſionnaires.

On accuſa de complaiſance criminelle ceux que l'Empereur honoroit de ſa bienveillance. Le zèle de la pureté du culte que nous devons rendre à Dieu en fut alarmé. De-là tant de clameurs, tant d'accuſations bien ou mal fondées. Nous n'entreprenons ni de les diſ-

cuter, ni de les réfuter : nous nous contenterons d'obſerver que les Jéſuites n'ont point attaqué les premiers, qu'ils n'ont pas cru devoir repouſſer la main bienfaiſante d'un Empereur qui ſe déclaroit leur protecteur & celui de la religion ; qu'ils n'ont jamais refuſé d'employer leur crédit pour tous les ouvriers indiſtinctement qui travailloient dans la vigne du Seigneur ; que dans leurs lettres ils ne ſe plaignent de qui que ce ſoit, & paroiſſent ſe faire un plaiſir de rendre juſtice aux vertus & aux talens ſans acception de perſonne, & qu'enfin lorſque Rome a parlé, ils ſe ſont ſoumis avec reſpect à tous les décrets qui en ſont émanés.

Ils étoient hommes, ils pouvoient ſe tromper, défendre même de bonne foi une opinion erronée, juſqu'à ce que la puiſſance qui avoit le droit de prononcer l'eût enfin proſcrite. Mais ils n'ont montré ni

aigreur, ni entêtement, & leur douceur, leur docilité ne seroit-elle pas dans eux comme dans les autres fideles, une vertu digne d'être louée & imitée par ceux qui les ont si souvent, si constamment poursuivis.

Les Chinois ont, généralement parlant, les mœurs très-douces. Si leur caractere est sans cette vivacité piquante qui nous plaît, parce qu'elle nous est presque naturelle; il est aussi très-éloigné des emportemens & de la violence qu'on peut reprocher à beaucoup d'Européens.

L'éducation est excellente à la Chine: elle est fondée sur la piété filiale, le respect pour les anciens, & des égards minutieux si l'on veut, mais nécessaires, ou du moins utiles au maintien de l'ordre, de la paix & de la confiance. On ne peut s'élever que par l'étude & le travail; il y a dans toutes les

villes des écoles où la jeuneſſe eſt inſtruite aux frais du Gouvernement, & ſubit des examens rigoureux avant que d'être promue aux trois dégrés de littérature qui donnent droit aux charges & aux honneurs.

La nobleſſe n'eſt point héréditaire, & les enfans d'un pere illuſtre ont beſoin de s'illuſtrer eux-mêmes pour ne pas tomber dans l'obſcurité.

La juriſprudence, la morale, les caracteres Chinois, ſont les ſciences qu'on cultive principalement dans les écoles Chinoiſes, & la doctrine de *Confucius*, ce célébre philoſophe qui vivoit environ 500 ans avant Jeſus-Chriſt, eſt la baſe de toutes les études.

L'adminiſtration politique de la Chine roule uniquement ſur les devoirs réciproques des peres & des enfans. L'Empereur eſt le pere & la mere de l'Empire. Un Vice-

Roi eſt le pere de la province où il commande, comme un Mandarin eſt le pere de la ville qu'il gouverne.

Cette conſtitution de gouvernement eſt ſi naturelle, ſi douce à la Chine, les peuples y ſont ſi accoutumés, qu'ils n'imaginent pas qu'on puiſſe en avoir de meilleure.

On obéit par reſpect, on commande avec bonté, & quand il faut de la fermeté, c'eſt celle d'un pere & non d'un deſpote. Il y a cependant, comme on le verra même dans ces lettres, quelques exceptions fâcheuſes, & les Rois & les peuples ont quelquefois éprouvé qu'il eſt bien difficile de ne jamais mal uſer du pouvoir abſolu.

Tous les Tribunaux de juſtice ſont tellement ſubordonnés les uns aux autres, qu'il eſt preſqu'impoſſible que la prévention, le crédit

ou la vénalité dictent les jugemens, puiſque tout procès civil ou criminel eſt ſoumis à la déciſion d'un & de pluſieurs Tribunaux ſupérieurs.

Lorſqu'il eſt queſtion de condamner un homme à mort, il n'y a pas de précaution qui paroiſſe exceſſive aux Chinois. Il faut pour le dernier du peuple, comme pour le plus grand Seigneur, l'arrêt de l'Empereur lui-même, & aucun Juge ne peut faire mettre à mort un citoyen, ſi ce n'eſt en cas de ſédition ou de révolte.

Rien ne contribue plus à la tranquillité dont jouit ce vaſte Empire, que la police qui s'obſerve dans les villes; elle eſt exacte, vigilante, ſévere, & les Mandarins répondent, ſous peine de perdre leur emploi, du moindre déſordre qui régne dans leur département.

Malgré tant de ſageſſe, de pré-

cautions & de ſoins paternels, le peuple Chinois eſt peuple comme par-tout. Il s'y commet des fautes & même des crimes; mais ils y ſont peut-être plus rares, ils n'y ſont point tolérés, & le vice ne s'y montre point avec audace, ſur-tout dans l'intérieur de l'Empire, car ſur les côtes & dans les villes frontieres, le commerce avec les étrangers a altéré le caractere du Chinois & la pureté de ſes mœurs.

Auſſi ne faut-il point juger de cette Nation par ce que nous en diſent des étrangers qui ne l'ont vu que ſuperficiellement, & qui n'en connoiſſent que les limites.

L'agriculture eſt en grand honneur à la Chine; le commerce y fleurit, & l'aſtronomie ainſi que la géométrie y ont été conſtamment cultivés. Il falloit bien qu'ils euſſent des principes pour creuſer & conduire ces immenſes canaux qui traverſent de grandes provinces,

& ſervent à les préſerver des inondations, & à faciliter les communications ſi néceſſaires dans un ſi vaſte Empire.

On reproche aux Chinois l'infanticide ou l'uſage d'expoſer leurs enfans. Cette affreuſe coutume eſt effectivement tolérée à la Chine; mais le Gouvernement a tâché de remédier à un ſi grand mal: il a établi des hôpitaux où l'on reçoit ces malheureuſes victimes de la pauvreté ou du libertinage de leurs parens. Tous les jours à une heure marquée, des voitures parcourent les différens quartiers des grandes villes pour y recueillir les enfans abandonnés. S'ils vivent encore on les fait élever; s'ils ſont morts on leur donne la ſépulture aux frais du Gouvernement. Le luxe & la pauvreté, fille du luxe, ſont la véritable cauſe de ce déſordre affreux: ce n'eſt que dans les grandes villes qu'il s'eſt introduit. Dans les cam-

pagnes, dans tous les endroits un peu éloignés des capitales de province on n'expoſe pas les enfans vivans; il eſt même rare qu'on expoſe les enfans morts, & cela n'arrive que lorſque les parens ſont abſolument hors d'état de leur procurer la ſépulture.

Les Miſſionnaires trompés quelquefois par des Catéchiſtes peu fidéles & intéreſſés, ont pu exagérer le nombre des enfans qu'on baptiſe en danger de mort, & ſouvent bleſſés & preſque dévorés par les bêtes qui les trouvoient expoſés, mais il eſt malheureuſement vrai qu'on n'en expoſe que trop; il l'eſt auſſi qu'on ne recherche pas les auteurs de ces infanticides; il l'eſt encore que le Gouvernement, par de très-beaux établiſſemens, a cherché à remédier à cette affreuſe barbarie, en adoptant en quelque ſorte les enfans rejettés & abandonnés par les auteurs de leurs jours.

Sur cet article comme ſur beaucoup d'autres, l'avantage de l'Europe ſur la Chine, vient de ce que l'Europe eſt chrétienne, que la charité eſt plus induſtrieuſe & plus vigilante que l'humanité, & que dans un Gouvernement chrétien, les précautions contre le mal ſont & doivent être plus efficaces que dans celui qui ne ſe conduit que par une horreur naturelle & toute humaine du crime.

La langue Chinoiſe, ſelon le Pere Lecomte & tous les autres Miſſionnaires, n'a aucune analogie avec toutes celles qui ont cours dans le monde. Rien de commun ni dans le ſon des paroles, ni dans la prononciation des mots, ni dans l'arrangement des idées. Tout eſt myſtérieux dans cette langue : on peut en apprendre les termes dans deux heures, quoiqu'il faille pluſieurs années d'étude pour la parler. On peut ſçavoir lire tous les livres,

& les bien entendre ſans y rien comprendre, ſi un autre en fait la lecture. Un docteur pourra compoſer des ouvrages avec beaucoup d'élégance & de politeſſe, & le même docteur n'en ſçaura pas toujours aſſez pour s'expliquer dans les converſations ordinaires. Un muet inſtruit dans les caracteres, pourra avec les doigts ſans écriture, ſe faire entendre aſſez rapidement pour ne pas ennuyer ſes auditeurs, ou plutôt ſes ſpectateurs. Enfin les mêmes mots ſignifient ſouvent des choſes oppoſées, & de deux perſonnes qui les prononcent, ce ſera un compliment dans la bouche de l'un, & des injures atroces dans la bouche de l'autre.

Ces paradoxes, quelque ſurprenans qu'ils paroiſſent, ne laiſſent pas d'être véritables; mais il faut avoir long-temps vécu à la Chine, pour ſe perſuader qu'une langue ſi pauvre en apparence, car elle n'a qu'environ

qu'environ trois cens mots tous d'une ſyllabe, devient cependant féconde, abondante, & harmonieuſe dans la bouche & ſous le pinceau de ceux qui ſe ſont appliqués à l'étudier.

Les Européens ont trouvé les arts & les ſciences cultivés à la Chine, mais on s'y bornoit à une ſorte de routine; le reſpect des Chinois pour leurs peres, leur faiſoit croire qu'on ne pouvoit rien trouver au-delà de ce qu'ils avoient inventé, il éteignoit dans eux tout deſir de mieux faire, il étouffoit cette activité que donnent le génie & l'amour de la perfection.

Les Miſſionnaires la réveillerent, ſur-tout dans l'Empereur Kang-hi, Prince né avec un eſprit vaſte, ſage & curieux. Il ſçut apprécier leurs connoiſſances, & tout occupé qu'il étoit du gouvernement de ſes Etats, il trouva le temps de ſatisfaire le goût ſingulier qu'il avoit

pour les ſciences d'Europe, il s'appliqua aux mathématiques, & ſurtout à l'algébre, à la géométrie & à l'aſtronomie; il fit traduire les livres Européens où il y avoit quelque nouveau ſyſtême & quelque invention utile & nouvelle; il plaça des Miſſionnaires dans les Tribunaux des mathématiques, il les employa à lever des cartes de ſon Empire, à conſtruire des machines, à orner ſes palais; ils crurent pouvoir & devoir ſe prêter à ſon goût dans tout ce qu'il avoit d'indifférent, d'utile & de louable; leur complaiſance rendit ce Prince extrêmement favorable à la Religion chrétienne; elle fit de très-grands progrès ſous ſon regne, on y élevoit par-tout des égliſes, on la prêchoit publiquement, on la goûtoit, on l'embraſſoit ſans crainte, & ſes progrès auroient encore été plus rapides, ſi l'homme ennemi n'avoit pas ſemé la zizanie dans ce

champ du Pere de famille. Nous ne parlerons ni de l'origine, ni des ſuites de ces malheureuſes conteſtations, & nous nous bornons à deſirer qu'on en parle ſans partialité, & que tous ceux qui écriront ſur ces matieres ſe défient ou de leurs paſſions, ou de la paſſion de ceux qui ont écrit avant eux. Quand il s'agit de perſonnes de mœurs irréprochables, qui ont tout quitté pour Dieu, qui ſe ſont dévoués à la vie la plus triſte & la plus pénible, & qui n'attendent que du Ciel la récompenſe de leurs fatigues & de leurs travaux, il faut des preuves bien claires & bien évidentes pour oſer les accuſer de rébellion, d'idolâtrie, de poiſon & de tant d'autres crimes odieux.

Je reviens à l'Empereur Kang-hi: ſa vénération pour notre ſainte religion, ſon affection conſtante pour les Miſſionnaires, méritent bien que nous tranſcrivions ici

l'éloge qu'on en fait dans l'épître préliminaire du tome XVII de l'ancienne édition.

Ce grand Prince digne de tous nos regrets, ne fut pas ſeulement pour les peuples de l'Aſie un objet d'admiration ; ſon mérite extraordinaire, & la gloire de ſon régne, ont pénétré au-delà de ces vaſtes mers qui nous ſéparent de ſon Empire, & lui ont attiré l'attention & l'eſtime de toute l'Europe. Auſſi eſt-il vrai de dire qu'il poſſédoit ſouverainement l'art de régner, & qu'il réuniſſoit en lui toutes les qualités qui font l'honnête homme & le grand Monarque.

Son port, ſa taille, les traits de ſon viſage, certain air de majeſté tempéré de bonté & de douceur, inſpiroient d'abord l'amour & le reſpect pour ſa perſonne, & annonçoient, dès la premiere vue, le maître d'un des plus grands Empires de l'Univers.

Les qualités de ſon ame le rendoient beaucoup plus reſpectable. Il avoit un génie vaſte, élevé, & d'une pénétration que le déguiſement ou la diſſimulation ne purent jamais ſurprendre; une mémoire heureuſe & fidelle, une fermeté d'ame à l'épreuve des événemens, un ſens droit & un jugement ſolide, qui dans les affaires douteuſes le fixa toujours au parti le plus ſage.

Toujours égal & maître de lui-même, il ne donna jamais à entrevoir ſes vues ni ſes deſſeins, & il eut l'art de ſe rendre impénétrable aux yeux les plus perçans. Capable de former de grandes entrepriſes, il ne fut pas moins habile à les conduire & à les terminer.

Loin de ſe repoſer ſur des favoris ou ſur des Miniſtres, du gouvernement de ſes vaſtes Etats, il prenoit connoiſſance de tout, & régloit tout par lui-même.

Avec cette autorité ſuprême &

abſolue qu'il exerçoit ſur des peuples ſoumis & preſque idolâtres de leur Prince, il ne perdit point de vue l'équité & la juſtice, n'uſant de ſon autorité que dépendamment des loix, & dans la diſtribution des emplois & des dignités, n'ayant preſque jamais d'égard qu'à la probité & au mérite.

Tendre envers ſes ſujets, on le vit ſouvent dans des calamités publiques compâtir à leur miſere, en ſe privant de tout divertiſſement, en remettant à des provinces entieres le tribut annuel, qui montoit quelquefois à trente ou quarante millions, en ouvrant les greniers publics, & fourniſſant libéralement aux beſoins d'un grand peuple affligé.

Il ſe regarda toujours comme le pere de ſon peuple, & cette idée qu'il ſe forma preſque auſſi-tôt qu'il monta ſur le trône, le rendit affable & populaire; c'eſt ce qu'on

remarquoit ſur-tout lorſqu'il faiſoit la viſite des provinces ; les Grands de ſa Cour étoient ſurpris de voir avec quelle bonté il permettoit à la plus vile populace de l'approcher, & de lui porter ſes plaintes.

Quoique la puiſſance & les richeſſes d'un Empereur de la Chine ſoient preſque immenſes, il étoit frugal dans ſes repas, & éloigné de tout luxe pour ſa perſonne ; mais auſſi il devenoit magnifique dans les dépenſes de l'Etat, & libéral juſqu'à la prodigalité, lorſqu'il s'agiſſoit de l'utilité publique, & des beſoins de l'Empire.

La molleſſe qui régne dans les Cours des Princes Aſiatiques ne fut jamais de ſon goût. Loin des délices de ſon Palais, il paſſoit certain temps de l'année dans les montagnes de Tartarie : là preſque toujours à cheval, il s'exerçoit dans ces longues & pénibles chaſſes qui endurciſſent à la fatigue, ſans néan-

moins rien relâcher de ſon application ordinaire aux affaires de l'état, tenant ſes conſeils ſous une tente, & dérobant juſqu'à ſon ſommeil le temps néceſſaire pour écouter ſes Miniſtres, & donner ſes ordres.

Partagé entre tant de ſoins différens, il trouva encore le loiſir de cultiver les ſciences & les beaux arts; on peut dire même que ce fut ſa paſſion favorite, & il eſt vraiſemblable qu'il s'y appliqua autant par politique que par goût, ayant à gouverner une Nation où ce n'eſt que par les lettres qu'on parvient aux honneurs & aux emplois.

Quelque habile qu'il fût dans tous les genres de littérature Chinoiſe, il n'eut pas plutôt connoiſſance de nos ſciences & de nos arts d'Europe, qu'il voulut les étudier & les approfondir : la Géométrie, la Phyſique, l'Aſtronomie, la Médecine, l'Anatomie furent ſucceſſi-

vement l'objet de ſon application, & la matiere de ſes études. Ce fut cet amour des ſciences qui donna aux Miſſionnaires ce libre accès auprès de ſa perſonne, qui ne s'accorde ni aux Grands de l'Empire, ni même aux Princes de ſon ſang.

Dans ces fréquens entretiens, où ce grand Prince ſembloit oublier la majeſté du trône pour ſe familiariſer avec les Miſſionnaires, le diſcours tomba ſouvent ſur les vérités du Chriſtianiſme. Inſtruit de notre ſainte religion, il l'eſtima, il en goûta la morale & les maximes, il en fit ſouvent des éloges en préſence de toute ſa Cour, il en protégea les Miniſtres par un édit public, il en permit le libre exercice dans ſon Empire, il donna même quelque lueur d'eſpérance qu'il pourroit l'embraſſer. Heureux ſi ſon cœur eût été auſſi docile que ſon eſprit fût éclairé, & s'il eût ſçu rompre les liens formés depuis

long-temps, ou par la politique, ou par les passions, qui l'ont retenu jusqu'à sa mort dans l'infidélité !

Elle arriva le 20 de décembre de l'année 1722. Il étoit allé au parc du *Haïtse*, accompagné de ses Tartares, pour y prendre le divertissement de la chasse du tigre. Le froid le saisit, & se sentant frappé, il ordonna tout-à-coup qu'on retournât à *Tchang-chun-Yven* (1). Un tel ordre auquel on ne devoit pas s'attendre, étonna d'abord toute sa suite ; mais on apprit bientôt le sujet d'un retour si subit. Son sang s'étoit coagulé, & quelques remedes qu'on lui donnât, on ne put le soulager. Il se vit mourir, & le jour même qu'il mourut, il assembla tous les Grands, & leur déclara qu'il nommoit son quatrieme fils pour lui succéder à l'Empire : tous acquiescerent à ses volontés. Il ex-

(1) Maison de plaisance de l'Empereur à deux lieues de Peking.

pira ſur les huit heures du ſoir, & la même nuit ſon corps fut tranſporté à Peking.

Le lendemain à cinq heures du matin le Prince s'aſſit ſur le trône, & prit le nom de *Yong-tching*; il fut reconnu de tous les Princes, de tous les Grands, & des Mandarins qui compoſent les Tribunaux. On donna aux Européens une piece de toile blanche pour porter le deuil, & ils eurent permiſſion de venir frapper de la tête contre terre devant le corps avec les Princes du ſang & les grands Seigneurs de l'Empire.

Nous ne parlerons pas ici de l'ancienneté de l'Empire de la Chine, de la maniere dont il s'eſt peuplé, de ſon culte qui n'eſt que la loi naturelle, altérée par les ſuperſtitions & l'idolâtrie même qui s'y ſont introduites; des uſages, des mœurs, du caractere des Chinois; des obſtacles que les Miſſionnaires

qui y ont établi notre religion ont eu à ſurmonter ; des travaux, des fatigues avec leſquels ils l'ont cultivée ; de leurs ſuccès, de leurs talens, de leur zèle, de leur patience, & nous nous preſſons de renvoyer pour ces détails, comme pour ceux qui concernent l'hiſtoire naturelle & les arts, aux lettres même des Miſſionnaires, à la deſcription de la Chine par le Pere Duhalde, à la grande Hiſtoire du Pere de Mailla, aux Mémoires du Pere Lecomte ; enfin à ceux qui ont paru ſous la protection & par les ſoins de Monſieur Bertin, Miniſtre d'Etat.

LETTRE

LETTRES
EDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES
PAR DES MISSIONNAIRES
DE
LA COMPAGNIE DE JESUS.

MÉMOIRES DE LA CHINE, &c.

LETTRE

Du Pere le Royer, Supérieur des Missionnaires de la Compagnie de Jesus dans le Tong-king, à Monsieur le Royer des Arsix, son Frere.

Au Tong-king, le 10 Juin 1700.

MON TRÈS-CHER FRERE,

P. C.

Ce m'est, je vous assure, une grande consolation dans l'éloignement où nous

ſommes, d'apprendre de vos nouvelles, & de trouver l'occaſion de vous faire ſçavoir des miennes. J'avois été pluſieurs années ſans recevoir de vos lettres, quand les dernieres me furent rendues. Je ne ſçais ſi toutes celles que je vous ai écrites, ſeront parvenues juſqu'à vous; & c'eſt pour cela qu'il ne faut pas que vous ſoyez ſurpris de trouver ſouvent les mêmes choſes répétées dans diverſes lettres, qui viennent l'une après l'autre. Nous aimons mieux avoir la peine d'écrire plus d'une fois ce qui peut faire plaiſir à nos amis, que d'être dans le doute s'ils auront appris ce que nous deſirons leur faire ſçavoir. Ne vous laſſez donc pas de nous écrire & plus d'une fois, & par pluſieurs vaiſſeaux différens. De cette ſorte ce qui peut s'égarer ou ſe perdre par une voie, ne manque point de ſe retrouver par une autre.

Il y a huit ans que je ſuis dans le *Tong-King*. C'eſt un Royaume placé entre la Chine & la Cochinchine, comme vous pourrez le voir ſur toutes les cartes. J'y arrivai avec le Pere Pareaud mon compagnon, le 22 de Juin de l'année 1692, après une navigation très-longue & très-difficile. Puiſque vous ſouhaitez

ſçavoir, mon cher Frere, quelque choſe de plus particulier de mes travaux & de l'état de la Religion en ce pays-ci, je veux bien contenter un deſir ſi digne de votre piété, & de l'affection avec laquelle vous vous intéreſſez à tout ce qui me regarde.

Le *Tong-King* a été long-temps une de nos plus floriſſantes Miſſions de l'orient. Les Peres Alexandre de Rhodes & Antoine Marqués de notre Compagnie, furent les premiers qui la fonderent en 1627. Dieu répandit de grandes bénédictions ſur les travaux de ces deux hommes apoſtoliques; car en moins de trois ans ils baptiſerent près de ſix mille perſonnes. Trois Bonzes qui avoient beaucoup de crédit parmi ces peuples, furent de ce nombre, & après qu'on les eut inſtruits parfaitement de tous les myſteres de notre ſainte Religion, ils devinrent trois excellens Catéchiſtes, qui rendirent des ſervices infinis aux Miſſionnaires dans la prédication de l'Evangile.

Les Prêtres des Idoles alarmés de voir que leurs diſciples embraſſoient comme à l'envi la Religion chrétienne, firent tous leurs efforts pour la décréditer, & pour rendre les Miſſionnaires ſuſpects

au Roi. Ils y réuſſirent, on ne ſçait pas comment; mais enfin les Peres furent chaſſés du Royaume, après y avoir demeuré trois ans. Les trois Bonzes convertis eurent ſoin de la nouvelle Chrétienté, & ils la cultiverent avec tant de zele, que les Peres étant revenus l'année ſuivante au *Tong-King*, ils trouverent leur troupeau augmenté de quatre mille Néophytes. Dieu ne permit pas que l'éloignement des Miſſionnaires durât plus long-temps. Le Roi qui reconnut preſque d'abord l'impoſture des Prêtres des Idoles, vit revenir le Pere Alexandre de Rhodes & ſes compagnons avec plaiſir, & leur accorda la permiſſion de prêcher l'Evangile dans tous ſes Etats. Ils le firent avec un ſi grand ſuccès, qu'on compta dans le *Tong-King* juſqu'à deux cens mille Chrétiens. Les Grands du Royaume les plus attachés au culte des Idoles ouvrant les yeux alors, & s'étant joints aux faux Prêtres, qui les en ſollicitoient depuis long-temps, contre les Prédicateurs de l'Evangile, ſe plaignirent au Roi des progrès que faiſoit la nouvelle Religion, & lui remontrerent avec tant de force les maux inévitables, qu'ils prétendoient que pouvoit cauſer l'établiſſement de ces Etrangers dans

ſon Royaume, qu'il ſe vit comme obligé de proſcrire le Chriſtianiſme, & de chaſſer les Miſſionnaires une ſeconde fois. Depuis ce temps-là on a perſécuté les Chrétiens, & les Prédicateurs de l'Evangile ont été obligés de ſe tenir cachés; mais la Religion s'eſt maintenue, &, grace à Dieu, le nombre des Néophytes n'eſt pas diminué.

Comme donc on ne ſouffre point les Miſſionnaires dans le *Tong-King*, notre premier ſoin fut de nous cacher, mon compagnon & moi, en y arrivant. Nous en vînmes à bout par une aſſiſtance toute particuliere de Dieu. Après avoir traverſé avec beaucoup de peine & de dangers la Province de *Tanhhoa*, nous entrâmes dans celle de *Nhean* & de *Bochoin*, qui ſont ſur les frontieres de la *Cochinchine*. Nous les trouvâmes dans un extrême abandon, y ayant un très-grand nombre de Chrétiens qui n'avoient pas approché des Sacremens depuis dix ou douze ans. Je ne puis vous exprimer la joie qu'eurent ces bonnes gens de nous voir. Ils nous marquerent beaucoup d'empreſſement à participer aux ſaints Myſteres, & on les voyoit venir de fort loin pour aſſiſter au ſacrifice de la Meſſe, & re-

cevoir les Sacremens. Nous ne demeurâmes que quatre mois dans ces Provinces, quelque envie que nous eussions d'y rester davantage pour la consolation des pauvres Chrétiens; mais on nous rappella, & l'on nous fit passer dans la Province de l'est, où nous trouvâmes à peu près les mêmes besoins. Depuis ces premieres années jusqu'à maintenant, nous avons parcouru presque toutes les Provinces du Royaume, où nous avons eu l'avantage de baptiser plusieurs Infideles, & d'administrer les Sacremens à un grand nombre de Chrétiens. Comme je garde un mémoire exact du nombre des baptêmes, des confessions & des communions, je vous en ferai le dénombrement à la fin de cette lettre.

Les peuples du *Tong-King* ont de l'esprit, de la politesse & de la docilité. Il n'est pas difficile de les gagner à Jesus-Christ, parce qu'ils ont peu d'attachement pour leurs pagodes, & moins encore d'estime pour les Prêtres des faux Dieux. Leurs mœurs sont d'ailleurs assez innocentes, & ils ne connoissent point les vices grossiers, auxquels les autres Nations de l'Orient se livrent avec fureur. Il n'y a parmi eux que la

pluralité des femmes, le droit qu'on a de répudier celles dont on n'eſt pas content, & la barbare coutume d'y faire des eunuques, qui ſoient des obſtacles à l'établiſſement de la Religion chrétienne. La pluralité des femmes & la coutume de faire des eunuques, ne regardent gueres que les perſonnes de qualité, qui ne ſe trouvent pas embarraſſées d'avoir beaucoup d'enfans, & qui veulent les élever aux premieres charges du Royaume. Il n'en eſt pas ainſi du droit qu'on a de répudier ſa femme, & d'en prendre une autre, quand on n'en a pas d'enfans, ou qu'on la trouve d'une humeur fâcheuſe. C'eſt un uſage établi même parmi le peuple, & le plus grand obſtacle que la Loi de Jeſus-Chriſt ait à ſurmonter.

Quoiqu'il ne ſoit pas permis, comme je vous l'ai dit, de prêcher ici publiquement l'Evangile, la Religion chrétienne ne laiſſe pas d'y être très-floriſſante. La plupart des Grands l'eſtiment, & pluſieurs l'embraſſeroient, ſi la crainte de perdre leurs charges & leurs biens, ne les retenoit. On a la conſolation de trouver dans les campagnes, & au milieu des bois, des bourgades de mille & de deux mille perſonnes, qui ſont toutes

profeſſion du Chriſtianiſme. Je ne doute point, que ſi les troubles qui ont affligé dans ces derniers temps cette floriſſante Miſſion, venoient à ceſſer tout-à-fait, & ſi les ouvriers évangéliques, vivant enſemble dans une bonne intelligence & dans une paix parfaite, il venoit ici autant de Miſſionnaires qu'il ſeroit néceſſaire pour la grandeur de l'ouvrage, le Chriſtianiſme n'y fût en peu d'années la Religion dominante.

Pour la maniere dont je vis & dont je travaille ici au ſalut des ames? Puiſque vous êtes encore curieux de l'apprendre, je vous l'écrirai tout ſimplement, & comme parlant à un frere. Pour peu que nous paruſſions librement en public, il ſeroit aiſé de nous reconnoître à l'air & à la couleur du viſage; ainſi pour ne point ſuſciter de perſécution plus grande à la Religion, il faut ſe réſoudre à demeurer caché le plus qu'on peut. Je paſſe les jours entiers, ou enfermé dans un bateau, d'où je ne ſors que la nuit pour viſiter les villages qui ſont proche les rivieres, ou retiré dans quelque maiſon éloignée.

Lorſque je viſite les Chrétiens, qui demeurent en très-grand nombre ſur les montagnes & au milieu des forêts, j'ai

ordinairement avec moi huit ou dix Catéchiſtes qu'il faut que je nourriſſe & que j'entretienne de tout. Ils apprennent auſſi-bien que moi à ſe contenter de peu de choſes. Voici l'ordre que nous gardons dans le partage de notre temps. Je travaille toute la nuit, & il y en a, je vous aſſure, bien peu de vuide. Le temps que je ne donne point à entendre les confeſſions, ou à communier ceux que j'ai confeſſés, ſe paſſe à accommoder des différens, à faire des réglemens, à réſoudre des difficultés où n'ont pu réuſſir mes Catéchiſtes. Après la Meſſe que je dis un peu avant le jour, je rentre dans mon bateau, ou dans la maiſon qui me ſert alors de retraite. Les Catéchiſtes, qui ſe ſont repoſés durant la nuit, travaillent le jour, pendant que je prie, que j'étudie, ou que je repoſe. Leur travail eſt de prêcher aux Infideles, d'exhorter les anciens Chrétiens, & de les préparer à recevoir les Sacremens de Pénitence & de l'Euchariſtie, de catéchiſer les enfans, de diſpoſer les Catéchumenes au ſaint baptême, de viſiter les malades; enfin, de faire tout ce qui ne demande point abſolument le caractere ſacré de la Prêtriſe. Après avoir viſité un village,

on va dans l'autre, où l'on recommence les mêmes exercices ; ainſi nous ſommes toujours dans l'action.

Votre bon cœur & votre tendre affection vous font croire, peut-être, mon cher frere, qu'on eſt bien à plaindre de paſſer ainſi la vie toute entiere dans un travail pénible, avec des payſans, & des hommes ordinairement du petit peuple, ou dans une retraite plus pénible encore & plus mortifiante que le travail. Mais ſi nous pouvons vous exexprimer quelque choſe de nos peines, il n'y a que Dieu qui ſçache quelles ſont nos conſolations. Elles paroîtroient dignes d'envie aux perſonnes les plus attachées au monde, ſi l'on pouvoit leur en donner quelque expérience. Pour moi, je puis vous aſſurer que je n'ai jamais été ſi content en France, que je le ſuis au *Tong-King*. A la vérité, on n'a ici que Dieu, & il faut bien ſe garder d'attendre ou de deſirer autre choſe ; mais quel plaiſir auſſi de pouvoir dire avec une effuſion de cœur que nulle attache ne ſçauroit démentir : *Deus meus & omnia*, mon Dieu & mon tout ; d'entendre au fond de l'ame ce que Dieu répond à cette proteſtation ſincere & généreuſe ! On ne fait nulles démarches,

qu'on n'apperçoive des traces de ſa protection ſinguliere, & comme des preuves ſenſibles de ſa préſence. Dieu ſe donne en quelque ſorte tout à nous, comme nous voulons être tout à lui, & le centuple qu'on reçoit dans la vie préſente, égale ou ſurpaſſe la généralité du ſacrifice qu'on a fait pour ſon amour. C'eſt le témoignage que je ſuis obligé de rendre à ce bon maître, malgré tant d'infidélités dont je me trouve coupable.

Il y a quatre ans qu'il s'éleva ici une nouvelle perſécution contre les Chrétiens. Ce fut au mois d'août de l'année 1696. Le Roi fit un édit, par lequel il défendoit à ſes ſujets d'embraſſer la Religion des Portugais, (c'eſt le nom qu'on donne au *Tong-King* à la Religion Chrétienne) & ordonna à tous ceux qui en faiſoient profeſſion de ne plus s'aſſembler pour prier, & de ne plus porter d'images ni de médailles. Il voulut auſſi qu'on arrêtât les étrangers partout où l'on pourroit les trouver. Le chef de nos Catéchiſtes fut empriſonné & chargé de fers, les Peres Vidal & Séguéyra de notre Compagnie, auxquels, quelque temps auparavant, le Roi avoit donné une permiſſion parti-

culiere de demeurer dans le *Tong-King*; eurent ordre, comme tous les autres, d'en ſortir inceſſamment. Ils furent même en quelque ſorte traités avec plus de rigueur; car quoique le Pere Séguéyra fût malade à l'extrémité, quand l'ordre du Roi lui fut ſignifié, on l'obligea de partir ſans aucun délai; mais Dieu ne tarda pas à le récompenſer; il mourut au bout de deux ou trois jours dans le bateau, où on l'avoit jetté tout moribond, & acheva ainſi la courſe glorieuſe de ſon apoſtolat.

L'édit du Roi alarma d'abord tous les Chrétiens, & jetta les Miſſionnaires dans une terrible conſternation, parce que, dans le cours de leurs voyages, ils ne trouvoient preſque perſonne qui osât les recevoir chez ſoi, ou les y tenir cachés. J'étois alors à viſiter la Province de l'eſt, où je demeurai enfermé près de deux mois dans un lieu fort obſcur, ſans que qui que ce ſoit en eût connoiſſance, excepté ceux de la maiſon qui m'avoient donné cet aſyle. On abattit preſque toutes les égliſes & les maiſons des Catéchiſtes dans la Province du nord, & l'on maltraita même les Chrétiens en quelques endroits; mais dans la plupart des au-

tres Provinces les Gouverneurs furent beaucoup plus modérés. Ils ſe contenterent d'envoyer l'édit du Roi aux chefs des villages, afin que les Chrétiens ſe tinſſent ſur leurs gardes, & qu'ils n'irritaſſent pas le Prince par une conduite d'éclat contraire à ſes intentions.

On m'a aſſuré que le Gouverneur de la province de *Nhean*, où il y a beaucoup de Chrétiens, ayant reçu ordre, comme les autres, de publier cet édit, oſa repréſenter au Roi, que depuis long-temps qu'il connoiſſoit les Chrétiens, jamais il n'avoit rien remarqué en eux qui fût contraire à ſon ſervice; qu'il avoit dans ſes troupes plus de trois mille ſoldats, qui faiſoient profeſſion de cette Religion; qu'il n'en connoiſſoit point de plus braves, ni de plus affectionnés à ſa perſonne. On dit que le Roi lui répondit ſimplement, qu'il ne pouvoit pas révoquer l'édit qu'il avoit porté; mais que c'étoit aux Gouverneurs à voir ce qui convenoit au bien de l'Etat, & à en uſer dans les rencontres particulieres ſelon qu'ils le jugeroient à propos. Ainſi cette perſécution n'a pas eu les ſuites fâcheuſes qu'on avoit ſujet d'appréhender.

Un an avant ces troubles j'avois perdu mon cher compagnon le Pere Paregaud. Il étoit chargé d'une des plus nombreuſes égliſes du *Tong-King*. Ayant appris qu'à deux journées du lieu où il réſidoit, il y avoit ſur des montagnes un grand nombre de Chrétiens, qui depuis pluſieurs années n'avoient point vu de Miſſionnaires, il réſolut d'aller les viſiter. On tâcha de l'en détourner, ſur ce que c'étoit alors le temps des chaleurs, & que d'ailleurs l'air & les eaux y ſont ſi mauvaiſes, qu'il n'y a preſque que les habitans de ces montagnes qui y puiſſent vivre. Le Pere n'écouta que ſon zèle & les beſoins preſſans de ces pauvres abandonnés. Il parcourut quelques villages, ſes Catéchiſtes tomberent malades, & bientôt il ſe ſentit lui-même frappé. Il ne laiſſa pas de continuer les exercices de la Miſſion, & de paſſer les nuits à entendre les confeſſions. Mais le mal devint ſi violent, qu'il fut enfin obligé de ſe faire reporter à ſon égliſe. J'étois alors à trois journées de chemin du lieu de ſa demeure; il m'envoya querir pour lui adminiſtrer les derniers ſacremens. J'arrivai la veille de ſa mort, je le trouvai dans une grande foibleſſe, mais dans une tranquillité admirable, &

dans une continuelle union avec Dieu. Il me pria de lui donner au plutôt les ſacremens, qu'il reçut avec des ſentimens d'amour & de reconnoiſſance envers Dieu, dont tous ceux qui étoient préſens, furent comme moi, très-vivement touchés. Après avoir paſſé le reſte du jour dans une profonde paix, & dans un deſir ardent de s'unir à ſon Créateur, ſur le ſoir il lui prit un redoublement, qui l'enleva vers les deux heures après minuit, le 5 juillet de l'année 1695. C'étoit un Miſſionnaire d'une mortification extrême & d'un travail infatigable. Son zèle étoit ſi grand, qu'il ne trouvoit jamais aſſez d'occupation à ſon gré, lors même qu'il en paroiſſoit comme accablé. Rien ne lui coûtoit, quand il s'agiſſoit de faire connoître ou aimer Dieu. Le deſir de le glorifier de plus en plus, l'avoit engagé à promettre, par vœu, de faire en toutes choſes ce qu'il croiroit être de plus parfait & de plus propre à lui procurer de la gloire. Tous les Chrétiens, dont il avoit un ſoin admirable, l'ont regretté & le regrettent encore préſentement. C'eſt une perte infinie pour cette Miſſion, où il n'y a qu'un très-petit nombre d'ouvriers.

Je ſuis préſentement le ſeul Jéſuite François qui ſoit au *Tong-King*. Je demeure avec nos Peres Portugais, qui ont pour moi une bonté & une charité que je ne puis vous exprimer. Vous en ſerez pleinement convaincu, quand vous ſçaurez qu'après la mort du Révérend Pere Féréira, Supérieur de tous les Jéſuites du *Tong-King*, ils m'ont chargé en ſa place du ſoin de cette Miſſion, quelques efforts que j'aie pu faire, pour ne pas accepter un emploi dont je me ſens ſi incapable.

Il me reſte à vous tranſcrire, comme je vous l'ai promis, l'extrait de ce que j'ai fait de principal dans mes courſes diverſes, depuis que je ſuis entré en ce Royaume. Nous commençâmes, mon compagnon & moi, à faire l'office de Miſſionnaires avec la permiſſion de Meſſeigneurs les Evêques, le 4e jour d'octobre 1692; depuis ce jour-là juſqu'au 14 décembre 1693, nous avons baptiſé dix-ſept cens trente-cinq perſonnes, dont il y avoit onze cens dix-ſept adultes, & ſix cens dix-huit enfans; nous avons confeſſé douze mille ſix cens quatre-vingt-treize perſonnes, & donné la communion à douze mille cent vingt-deux.

En 1694, je baptiſai quatre cens ſoixante-ſept adultes, & deux cens quatre-vingt-ſeize enfans ; je confeſſai ſept mille neuf cens quatre-vingt-dix-neuf perſonnes, & j'en communiai ſix mille ſix cens cinquante-deux.

En 1695, je baptiſai quatre cens trente-cinq adultes, & quatre cens ſept enfans ; je confeſſai huit mille ſept cens quarante-ſept perſonnes, & j'en communiai ſept mille trois cens trente-ſept.

En 1696, malgré la perſécution où nous fûmes obligés de vivre plus cachés qu'à l'ordinaire, je baptiſai deux cens dix-huit adultes, & cent ſoixante-dix enfans ; je confeſſai cinq mille ſix cens ſoixante-onze perſonnes, & j'en communiai trois mille huit cens quatre-vingt-cinq.

En 1697, la perſécution continua, je baptiſai deux cens quarante-ſept adultes & deux cens quatre-vingt-dix-ſept enfans ; je confeſſai cinq mille ſept cens ſoixante-trois perſonnes, & j'en communiai quatre mille cinq cens quatre-vingt-treize.

En 1698, je baptiſai trois cens dix adultes, & quatre cens vingt-cinq enfans ; je confeſſai huit mille ſix cens ſoixante-deux perſonnes, & j'en communiai ſix mille ſix cens quatre-vingt quinze.

En 1699, je baptisai deux cens quatre-vingt-deux adultes & trois cens trente-un enfans; je confessai huit mille six cens quarante-neuf personnes, & j'en communiai sept mille quatre cens vingt-trois.

Plusieurs de nos Peres ont eu un plus grand nombre de baptêmes & de confessions que moi.

C'est ainsi, mon cher frere, que nous employons le temps à cultiver l'héritage de Jesus-Christ, & à lui former chaque jour de nouveaux serviteurs.

Vous, qu'il n'a point destiné à travailler comme nous à la conversion des Infideles, il faut que vous priez souvent pour eux, que vous nous secouriez de toutes les manieres qui sont en votre pouvoir, & sur-tout que vous n'oubliez pas de donner à votre propre sanctification toute l'attention que nous tâchons d'avoir pour le salut des ames.

Hélas! qu'il y a de différence entre les secours qu'ont ici les pauvres Chrétiens, avec tout ce que nous avons de bonne volonté pour eux, & les secours que vous trouvez en Europe, pour peu que vous le vouliez, pour vous avancer dans les voies de Dieu. Il ne faut pas douter que le compte que Dieu vous en

emandera, ne doive être auſſi incom-
rablement plus ſévere.

Dans l'éloignement où nous ſommes
à l'âge que j'ai, avec une ſanté aſſez
ble, & ſouvent attaquée, je ne crois
s que nous puiſſions nous revoir en
monde. Mais que je ſerois déſolé,
on cher frere, ſi je ne penſois que
ieu nous fera miſéricorde, & que fi-
les aux attraits de ſa ſainte grace,
hacun dans notre vocation, nous au-
ons le bonheur de nous retrouver éter-
ellement enſemble avec lui.

Pour cela, ſouffr[illegible] que je vous faſſe
ouvenir de ce qu[illegible] me ſouviens de
ous avoir mandé tant de fois, étant
lus près de vous.

1°. Jamais ne mettez de comparaiſon
ntre ce qui regarde le ſalut éternel, &
ous les autres intérêts de quelque na-
ure qu'ils puiſſent être. Que ſert à
homme, ſelon la parole de notre Maî-
re, de tout gagner, s'il perd ſon ame,
u s'il riſque ſeulement à la perdre pour
oute l'éternité. Craignez beaucoup Dieu
& ne conſentez jamais à lui déplaire.
ccoutumez-vous à le voir des yeux
e la foi, comme témoin de toutes vos
aroles & de toute votre conduite. Of-
rez-lui vos actions, faites-les dans le

deſſein de lui plaire ; conſultez-le dans toutes vos entrepriſes ; jettez-vous avec confiance entre les bras d'un ſi bon Pere ; demandez-lui ſouvent la grace de l'aimer, & ſoumettez-vous en tout à ſes adorables volontés.

2°. Pour l'établiſſement de votre maiſon & de votre famille, n'oubliez jamais que Dieu eſt la ſource de tous les biens, que la probité, la ſincérité, la droiture, l'attachement inviolable aux loix ſaintes de la Religion, ſont les véritables moyens qu'on doit prendre pour bâtir ſolidement & pour conſerver ſa fortune ; que l'injuſtice au contraire n'aboutit qu'à ſe perdre d'honneur, & ſouvent même de biens. Perſuadez-vous fortement que la prudence d'un homme eſt bien courte, quelque génie qu'il prétende avoir, quand Dieu le livre à lui-même, & qu'il l'abandonne à ſa propre conduite, & que l'eſprit ne ſert à un homme ainſi abandonné, qu'à lui faire faire de plus grandes fautes. Si Dieu permet quelquefois qu'un homme injuſte réuſſiſſe, il ne permettra pas qu'il jouiſſe long-temps d'un bien injuſtement acquis. Une famille ſera bientôt accablée, & les biens en ſeront bientôt diſſipés, ſi Dieu ne veille pas à ſa conſervation.

3°. Faites au prochain tout le bien que vous pourrez, & ne faites jamais de mal à perſonne. Evitez les procès comme le plus grand malheur qui vous puiſſe arriver, & conſervez la paix autant qu'il ſera en vous. Comme cette paix eſt un don de Dieu, demandez-la lui ſouvent, parce que vous n'en jouirez qu'autant qu'il vous la conſervera. S'il vous ſurvient quelque affaire, mettez-y le meilleur ordre que vous pourrez, mais n'employez jamais ni fourbe, ni fauſſeté pour ſoutenir un bon droit, car alors Dieu vous laiſſeroit ſeul, &, malgré votre bon droit, vous ſuccomberiez, & vous vous trouveriez accablé.

Voilà, mon cher frere, ce que vous prie de méditer ſouvent, & de mettre en pratique l'homme du monde qui vous doit être le plus attaché, & qui n'a pas tant comme vous pouvez penſer, moins de zele pour votre ſalut, que pour celui des Idolâtres qu'il eſt allé chercher ſi loin.

Je ſuis, &c.

LETTRE
DU PERE LE ROYER.

Au Tong-king en l'année 1714.

CETTE Chrétienté jouiſſoit d'une paix profonde : mais un édit du Roi, publié le 10 mai de l'année 1712, l'a miſe dans une agitation extrême. Les Miſſionnaires ont été obligés de ſe tenir cachés, ſans pouvoir viſiter leurs Néophytes. Un Frere, coadjuteur de notre Compagnie, nommé Pie-Xavier Tonkinois, un de nos Catéchiſtes, & trois autres Catéchiſtes de M. l'Evêque d'Auren, furent arrêtés quelques jours avant la publication de l'Edit. Ils ont été bâtonnés pluſieurs fois, & ils ont reçu de grands coups de maſſue ſur les genoux ; ils ſont encore en priſon, & il y a bien de l'apparence qu'on les y laiſſera juſqu'à leur mort. On aſſure que le Roi a été engagé à porter cet édit par les preſſantes ſollicitations de ſa mere, qui eſt dévouée aux Pagodes, & d'un Mandarin lettré, qui a beaucoup de crédit.

Le plus grand éclat qu'ait produit ce

ouvel édit, a été la ſortie de MM. les vêques d'Auren & de Baſilée, & de M. Guizain, qui paſſa au Tong-King avec moi. Ces Meſſieurs demeuroient ici publiquement en qualité de facteurs de la ompagnie du commerce de France. On avoit qu'ils etoient chefs des Chré- ens, & l'on n'avoit jamais parlé d'eux ans les édits précédens, mais dans ce- ui-ci on les a déſignés nommément, & l y a eu ordre au Gouverneur de la rovince du midi de les faire ſortir du oyaume, ſans qu'il leur ſoit jamais permis 'y rentrer. Ils ont fait de grands préſens des perſonnes conſidérables qui leur romettoient de les ſervir; mais inutile- ment. Le Gouverneur devoit à ces Pré- ats ſept cens taels, qu'il leur avoit em- runtés dans un beſoin. Cette dette, u'il étoit ravi de ne pas payer, l'aura ſans doute porté à exécuter promptement les ordres de la Cour. Nous nous perſua- ions qu'on ne voudroit pas expoſer ux vents & aux tempêtes de la mer M. l'Evêque d'Auren, qui a plus de quatre-vingt ans, & qu'on le laiſſeroit inir ici tranquillement ſes jours; mais on n'a eu nul égard à ſon âge. On a conſtruit deux barques pour les tranſ- porter: l'embarras étoit de leur fournir

des matelots & un Capitaine. Un navire Anglois, venu de Madras, qui avoit échoué au port du Tong-King, a levé cette difficulté. Comme les Officiers Anglois cherchoient à s'en retourner, ils ont été ravis de trouver cette occasion. Les Prélats s'embarquerent à *Hien*, & de-là ils ont dû être conduits à Siam.

On a saisi quantité de terres qu'ils avoient en différens endroits, avec les contrats d'achat, & ce qui se trouva dans leur maison. Leur séminaire de *Hien*, avec leurs jardins, étangs, &c, ont été donnés au Gouverneur de *Hien*, qui étoit chargé de les chasser du royaume. Une belle maison qu'ils avoient à la Cour, & qu'ils avoient achetée trente barres d'argent, a été sauvée par les soins d'une dame chrétienne, qui a déclaré qu'elle avoit loué cette maison. On avoit transporté à la Cour leurs papiers, leurs livres, & d'autres meubles semblables, qu'on leur a rendus dans la suite. Ces Messieurs passoient ici pour être riches, & ils ne cachoient pas les sommes d'argent qu'ils recevoient, afin qu'on fût convaincu qu'ils ne venoient pas au Tong-King pour y chercher de quoi vivre.

... des articles de l'édit qui fait le plus

plus de peine, c'eſt que les Chrétiens qui ſeront découverts, ſeront condamnés à payer 60 taels au profit de l'accuſateur. Cette récompenſe rendra les Païens très-attentifs à ſurprendre les Chrétiens & les Miſſionnaires. Chacun ſe cache où il peut. Pour moi, je demeure dans des forêts de mon diſtrict avec quelques Catéchiſtes, en attendant un temps plus favorable. Les Chrétiens viennent m'y trouver. J'ai eu juſqu'à préſent la conſolation de dire la Meſſe tous les jours, ce qui n'a pas été poſſible à quelques autres Miſſionnaires.

Une famine générale, qui eſt arrivée dans le royaume, a fait dire aux Païens même, que c'étoit un châtiment du Dieu du Ciel, qui a puni ce royaume toutes les fois qu'on a perſécuté les Chrétiens. Cette penſée a procuré du repos à nos Néophytes dans pluſieurs villages.

Comme le dernier édit, auſſi-bien que les édits précédens, n'ont jamais nommé la loi chrétienne, loi du Dieu ou du maître du Ciel, mais qu'ils l'ont défendue ſous le nom de loi *Hoalang*, c'eſt-à-dire loi Portugaiſe, les Mandarins ont fait la diſtinction de ces deux loix, quand ils ont voulu favoriſer quelque Chrétien. En voici un exemple tout

récent. Une dame fort riche ayant assemblé plus de deux cens Chrétiens pour accompagner le corps de sa mere au lieu de sa sépulture, le chef du village alla aussi-tôt trouver le Gouverneur de la Province, & l'accusa de suivre la loi *Hoalang* que le Roi venoit de défendre. Cette dame étant citée au Tribunal, répondit qu'on ne prouveroit jamais qu'elle eût suivi d'autre loi que celle du Dieu du Ciel. Le Gouverneur se contenta de cette réponse, & il fit fustiger l'accusateur, qui ne pouvoit donner aucune preuve qu'elle eût embrassé la loi *Hoalang*. Mais la plupart des Ministres païens ne recevoient pas cette distinction, qu'ils regardoient comme une subtilité dont on se sert pour éluder l'édit du Roi. Tel est l'état présent de cette Mission affligée. Je la recommande à vos saintes prieres.

P. S. Depuis ma lettre écrite nous avons appris que M. l'Evêque d'Auren est allé seul à Siam, & que M. l'Evêque de Basilée, avec M. Guizain, avoient relâché dans une province nommée *Ngean*, & s'étoient retirés dans un village chrétien, où des Prêtres & des Catéchistes leur avoient ménagé une retraite.

RELATION

Abrégée de la perſécution élevée dans le Royaume de Tong-king, & de la mort que deux Miſſionnaires Jéſuites & neuf Tonkinois Chrétiens y ont enduré pour la Foi ; tiré de deux Mémoires, l'un Italien, & l'autre Portugais.

LA perſécution qui s'alluma dans le Tong-king, en l'année 1721, eſt une des plus cruelles que le Chriſtianiſme ait eu à ſouffrir dans ce Royaume. On en jugera par la ſuite de cette relation, où l'on verra la Religion proſcrite, les Miſſionnaires & les Chrétiens recherchés, empriſonnés, mis à la torture, expirans ſous le fer des bourreaux, & cela uniquement par le refus qu'ils font de renoncer à leur Foi, & de fouler aux pieds l'image adorable de Jeſus crucifié.

Tel eſt le ſpectacle qui a attiré, ces dernieres années, toute l'attention d'un grand peuple, & qui a procuré à de généreux Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt une couronne immortelle due à leur conſtance & à leur fidélité.

On ne rapportera ici que ce qu'on a pu apprendre par la voix publique, & dont des perſonnes dignes de foi ont été témoins oculaires. On omet pluſieurs circonſtances édifiantes de la mort de ces illuſtres Néophytes, parce que les Miſſionnaires obligés de ſe cacher, pour ſe dérober aux recherches des ſoldats, n'ont pas eu la liberté de s'en inſtruire avec aſſez de certitude.

La Miſſion de Tong-king, l'une des plus floriſſantes de l'Orient, a été juſqu'ici, & eſt encore la plus perſécutée. Cependant elle paroiſſoit aſſez paiſible depuis quelques années; les ouvriers évangéliques trouvoient moins de contradiction dans leurs travaux, & le fruit qu'ils en retiroient répondoit à l'ardeur de leur zèle. Une infinité d'ames étoient enlevées au démon, & entroient en foule dans le bercail de Jeſus-Chriſt. Ce calme ne dura pas long-temps; l'eſprit de ténèbres ne put voir d'un œil tranquille tant de conquêtes arrachées à l'enfer.

L'inſtrument dont il ſe ſervit, fut une Chrétienne dont la Foi étoit déja bien altérée par la corruption de ſon cœur. Elle demeuroit dans une bourgade nommée *Keſat*, où il y avoit une Chrétienté nombreuſe & fervente. Son libertinage

outré, le déréglement de ſa vie y cauſoient un énorme ſcandale. Les avis, les reproches, les menaces, dont on uſa tour à tour pour la faire rentrer dans la voie du ſalut, furent inutiles. Enfin, ſes déſordres monterent à un tel excès, que les Chrétiens ne voulurent plus avoir de communication avec elle, & que les Miſſionnaires la priverent de l'uſage des ſacremens juſqu'à ce qu'elle eût repris un train de vie plus édifiante. Cette malheureuſe, tournant en poiſon le remède qui devoit la guérir, mit le comble à ſes crimes par l'apoſtaſie, & par la réſolution qu'elle prit de tout entreprendre pour détruire abſolument le Chriſtianiſme.

Elle communiqua ſon deſſein à un Apoſtat, & à un autre de ſes amis infidele, qui déteſtoit le nom Chrétien. L'un & l'autre n'eurent pas de peine à ſeconder ſa paſſion; ils convinrent de préſenter une requête au Régent du Royaume, nommé *Chua*, qui contenoit les accuſations ſuivantes.

1°. Qu'Emmanuel *Phuoc*, Chrétien, & ſes parens, contre l'obéiſſance due à l'édit du Roi, qui proſcrit la loi des Portugais (c'eſt ainſi qu'ils appellent la loi Chrétienne) étoient les protecteurs

déclarés de deux Européens, qui enſeignent cette loi, & qu'ils les tenoient cachés dans leurs maiſons & dans leur village.

2°. Que ces Européens avoient érigé dans leur village une égliſe, où ils enſeignent leur loi aux peuples.

3°. Que les peuples accouroient par milliers de tout le Royaume à cette égliſe.

4°. Que les Européens avoient des égliſes dans pluſieurs autres bourgades; & que quand les Mandarins y faiſoient leur viſite, ils fermoient les yeux ſur ce déſordre.

Cette requête fut ſuivie d'une ſeconde dont on n'a pu avoir de copie. Tout ce qu'on ſçait, c'eſt qu'elle étoit pleine d'invectives contre la Religion chrétienne, & de calomnies contre les Miſſionnaires & leurs Néophytes.

Les Chrétiens de *Keſat* eurent un ſecret preſſentiment des accuſations calomnieuſes qu'on avoit portées contre eux à la Cour. C'eſt pourquoi, à tout évènement, ils ſongerent à mettre en sûreté les vaſes ſacrés, les ornemens de l'égliſe, & les meubles les plus précieux qu'ils avoient dans leurs maiſons. Emmanuel *Phuoc*, qui prévoyoit que

ce ſeroit ſur lui d'abord que tomberoit la foudre qui commençoit à gronder, ne perdit point de temps, & mit à couvert une bonne partie de ce qui pouvoit être profané ou enlevé par les Infideles. Les autres Chrétiens qui ne croyoient pas que l'orage fût ſi prêt d'éclater, uſerent de plus de lenteur, & ſe trouverent ſurpris.

Le Pere Buccharelli réſidoit à *Keſat:* ayant appris que la Cour avoit fait partir trois Mandarins, & une centaine de ſoldats pour s'aſſurer de cette bourgade, il en donna avis aux Chrétiens. A cette nouvelle, la conſternation fut générale. L'approche de leurs perſécuteurs, & la frayeur dont ils furent ſaiſis, ne leur laiſſerent guere la liberté de prendre les meſures convenables dans de pareilles conjonctures. Les uns quitterent leurs maiſons, d'autres y reſterent, ne ſçachant quel parti prendre.

Le Pere Buccharelli & ſes Cathéchiſtes n'eurent que le temps de ſortir de la bourgade ; ils n'en étoient pas éloignés, que les ſoldats arriverent, & l'inveſtirent. En même-temps les Mandarins firent publier de tous côtés, à haute voix, une défenſe, ſous peine de mort, de

ſortir du village. Ainſi les Chrétiens ſe trouverent aſſiégés toute la nuit.

Le jour ne commençoit qu'à paroître, lorſque les Mandarins entrerent dans la bourgade, & s'aſſemblerent dans la maiſon où ſe tient le conſeil. Ils ordonnerent à tous les habitans de s'y rendre. On appella ceux qui avoient été dénoncés comme Chrétiens. On commença par Emmanuel qui avoit diſparu. On nomma enſuite les ſix Néophytes ſes parens; & à meſure qu'ils paroiſſoient, ils étoient liés & garottés par les ſoldats. On leur donna d'abord pour priſon la chambre même du conſeil, & on congédia les autres. Après cette expédition, les Mandarins, ſuivis de leur ſoldateſque, allerent tout ſaccager dans l'égliſe & dans les maiſons des Chrétiens.

La premiere maiſon où ils entrerent, fut celle d'Emmanuel. Comme il avoit la réputation d'être riche, ils ſe flatterent d'y trouver de quoi contenter leur avarice. Mais la précaution qu'il avoit priſe, trompa leur eſpérance, & ils en ſortirent les mains vuides.

Delà ils allerent dans notre égliſe, où ils trouverent encore des ornemens & des images qu'on n'avoit pas eu le loiſir

de mettre à couvert. Ils les tranſporterent dans la maiſon voiſine d'un bon Chrétien nommé Luc *Thu*, qui eut le bonheur dans la ſuite de donner ſa vie pour Jeſus-Chriſt. Comme on le prit pour un des prédicateurs de la loi Chrétienne, on le maltraita cruellement, & on l'enferma dans une rude priſon. Ils continuerent leur pillage dans l'égliſe des Révérends Peres Dominicains, & dans les autres maiſons des Chrétiens qu'ils avoient empriſonnés.

Etant retournés à la chambre du conſeil où l'on avoit arrêté les ſix Chrétiens, ils leur mirent les fers aux pieds, & les firent traîner dans les priſons. Trois jours après ils ſe retirerent de *Keſat*, & conduiſirent à la Cour les ſix priſonniers. On laiſſe à juger quelle fut la déſolation des Chrétiens, de voir la profanation de leurs égliſes, le ſaccagement de leurs maiſons, & les cruels traitemens qu'on venoit d'exercer ſur une troupe de Néophytes, qui n'avoient d'autre crime que leur attachement à la Foi.

Dès qu'ils furent arrivés à la Cour, les priſonniers furent préſentés au Tribunal. On étala à leurs yeux des chaînes d'une peſanteur énorme, & tous les inſtrumens de leur ſupplice. Le Mandarin

jetta par terre un crucifix, & leur déclara que le seul moyen de sauver leur vie & leur liberté, étoit de le fouler aux pieds. Trois Néophytes effrayés par ce spectacle de terreur, racheterent leur vie par une lâche & criminelle obéissance aux ordres du Mandarin. Les autres, plus fermes dans la Foi, frémirent à cette proposition impie, & s'offrirent généreusement aux tortures & à la mort. Aussi-tôt on leur attacha des chaînes de fer au col, aux pieds & aux mains, & on les empriſonna. Delà les Mandarins allerent faire leur rapport au Régent, de l'expédition de *Kesat*, & lui présenterent tout ce qu'ils y avoient trouvé qui servoit au culte divin.

A cette vue, le Régent entra en une espece de rage; &, dans ce premier accès de fureur, il ordonna à un de ses Eunuques & à un Mandarin de confiance, d'aller à *Kesat*, & d'y faire de nouvelles recherches de tous les meubles consacrés au service des autels.

Ces deux Officiers exécuterent ponctuellement les ordres du Régent, mais ils ne trouverent presque rien dans les égliſes, ni dans les maiſons, parce qu'on avoit eu le loiſir de cacher sûrement tout ce qui avoit échappé à l'avidité du

ſoldat. Ils ſe contenterent de mener priſonnier à la Cour un Néophyte qui étoit au ſervice des Miſſionnaires.

En rendant compte de leur commiſſion au Régent, ils lui firent une deſcription exacte de la forme & de la grandeur des égliſes où les Fideles s'aſſembloient. Ce barbare dépêcha ſur l'heure d'autres Mandarins à *Keſat*, pour y dreſſer le plan de ces égliſes, & le lui apporter.

Ce fut à cette occaſion que les ſoldats ſe croyant autoriſés, n'épargnerent ni les inſultes, ni les violences, ni les mauvais traitemens. Ils ſe répandirent dans toutes les maiſons, comme des furies, & ils y pillerent tout ce qui tomba ſous leurs mains, frappant à droite & à gauche ceux qui ſe rencontroient ſur leur paſſage.

Toute la bourgade fut conſternée à un point, qu'une femme ſaiſie de frayeur, accoucha avant terme, & qu'une autre, de crainte & de déſeſpoir, ſe donna la mort à elle-même. Tout le peuple en mouvement vint porter ſes plaintes aux Mandarins, en leur remettant devant les yeux ces deux triſtes événemens. Ils en furent frappés, & leur autorité modéra à l'inſtant la fureur & l'avidité du ſoldat.

Cependant ils dreſſerent le plan des

deux égliſes, & ils le porterent à la Cour. Le tyran, après l'avoir conſidéré, envoya, pour la quatriéme fois, des Mandarins à *Keſat*, avec ordre d'abattre les égliſes, & d'en faire tranſporter les matériaux à la Cour, pour être employés à conſtruire ou à réparer les pagodes (1). Ces nouveaux Mandarins, gagnés par une ſomme d'argent qu'on leur donna, uſerent de modération dans l'exécution de leurs ordres : cependant notre égliſe fut entiérement démolie, & il n'y reſta pas pierre ſur pierre.

La déſolation fut d'autant plus grande, que la bourgade de *Keſat* a toujours été tranquille, dans le temps même des plus rudes perſécutions ; que d'ailleurs il n'y a que ſix familles Idolâtres ; qu'elle renferme dans ſes murs plus de deux mille Chrétiens, dont dix-ſept cens ſont ſous la conduite des Miſſionnaires Jéſuites ; qu'aux grandes fêtes, on voyoit dans notre égliſe juſqu'à cinq à ſix mille Néophytes, qui y accouroient de trente & quarante lieues, attirés par la dévotion & par la pompe des cérémonies, avec leſquelles on ſolemniſoit ces ſaints jours ;

(1) On donne au Tong-king le nom de Pagode & aux Idoles, & aux temples.

qu'enfin c'eſt de *Keſat* que les Miſſionnaires qui y réſidoient comme dans un aſyle aſſuré, partoient pluſieurs fois, durant le cours de l'année, pour ſe répandre dans les diverſes Provinces du Royaume, & y cultiver cette égliſe naiſſante.

La perſécution qui avoit pris naiſſance dans la bourgade de *Keſat*, s'étendit bientôt dans les autres Provinces. Preſqu'au même-temps, dans la Province du ſud, un Apoſtat cherchant à ſe venger d'un Gentil qui favoriſoit notre ſainte Religion, & dont la femme & les enfans étoient Chrétiens, imita l'exemple que lui avoit donné le renegat de *Keſat;* & par une requête remplie d'invectives & de calomnies contre la loi Chrétienne, il dénonça les Néophytes aux Mandarins de la Cour.

A l'inſtant on dépêcha un Mandarin avec quarante ſoldats, pour entrer à l'improviſte dans la bourgade appellée *Koumay*, où le Pere François de Chaves faiſoit ſa réſidence. Le Mandarin groſſit ſa troupe en chemin des ſoldats de pluſieurs peuplades voiſines ; & une nuit qu'on ne s'attendoit à rien moins, la bourgade fut inveſtie.

Le bruit des tambours & de la mouſ-

queterie apprirent au Miſſionnaire le péril où il ſe trouvoit. Il ſe ſauva comme il put, & il paſſa dans une autre Province. Mais il n'eſt pas concevable ce qu'il eut à ſouffrir en chemin; il étoit à demi-nud, ſans nulle proviſion pour ſubſiſter, & ſouvent obligé de s'enfoncer juſqu'au col dans les rivieres ou dans la fange des marais, pour n'être point apperçu des Infideles.

Cependant les ſoldats entrerent dans la maiſon du Miſſionnaire, & prirent quatre Néophytes qui l'accompagnoient ordinairement dans ſes courſes apoſtoliques, & qui n'avoient pas eu le temps de s'évader. Ils y pillerent tout ce qui n'avoit pu être caché, ſe ſaiſirent de quelqu'autres Chrétiens, & les conduiſirent aux priſons de la Cour.

La même exécution ſe fit dans la Province du couchant : notre égliſe fut pillée, & les priſons furent remplies de Chrétiens.

Dans la Province de *Ngheyein* étoit un Chrétien appellé Thadée *Tho* qui avoit eu quelques accès de démence, mais qui fit bien voir dans la ſuite, par le courage avec lequel il donna ſon ſang pour Jeſus-Chriſt, que cette aliénation d'eſprit n'étoit que paſſagere. Ce Néo-

phyte pouſſé d'un zèle indiſcret, entra dans la ſalle de Confucius, que ces Peuples révérent comme leur Docteur, renverſa ſa ſtatue, & la foula aux pieds: quelques Gentils ſe jetterent à l'inſtant ſur lui, l'accablerent de coups, & le traînerent au tribunal du Gouverneur, auquel ils demanderent juſtice de l'outrage fait à leur Maître. Ils accuſerent auſſi les Chrétiens d'avoir été les inſtigateurs de cette action, qui déshonoroit le premier de leurs ſages. Le Gouverneur écouta leurs plaintes, & fit arrêter ceux qu'on lui déféroit comme coupables; mais après s'être fait informer de la vérité du fait, il ne punit que légerement ce Néophyte, qu'il regarda comme un eſprit foible; & relâcha les Chrétiens, dont il reconnut l'innocence.

Les Infideles indignés de cette indulgence, en porterent leurs plaintes au tribunal du Régent. A la premiere lecture de la requête, le Tyran entra dans ſes accès ordinaires de fureur, & ordonna que ſans délai on amenât dans les priſons de la Cour tous les Chrétiens dont on lui avoit donné la liſte. L'ordre s'exécuta avec une extrême diligence.

En même temps il porta un nouvel édit, qui proſcrivoit la religion Chré-

tienne dans tout le Royaume, avec ordre de le publier inceſſamment dans l'étendue de chaque Juriſdiction, & de le faire exactement obſerver. Ce fut-là comme le ſignal de la perſécution générale : dans chaque province on renverſa les égliſes ; les Chrétiens eux-mêmes en ruinerent quelques-unes, pour ne les pas expoſer à la profanation des Infideles. Les Miniſtres de l'Evangile erroient de province en province, fuyant de tous côtés par des chemins detournés & impraticables, ſans trouver nulle part ni repos ni ſûreté. Les Néophytes conſternés étoient pourſuivis de toutes parts ; & s'ils échappoient aux recherches des Mandarins, ils tomboient entre les mains des ſoldats & des Gentils, qui entroient à main armée dans leurs maiſons, & y mettoient tout au pillage. Grand nombre de Chrétiens chargés de chaînes étoient envoyés aux priſons de la Cour : enfin on n'épargnoit ni la réputation, ni les biens, ni la vie de ceux qui avoient embraſſé la foi.

Quelques mois s'étant écoulés, on fit comparoître les priſonniers devant les Juges, qui leur donnerent le choix, ou de la mort, ou de renoncer à leur foi, & de fouler aux pieds le crucifix. La

vue des tortures & des ſupplices ébranla la conſtance de quelques-uns ; mais pluſieurs autres en qui la crainte & l'amour de Dieu prévalurent, conſidérerent d'un œil intrépide ce formidable appareil, & proteſterent qu'ils préféreroient toujours leur foi à la conſervation d'une vie fragile.

Un d'eux ſe diſtingua ; c'étoit un bon vieillard appellé *Luc Thu*, bien plus vénérable encore par ſa vertu exemplaire que par ſon grand âge. Lorſqu'on lui commanda de fouler aux pieds l'image du Sauveur, il ſe proſterna auſſi-tôt devant elle, il la prit entre les mains, & l'élevant au-deſſus de ſa tête par reſpect, puis la ſerrant étroitement dans ſon ſein, & élevant ſon cœur à Jeſus-Chriſt : « mon » Seigneur & mon Dieu, dit-il d'un » ton de voix ferme & affectueux, vous » qui ſondez les cœurs, vous connoiſ- » ſez les ſentimens du mien ; mais ce » n'eſt pas aſſez, je veux les manifeſter » à ceux qui croient m'épouventer par » leurs menaces ; qu'ils ſçachent donc » que ni les plus affreux tourmens, ni » la mort la plus cruelle ne pourront » jamais me ſéparer de votre amour ».

Il ſemble que la fermeté de ce vieillard eût fait paſſer dans l'ame des Man-

darins la frayeur qu'ils avoient voulu lui inſpirer. Sans le queſtionner davantage, ils le renvoyerent en priſon avec les autres Chrétiens. Là il mit par écrit ſa confeſſion de foi mêlée de réflexions, par leſquelles il prouvoit qu'il n'y avoit point de véritable loi que celle de Jeſus-Chriſt, & qu'il falloit néceſſairement la ſuivre pour ſauver ſon ame, & mériter la béatitude éternelle.

Cet écrit fut porté au tribunal des Mandarins : ils le lurent, & ne purent s'empêcher d'avouer qu'il ne contenoit rien que de conforme à la droite raiſon; ils jugerent même que ce bon vieillard devoit être traité avec moins de rigueur. En effet ſa vertu & ſon zèle le rendoient reſpectable juſques dans les fers; & quoiqu'accablé du poids de ſes infirmités, & des incommodités d'une affreuſe priſon, ſe ſoutenant toujours par ſon courage, il ne ceſſoit de conſoler ſes compagnons, & d'animer leur ferveur. A l'égard des autres Chrétiens, qu'il n'étoit pas à portée d'entretenir, il leur écrivoit des lettres remplies de l'eſprit de Dieu, pour les exhorter à la conſtance dans les tourmens, & à la perſéverance dans la Foi.

Le Tyran *Chua* n'étoit qu'à demi ſatisfait, parce que nonobſtant ſes ordres,

& la ponctualité avec laquelle on les exécutoit, on n'avoit pu encore, depuis un an que duroit la perſécution, ſe ſaiſir d'aucun Miſſionnaire. Enfin il eut lieu d'être content, & ce fut pour lui un ſujet de triomphe d'apprendre que le Pere François-Marie Buccharelli & le Pere Jean-Baptiſte Meſſari étoient arrêtés. Voici comme la choſe arriva.

Les fatigues & les travaux que ces deux hommes apoſtoliques avoient à ſouffrir, leur cauſerent une maladie lente qui les conſumoit inſenſiblement. Le Pere Joſeph Pires, Provincial du Japon, qui fut informé du triſte état où ils ſe trouvoient, leur ordonna de paſſer à la Chine. Ils étoient déjà arrivés ſur les confins de cet Empire, dans un lieu qu'on appelle *Lofeu*, qui eſt tributaire des deux Couronnes.

Quelque ſoin qu'ils priſſent de ſe cacher, les infideles furent bien-tôt inſtruits de leur arrivée; c'eſt ce qui porta les Miſſionnaires à ſe retirer ailleurs. Ils allerent à trois lieues de-là, où ils croyoient s'être dérobés à leurs recherches; on les y pourſuivit encore. Enfin pour éviter plus ſûrement des perſécutions ſi acharnées, ils ſe réfugierent dans un bois, que d'épaiſſes broſſailles rendoient preſque

impénétrable. Il ſembloit qu'ils étoient-là en ſûreté, & qu'ils n'avoient d'autres ennemis à craindre que les bêtes féroces; mais les Gentils apprirent qu'un Chrétien avoit connoiſſance du lieu de leur retraite, ils le contraignirent à force de tourmens de le manifeſter, & auſſi-tôt les Mandarins s'y tranſporterent avec une troupe de ſoldats; ils ſçurent ſi bien ſe partager dans le bois, qu'ils n'y laiſſerent aucune iſſue propre à s'évader. Ils ſaiſirent donc les deux Peres, trois Catéchiſtes qui les accompagnoient, & un jeune enfant qui étoit à leur ſervice, & ils les conduiſirent en un lieu qu'on appelle *Anloam.*

Ils y furent détenus pendant quelques jours, & durant ce temps-là on mit leur patience à de continuelles épreuves. Quelques petits Mandarins cherchant à ſe divertir à leurs dépens, n'épargnerent ni les termes mépriſans, ni les railleries ameres, ni les inſultes & les affronts. Les Miſſionnaires n'oppoſerent à ces outrages qu'un modeſte ſilence, tant qu'il n'y eut que leurs perſonnes qui y furent intéreſſées; mais lorſque les Mandarins porterent l'inſolence juſqu'à attaquer la loi de Jeſus-Chriſt, & à vouloir contraindre les Peres & les Catéchiſtes à ſe

proſterner devant leurs Idoles, ce fut alors que les Miſſionnaires rompirent ce ſilence, & que leur zèle s'enflamma.

Le Pere Meſſari prit la parole, & avec un air grave & plein de feu: « Oſez-vous bien, leur dit-il, viles & » mépriſables créatures que vous êtes, » inſulter à l'Auteur de votre être, & » tranſporter aux démons un culte & » des adorations qui ne ſont dus qu'à » Dieu ſeul ? l'enfer qui eſt leur partage » ſera auſſi le vôtre. Pour nous qui » ſommes les Miniſtres du Souverain » Maître de l'Univers, nous enſeignons » aux hommes le chemin du ciel, & » nous eſpérons d'y arriver un jour, » tandis que vous autres, ſi vous ne » renoncez à vos idoles pour ſuivre la » loi du vrai Dieu, vous ſerez en proie » aux feux éternels ». Des vérités ſi ſalutaires auroient pû faire impreſſion ſur des cœurs dociles; mais les Mandarins étoient engagés trop avant dans l'idolâtrie.

Pour cauſer un nouveau chagrin aux Peres, ils prirent le barbare deſſein de faire donner en leur préſence la baſtonnade au jeune homme qui étoit à leur ſuite; mais le Pere Meſſari arrêta leur bras, & les couvrit de confuſion.

« Qu'a fait de mal cet enfant, leur » dit-il ? la foibleſſe de ſon âge ne » prouve-t-elle pas ſuffiſamment ſon in- » nocence ? ſi c'eſt un crime, ſelon vous, » de pratiquer la loi de Jeſus-Chriſt, » c'eſt moi qui la lui ai enſeignée, je » ſuis le ſeul coupable ».

On perſécutoit pendant ce temps-là les Chrétiens de *Lofeu*, & on ne faiſoit grace qu'à ceux qui pouvoient par argent ſe délivrer des priſons.

Nous avions une égliſe à *Vannim*, à deux lieues de diſtance de *Lofeu : Chua* lui-même nous en avoit accordé le terrein pour nous ſervir de ſépulture ; c'eſt-là que repoſent les cendres du Pere Jean de Seghiera & du Pere François de Noghiera. Cette égliſe fut détruite : on ſe donna de grands mouvemens pour découvrir les Catéchiſtes qui y réſidoient, mais ils s'étoient réfugiés dans les bois, où ils ſouffrirent beaucoup, n'ayant pour nourriture que des fruits ſauvages, & étant dans un danger continuel d'être dévorés des tigres, qu'on trouve à foiſon dans cette contrée.

Cependant on traîna à la Cour les priſonniers chargés de fers : à leur arrivée ils comparurent devant les Mandarins ; on n'a rien appris de ce qui ſe paſſa dans

cette audience ; on ſçait ſeulement que du tribunal on les mena dans deux priſons ſéparées, qu'ils y furent gardés nuit & jour par des ſoldats, & qu'entre les durs traitemens qu'ils eſſuyerent, on les laiſſa manquer des choſes les plus néceſſaires.

Tel fut le ſoulagement qu'on procura à ces deux Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt ſi fort affoiblis, & par les maladies précédentes dont ils n'avoient pu ſe rétablir, & par les fatigues d'un long & pénible voyage qu'on leur avoit fait faire ſous un climat brûlant, & dans une ſaiſon où les chaleurs ſont exceſſives.

Ces exécutions tyranniques & ſi peu méritées de la part des Chrétiens, émurent de compaſſion juſqu'aux infideles mêmes. Un Mandarin de lettres, Préſident du ſecond tribunal de la Cour, traitant de quelque affaire d'état avec le Régent, fit tomber adroitement le diſcours ſur la perſécution préſente, & ſe ſervant à propos de la liberté qu'il paroiſſoit lui donner : « Seigneur, lui dit-il, » l'édit que votre Alteſſe a publié contre » la loi Chrétienne, apporte un grand » préjudice au Royaume ; il ſert de pré- » texte aux plus violentes extorſions ; » les petits comme les grands s'en pré-

» valent pour opprimer un peuple nom-
» breux. Je connois à fond ces Chré-
» tiens qu'on vexe d'une maniere ſi
» étrange ; ce ſont des eſprits doux, pai-
» ſibles, ennemis de toute diſſention,
» exacts à payer le tribut : que leur de-
» mandez-vous davantage ? j'entrerois
» volontiers dans un accord avec votre
» Alteſſe. Je lui donne trois ans pour
» faire la guerre à feu & à ſang aux
» Chrétiens, & je m'engage à perdre la
» tête ſur un échafaud, ſi ce terme expiré
» elle vient à bout de détruire le Chriſ-
» tianiſme. D'un autre côté je conſens
» à ſubir la même peine, ſi les laiſſant
» vivre en paix, & leur accordant le
» libre exercice de leur Religion, elle
» entend dire qu'ils aient excité le
» moindre trouble, & qu'on ait apperçu
» parmi eux la plus légere étincelle de
» révolte ». Ce raiſonnement ſi plau-
ſible ne fit qu'effleurer l'eſprit du tyran, & il n'y répondit que par un ſilence affecté.

Une autre fois le même Mandarin ſe trouvant au conſeil avec les autres Officiers de ſon tribunal, l'affaire des Chrétiens fut miſe ſur le tapis : un de ces Officiers, ennemi capital du nom Chrétien, s'aviſa de dire que le Régent s'y prenoit mal ;

mal, & qu'il ne réuſſiroit jamais à proſcrire cette loi étrangere, qu'il n'eût fait ſauter les têtes d'un bon nombre de ſes ſectateurs. Le Mandarin jettant ſur lui un regard ſévere : « Vous croyez donc, lui » dit-il, que c'eſt un crime digne de » mort que d'être Chrétien » ? A ces mots l'Officier rougit, & changea de diſcours.

Le tyran eut à eſſuyer de pareilles remontrances d'un autre Mandarin ſon gendre, & Général des troupes dans la Province du ſud. « Je ne puis pas vous » diſſimuler, Seigneur, lui dit ce Man- » darin, que tout eſt en confuſion dans » ma Province, & qu'on trouve de » l'embarras à percevoir les tributs. Les » Officiers de différens Mandarins, d'au- » tres qui prennent ce titre ſans l'être, » parcourent les maiſons comme des » furieux, & mettent tout au pillage ; la » crainte de tomber en des mains ſi bar- » bares, diſperſe de tous côtés ce pauvre » peuple : vous m'avouerez que c'eſt un » triſte ſpectacle de voir des vieillards, » des femmes, des enfans errer comme » des étrangers dans le ſein même de leur » patrie. Pour ſe ſouſtraire à une ſi » cruelle oppreſſion, les uns ſe font des » demeures ſouterraines, où ils s'en-

» terrent tout vivans avec leurs effets ;
» les autres courent chercher un asyle
» dans le fond des forêts parmi les
» bêtes sauvages. Des familles entieres
» fugitives & dépouillées de tout ce
» qu'elles possédoient, sont réduites
» à périr de faim & de misere. Les
» prisons de la Cour & des provinces
» sont remplies de Chrétiens, ceux qui
» ont pu échapper aux plus exactes per-
» quisitions, n'osent paroître dans les
» marchés publics, & le commerce dé-
» périt insensiblement. Ah ! Seigneur,
» laissez attendrir votre cœur à tant de
» calamités : un mot de votre bouche
» arrêtera le cours de ces injustices, &
» rétablira le calme dans nos Provinces.
» Après tout, ces Chrétiens qu'on op-
» prime sont irréprochables dans leur
» conduite ; ils sont fideles au Roi, zélés
» pour son service, & des plus ardens à
» fournir aux dépenses de l'état. »

Tel fut le discours du Mandarin : le Régent lui répondit que ce n'étoit pas de son propre mouvement qu'il avoit entrepris d'abolir le Christianisme, & qu'il persécutoit les Chrétiens ; qu'il y avoit été forcé par les plaintes des tribunaux, & que ces plaintes étoient de nature à ne pouvoir se dispenser, pour

l'exemple & la manutention des loix, d'uſer de ſévérité.

Il n'y eut pas juſqu'au menu peuple qui ne fût touché de l'oppreſſion où étoient les Chrétiens. Les Gentils d'une bourgade convinrent enſemble de retirer chez eux quelqu'un des Miſſionnaires, ſuppoſant que leurs maiſons ſeroient pour lui l'aſyle le plus ſûr, & qu'on n'auroit garde de le rechercher dans un village qu'on ſçavoit n'être compoſé que d'infideles. Ces offres furent reçues avec reconnoiſſance, mais on ne crut pas que, dans des conjonctures ſi délicates, il fût prudent de les accepter.

Il y avoit déjà plus de ſix mois que les deux Peres languiſſoient dans les fers; les incommodités du lieu, la diſette, & les autres miſeres inſéparables de leurs priſons étoient devenues extrêmes. Les Mandarins qui les appelloient ſouvent à leur tribunal, où on les traînoit les fers aux pieds parmi les huées de la populace, ne pouvoient ignorer leurs ſouffrances: elles étoient peintes ſur leur viſage have & exténué; mais ces Juges barbares, qui regardoient les Miniſtres de Jeſus-Chriſt comme des victimes deſtinées à la mort, ſe mettoient peu en peine de leur procurer du ſoulagement: cependant il s'en

falloit bien que les forces du corps égalaſſent leur courage ; à la fin ils ſuccomberent à tant de maux, & furent attaqués l'un & l'autre d'une maladie violente, elle enleva le Pere Meſſari ; l'heure étoit venue où il plut à Dieu de couronner ſon invincible patience, & ſon zèle infatigable pour la converſion des infideles.

Ce n'eſt pas ici le lieu de décrire en détail toutes les vertus de l'homme apoſtolique, un volume entier n'y ſuffiroit pas : on pourra quelque jour donner l'hiſtoire édifiante de ſa vie & de ſes travaux. Tout ce que je puis dire, pour me contenir dans les bornes d'une courte relation, c'eſt qu'il a pouſſé juſqu'à l'héroïſme la fermeté dans les plus grands périls, & la patience dans l'accablement de toutes ſortes de maux. Il eſſuya une infinité de dangers ſur mer & ſur terre pour porter le nom de Jeſus-Chriſt aux différens peuples de cet Orient. Dans un de ces longs voyages, des voleurs le dépouillerent, & le laiſſerent étendu à terre & à demi mort des coups dont ils le chargerent ; quand il fut revenu à lui, il ſe trouva ſeul dans des lieux déſerts & inhabités, ſans vêtement, ſans nourriture, couvert de bleſſures, & deſtitué de tout ſecours humain ; c'eſt dans de pareilles occaſions que par ſon

courage il s'élevoit au-deſſus de lui-même, & il avoit coutume de dire que les hommes apoſtoliques ſont nés pour ſouffrir, & que les grands travaux ſont leur aliment journalier.

Dans un autre voyage qu'il fit pour ſe rendre à la *Cochinchine*, il arriva à une bourgade nommée *Tum Ke*, qui conſine avec ce Royaume; le Gouverneur Chinois avoit été autrefois Chrétien, mais depuis pluſieurs années il n'étoit plus qu'un indigne apoſtat. A peine le Pere parut-il dans cette bourgade, que les Gentils conſpirerent contre ſa vie. Ils allerent en foule chez le Gouverneur, & le dépeignirent avec les plus noires couleurs: « C'eſt un homme » déteſtable, lui dirent-ils, il prend les » oſſemens des morts, il en compoſe » une certaine eau dont les effets ſont » pernicieux, il la verſe ſur la tête des » peuples; ceux à qui ce malheur arrive » ne ſont plus maîtres d'eux-mêmes, & » par la vertu de cette eau enchantée, » ils ſont forcés de ſe faire Chrétiens. »

Cette ridicule accuſation frappa l'eſprit crédule du Gouverneur; il fit empriſonner le Pere, & peu de jours après il le condamna à avoir la tête tranchée; la ſentence étoit ſur le point de s'exé-

cuter, lorſqu'un Bonze fit comprendre au Gouverneur qu'il alloit s'attirer la plus fâcheuſe affaire, & que le Roi de la Cochinchine s'offenſeroit vivement, s'il faiſoit mourir un des freres du Pere Antoine *Arnedo*, que ce Prince honoroit de ſon eſtime & de ſon amitié.

Cette remontrance eut ſon effet; le Gouverneur ſuſpendit l'exécution de ſa ſentence, &, après y avoir fait des attentions ſérieuſes, il rendit la liberté au Pere, en lui ordonnant de ſortir au plutôt des terres de ſon diſtrict. Le Pere obéit; mais il fut doublement affligé, & d'être à la porte de ſa chere Miſſion, après laquelle il ſoupiroit depuis long-temps ſans pouvoir y entrer; & encore plus, de ſe voir arracher la couronne du martyre qu'il tenoit preſque entre les mains.

Il lui fallut retourner pour la ſeconde fois à *Macao*, mais il n'y demeura pas long-temps, & il fit tant d'inſtance auprès de ſes Supérieurs, qu'il obtint la permiſſion d'entrer dans le Royaume du *Tong-king*. C'eſt-là que des travaux immenſes l'attendoient: la converſion d'un grand nombre d'infideles en fut le fruit, & une mort glorieuſe en a été la récompenſe; elle arriva le 15 de Juin de l'année

1723. Ce Pere qui étoit âgé de cinquante ans, laiſſe à ſa Compagnie les plus grands exemples de toutes les vertus religieuſes & apoſtoliques, & la gloire de voir augmenter le nombre de tant d'autres de ſes enfans, qui ont eu le bonheur de ſouffrir la mort pour la cauſe de J. C.

Le Régent ayant appris la mort du Pere Meſſari, ordonna que ſon corps fût porté hors de la ville. Ce Pere, le troiſieme jour de ſon décès, fut enterré avec les mêmes fers qu'on lui avoit mis aux pieds lorſqu'on l'arrêta priſonnier. Sept mois après le Pere Staniſlas *Machado* le fit transférer dans l'égliſe de *Ke ne*, qui avoit échappée aux profanations des infideles, & c'eſt-là qu'on conſerve ce précieux dépôt.

Cependant la maladie du Pere *Buccharelli* devenoit de jour en jour plus dangereuſe, & l'on commençoit à déſeſpérer de ſa vie. Le Mandarin qui étoit prépoſé pour ſa garde, ſoit par un mouvement de compaſſion naturelle, ſoit qu'il craignît de s'attirer des reproches du Régent, le tira de ſa priſon pour le mettre dans une autre moins incommode, & fit venir un Médecin pour le ſoigner, ou plûtôt pour empêcher que la mort ne le dérobât au ſupplice qui lui étoit préparé.

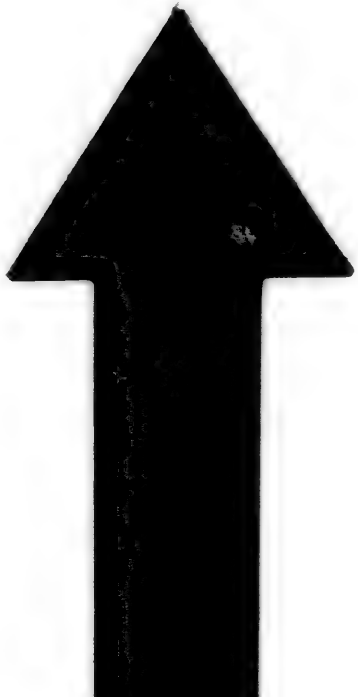

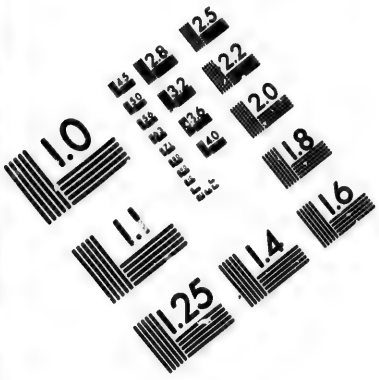

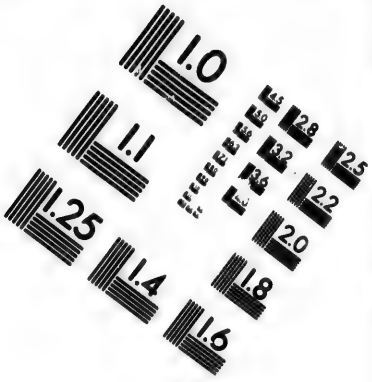

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

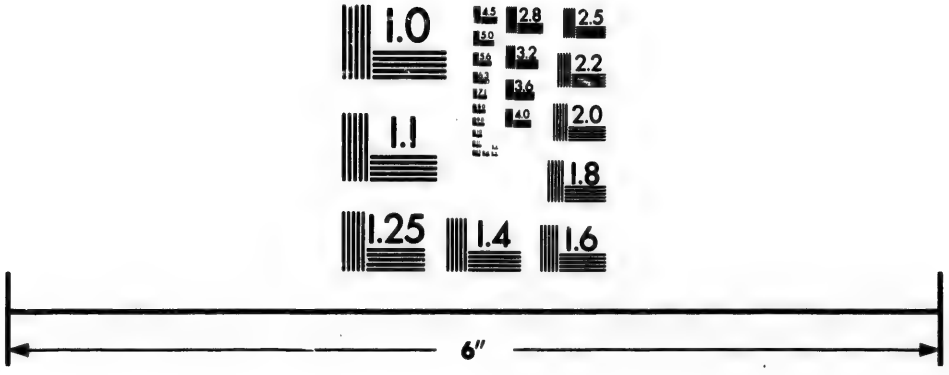

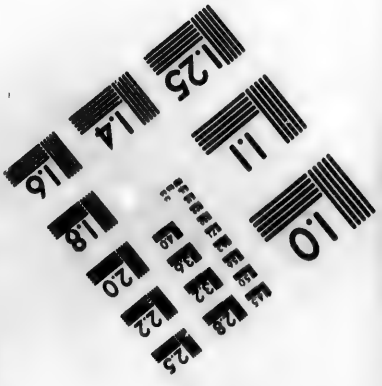

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Enfin après une année de la plus douloureuſe détention, le Pere & les Néophytes priſonniers apprirent que le tribunal venoit de les juger & de les condamner à mort. Tranſportés de joie à cette nouvelle, & pour rendre publique leur réjouiſſance, ils ſe vêtirent tous d'habits neufs. Les Chrétiens accoururent en foule aux priſons, & baiſant reſpectueuſement les pieds de ces illuſtres Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, les félicitèrent de leur bonheur, & leur dirent les derniers adieux avec ces tendres ſentimens que la foi & la vraie charité inſpirent. Tous ſe confeſſerent, & reçurent Notre Seigneur de la main d'un Prêtre Tong-kinois, qui depuis pluſieurs années étoit détenu dans la même priſon en haine de la foi.

Le onzieme jour d'octobre fut le jour de leur triomphe; les priſons furent ouvertes, & les priſonniers conduits dans une place vis-à-vis le palais du tyran. On les rangea ſur une même ligne: le Pere Buccharelli à la tête; ſuivoient les Chrétiens; puis les Gentils accuſés de divers crimes. Un Officier de la cour ſortit du palais, & publia à haute voix, que ſon Alteſſe, par un effet de ſa haute piété, faiſoit grace à ceux qui étant fils

uniques pourroient racheter leur vie par une ſomme d'argent. Il écrivit enſuite les noms de ceux qui étoient en état de financer, & en porta la liſte au Régent.

Un moment après il revint pour la ſeconde fois, tenant à la main la ſentence de mort contre chacun de ceux qui compoſoient cette troupe. Il commença par le Pere *Buccharelli*, & s'approchant de lui : « Vous, étranger, lui dit-» il, parce que vous avez prêché aux » peuples la loi chrétienne, qui eſt proſ-» crite dans ce Royaume, ſon Alteſſe » vous condamne à avoir la tête tran-» chée ». Le Pere baiſſa modeſtement la tête, & dit d'un air content : Dieu ſoit beni.

L'Officier adreſſa enſuite la parole à Thadée *Tho :* « Vous êtes condamné au » même ſupplice, lui dit-il, parce que » vous êtes diſciple de cet étranger, & » que vous ſuivez la loi de Jeſus-Chriſt ; » & de plus, votre tête ſera pendant trois » jours expoſée ſur un pieu aux yeux » du public ». Il continua de lire à tous les autres leur ſentence, qui étoit conçue en mêmes termes, & motivée de la même maniere.

Après avoir lu aux Gentils leur condamnation, & les différens crimes pour

lesquels ils devoient perdre la vie, il finit par la lecture de la sentence, qui condamnoit plusieurs autres Chrétiens à avoir soin des éléphans, les uns pendant toute leur vie, les autres pendant un certain nombre d'années, alléguant toujours pour cause de leur condamnation la profession qu'ils faisoient du Christianisme.

Aussi-tôt que ces sentences furent prononcées, on remena dans les prisons ceux qui s'étoient engagés à fournir de l'argent, & les autres qu'on avoit condamnés à prendre soin des éléphans. Au regard de ceux qui étoient sentenciés à mort, on ne leur donna point de trève; sur le champ ils furent conduits par une nombreuse escorte de soldats au lieu du supplice, éloigné d'une grande lieue de la ville. Ils furent suivis d'une multitude innombrable de peuples, que la curiosité attiroit à ce spectacle; le Pere *Buccharelli* marchoit à la tête, & ses Néophyte suivoient immédiatement.

A peine eurent-ils fait quelques pas, que l'un d'eux entonna les prieres qui se chantent dans l'église & les litanies de la sainte Vierge; les autres lui répondirent sur le même ton, & avec les mêmes sentimens de piété; jusqu'au terme ils ne

ceſſerent de chanter les louanges de Dieu. Elles n'étoient interrompues que par de courtes exhortations que leur faiſoit de temps en temps leur cher Paſteur, pour ſoutenir & animer leur conſtance. « Encore quelques heures, leur » diſoit-il, nous ſerons délivrés de ce » malheureux exil, & nous poſſéderons » Dieu dans le ciel »; c'eſt ainſi qu'ils ſanctifioient cette marche pénible & ignominieuſe.

Cependant le Pere *Buccharelli*, qui n'étoit pas rétabli de ſa maladie, & qui marchoit à jeûn, & ſous la peſanteur de ſes chaînes, ne put réſiſter à cette fatigue: il tomba en défaillance, & il fallut le ſoutenir le reſte du voyage.

Dès qu'ils furent arrivés au lieu deſtiné à leur ſupplice, le Pere *Buccharelli* ſe proſterna pluſieurs fois, baiſant avec reſpect cette terre qui alloit être arroſée de ſon ſang, & offrant à Dieu ſa vie en ſacrifice. Les bourreaux ſe ſaiſirent des priſonniers, & les attacherent chacun à un poteau, les mains liées derriere le dos.

Dans ce temps-là parut en l'air une ſorte d'oiſeaux tout blancs, qu'on n'avoit jamais vus dans le pays, & qui attirerent les regards & cauſerent la ſurpriſe de

ce grand peuple assemblé. Ces oiseaux voltigeoient sans cesse sur la tête des Chrétiens, & plus souvent sur celle du Pere *Buccharelli*, se jouant ensemble avec leurs aîles, & faisant en l'air comme une espece de fête. Les Gentils eux-mêmes remarquerent que ces animaux affectoient de ne point voltiger sur la tête des infideles. Plusieurs d'entr'eux furent frappés de la nouveauté du spectacle ; d'autres s'écrierent en se mocquant, que si le Dieu des Chrétiens étoit si puissant, il n'avoit qu'à ordonner à ces oiseaux d'élever en l'air ses adorateurs, & de les arracher des mains de leurs bourreaux.

Enfin tout étant disposé, & les Confesseurs de Jesus-Christ étant liés aux différens poteaux, on leur trancha la tête. Celle du Pere *Buccharelli* tomba la premiere, parce que c'est par lui que commença l'exécution. Il n'étoit âgé que de trente-sept ans ; il en avoit passé vingt-deux dans la Compagnie, dont il en employa sept dans les fonctions laborieuses de cette Mission. Lorsqu'on le fit prisonnier, le Mandarin Chinois vouloit à force ouverte l'enlever à ses persécuteurs : le Pere qui en fut informé le conjura de n'en rien faire, & pour l'en

détourner plus efficacement, il lui repréſenta que toute la Miſſion reſſentiroit le contre-coup de cette violence.

Quand on lui eut mis les fers aux mains & aux pieds, il les baiſa avec reſpect, & loin de ſe plaindre de leur peſanteur, il les regardoit ſouvent avec complaiſance, & plutôt comme une marque de décoration, que comme un ſymbole de captivité. Dans les différens interrogatoires qu'il eut à ſubir, il ne répondoit à ſes Juges qu'autant qu'il étoit néceſſaire; du reſte, il gardoit un profond ſilence : mais quand il leur arrivoit de parler avec mépris de la loi de Jeſus-Chriſt, alors il prenoit un viſage ſévere, & s'étendoit fort au long ſur l'excellence & la ſainteté de cette loi. Il montroit la néceſſité de la ſuivre pour mériter les récompenſes du ciel, & éviter les peines de l'enfer. Il leur reprochoit hardiment l'injuſtice criante dont ils ſe rendoient coupables, en traitant ſi cruellement une troupe d'innocens à qui on faiſoit un crime de l'avoir embraſſée. Dans une de ces occaſions un de ſes Juges lui demanda s'il faiſoit réflexion qu'il parloit à des Mandarins, qui étoient les maîtres de ſon ſort, & qui avoient ſa vie entre leurs mains. « Je ne crains

» point la mort, leur répondit-il d'un » ton ferme, je ne crains que Dieu. »

La nuit ſuivante les Chrétiens vinrent rendre les honneurs funèbres à leur cher Pere en Jeſus-Chriſt. Ils enfermerent ſon corps dans un cercueil, & l'inhumerent au lieu même où il avoit répandu ſon ſang pour la Foi; mais quelques mois après le Frere Thomas Borgia le transféra dans notre égliſe de *Dam gia*, où il eſt maintenant en dépôt. On rapporte pluſieurs guériſons miraculeuſes qui ſe ſont opérées par les mérites du ſerviteur de Dieu; je n'en dirai rien, parce que juſqu'ici on n'a pas été en état d'en tirer des témoignages authentiques.

Pierre *Frieu* fut le ſecond à qui on coupa la tête; c'étoit un zélé Catéchiſte. Il avoit fait vœu de pauvreté, de chaſteté & d'obéiſſance entre les mains du Pere Supérieur de cette Miſſion. C'eſt dans l'égliſe d'*Antap* qu'il fut arrêté priſonnier: le refus conſtant qu'il fit d'abjurer la foi & de marcher ſur le crucifix, & la ſainte liberté avec laquelle il annonçoit à ſes Juges les vérités de la religion, l'expoſerent à diverſes tortures très-cruelles, qu'on lui fit ſouffrir dans le cours de ſa captivité.

On nomme le troiſieme Ambroiſe

Dao, c'étoit un de ceux qui accompagnoient les deux Peres, quand ils furent arrêtés ſur les confins de la Chine. Comme il ſervoit de premier Catéchiſte au Pere *Buccharelli*, pluſieurs fois à force de tourmens on voulut l'obliger à nommer les bourgades où les Miſſionnaires alloient adminiſtrer les ſacremens. Sous les coups redoublés, & au milieu des plus vives douleurs, il ne fit point d'autre réponſe que celle-ci: « Je ſçai que mon » maître eſt un grand homme de bien; » ce n'eſt que ſa haute vertu qui m'a » attaché à ſon ſervice; je n'ai rien autre » choſe à vous dire, & quand vous me » tueriez, vous n'en ſçaurez pas davan- » tage. » Lorſque les Chrétiens alloient le viſiter dans ſa priſon, il les charmoit par ſes diſcours édifians. « Tout pécheur » que je ſuis, leur diſoit-il, je ſçai que » Dieu m'appelle à la gloire de verſer » mon ſang pour ſon ſaint nom. »

Le quatrieme & le cinquieme auxquels on fit ſouffrir le même ſupplice, s'appellent Emmanuel *Dien*, & Philippe *Mi*, deux fervens Catéchiſtes, dont la conſtance a été éprouvée par les rigueurs d'une longue priſon, par les divers tourmens qu'on leur fit endurer, & enfin par la mort qu'ils reçurent avec joie, & dont Dieu couronna leur zèle.

Ce Luc *Thu*, dont nous avons déjà parlé, & qui embraſſa avec une dévotion ſi tendre le crucifix qu'on lui ordonnoit de fouler aux pieds, fut le ſixieme qui eut la tête tranchée. Dès les premiers commencemens de la perſécution qui s'éleva dans la bourgade de *Keſat*, preſſé de l'extrême deſir de ſouffrir pour Jeſus-Chriſt, il alla ſe préſenter aux Mandarins, & leur déclarer qu'il étoit Chrétien. Dans les priſons, dans les tribunaux, il ne ceſſa de confeſſer ſa foi, & lorſque les Juges, pour lui impoſer ſilence, le menaçoient de la mort: « c'eſt » l'unique objet de mes vœux, leur ré- » pondoit-il; de grace prononcez au » plutôt ma ſentence, donnez-la moi » que je la baiſe. » Il fut mis deux fois à de violentes tortures; il ſembloit qu'il y prît de nouvelles forces, il en ſortoit toujours avec un viſage gai & content.

Sa gaieté ne l'abandonna pas pendant les deux ans qu'il fut détenu priſonnier; mais elle augmenta beaucoup lorſqu'on lui apporta la nouvelle de ſa condamnation. Sa femme étant venu le voir: « prenez part à ma joie, lui dit-il, en » l'embraſſant tendrement, je vais don- » ner ma vie pour Jeſus-Chriſt; au reſte » ne vous aviſez pas de prendre le deuil

» après ma mort : des vêtemens lugubres » ne conviennent point à un jour de » triomphe : » puis lui donnant une robe d'écarlate, « voilà l'habit dont je vous » ordonne de vous revêtir au moment » que ma tête ſera ſéparée de mon » corps. » La pieuſe Chrétienne ne crut pas devoir ſe conformer à ſes deſirs, de peur d'aigrir ſans raiſon les Gentils, & d'exciter de nouveaux murmures.

Comme on étoit prêt de lui couper la tête, un Mandarin touché de compaſſion éleva la voix, & dit que ce vieillard n'ayant qu'un ſeul frere, étoit du nombre de ceux à qui le Régent faiſoit grace, moyennant une ſomme d'argent. Luc prenant auſſi-tôt la parole, & montrant des yeux & de la main les Catéchiſtes : « vous n'y penſez pas, lui dit-il, tous » ceux que vous voyez-là ſont mes » freres. » Il finit ainſi glorieuſement ſes jours, à l'âge de près de ſoixante ans.

Luc *Mai* eſt le nom du ſeptieme ; il étoit attaché au ſervice de notre égliſe de *Keban*, & il rempliſſoit cette fonction avec un grand zèle ; ſa conſtance fut égale dans les tourmens : c'eſt lui qui, comme nous l'avons dit, entonna les litanies de la ſainte Vierge, & les autres prieres, lorſque cette bienheureuſe troupe

de confeſſeurs marchoient au lieu du ſupplice.

Thadée *Tho* fut le huitieme : on l'exécuta dans un lieu ſéparé, & en compagnie de quatre ſcélérats Gentils, dont les têtes, comme la ſienne, devoient être ſuſpendues à un pieu, & expoſées pendant trois jours à la vue publique. Ces trois jours écoulés, le Catéchiſte de la ville royale alla lui donner la ſépulture : Il fut étrangement ſurpris de voir la tête auprès de ſon corps auſſi fraîche que ſi elle eût été coupée tout récemment ; au lieu que les corps des Gentils étoient noirs, défigurés, à demi pourris, & répandoient au loin une odeur qui empeſtoit.

Paul *Noi*, Catéchiſte qui avoit imité ſes compagnons dans leur conſtance au milieu des tourmens, eut part à leur couronne par une mort également glorieuſe.

Enfin le dernier de tous fut François *Kam*, celui-là même qui, ſaiſi de frayeur à la vue des tourmens qu'on lui préparoit, s'en délivra par une lâche apoſtaſie. Son crime ſe préſenta bientôt à ſes yeux dans toute ſon énormité : honteux de ſa foibleſſe, il en conçut un repentir amer ; il en demanda pardon avec larmes aux

Chrétiens, il s'en confeſſa avec de vifs ſentimens de douleur, & pour en faire une réparation authentique, il alla trouver ſes Juges: il proteſta en leur préſence contre tout ce qu'il avoit fait, & il leur fit une profeſſion publique de la foi chrétienne, dans laquelle il leur déclara qu'il vouloit vivre & mourir. La priſon, les tourmens, & enfin la mort ſoufferte pour Jeſus-Chriſt couronnerent une pénitence ſi ſincere & ſi généreuſe.

La mort du Paſteur & de ſes diſciples n'a pas mis fin à la perſécution; elle duroit encore en l'année 1725, quoique cependant elle s'étoit un peu ralentie; mais de ſi grands exemples de fermeté chrétienne ont produit les plus admirables effets: on voit la ferveur des fideles ſe ranimer, & rien n'eſt plus commun parmi eux que le deſir de ſceller de leur ſang les ſaintes vérités qu'ils croient. Ceux qui avoient ſcandaliſé l'égliſe par leur chute, ſont allés généreuſement confeſſer leur foi devant les Juges, & ſont entrés avec joie dans ces priſons, dont la ſeule image les avoit effrayés; de ce nombre on en compte déjà trente, qui y ſont morts de pure miſere.

Les autres Chrétiens, au nombre de

cent cinquante-trois, condamnés à avoir ſoin des éléphans, à la vue du ſang de leurs freres verſé pour Jeſus-Chriſt, ſe ſentent un nouveau courage dans les fonctions humiliantes & pénibles auxquelles ils ont été dévoués en haine de la foi. Une multitude d'infideles qui ont vu ou qui ont appris par la voix publique la tranquillité & la joie que les Néophytes ont fait éclater au milieu des tourmens, & ſous le fer des bourreaux, demandent avec empreſſement le baptême.

Quelque attention qu'on ait à obſerver les Miſſionnaires, ils ne laiſſent pas de parcourir en cachette les bourgades, de fortifier les fideles par le fréquent uſage des Sacremens, d'admettre au baptême ceux qu'ils en jugent dignes; & ce n'eſt pas pour eux une petite conſolation de voir leur troupeau s'accroître de plus en plus par les mêmes moyens qu'on emploie à le détruire; enſorte que la réflexion que faiſoit Tertullien au temps des perſécutions de la primitive Egliſe, ſe vérifie à la lettre dans la chrétienté de ce Royaume: vous nous multipliez, diſoit-il, à meſure que vous nous moiſſonnez; le ſang répandu des

fideles eſt une ſemence féconde qui produit au centuple. *Plures efficimur quoties metimur à vobis, ſemen eſt Sanguis Chriſtianorum.*

RELATION

De la perſécution élevée dans le Royaume de Tong-king, & de la mort glorieuſe de quatre Miſſionnaires Jéſuites qui ont eu la tête tranchée en haine de la foi, le 12 Janvier de l'année 1737. Tirée de quelques Mémoires Portugais.

LES Royaumes de Tong-king & de la Cochinchine étoient anciennement une des plus grandes Provinces de la Chine, qu'on appelloit *Ngan nan*, c'eſt-à-dire, repos auſtral, & qui s'étendoit vers le ſeptentrion depuis le douziéme degré juſqu'au vingt-troiſiéme. L'éloignement où cette Province étoit de la Cour, ne permettoit point aux peuples d'y porter leurs plaintes contre le gouvernement tyrannique des Vicerois, qui y avoient une pleine & ſouveraine autorité. Les Tong-kinois, las de porter un joug ſi odieux, s'en affranchirent tout-à-coup

en tuant le Viceroi, & en ſe choiſiſſant un Roi de leur nation, qui les gouvernât avec plus de modération & d'équité.

Ce ſoulevement ne manqua pas de leur attirer une guerre cruelle de la part des Chinois; ils la ſoutinrent long-temps avec une valeur extraordinaire. Enfin, la paix ſe conclut à l'avantage des Tong-kinois, puiſqu'ils furent délivrés de la domination Chinoiſe, & que leur Roi demeura paiſible poſſeſſeur du trône, à cette condition néanmoins, qu'il enverroit tous les trois ans une ambaſſade ſolemnelle à l'Empereur de la Chine, avec des préſens, auxquels les Chinois donnerent le nom de tribut.

Cette guerre étant plus heureuſement terminée que le Roi de *Ngan-nan* n'avoit lieu de l'eſpérer, il ne ſongea plus qu'à ſe délaſſer de ſes fatigues, & à goûter les douceurs de la paix. Il ſe retira à la campagne dans ſes maiſons de plaiſance, pour ne s'y occuper que de plaiſirs, & ſe livrer à toutes les délices d'une vie oiſive & voluptueuſe; & même afin qu'on n'eût aucun prétexte de troubler ſon repos, il confia le gouvernement de ſon Etat à un des Grands de ſa Cour.

Ce Seigneur, également adroit &

ambitieux, profita de l'indolence de ſon Souverain, pour s'emparer du trône. Il ſçut ſi bien, pendant ſon abſence, manier les eſprits, & les tourner en ſa faveur, qu'en peu de temps il ſe rendit maître des quatre principales Provinces; il en chaſſa le Roi légitime, & l'obligea de ſe retirer dans les parties méridionales, où il le laiſſa tranquille.

Le Prince fugitif voyant l'autorité d'un ſujet rébelle ſi bien affermie, & déſeſpérant de le réduire, ſe contenta de cette portion de ſon Etat qui lui étoit abandonnée, & y forma un Royaume particulier, qu'on nomme maintenant la Cochinchine. Le Tong-king, qui eſt renfermé entre le 17e & le 23e dégré de latitude, fut dès-lors entiérement ſoumis à l'uſurpateur.

Il y a un ſiécle & davantage que ce Royaume a été éclairé des lumieres de l'Evangile. Le Pere Julien Baldinotti, Jéſuite de Piſtoye en Toſcane, fut le premier qui y entra en l'année 1626. Il trouva dans ces peuples des diſpoſitions ſi favorables à embraſſer la loi chrétienne, qu'il demanda au plutôt du ſecours : l'année ſuivante deux autres Jéſuites, ſçavoir, le Pere Antoine Marquez Portugais, & le Pere Alexandre de Rhodes d'Avignon allerent le joindre.

Ces Peres qui avoient déja quelque connoiſſance de la langue Tong-kinoiſe, ne purent ſuffire à l'empreſſement des peuples qui venoient entendre leurs inſtructions. La ſemence évangélique fructifia au centuple, & en moins de quatre ans, une grande multitude d'Idolâtres convertis à la Foi formerent une Chrétienté nombreuſe.

Des progrès ſi rapides alarmerent les Prêtres des Idoles. Ils ſe donnerent tant de mouvemens auprès des Grands & à la Cour, & employerent tant de calomnies contre la Religion Chrétienne & contre les Miſſionnaires, qu'en l'année 1630, ils les firent chaſſer du *Tong-king*, & conduire à Macao.

Il fallut céder à ce premier orage, qui fut bientôt calmé par le départ des hommes apoſtoliques. Leur exil ne fit pas abandonner cette égliſe naiſſante: le 18 de Février de l'année 1631, trois autres Miſſionnaires Jéſuites; ſçavoir, le Pere Gaſpard de Amaral, le Pere Antoine de Fontes & le Pere Antoine Cardin s'embarquerent à Macao pour le *Tong-king*, & y arriverent le 7 Mars. Ils furent reçus des nouveaux Fideles avec des tranſports de joie extraordinaires. Mais ce qui conſola infiniment

ſiniment ces Peres, ce fut de voir que pendant la courte abſence des Paſteurs, qui ne fut que de dix mois, le troupeau de Jeſus-Chriſt s'étoit accru de deux mille trois cens quarante Néophytes, que trois Catéchiſtes avoient pris ſoin d'inſtruire, & auxquels ils avoient conféré le ſaint baptême.

La moiſſon devint ſi abondante, que les Miſſionnaires étoient occupés jour & nuit à la recueillir. En l'année 1639, on comptoit déja quatre-vingt-deux mille cinq cens Chrétiens; & dans la Province de *Ghean*, ſoixante-douze bourgades où il ne reſtoit preſque plus d'Infideles.

D'anciennes lettres du Pere Jean Cabral nous apprennent qu'en 1645 & 1646 le nombre des Tong-kinois qui, pendant ces deux années, avoient reçu le baptême, montoit à vingt-quatre mille; & dans les quatre Provinces, il ſe trouvoit déja deux cens égliſes fort grandes & fort propres, que ces fervens Néophytes avoient bâties à leurs frais.

Un ſi petit nombre d'ouvriers ne ſuffiſoit pas dans un champ ſi fertile; auſſi virent-ils bientôt venir à leur ſecours différentes recrues d'hommes apoſtoliques, qui ſe ſuccéderent les uns aux autres, & qui remplacerent ceux que la

mort enlevoit, ou dont les forces étoient affoiblies par le grand âge, & par de continuelles fatigues.

Dans la suite, des Missionnaires de différens Ordres vinrent partager leurs travaux, & l'on y voit maintenant une Chrétienté très-nombreuse & très-florissante. Il s'y est élevé de temps en temps de rudes persécutions, mais elles n'ont servi qu'à éprouver la Foi des nouveaux Fideles, & à les y affermir de plus en plus.

Une des plus cruelles qui ait agité l'église de *Tong-king*, arriva en l'année 1721. La Religion fut proscrite par un édit public; les Missionnaires & les Chrétiens furent recherchés, empriſonnés & mis à mort, uniquement pour avoir refusé de renoncer à leur Foi, & de fouler aux pieds l'image adorable de Jesus crucifié. Le Pere Messari, Italien, mourut de misere dans les prisons; le Pere Buccharelli, pareillement Italien, & neuf Chrétiens Tong-kinois souffrirent une mort glorieuse; cent cinquante autres Néophytes furent condamnés à prendre soin des éléphans, ce qui est à peu près la même peine au *Tong-king*, que celle d'être condamné aux galeres en Europe : on en peut voir la relation qui est très-touchante, dans ce volume.

Cette violente perſécution s'eſt renouvellée dans ces derniers temps; de ſix Miſſionnaires Jéſuites qui tout récemment ont pénétré avec bien de la peine dans le *Tong-king*, quatre ont été arrêtés par les Gentils, & après neuf mois de priſon ont eu la tête tranchée en haine de la Foi le 12 Janvier de l'année 1737. Ce ſont les circonſtances de leur priſon & de leur mort que je vais décrire ſur les mémoires les plus fideles. Ces mémoires ont été dreſſés par des Catéchiſtes intelligens & témoins oculaires, qui, ſelon l'ordre que leur en avoit donné le Pere François de Chaves, Supérieur de cette Miſſion, écrivoient jour par jour ce qui arrivoit aux Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt. Leur Journal a été traduit, de leur langue en Portugais, par le Pere Joſeph Dacoſta.

Il y avoit du temps que les Chrétiens du *Tong-king* demandoient de nouveaux Miſſionnaires, pour le ſoulagement des anciens qui étoient accablés d'années & de travaux. Pluſieurs Jéſuites pleins de zèle, étoient venus à Macao, dans le deſſein d'aller à leur ſecours, mais la difficulté étoit de les y tranſporter. On ne pouvoit plus, comme autrefois, traverſer la Province de *Quang-tong*, qui

eſt limitrophe du *Tong-king*. Depuis que les Miſſionnaires de la Chine ont été exilés de Canton à Macao, cette voie, qui étoit la plus courte & la plus sûre, eſt abſolument fermée. La voie de la mer étoit auſſi peu pratiquable. Quoique des ſommes Chinoiſes partent aſſez ſouvent du port de Canton, pour aller faire leur commerce au *Tong-king*, il n'y en avoit aucune qui osât les admettre. En l'année 1734, le Capitaine d'un de ces bâtimens s'engagea de les conduire, moyennant une groſſe ſomme d'argent qu'il exigea & qu'il reçut : mais peu après ayant fait ſes réflexions, il rétracta ſa parole, & ne voulut point en courir les riſques.

Enfin, après bien des mouvemens qu'on ſe donna, on trouva dans la petite ville d'*Ançan* un maître de barque, qui s'offrit de mener les Miſſionnaires au *Tong king*, mais à un prix exceſſif, à cauſe du péril auquel il s'expoſoit, s'il venoit à être découvert, & déféré aux Mandarins Chinois : il en fallut paſſer par où il voulut : mais lorſqu'il étoit ſur le point de venir chercher les Peres à Macao, parut un décret impérial, qui défendoit à tout Chinois de ſe mettre en mer, ſans avoir un paſſeport des premiers Mandarins de Canton. Ainſi

il fut obligé de ſe rendre à la capitale.

Cet incident qu'on ignoroit à Macao, & qui retardoit le départ des Miſſionnaires, y cauſa de nouvelles inquiétudes. On craignoit que le maître de barque, par timidité ou autrement, n'eût changé de réſolution, ainſi qu'avoit fait le Capitaine de la ſomme Chinoiſe. On ne fut détrompé qu'au mois de Mars de l'année 1735, qu'il vint de ſa part un exprès à Macao, pour avertir les Miſſionnaires de ſe rendre dans un lieu écarté qu'il leur déſignoit, afin de s'y embarquer hors de la vue du peuple. Cette agréable nouvelle tranſporta de joie les Miſſionnaires : ils partirent auſſitôt avec trois Tong-kinois, pour ſe rendre au lieu marqué, & ils s'embarquerent le 18e d'Avril de la même année.

Quoique les vents fuſſent contraires, le maître de la barque força tellement de voiles & de rames, qu'en aſſez peu de jours il arriva dans un parage qui n'étoit pas fort éloigné des terres du *Tong-king*. Il y demeura quelque temps pour attendre un vent favorable, au moyen duquel il pût paſſer rapidement un petit détroit, & tromper la vigilance des gardes qui y ſont poſtés pour faire la

viſite des barques. Mais comme le temps étoit toujours le même, il ſe laſſa d'attendre, ſe flattant que moyennant une petite ſomme qu'il donneroit aux ſoldats, ils ne feroient leur viſite que ſuperficiellement, & qu'ils le laiſſeroient continuer ſa route. Malheureuſement il ſe trompa : les ſoldats arrêterent la barque au paſſage ; &, ſans égard aux offres qui leur furent faites, ils procéderent à la viſite avec tant d'exactitude, qu'ils eurent bientôt découvert les Miſſionnaires, quoique placés à l'écart, afin de n'être pas ſi aiſément apperçus. On les conduiſit aux tribunaux des Mandarins d'armes, qui gardoient cette plage. Ils y ſubirent un long interrogatoire, après lequel on les enferma dans un petit fort, juſqu'à ce qu'on eût pu ſçavoir les intentions du principal Mandarin de tout le pays, qui demeuroit à ſix lieues delà.

Ce Mandarin les fit auſſi comparoître à ſon tribunal ; & après les avoir longtemps queſtionnés, il les renvoya à leur barque, pour y être gardés juſqu'à nouvel ordre. Il informa auſſi-tôt de cette affaire les premiers Mandarins de la Province qui réſident à Canton, afin de ſçavoir leurs réſolutions, & de s'y conformer. La réponſe qui vint de la ca-

pitale, fut un ordre de renvoyer sûrement à Macao les Européens & les Tongkinois; & pour cela, de les y faire conduire, de ville en ville, par des Officiers des tribunaux : & au regard du maître de la barque, de le remettre à ſon Mandarin, afin qu'il le fît châtier. Ainſi ces Peres, après bien des inquiétudes & des fatigues qu'ils eurent à eſſuyer, eurent la douleur d'arriver le 24 Décembre au même lieu d'où ils étoient partis plus de ſix mois auparavant.

Un ſi mauvais ſuccès, loin de rallentir leur zèle pour une Miſſion, après laquelle ils ſoupiroient depuis tant d'années, ne ſervit qu'à le rendre plus vif & plus animé. Ils ſongeoient continuellement aux moyens de vaincre les obſtacles qui les écartoient d'une terre ſi ardemment deſirée. Un jour qu'ils s'en entretenoient avec plus d'ardeur & de vivacité que jamais, en préſence d'un Chinois de confiance, celui-ci leur fit part d'un projet qu'il avoit imaginé, & qu'ils agréerent, bien qu'ils doutaſſent fort du ſuccès : il s'offrit d'aller à Canton, où il eſpéroit gagner quelques Officiers des tribunaux, & employer leur adreſſe & leur crédit, pour obtenir un paſſeport, en ajoutant que, s'il l'obtenoit, il auroit

plus de facilité à louer une barque à *Ançan*, & qu'il les conduiroit lui-même juſqu'à *Loſeou*, ville frontiere du *Tong-king*.

Quelque difficile que parût l'exécution de ce projet, le Chinois partit pour Canton, & il s'y conduiſit avec tant de prudence & de dextérité, qu'en aſſez peu de temps ōn lui mit en main un écrit ſigné des premiers Mandarins, qui permettoit aux trois Tong-kinois de traverſer la Province de *Quang-tong*, pour retourner dans leur patrie avec les Européens qui les accompagnoient.

Le Chinois muni de cette permiſſion ſe rendit à *Ançan*, où il eut bientôt loué une barque, ſur laquelle les Miſſionnaires s'embarquerent le dixieme de Mars de l'anné 1736. Ils étoient au nombre de ſix; ſçavoir le Pere Jean Gaſpard Crats, Allemand; le Pere Barthelemi Alvarez; le Pere Emmanuel de Abreu; le Pere Chriſtophe de Sampayo; le Pere Emmanuel Carvalho, & le Pere Vincent Dà Cunha, tous cinq Portugais.

Ils arriverent la premiere journée à un village nommé *Se-lie*, où ils paſſerent la nuit. Le lendemain ils mirent à la voile de grand matin, avec un vent ſi favorable, qu'il les porta en deux jours

à un port nommé *Chanxa*, où les autres barques n'arrivent d'ordinaire qu'en cinq ou six jours. Là, ils quitterent leur grande barque, & continuerent leur route, partie par eau, & partie sur terre; ils passerent par *Yeng-pin*, par *Se-tan*, par le territoire de *Yong-tsongue*, & après quatre jours d'un chemin très-rude au milieu des montagnes, ils arriverent enfin à *Muy-loc*.

Comme ils approchoient du district où ils avoient été arrêtés, & renvoyés à Macao, & où par conséquent tout étoit à craindre pour eux, leur guide eut recours à une ruse qui lui réussit. Il fit sonner bien haut sa qualité d'envoyé de la capitale, & l'honneur que les grands Mandarins lui avoient fait, de lui confier la conduite de ces Européens. Aussi fut-il reçu dans toute cette contrée-là avec de grands égards & beaucoup de politesse. Le commis de la douanne, qui est à *Muy-loc*, ne s'abstint pas seulement de visiter leurs ballots, mais encore il leur donna un billet, qui les affranchissoit de tous les droits qui se payent aux autres petites douannes de son district. Il leur fallut demeurer un jour entier dans ce village, afin de faire reposer ceux qui portoient leurs bagages,

& de ſe pourvoir de vivres pour les ſept jours de marche, qui leur reſtoient à faire juſqu'à la ville de *Lièn-tcheou.*

Le lendemain matin ils partirent de *Muy-loc*, & arriverent ſur les quatre heures à *Tang-choui ;* ils paſſerent la nuit dans ce village, qui n'eſt qu'à trois lieues de la ville de *Hui-ciuen*, où on les avoit fait comparoître devant le Mandarin, & d'où ils avoient été conduits à Macao.

Ce ſéjour dans un lieu ſi critique, leur donna de l'inquiétude ; mais ils furent véritablement alarmés, lorſqu'ils virent approcher d'eux un vieillard, qui avoit l'air d'un petit Officier du tribunal. Ils le furent bien davantage, lorſque le vieillard jettant ſur eux un regard menaçant : « Quoi, s'écria-t-il, ces ma-» rauds d'étrangers, qui furent chaſſés » d'ici il y a peu de mois, & renvoyés » ignominieuſement à Macao, ont le » front d'y revenir encore, & même » d'y paroitre avec honneur. Où eſt » leur interprete » ?

Le guide de ces Peres ne fut pas moins alarmé qu'eux, mais il prit ſur-le-champ ſon parti, & crut devoir payer de réſolution. Ainſi prenant un ton d'autorité : « Miſérable vieillard, lui dit-il, com-

» ment as-tu l'audace d'inſulter d'hon-
» nêtes gens, dont je ſuis chargé par les
» plus grands Mandarins de la province ?
» Si je n'avois pitié de ton grand âge,
» je te ferois châtier ſur l'heure même,
» comme tu le mérites ». Le vieillard, tout étonné de ce diſcours, rabattit beaucoup de ſes hauteurs : « Seigneur,
» répondit-il, d'un air radouci, ne me
» ſçachez pas mauvais gré, ſi je fais le
» devoir de ma charge : je ſuis poſté
» ici par le Mandarin pour examiner
» ceux qui vont & qui viennent, &
» pour lui en rendre un compte exact :
» j'y ſuis d'autant plus obligé, dans la
» conjoncture préſente, qu'il n'y a que
» deux mois que ces étrangers ont
» paſſé par ce pays-ci, & qu'ils en ont
» été chaſſés par ordre des premiers
» Mandarins de Canton, avec défenſe
» expreſſe d'y jamais reparoître »,

Quoique le guide Chinois fût fort peiné de cette réponſe, il diſſimula ſon embarras, & continua à repliquer ſur le même ton : « Je m'embarraſſe peu,
» lui dit-il, & des ordres que t'a donné
» ton Mandarin, & du compte que tu
» as à lui rendre : ce que j'ai à te dire,
» c'eſt que pour un homme de ton
» âge, tu es fort mal inſtruit, & que

« je t'apprendrai à avoir des manieres » plus civiles & plus affables ». Le vieillard ne répondit rien ; mais s'adreſſant au maître de l'hôtellerie, il lui défendit de laiſſer partir ces étrangers ſans un ordre exprès du Mandarin, qu'il devoit informer le lendemain matin de leur arrivée.

Le guide, quoique plus inquiet que jamais, ſoutint toujours ſon caractere : « Fais ce qu'il te plaira, mais je t'avertis que ces Européens me ſont confiés par les grands Mandarins de la » Province, & que je dois les conduire en toute diligence à *Lien-tcheou*. » Tu as entrepris de retarder leur » marche, c'eſt ton affaire ; je me » décharge ſur toi de ce qui les regarde, & comme mes ordres preſſent, & qu'il me faut partir dès la » pointe du jour, je veux qu'à l'heure » même tu me donnes un écrit ſigné » de ta main, qui faſſe foi que par » ordre de ton Mandarin, tu as arrêté » ces Européens à leur paſſage ; que » c'eſt de ſon autorité que tu me » force de te remettre leurs perſonnes & leurs effets, & qu'en me déchargeant de ce ſoin, tu te rends » reſponſable de tout ce qui en arri-

» vera. Après quoi tu peux, ſi tu veux, » aller rendre compte à ton Mandarin, » qui t'aura beaucoup d'obligation, car » je ne doute point qu'il ne ſoit caſſé » de ſon mandarinat ».

Ces paroles intimiderent le vieillard, & n'oſant ſigner, de crainte de s'engager dans un mauvais pas, il demanda ſi ces Européens avoient un paſſeport, & ſi on vouloit bien le lui communiquer. Le guide le lui montra ſans peine, en lui ajoutant, qu'au regard des ordres particuliers qu'il avoit, il ne les feroit voir qu'à ceux qui devoient en être inſtruits.

La vue du paſſeport augmenta l'irréſolution où étoit le vieillard ſur le parti qu'il avoit à prendre, il demanda du temps pour y réfléchir, avec promeſſe d'apporter le lendemain matin ſa réponſe. Il paſſa cette nuit-là dans de cruelles agitations, ne ſçachant à quoi ſe déterminer; enfin il prit ſa réſolution, & dès les trois heures du matin, il frappe à la porte de l'hôtellerie, & demande à parler au Chinois qui étoit chargé de la conduite des Européens: « Je ne m'oppoſe plus, lui dit-il, au » départ de ces étrangers, vous en êtes » le maître, & je ſuis très-fâché de les

» avoir traités avec si peu d'égards & » de modération ; pardonnez-moi, je » vous prie, des emportemens qui sont » si peu séans à mon âge, & obligez- » moi de m'assurer que vous les avez » tout-à-fait oubliés ». Le Chinois loua le vieillard du sage parti qu'il venoit de prendre, & l'assura qu'en lui pardonnant, comme il faisoit, tout ce qui s'étoit passé, il n'avoit rien à craindre de sa part.

C'est ainsi que se termina une affaire qui tenoit les Missionnaires dans des transes continuelles ; car si le Mandarin de la ville voisine eût été informé de leur passage, ainsi qu'ils en étoient menacés, ils ne pouvoient douter qu'au moins ils ne fussent renvoyés encore une fois à Macao. Ils partirent donc avec beaucoup de joie ; & après avoir fait quelques lieues, ils se trouverent à l'entrée des terres dépendantes de la ville de *Lien-tcheou*, où il y avoit une douanne à passer.

Le chef de la douanne leur fit toute sorte de caresses : il leur dit, qu'il étoit de Peking, où il avoit connu quelques-uns de nos Peres, qui lui avoient rendu service, & qu'il saisissoit avec plaisir l'occasion qui s'offroit de leur en té-

moigner ſa reconnoiſſance : & en effet, non-ſeulement il ne voulut point faire la viſite de leurs bagages, ni percevoir aucun droit ; mais il leur donna encore une lettre de recommandation pour le Mandarin de *Lien-tcheou*, qui étoit ſon proche parent.

Cette lettre leur fut fort utile, car ils trouverent auprès du Mandarin toutes les facilités qu'ils pouvoient ſouhaiter. Ils partirent de *Lien-tcheou* pour ſe rendre à une lieue & demie au-delà, ſur les bords de la mer, où une barque les attendoit. Il y avoit là une nouvelle douanne, qui ne dépendoit que du Mandarin de la Province. Le premier abord du principal commis fut ſévere & peu gracieux ; mais après quelques momens d'entretien il s'humaniſa, & permit aux Miſſionnaires de s'embarquer, ſans exiger d'eux aucun droit.

Les Peres approchoient du *Tong-king*, & ils n'avoient que peu de journées à faire pour ſe rendre à l'embouchure d'une riviere qui conduit à *Lo-feou*, frontiere de ce Royaume, après avoir eſſuyé une furieuſe tempête, qui fut pluſieurs fois ſur le point de les ſubmerger ; enfin, ils entrerent dans la riviere à nuit cloſe, pour n'être point

apperçus des infideles, & arriverent auprès de la maiſon d'un Chrétien, où ils ſe devoient tenir cachés, juſqu'à ce qu'ils puſſent pénétrer dans l'intérieur du Royaume. Un des deux Catéchiſtes alla donner avis de leur arrivée, & auſſi-tôt pluſieurs Chrétiens de l'un & de l'autre ſexe, vinrent avec empreſſement ſur le rivage, pour les recevoir, & tranſporter leur bagage, ce qui ſe fit avec une promptitude admirable.

Les Peres, après avoir remercié leur guide, qui les avoit conduit avec tant d'affection & de zèle, le congédierent, afin qu'il profitât de l'obſcurité de la nuit pour s'en retourner plus ſûrement, & qu'il portât plutôt à Macao l'agréable nouvelle de leur entrée dans le *Tong-king*.

Comme ils ſe diſpoſoient à aller plus avant, le Pere Sampayo fut pris d'un mal violent, qui l'obligea de reſter à *Lo-feou*. On y laiſſa le Pere Carvalho avec un Catéchiſte pour prendre ſoin de lui. En peu de temps ſa ſanté fut rétablie, & les deux Peres entrerent heureuſement dans le Royaume, où ils rempliſſent maintenant les fonctions de leur miniſtere avec beaucoup de zèle & de conſolation.

Les quatre autres Miſſionnaires prirent les devants avec deux Catéchiſtes Tong-kinois, l'un nommé Marc & l'autre Vincent. Marc avoit un paſſeport pour la Chine d'un des grands Mandarins de la Cour, qui ne lui fut pourtant d'aucune utilité, comme nous le verrons dans la ſuite. Ils s'embarquerent tous ſix dans une petite barque, qui les conduiſit à une bourgade appellée *Batxa.* Là ils mirent pied à terre, & allerent loger dans la maiſon d'un Néophyte, qui eſt un des principaux du lieu, où ils ſe repoſerent pendant deux jours.

Cependant quelques Tong-kinois vagabonds preſſentirent, on ne ſçait comment, qu'il y avoit des étrangers dans la bourgade, & que leur deſſein étoit d'avancer dans le Royaume. L'eſpérance du butin qu'ils pourroient faire, leur donna la penſée d'aller les attendre à l'autre bord d'une riviere, par où il falloit abſolument qu'ils paſſaſſent.

Ils ne ſe tromperent point dans leurs conjectures. Le ſecond de la troiſieme lune, c'eſt-à-dire, le 12e d'Avril, les Peres gagnerent le rivage ſur les neuf heures du matin. Auſſi-tôt ces vagabonds s'étant joints à quelques ſoldats, & feignant d'avoir un ordre des Mandarins, ſauterent

en furieux dans la barque, se saisirent des quatre Missionnaires, des Catéchistes, & du Batelier, qui étoit Chrétien, les chargerent chacun d'une cangue, & pillerent leur bagage.

Le chef de ces bandits y ayant trouvé un crucifix, l'éleva en l'air, & le montrant à une populace innombrable, qui bordoit le rivage : « Je le sçavois bien, » s'écria-t-il, que ces étrangers étoient » des Prédicateurs de la loi Chrétienne ». Le peuple lui répondit par des acclamations mêlées de huées continuelles, & des plus sanglans outrages dont ils accablerent les Missionnaires ; les uns leur arracherent la barbe, d'autres leur cracherent au visage ; enfin, cette populace effrénée ne leur épargna ni les railleries les plus piquantes, ni les injures les plus grossieres.

Lorsque ces bandits ne trouverent plus rien à piller, ils firent sortir les prisonniers de la barque, & les conduisirent à terre sous un misérable apentis, pour y rester jusqu'à ce qu'ils eussent reçu réponse du Gouverneur de la contrée, auquel ils avoient fait sçavoir la prise qu'ils venoient de faire. Ces Peres, & leurs trois compagnons, demeurerent pendant quatre jours exposés aux

ardeurs du ſoleil le plus brûlant, & aux cruelles morſures des moſquites, environnés d'une foule d'infideles, qui ſe relevoient les uns les autres pour les garder, & qui nuit & jour ne leur laiſſerent pas le moindre repos. Ils étoient obſervés avec tant de rigueur, qu'il ne fut pas poſſible aux Chrétiens d'approcher d'eux, pour leur procurer de légers ſecours, dont ils avoient pourtant un très-grand beſoin; car ils n'eurent pour tout aliment qu'un peu de riz, ſi mal apprêté, que la faim leur étoit moins inſupportable qu'un mets ſi inſipide.

Le 18 d'Avril les ſoldats envoyés par le Gouverneur pour amener les priſonniers, arriverent; ils les firent venir en leur préſence chargés de leurs cangues, ils attacherent ces cangues les unes aux autres, & les firent marcher la tête nue ſous un ciel ſi ardent, que l'un d'eux en eut une violente inflammation ſur les yeux, & qu'un autre fut attaqué d'une eſpece de ſtupeur, dont il eut la bouche toute tournée. Les ſoldats armés de ſabres & de lances les eſcortoient, battant continuellement du tambour, ce qui raſſembloit dans tout le chemin une foule innombrable de

peuple, qui leur faiſoit toutes ſortes d'inſultes.

Cependant un Mandarin Chrétien, qu'on avoit averti promptement de la détention des Miſſionnaires, alla trouver un des plus grands Mandarins de la Cour, protecteur du Catéchiſte Marc. « Seigneur, lui dit-il, votre ſerviteur » Marc, à qui vous aviez donné un » paſſeport pour la Chine, en revenoit » avec quelques curioſités qu'il vous ap- » portoit de ce pays-là; ayant ren- » contré des Européens munis d'un paſ- » ſeport des Mandarins de Canton, leſ- » quels venoient dans ce royaume pour » y viſiter la ſépulture de leurs freres » qui y ſont décédés, s'eſt joint à eux » pour les accompagner juſqu'à *Dim-dou*, » où un grand nombre de Chinois font » leur ſéjour. Mais avant que d'y arri- » ver, ils ont été arrêtés par une troupe » de bandits, qui ont pillé tout ce que » ces Européens apportoient pour pré- » ſenter au Roi, & ce que votre » ſerviteur Marc vouloit vous offrir » à vous-même. Ils les ont remis enſuite » entre les mains du Gouverneur de la » Province de l'eſt, qui les retient dans » ſes priſons ».

Le Mandarin de la Cour écrivit à

l'inſtant une lettre au Gouverneur, par laquelle il lui ordonnoit de lui renvoyer les priſonniers avec tout leur bagage. Celui-ci, qui avoit eu part au butin, s'en excuſa ſous divers prétextes, & pour mieux ſe mettre à couvert du reſſentiment d'un ſi puiſſant Seigneur, il fit partir auſſi-tôt les priſonniers pour la Cour.

Le grand Mandarin, outré d'un refus auquel il n'avoit pas lieu de s'attendre de la part d'un ſubalterne, lui envoya un ſecond ordre bien plus fort que le premier; mais il n'étoit plus temps, l'affaire étoit portée au Tribunal de la Cour, & les priſonniers étoient déja en route pour s'y rendre. On les avoit mis dans des eſpeces de cages ſemblables à celles où l'on enferme les bêtes féroces, quand on les tranſporte d'un lieu à un autre; & on les conduiſit, non pas par le chemin ordinaire, mais par des routes détournées, afin de dérober leur marche au grand Mandarin, dont on ſentoit bien qu'ils étoient protégés. On ne peut gueres exprimer ce qu'ils eurent à ſouffrir de la faim, de la ſoif, des ardeurs d'un climat brûlant, & des mauvais traitemens que leur firent les ſoldats.

Enfin, ils arriverent à la Cour, & après avoir été quelque temps enfermés dans la maiſon d'un Mandarin, on les conduiſit au Palais du Roi; dès qu'ils eurent paſſé la premiere porte, parut un Eunuque de la préſence, qui ordonna qu'on ne laiſſât entrer perſonne, & qu'on mît les priſonniers dans un endroit où ils fuſſent garantis des rayons du ſoleil.

Peu après on les mena dans une ſalle intérieure, où l'on aſſure que le Roi ſe tint caché derriere une eſpece de rideau, pour voir les priſonniers ſans en être vu, & écouter ce qu'ils répondroient aux queſtions qu'un Eunuque du Palais devoit leur faire par ſon ordre. Pluſieurs Mandarins ſe trouverent à cet interrogatoire. Il commença par le Catéchiſte Marc. L'Eunuque lui demanda quelle raiſon il avoit eu d'amener ces Européens dans le royaume? Il répondit qu'il étoit ſerviteur d'un Mandarin de la Cour, qui lui avoit donné un paſſeport pour aller acheter quelques curioſités à la Chine; qu'il avoit rencontré ces Européens, leſquels avoient pareillement un paſſeport des Mandarins de Canton, pour venir viſiter la ſépulture de leurs freres, morts dans le royaume, & faire offre de leurs ſervices au

Roi ; mais qu'avant que d'arriver à *Dim-dou*, où il devoit les conduire, ils avoient été arrêtés par des bandits, leſquels avoient pillé tout ce qu'ils portoient avec eux, & les avoient remis entre les mains du Gouverneur de la province de l'eſt, qui les envoyoit à la Cour.

L'Eunuque interrogeant enſuite le Catéchiſte Vincent ; « par quel motif, luidit-il, » avez-vous fait un voyage à la Chine » ? Vincent répondit qu'étant des amis de Marc, il l'avoit accompagné pour l'aider à faire ſes emplettes. Enfin, l'Eunuque s'adreſſant au jeune batelier Chrétien, il lui demanda quelle raiſon l'avoit fait ſortir du royaume pour aller à la Chine. Sa réponſe fut qu'il étoit natif de la frontiere, & que n'ayant point d'autre métier pour gagner ſa vie, que celui de conduire une barque, & d'y recevoir ceux qui ſe préſentoient pour paſſer la riviere, il y avoit reçu Marc, avec les étrangers de ſa compagnie. Il ne queſtionna point les Miſſionnaires, mais un des Mandarins fit apporter un crucifix, le poſa à terre, & leur ordonna de le fouler aux pieds.

Cet ordre les fit frémir d'horreur ; ils répondirent qu'on leur couperoit

plutôt les pieds, les mains, & la tête; que de commettre une pareille impiété; & comme on vouloit uſer de violence pour les forcer d'obéir, ils ſe mirent à genoux, ſe proſternerent juſqu'à terre devant ce ſigne de notre rédemption, le prirent entre les mains, ſe le donnerent les uns aux autres, en le baiſant avec reſpect, & l'élevant au-deſſus de leurs têtes, ce qui eſt, ſelon l'uſage de ces peuples, la marque de la plus profonde vénération.

Les deux Catéchiſtes firent paroître la même fermeté. Il n'y eut que le jeune batelier que les menaces des Juges effrayerent, & qui témoigna de la foibleſſe. Il fut puni ſur le champ par les railleries ameres de quelques Eunuques. « Le ſcélérat, s'écrierent-ils, qui marche ſur celui-là même qu'il regardoit » il n'y a qu'un moment, & qu'il reſpectoit comme ſon Dieu ».

C'eſt ainſi que ſe termina ce premier interrogatoire, après lequel on les renvoya dans les priſons. Mais dès le lendemain on les rappella dans la même ſalle. Il n'y eut que le Catéchiſte Marc qui fut interrogé. On lui demanda ſi quelques-uns de ces Européens avoient leur demeure dans le royaume, & en quel

quel lieu. Marc répondit qu'aucun d'eux n'y avoit jamais demeuré. « Comment » cela ſe peut-il faire, reprirent les » Mandarins, puiſqu'il y en a parmi » eux qui parlent notre langue ? C'eſt, » dit le Catéchiſte, qu'en chemin faiſant je leur en ai appris quelques mots, » & qu'ayant plus de mémoire que les » autres, ils les ont retenus plus aiſément ». Ils demanderent enſuite ſi ces étrangers avoient un paſſeport des Mandarins de la Chine. Sans doute, repartit le Catéchiſte, & en même temps les Miſſionnaires le leur préſenterent. Ils le prirent, & après les avoir fait conduire dans leurs priſons, ils allerent le porter au Roi.

Peu de jours après vint un ordre de la Cour, qui commettoit au Tribunal des Lettrés l'inſtruction & le jugement de l'affaire des priſonniers. Ils furent donc traînés à ce Tribunal, où l'on n'interrogea que les Catéchiſtes. Comme ils ne firent point d'autres réponſes que celles qu'ils avoient déja faites, les Juges en furent irrités, & les condamnerent à la martelade. C'eſt un ſupplice très-cruel : il conſiſte à recevoir de grands coups de marteau, que les bourreaux déchargent de toutes leurs forces

ſur les genoux des coupables. Le Catéchiſte Vincent demanda la permiſſion de parler, & l'ayant obtenue. « Je ſuis » Chrétien, dit-il, depuis mon enfance, » & je fais gloire de l'être : puiſque » c'eſt-là tout mon crime, je ſouffrirai » avec joie pour une ſi bonne cauſe ». Les Juges firent ſigne aux bourreaux, & ils exécuterent auſſi-tôt l'ordre qu'on leur donnoit de la maniere la plus barbare.

Après cette exécution, on les congédia, avec menaces de les faire expirer le lendemain ſous les coups, s'ils perſiſtoient dans les mêmes réponſes. En effet, on les fit comparoître au Tribunal le jour ſuivant, & on les tourmenta avec encore plus d'inhumanité. Mais comme leur conſtance étoit à l'épreuve des plus vives douleurs, un des Juges fit ceſſer les bourreaux, en diſant qu'un plus long ſupplice ſeroit inutile, qu'il ſembloit qu'on frappât ſur la terre, & que c'étoit des opiniâtres dont on ne pourroit jamais rien tirer.

Un autre Juge prenant la parole : « Mon ſentiment, dit-il, eſt que Marc, » qui a conduit dans le royaume des » Prédicateurs de la Loi chrétienne, » laquelle y eſt proſcrite, mérite d'être

» écartelé ; qu'il faut couper la tête à » Vincent, qui a coopéré à ſon crime ; » & que pour les Européens, qui ſont » venus enſeigner cette Loi malgré les » défenſes du Roi, ils méritent le même » ſupplice. Au regard du Batelier, il » ſuffira de le châtier, après quoi on » pourra le mettre en liberté ».

Auſſi-tôt qu'il eut achevé de parler, tous les Juges ſe retirerent enſemble dans une ſalle plus intérieure, qu'on nomme la ſalle du ſecret, parce qu'il ne tranſpire jamais rien des réſolutions qui s'y prennent, & que c'eſt là que ſe prononcent les Arrêts de mort. L'ordre fut donné en même temps de tranſporter tous les priſonniers dans une priſon plus éloignée de la Cour, qu'on nomme *Ngue Dom*, c'eſt-à-dire, *l'Enfer de l'eſt.* C'eſt dans cette priſon qu'on renferme tous les malfaiteurs du royaume, & ils n'en ſortent que pour être conduits au lieu du ſupplice.

On peut juger des horreurs & des incommodités de cette priſon par le nom qu'on lui a donné. Les Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, accablés ſous la peſanteur de leurs chaînes, ſe trouverent donc renfermé dans un lieu obſcur, humide & infect, dénués de tout ſecours, expoſés

ſans ceſſe aux inſultes & aux outrages d'une troupe de ſcélérats, que la douceur & la patience de ces hommes apoſtoliques rendoient plus audacieux & plus inſolens. Il eſt ſurprenant qu'ils ayent pu s'y ſoutenir ſi long-temps. Le Catéchiſte Vincent *Ngien* y ſuccomba bientôt. Déja fort affoibli par les cruelles tortures qu'il venoit d'endurer avec tant de courage, il finit ſaintement ſa vie le 31 de Juin.

Ce bon Néophyte avoit été formé parmi les Miſſionnaires aux emplois de zèle dès ſa plus tendre jeuneſſe, qu'il avoit paſſée avec eux, & il ne reſpiroit que l'avancement de la gloire de Dieu, & la converſion de ſes chers compatriotes. Sa prudence & ſa vertu ayant été éprouvées pendant pluſieurs années, on ſe rendit à ſes inſtantes prieres, & on lui permit de ſe conſacrer plus étroitement au ſervice de Dieu par les vœux de pauvreté, de chaſteté & d'obéiſſance. Dieu lui avoit donné le talent de gagner les cœurs; par ſes inſtructions & par ſes exemples, il inſpiroit à ceux qui étoient ſous ſa conduite le plus ardent deſir de la perfection chrétienne. Auſſi les nouveaux fidèles ſe diſputoient-ils l'avantage de l'avoir pour Catéchiſte, & ceux qui

l'obtenoient, croyoient recevoir une grande faveur. Le deſſein étoit, s'il n'eut pas fini ſi tôt & ſi glorieuſement ſa courſe, de l'élever au ſacerdoce, & de le recevoir dans notre Compagnie, pour le mettre en état de rendre de plus grands ſervices à cette Miſſion. Mais il a plu au Seigneur de couronner de bonne heure l'innocence de ſa vie, & la fermeté héroïque avec laquelle il a ſouffert les plus cruels tourmens pour la défenſe de ſon ſaint Nom.

L'unique conſolation qu'avoient les Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, dans une demeure s'y affreuſe, c'étoit de s'y trouver réunis enſemble, (car auparavant ils étoient dans des priſons ſéparées), & de pouvoir être viſités des Chrétiens, & en recevoir quelques ſecours. C'eſt pourtant ce qu'on leur refuſa durant les premiers jours qu'ils y furent renfermés: deux ſentinelles qui gardoient la porte de la priſon, arrêtoient impitoyablement ceux qui leur apportoient des vivres, & ils paſſerent une fois deux jours ſans rien prendre ; dans la ſuite il fallut acheter la permiſſion de leur parler, & l'entrée de la priſon étoit interdite, à quiconque refuſoit de payer aux ſoldats la ſomme qu'ils exigeoient.

Une dame Chrétienne, qui avoit la charité de leur apporter chaque jour ce qui étoit néceſſaire à leur ſubſiſtance, fatiguée enfin de la dureté & des rebuffades qu'elle eſſuyoit de la part de ces ſoldats, eut recours à un expédient qui lui réuſſit. Dans une maiſon voiſine de la priſon, demeuroit une Bonzeſſe naturellement tendre, & ſenſible aux afflictions des malheureux. Ces ſoldats avoient pour elle la plus profonde vénération, & ils lui laiſſoient la liberté d'entrer dans la priſon toutes les fois qu'elle le deſiroit. La dame Chrétienne alla chez la Bonzeſſe, & lui ayant expoſé la déplorable ſituation où étoient les priſonniers auxquels elle s'intéreſſoit, elle la pria de vouloir bien leur remettre les petites proviſions qu'elle lui apporteroit. La Bonzeſſe y conſentit volontiers. Dès la premiere fois qu'elle eut entretenu les Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, elle fut ſi frappée de leur modeſtie, de leur douceur & de leur patience, qu'elle en parloit avec admiration, & en faiſoit par-tout les plus grands éloges. Non-ſeulement elle continua de leur porter ce qui lui étoit confié par la dame Chrétienne & par les autres Fidéles, mais elle les aida encore de ſes propres libéralités.

Un autre ſujet de joie & de conſolation pour ces illuſtres priſonniers, c'eſt que ſe voyant dans le lieu où l'on ne renferme que les criminels deſtinés au dernier ſupplice, ils ſe tenoient comme aſſurés de répandre bientôt leur ſang pour la cauſe de Jéſus-Chriſt. Cette penſée les ſoutenoit au milieu de tant de tribulations; c'étoit-là le ſujet ordinaire de leurs entretiens; & leurs lettres, lorſqu'iis pouvoient en écrire quelqu'une à la dérobée, ne reſpiroient pareillement que le martyre.

Il y avoit déja neuf mois qu'ils languiſſoient dans les fers, & encore plus dans l'attente du bienheureux jour où ils devoient offrir au Seigneur le ſacrifice de leur vie: la ſentence de mort étoit portée; mais il falloit qu'elle fût confirmée par l'autorité ſouveraine. Ce fut le 21 de décembre de l'année 1736, que la confirmation s'en fit dans le tribunal des crimes.

Le 7 de janvier de l'année 1737, un Sécrétaire de ce tribunal ſe tranſporta à la priſon, & fit venir les priſonniers dans une chambre particuliere, pour les reconnoître, & bien imprimer leur phyſionomie dans ſon idée. C'eſt un uſage qui ſe pratique dans le *Tongking* à

l'égard de ceux qui ſont condamnés à mort, afin d'éviter toute ſupercherie, & de s'aſſurer qu'on n'a pas ſubſtitué un innocent à la place du criminel. Le Sécrétaire les enviſagea long-temps dans un grand ſilence : après quoi s'étant approché de plus près de leurs perſonnes, il parut dans les diverſes attitudes d'un homme qui prenoit la meſure de leur taille, & qui traçoit les traits de leur viſage. Ayant achevé ſes opérations, il les fit rentrer dans la priſon, & s'en alla rendre compte à la Cour de ſa commiſſion.

Cette cérémonie fit juger aux Miſſionnaires que l'heureux moment après lequel ils ſoupiroient n'étoit pas éloigné. Mais elle ne leur en donnoit pourtant pas de certitude : ce ne fut que trois jours après, c'eſt-à-dire le neuvieme du même mois, qu'ils en furent pleinement aſſurés. Un Catechiſte nommé Benoît vint les trouver dans la priſon, & ſe jettant à leurs pieds : « quelle récom-
» penſe me donnerez-vous, leur dit-il,
» pour l'agréable nouvelle que je viens
» vous apprendre ? Le 12 de ce mois
» ſera certainement le jour de votre
» triomphe. Vous ſortirez de cette pri-
» ſon, & vous irez rendre un témoi-

» nage éclatant aux ſaintes vérités de la » Foi ».

Ces paroles tranſporterent d'abord les Miſſionnaires d'une joie qui éclata juſques ſur leur viſage : enſuite après s'être recueillis pendant quelques momens, ils leverent les mains & les yeux vers le Ciel, pour rendre graces à la divine miſéricorde d'un ſi grand bienfait ; puis ſe tournant vers le Catéchiſte, ils employerent les expreſſions les plus tendres pour lui témoigner leur reconnoiſſance, & lui promirent que le jour qu'ils iroient conſommer leur ſacrifice, ils lui feroient préſent de leur Roſaire, le ſeul bien qu'ils poſſédoient.

La nouvelle de la ſentence de mort portée contre les Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, ſe répandit bientôt parmi les Fideles : elle partagea leurs eſprits entre la joie & la triſteſſe. D'un côté, la perte de leurs Paſteurs leur devenoit très-ſenſible, & ils craignoient que par la diminution de leur nombre, leurs ſecours ſpirituels ne devinſſent moins abondans, & que faute de ce ſecours la ferveur de leur piété ne s'attiédît. D'un autre côté, ils voyoient avec joie le triomphe de la Religion dans la conſtance héroïque de ſes Miniſtres, dont le ſang, comme une

ſemence féconde, alloit fertiliſer ces terres infidelles, & multiplier le nombre des vrais diſciples de Jeſus-Chriſt.

Pluſieurs d'entre eux accoururent à la priſon, pour rendre leurs derniers devoirs à leurs peres en Jeſus-Chriſt, & leur offrir quelques petits préſens. Les uns leur apporterent des fruits & divers rafraîchiſſemens; d'autres leur préſenterent des bourſes remplies de petites monnoies. Il y en eut qui les forcerent à recevoir des habits neufs, à la place de ceux dont ils étoient vêtus, & qu'ils emporterent pour les conſerver précieuſement dans leurs maiſons.

Les Peres ne crurent point devoir contriſter ces généreux Néophytes, en ſe refuſant à tant de témoignages de leur affection; mais auſſi-tôt qu'ils ſe furent retirés, ils remirent toutes les monnoies entre les mains du Catéchiſte Marc, avec ordre de les diſtribuer aux ſoldats qui les gardoient, & aux autres priſonniers dont ils avoient reçu tant d'outrages.

Cet excès de charité étoit nouveau pour ces ſcélérats, & ils en furent frappés juſqu'à l'admiration. Leurs cœurs, tout impitoyables qu'ils étoient, s'attendrirent juſqu'aux larmes, & au lieu

des cruelles inſultes & des mauvais traitemens qu'ils leur faiſoient auparavant, ils ne ceſſerent de faire l'éloge de leur vertu, & de les combler de bénédictions.

Le 10 vint un Mandarin de la Cour, qui lut aux priſonniers leur ſentence; après quoi il fit entrer les bourreaux dans la priſon, & aſſigna à chacun d'eux celui qu'il devoit exécuter. Ces bourreaux tiroient de temps en temps leur ſabre du foureau, & par maniere de récréation, ils s'exerçoient à leur fonction prochaine en préſence des Miſſionnaires, ce prélude de leur ſupplice, que ces Peres avoient ſi ſouvent devant les yeux, leur donnoit lieu de renouveller autant de fois le ſacrifice de leur vie.

Comme après la lecture de la ſentence, l'entrée de la priſon devint libre; en peu de temps elle fut remplie de Chrétiens de l'un & de l'autre ſexe. Les Peres qui ne pouvoient pas les entretenir, faute d'entendre la langue Tongkinoiſe, inſtruiſirent le Catéchiſte Marc de ce qu'ils auroient ſouhaité de leur dire, & le chargerent de parler en leur nom à ces bons Néophytes. « Le Catéchiſte » prenant donc la parole: écoutez mes » Freres, & chers enfans en Jeſus-Chriſt,

» les dernieres paroles de vos Peres ;
» car c'eſt par ma bouche qu'ils vous
» parlent, & je ſuis le fidele interprête
» de leurs ſentimens. Nous avons appris
» l'extrême beſoin que vous aviez de
» ſecours pour la ſanctification de vos
» ames ; le zèle de votre ſalut nous a
» fait auſſi-tôt quitter notre patrie, nos
» parens & nos amis, & nous ſommes
» venus vous chercher dans cette terre
» qui nous eſt étrangere. Que de peines
» & de travaux ne nous en a-t-il pas
» coûté pour nous rendre auprès de
» vous ! Nous avons entrepris deux
» voyages pénibles & difficiles, ſans
» nous effrayer des dangers auxquels
» nous nous expoſions : le premier a été
» infructueux, parce qu'à la vue de ce
» Royaume nous avons été arrêtés par
» des Mandarins de la Chine, qui après
» nous avoir traînés à leurs tribunaux,
» nous ont renvoyés à Macao. Le ſecond
» a été plus heureux, nous ſommes en-
» fin arrivés ſur vos terres ; mais à peine
» y avons-nous mis le pied, qu'on s'eſt
» ſaiſi de nos perſonnes, & qu'on nous
» a traités avec plus de barbarie & d'in-
» humanité qu'on ne traite des ſcélérats
» convaincus des plus grands crimes.
» Vous avez été témoins de ce que nous

» avons eu à ſouffrir dans cette affreuſe
» priſon ; notre ſang va bientôt couler
» pour rendre un témoignage public à
» la Foi que vous avez eu le bonheur
» d'embraſſer ; aidez-nous à remercier
» le Seigneur d'une ſi grande faveur ;
» mais en même temps concevez bien
» quel eſt le prix de cette Foi, à laquelle
» eſt attaché votre ſalut éternel ; qu'elle
» vous ſoit plus chere que votre propre
» vie, & ſoyez toujours fidèles à rem-
» plir les obligations qu'elle vous im-
» poſe. Si ſur la terre nous avons été
» animés d'un ſi grand zèle pour votre
» ſanctification, que ſera-ce quand nous
» nous trouverons dans le Ciel, & que
» Dieu, comme nous l'eſpérons, aura
» couronné nos ſouffrances, & le ſa-
» crifice que nous lui faiſons de notre
» vie ».

A ces paroles ces fervens Chrétiens ne répondirent que par leurs larmes, & par des témoignages non équivoques de la vénération & de la reconnoiſſance dont ils étoient pénétrés pour les Confeſſeurs de Jeſus Chriſt : ils ſe proſternerent juſqu'à terre ; ils embraſſerent leurs genoux, & baiſerent pluſieurs fois les chaînes dont ils étoient chargés. Enfin ils ſe retirerent remplis d'une force

toute divine, & prêts à tout ſouffrir pour la conſervation de leur Foi.

A peine furent-ils ſortis, que d'autres en auſſi grand nombre prirent leur place, & ce fut ainſi tout le reſte de la journée, que ces bons Néophytes ſe ſuccéderent les uns aux autres, de telle ſorte que ces Peres trouverent à peine quelques momens pour s'entretenir avec Dieu, & lui demander la force qui leur étoit néceſſaire pour ſortir victorieux du combat qu'ils alloient ſoutenir contre les ennemis de la Foi.

Le 12 du même mois, dès la pointe du jour, le Catéchiſte Benoît, accompagné d'un Chrétien d'une qualité diſtinguée, nommé Thomas, & de pluſieurs autres Néophytes, ſe rendirent à la priſon pour prendre congé des quatre vénérables Peres : ils les aborderent en leur donnant le glorieux titre de Martyrs de Jeſus-Chriſt. Tout leur entretien roula ſur le prix des ſouffrances & ſur le bonheur de confeſſer hautement la Foi en préſence de ſes perſécuteurs, & de verſer ſon ſang pour ſa défenſe.

Lorſqu'ils s'entretenoient de la ſorte, quelques ſoldats entrerent l'épée nue, & chaſſerent tous les Chrétiens. Enſuite ils ſe firent apporter des chaînes de fer,

qu'ils mirent aux bras de chacun des Miſſionnaires ; enſorte qu'après avoir attaché le bras droit par un bout de la chaîne, ils la conduiſoient par derriere, & attachoient l'autre bout au bras gauche ; quelques-uns avoient les bras ſerrés ſi étroitement, qu'ils ne pouvoient pas appuyer leurs mains ſur la poitrine.

Pendant ce temps-là le Catéchiſte Benoît & pluſieurs autres Chrétiens s'étoient retirés dans la maiſon voiſine de la Bonzeſſe, dont j'ai parlé ci-devant. Cette femme, toute infidelle qu'elle étoit, ne put apprendre que les quatre Peres étoient condamnés à la mort, ſans répandre un torrent de larmes, qui partoient d'un cœur véritablement touché. Elle étoit leur panégyriſte perpétuelle, louant ſans ceſſe les vertus qu'elle avoit tant de fois admirées, & blâmant hautement la cruauté du Roi & de ſes Miniſtres, qui faiſoient mourir des hommes d'une vie ſi innocente & ſi exemplaire.

Vers les dix heures du matin on fit ſortir de la priſon les Miſſionnaires avec le Catéchiſte Marc, pour les conduire aux portes du palais, qui en étoit éloigné d'une lieue. On les fit marcher en cet ordre pieds nuds, & traînant leurs

fers avec bien de la peine. Le Pere Alvarez étoit à la tête, enſuite le Pere d'Abreu, le Pere Cratz, le Pere Da Cunha & le Cathéchiſte. Une gaieté modeſte peinte ſur leur viſage, marquoit aſſez la joie & la ſatisfaction qu'ils goûtoient intérieurement. Chacun d'eux étoit accompagné d'un ſoldat & d'un bourreau, celui-ci tenant ſon ſabre nud, & celui-là portant la lance haute. Une troupe de ſoldats formant deux lignes les eſcortoient ; derriere & à quelque diſtance ſuivoient une grande multitude de Chrétiens de l'un & de l'autre ſexe, & un bien plus grand nombre encore de Gentils.

Lorſqu'ils furent arrivés aux portes du palais, le Capitaine qui commandoit l'eſcorte fit faire halte aux ſoldats, afin qu'ils priſſent un peu de repos. Il fut pareillement permis aux priſonniers de s'aſſeoir & de ſe délaſſer, pour ſe diſpoſer aux fatigues d'une marche encore plus pénible. Mais pendant ce temps-là on ne les laiſſa gueres tranquilles. Ils devinrent le jouet de la populace, dont ils eurent à ſouffrir toutes ſortes d'injures & d'opprobres.

Quelques Eunuques du Palais s'approchant d'eux, mêlerent leurs fades plai-

ſanteries aux inſultes du peuple. L'un d'eux leur marquoit, par des geſtes ridicules, & d'un ton railleur, que leurs têtes ſeroient bientôt ſéparées de leurs corps ; d'autres ramaſſoient à terre quelques brins de paille, & les diſpoſoient de telle maniere, qu'ils repréſentoient la figure d'une croix, & les leur donnoient à baiſer par dériſion.

Ces outrages ne ceſſerent qu'à l'arrivée d'un Eunuque de l'intérieur du palais, accompagné d'un ſoldat Chrétien, qui lui ſervoit d'interprête. Il venoit de la part du Roi demander aux Miſſionnaires s'il étoit vrai qu'au moment qu'ils furent arrêtés, on avoit pris tout leur bagage. Un Catéchiſte nommé Sébaſtien, ſçachant que cet interprête étoit Chrétien, lui parla à l'oreille, pour le prier de leur faire des conjouiſſances de ſa part ſur ce qu'ils alloient bientôt recevoir la palme du martyre. L'interprête s'acquitta de ſa commiſſion. Les Peres ne répondirent qu'en élevant les yeux au Ciel, pour témoigner que c'étoit à Dieu ſeul qu'ils étoient redevables d'un ſi grand bonheur.

Peu après vint un Sécrétaire du tribunal ſuprême, qui fit paſſer devant les yeux des priſonniers leur Sentence écrite

en langue Tongkinoiſe. Celle du Catéchiſte Marc le condamnoit ſimplement à l'exil. Après quoi il retourna au tribunal, où la Sentence, pour être revêtue de la derniere formalité, devoit être ſignée de la main des premiers Magiſtrats.

Pendant ce temps-là, le premier Mandarin de la Cour eut la curioſité de voir de près les quatre Etrangers ; il arriva, ayant à ſa ſuite pluſieurs Eunuques & Mandarins ſubalternes ; & les conſidéra attentivement l'un après l'autre. Un de ces Eunuques fort ſurpris de ne voir nulle altération ſur leur viſage, & d'y remarquer au contraire un certain air de gaieté & de contentement, qui s'accordoit mal avec la ſituation où ils ſe trouvoient : « Il faut, s'écria-t-il, que » la Loi Chrétienne ſoit gravée bien » avant dans le cœur de ces Etrangers ; » puiſque, pour l'enſeigner aux autres, » ils abandonnent leur patrie, & tout » ce qu'ils ont de plus cher ; qu'ils s'ex- » poſent aux rigueurs d'une longue pri- » ſon ; & qu'ils reçoivent la mort avec » tant de joye ».

Le Catéchiſte Marc demanda alors la permiſſion au Mandarin de prendre congé de ces Peres, & de leur dire le dernier adieu, puiſqu'il ne pourroit plus les re-

voir dans ce monde. Cette permiſſion lui fut accordée ; & auſſi-tôt il ſortit de ſa place, & alla ſe jetter aux pieds des Miſſionnaires. Comme il leur parla à voix baſſe, on n'a pu rien apprendre de ſon entretien : mais on ne doute point qu'il ne leur ait témoigné ſon affliction, de n'avoir pas été jugé digne de les accompagner au martyre ; car on a ſçu certainement qu'il avoit mis tout en uſage, prieres, ſupplications, inſtances mêmes, pour être enveloppé avec eux dans le même jugement, juſqu'à repréſenter aux Magiſtrats, que ſi ces Etrangers méritoient la mort pour être venus prêcher la Loi Chrétienne dans le Royaume, lui qui les y avoit introduits, méritoit la même peine à plus juſte titre. On n'écouta point ſes remontrances, par conſidération pour le grand Mandarin de la Cour qui le protégeoit ; & qui, comme nous l'avons dit, lui avoit donné un paſſeport pour la Chine.

A peine le Catéchiſte fut-il retourné à ſa place, que le Secrétaire du Tribunal arriva avec la ſentence, qui venoit d'être ſignée par les premiers Magiſtrats, & qui avoit été traduite en Langue Portugaiſe, afin qu'elle fût entendue des quatre priſonniers, lorſqu'il

leur en feroit la lecture. Elle étoit conçue en ces termes : « Pour vous quatre, » qui êtes Etrangers, le Roi ordonne » que vous ayiez la tête tranchée, parce » que vous êtes venus prêcher la Loi » Chrétienne, qu'il a proscrite dans son » Royaume ».

Après la lecture de la sentence, les deux premiers Mandarins de la Cour furent nommés pour préſider à l'exécution, & auſſi-tôt on fit partir les priſonniers pour le lieu du ſupplice, qui eſt éloigné de deux lieues du Palais.

La marche ſe fit dans le même ordre qu'on étoit venu de la priſon, à la réſerve de l'eſcorte de ſoldats, qui étoit beaucoup plus nombreuſe. Suivoient derriere les deux Mandarins, portés chacun dans ſa chaiſe, & accompagnés d'un grand nombre d'Eunuques & de Mandarins ſubalternes. A une certaine diſtance, marchoit une multitude innombrable tant de Chrétiens que d'Infideles, attirés, les uns, par curioſité, ou par l'averſion qu'on leur avoit inſpirée contre le Chriſtianiſme ; & les autres, par leur attachement pour leurs Paſteurs, & par le regret qu'ils avoient de les perdre.

Quoique ces Peres fuſſent fort incom-

modés de la peſanteur de leurs chaînes, ils n'en marchoient pas avec un air moins gai & moins tranquille. Cette joie qu'ils goûtoient intérieurement, paroiſſoit davantage ſur le viſage du Pere Da Cunha: c'eſt ce qui étonna le premier Mandarin qui s'en apperçut. Il envoya lui demander, s'il ſçavoit bien où on le conduiſoit. Le Pere répondit, qu'il n'ignoroit pas qu'on alloit lui trancher la tête en haine de la Foi qu'il étoit venu prêcher dans le Royaume; mais qu'il ſavoit en même temps, qu'auſſi-tôt qu'on lui auroit arraché la vie pour une ſi juſte cauſe, ſon ame s'envoleroit au Ciel, pour y jouir d'un bonheur éternel. Cette réponſe ayant été rapportée au Mandarin, il la reçut avec mépris: « Ce fou d'Etran-» ger, dit-il, ne comprend pas ce qu'on » lui dit: il s'imagine qu'on le mene à » Macao ».

Quand on eut fait une partie du chemin, le premier Mandarin fit faire halte, afin qu'on ſe reposât un peu de temps; puis il envoya par un ſoldat quelques rès (1) ou petites monnoyes de cuivre

(1) Il faut 2000 rès pour faire la valeur d'une moëde, & la moëde vaut en Portugal une piſtole d'Eſpagne.

aux Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, pour acheter de quoi ſe rafraîchir. Ils répondirent qu'ils étoient fort obligés au Mandarin de ſon attention, mais qu'ils n'en avoient nul beſoin ; & ils les refuſerent. Ils reçurent ſeulement quelques fruits de la main des Chrétiens : mais après y avoir ſimplement tâté, ils en firent préſent à leurs bourreaux.

Enfin, après un peu de repos, on ſe remit en chemin. Les Mandarins craignant que la nuit ne les ſurprît avant la fin de l'exécution, ordonnerent qu'on preſsât la marche. Quelqu'affoiblis que fuſſent ces généreux ſoldats de Jeſus-Chriſt, ils firent de nouveaux efforts, mais qui ne répondoient pas à l'activité des ſoldats ; c'eſt pourquoi ces barbares les hâtoient en les pouſſant rudement du bout de leurs lances, & en les menaçant de leur en décharger de grands coups ſur le corps, s'ils n'avançoient pas plus vîte. Les Peres firent, en quelque ſorte, plus qu'ils ne pouvoient, & arriverent enfin bien haraſſés au terme de leur voyage.

Auſſi-tôt qu'ils eurent mis le pied ſur cette terre qui alloit être arroſée de leur ſang, ils ſe mirent à genoux, leverent les yeux au Ciel, d'où ils attendoient

leur force & leur ſecours, & demeurerent en cette poſture unis à Dieu par la priere environ une heure, qui fut le temps qu'on employa à diſpoſer toutes choſes dans la place, pour leur ſupplice.

Au haut de la place, on avoit élevé une eſpece de portique pour les deux grands Mandarins de la Cour, où ils ſe placerent chacun dans ſa chaiſe. Ils avoient à leurs côtés des Mandarins inférieurs, mêlés indifféremment avec des Eunuques. Un peu plus bas étoient d'autres Mandarins & d'autres Eunuques moins diſtingués ; au milieu, on dreſſa quatre poteaux, à égale diſtance les uns des autres. Les ſoldats armés environnerent toute la place en forme de cercle, & derriere eux étoit une multitude innombrable de peuple, qui avoient accourus à ce ſpectacle.

Tous les yeux étoient attachés ſur les Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, & chacun raiſonnoit à ſa maniere. Les uns, qui ſçavoient que ces Peres n'étoient coupables d'aucun crime, étoient naturellement attendris, & ne pouvoient retenir leurs larmes. D'autres admiroient leur courage, & leur intrépidité. La plupart ſe diſoient les uns aux autres ;

« Avons-nous jamais rien vu de ſem-
» blable ? Quelle différence entre ces
» Etrangers & ceux de notre Nation,
» quand ils ſe trouvent dans une ſitua-
» tion pareille ! On voit à ceux-ci un
» air ſombre & mélancolique : la pâleur
» de la mort eſt peinte ſur leur viſage,
» au lieu que ceux-là ont un air joyeux
» & content ; il ſemble que la mort
» faſſe leurs délices. Quelle eſt donc
» cette Loi qui enſeigne à mépriſer la
» vie, & à recevoir la mort avec tant
» de joie & de ſatisfaction » ?

Tout étant diſpoſé, on fit approcher les quatre Miſſionnaires du lieu où ils devoient être exécutés : là ils ſe mirent à genoux, & demanderent en grace aux bourreaux, de les laiſſer dans cette poſture, en les aſſurant que, ſans faire le moindre mouvement, ils attendroient paiſiblement le coup de la mort. Leur demande ayant été rejettée, ils s'approcherent chacun du poteau qui leur étoit deſtiné ; ils y firent, de la main, le ſigne de la croix ; & l'ayant baiſé avec beaucoup de reſpect, ils s'abandonnerent aux bourreaux, qui les y attacherent.

Ces bourreaux commencerent par leur couper les cheveux qui leur couvroient la nuque du cou : alors un catéchiſte

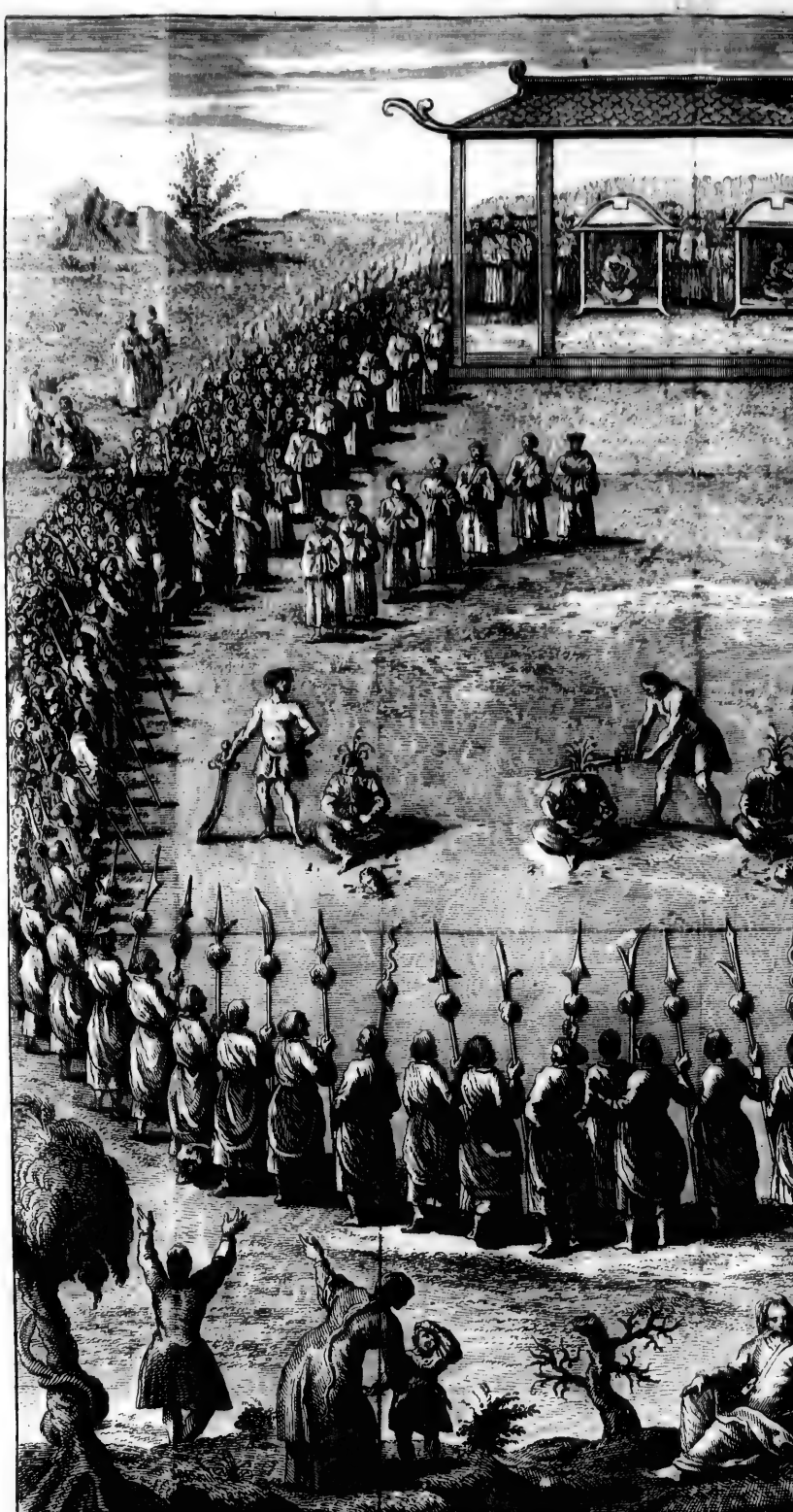

Quatre Missionnaires Jesuites, Sçavoir Le P. Barthelemy Alvarez 1. Le P. Emmanuel de Abreu, 2. Le P. Jean Gaspard
dans le Royaume du Tong King le 12 Janvier

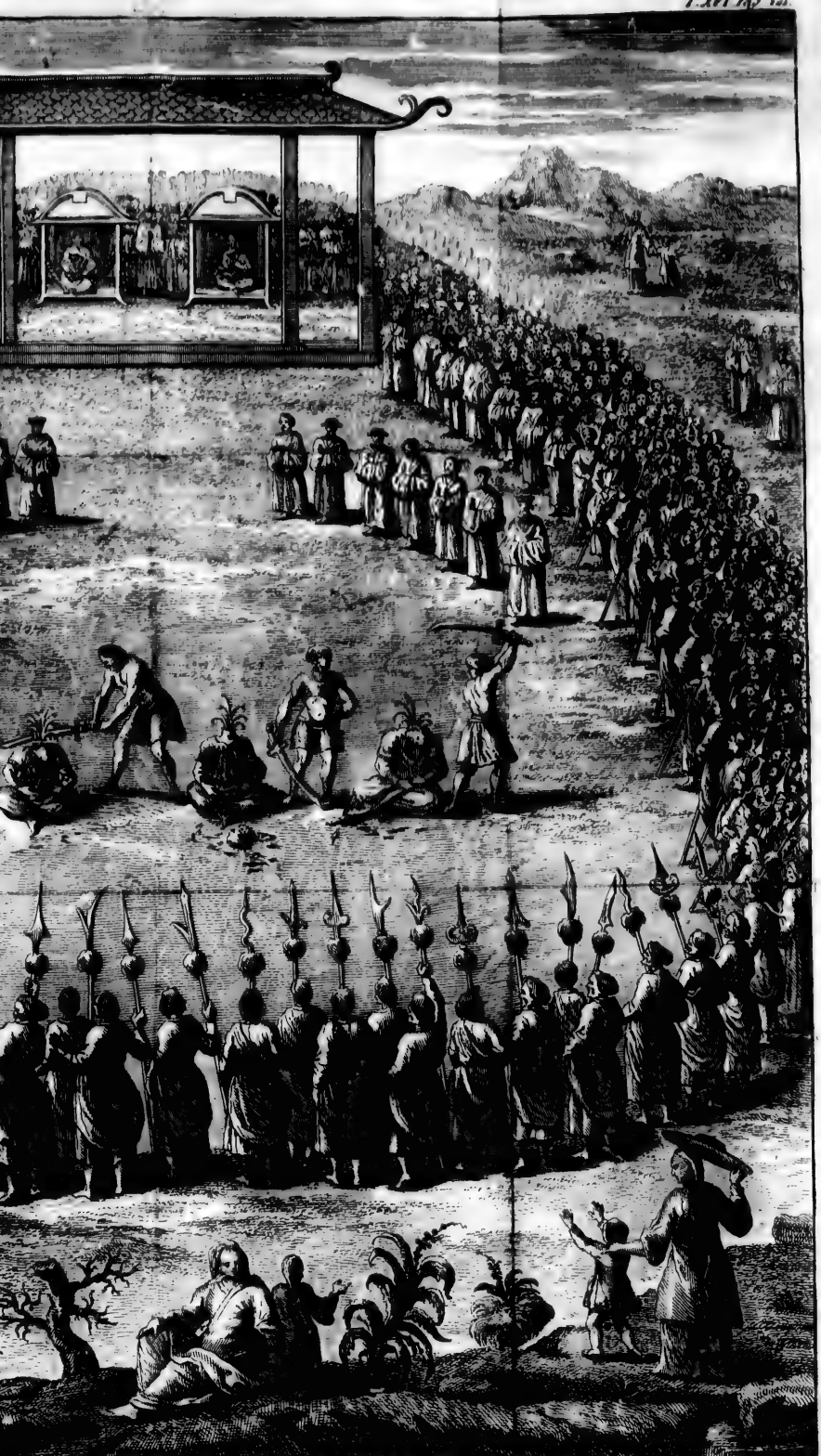

anuel de Abreu, 2. Le P. Jean Gaspard Cratz, 3. et Le P. Vincent da Cunha, 4. qui ont eu la tête tranchée en haine de la Foy, Royaume du Tong King le 12 Janvier de l'Année 1737.

Quatre Missionnaires J[illegible] *de Abreu, 2. Le P. J*[illegible]
[illegible] *ne du Tonquin King le*

catéchiſte nommé Sébaſtien, ayant percé la foule, ſe gliſſa à travers les ſoldats; & s'étant approché des Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, il recueillit leurs cheveux, & demanda leur bénédiction. Il ne put ſaluer que deux de ces Peres, parce qu'il fut promptement chaſſé par les ſoldats, qui l'obligerent à aller ſe cacher dans la foule.

Cependant les bourreaux tenoient le ſabre nud, les yeux tournés vers le premier Mandarin, dont ils attendoient le ſignal. Il ne tarda pas à le donner; &, au même inſtant, ils frapperent tous enſemble. Le Pere Alvarez & le Pere Cratz eurent la tête abattue d'un ſeul coup. Il en fut à peu près de même du Pere d'Abreu; ſa tête fut ſéparée de ſes épaules du premier coup: mais comme le ſabre ne parvint pas juſqu'à la peau de la gorge, ſa tête demeura ſuſpendue ſur ſa poitrine, juſqu'à ce que le bourreau l'eût coupée tout-à-fait. Enfin le Pere Da Cunha n'eut la tête tranchée qu'au troiſieme coup.

Auſſi-tôt que l'exécution fut finie, les Mandarins, la plûpart des ſoldats & tout le peuple ſe retirerent, à la réſerve des Chrétiens, qui ne pouvoient ſe laſſer de conſidérer les corps morts de leurs Maî-

tres & de leur Peres en Jeſus-Chriſt, & de baiſer la terre arroſée de leur ſang. Les ſoldats qui étoient reſtés ſe mettoient en devoir de les écarter, mais quelques Chrétiens ſçurent les gagner par une ſomme d'argent qu'ils leur offrirent, & dont ils furent ſi ſatisfaits, que non-ſeulement ils leur abandonnerent ces précieux dépôts, mais même qu'ils les aiderent à porter les cercueils de bois, deſtinés à renfermer les vénérables reſtes de ces hommes apoſtoliques, après quoi ils laiſſerent le champ libre, & ſe retirerent.

Auſſi-tôt tous ces bons Néophytes, de l'un & de l'autre ſexe, n'étant plus retenus par la préſence des ſoldats, firent éclater librement au-dehors les ſentimens qu'ils avoient été forcés de renfermer au-dedans d'eux-mêmes; & baiſerent reſpectueuſement les pieds de leurs Peres en Jeſus-Chriſt, qu'ils honoroient déja comme autant de martyrs. Ceux qui avoient apporté les cercueils, dépouillerent les corps de leurs vêtemens enſanglantés, qu'ils s'approprierent; &, après les avoir revêtus d'habits neufs, ils les mirent chacun dans leur cercueil, & les tranſporterent, pendant la nuit, dans des maiſons Chrétiennes, où ils

leur donnerent une ſépulture honorable. Les corps des vénérables Peres Alvarez & d'Abreu, furent tranſportés à la Cour dans la maiſon d'un Chrétien nommé Pierre. Ceux du Pere Da Cunha & du Pere Cratz furent portés, le premier dans une bourgade nommée *Tanjo*, & le ſecond dans une autre bourgade qui ſe nomme *Kabua*, où ils ont été inhumés dans des maiſons de Chrétiens. C'eſt-là où ils ſont en dépôt, juſqu'à ce qu'on ait quelque occaſion de les tranſporter dans notre Egliſe de Macao.

Trois de ces vénérables Peres étoient Portugais, & nés de parens nobles, ſçavoir le Pere Barthelemi Alvarez, le Pere Emmanuel d'Abreu & le Pere Vincent Da Cunha. Tous trois avoient eu, dès leur plus tendre jeuneſſe, un attrait particulier pour la vie apoſtolique; c'eſt ce qui les porta à ſolliciter leur entrée dans notre Compagnie; &, dans la ſuite, à prier inſtamment leurs Supérieurs de les envoyer dans les Miſſions de l'Orient. Le premier étoit né à Parameo, près de la ville de Bragance. Il fut admis à l'âge de dix-ſept ans au Noviciat de Conimbre, le 30 d'Août de l'année 1723. Le ſecond étoit de la ville d'Arouca, dans la Province de

Beira ; & il fut reçu au Noviciat le 17 de Février de l'année 1724, à l'âge de seize ans. Ce fut à la Cour que naquit le troisieme ; & il étoit âgé de dix-huit ans, quand il entra au Noviciat de Lisbonne, le 25 mars de l'année 1726.

Pour ce qui est du Pere Jean-Gaspard Cratz, il étoit Allemand, né de parens Catholiques à Duren, ville du Duché de Juliers, entre Cologne & Aix-la-Chapelle. Ayant achevé ses études dans sa jeunesse, le goût lui prit de voyager : après avoir parcouru divers Etats de l'Europe, il prit le parti de la guerre, & entra au service de la République de Hollande, qui lui donna de l'emploi à Batavie. Quoiqu'il se trouvât dans un pays hérétique, il fut toujours fortement attaché à la Religion Catholique, & très-fidele à en pratiquer les exercices. Toutes les fois qu'il arrivoit un vaisseau de Macao, il y alloit entendre la messe, se confesser, & recevoir Notre-Seigneur. Mais ces vaisseaux ne paroissoient pas assez souvent au Port de Batavie, pour que sa piété fût satisfaite. D'ailleurs il étoit à craindre que ses fréquentes visites sur un vaisseau étranger ne le rendissent suspect à ses Maîtres. Ainsi, pour suivre plus librement le plan qu'il s'étoit formé

d'une vie chrétienne, il quitta le ſervice des Hollandois, & ſe retira à Macao. Peu après qu'il fut arrivé dans cette ville, il prit la réſolution de ſe donner entiérement à Dieu; & pria, avec les plus vifs empreſſemens, les Supérieurs du College, de le recevoir au Noviciat. Quoiqu'on eût aſſez long-temps éprouvé ſa vocation, il ne ſe rebuta point; enfin il y fut admis à l'âge de trente-deux ans, le 27 d'octobre de l'année 1730. Lorſqu'après avoir achevé ſon noviciat & le reſte de ſes études théologiques, il ſe vit honoré du caractere ſacerdotal, il ne ceſſa de preſſer les Supérieurs de l'envoyer à la Miſſion du *Tong-king*. On exauça ſes vœux, & il fut joint aux autres Peres deſtinés à cette Miſſion. A peine fut-il entré dans ce Royaume, qu'ainſi que je l'ai dit, il fut fait priſonnier avec eux, & qu'il eut le bonheur, comme eux, de ſceller de ſon ſang les vérités de la Foi.

La mort de ces illuſtres confeſſeurs de Jeſus-Chriſt fut ſuivie de calamités & d'événemens qui furent regardés des Païens même, comme un juſte châtiment du Ciel. Une continuelle ſéchereſſe, dont on n'avoit point encore vu d'exemple, moiſſonna toutes les cam-

pagnes; les terres devenues extraordinairement arides ne purent rien produire. Ce fut une diſette générale dans le Royaume; la famine & les maladies épidémiques, qui en ſont des ſuites naturelles, firent les plus grands ravages, & enleverent une infinité de peuple. Le Gouverneur de la Province de l'eſt, qui avoit ſi fort maltraité ces Peres, lorſqu'il les envoya chargés de fers aux Tribunaux de la Cour, fut emporté tout-à-coup par une mort violente; des deux premiers Magiſtrats du Palais, qui avoient ſigné leur ſentence de mort, l'un fut dépoſé de ſa magiſtrature, & l'autre fut exilé dans les forêts; ce qui eſt une peine capitale pour des perſonnes de ce haut rang.

Tant de fléaux qui déſoloient le Royaume, auroient dû, ce ſemble, faire quelque impreſſion ſur l'eſprit du Roi & de ſes Miniſtres, mais ils ne ſervirent qu'à ranimer de plus en plus leur fureur contre la loi chrétienne. Il y eut des ordres ſéveres de faire les plus exactes perquiſitions, & d'arrêter les Prédicateurs de cette loi, qu'on deſtinoit déja au même ſupplice. On poſta par-tout des ſoldats, principalement au paſſage des rivieres & ſur les grands chemins;

ainſi les Miſſionnaires ſe virent plus inquiétés que jamais dans leurs excurſions nocturnes, car ce n'eſt que la nuit qu'ils peuvent remplir les fonctions de leur miniſtere. La divine Providence les a ſauvés juſqu'ici de tous les dangers auxquels leur zele les expoſe ſans ceſſe, pour entretenir la ferveur des anciens Fideles, & pour ſoutenir quelques-uns des nouveaux, qu'une ſi violente perſécution auroit peut-être ébranlée. En voici quelques exemples arrivés dans diverſes provinces, peu après la mort des quatre Miſſionnaires.

Dans celle du ſud, les Gentils ayant appris le lieu de la réſidence d'un Vicaire apoſtolique, s'attrouperent & environnerent la bourgade; mais comme elle étoit remplie de Chrétiens, ils ſçurent ſi bien le cacher, que les efforts des Infideles furent inutiles.

Une autre fois qu'un Miſſionnaire de l'Ordre de ſaint Dominique célébroit les ſaints myſteres, une troupe de ſoldats entra tout-à-coup dans l'égliſe, mais les Chrétiens qui y étoient en très-grand nombre, prirent la défenſe de leur Paſteur, & mirent les ſoldats en fuite.

Le Pere Emmanuel Carvalho, Jéſuite, viſitant les Fideles de la bourgade nom-

mée *Lam goi*, & les ayant confessés toute la nuit, fut averti, au moment qu'il croyoit prendre un peu de repos, qu'un Mandarin, à la tête de 300 soldats, s'approchoit pour entourer la bourgade. Il en partit à l'instant, & quoiqu'il marchât dans des terres fort sablonneuses, il fit tant de diligence, que le Mandarin informé de sa fuite, ne put jamais le joindre.

Cinq jours après avoir été délivré de ce péril, il en courut un autre, dont il crut bien ne pouvoir s'échapper. Il voyageoit sur une riviere, pour se rendre à une bourgade habitée par un grand nombre de Chrétiens, lorsque tout-à-coup il arriva si près d'un nombreux corps-de-garde, qu'il lui fut impossible de reculer. Les Catéchistes qui l'accompagnoient s'aviserent d'orner promptement la barque de banderoles & d'autres marques de la dignité Mandarine, & continuerent leur route. Lorsqu'elle fut à la portée des soldats, qui l'attendoient de pied ferme, ils ne douterent pas que ce ne fût un Mandarin qui faisoit voyage, & ils la laisserent passer tranquillement sans y faire la moindre recherche.

Le Pere de Sampayo voyageoit dans

la Province du nord; quoiqu'il eût pris des routes détournées, & qui ne ſont fréquentées que par peu de perſonnes, il ſe trouva néanmoins vis-à-vis & preſque ſous les yeux d'un Mandarin. Il n'étoit pas humainement poſſible qu'il échappât de ſes mains; mais à l'inſtant même de cette rencontre, Dieu permit qu'une raiſon preſſante obligea le Mandarin de ſe retirer pour un moment à l'écart. Aſſez près de là il ſe tenoit un grand marché; le Pere qui s'en apperçut, eut le temps de ſe mêler parmi la foule du peuple; & quelque perquiſition que fit enſuite le Mandarin, il ne put jamais le découvrir.

Le Pere de Chaves, Supérieur de cette Miſſion, courut preſque en même temps les mêmes riſques dans la Province ſupérieure du ſud; il voyageoit dans un chemin où il ſembloit qu'il n'y avoit rien à craindre, tant il étoit écarté. Un Gentil qui le reconnut pour Miſſionnaire, ſauta tout-à-coup ſur lui, & le ſerrant étroitement entre ſes bras, appelloit du ſecours pour l'arrêter. Ce Pere qui eſt robuſte & nerveux, après trois ou quatre fortes ſecouſſes, ſe débarraſſa des mains de l'Infidele, & prit la fuite; mais ce ne fut pas ſans de nou-

veaux périls, & beaucoup d'incommodités, car il lui fallut marcher durant une nuit obſcure dans des chemins extraordinairement pierreux & bordés de précipices, où il penſa pluſieurs fois perdre la vie.

Mais au milieu de ces dangers continuels que couroient les Miſſionnaires, ce qui les affligea le plus ſenſiblement, & ce qui augmenta leurs inquiétudes, fut la perfidie d'un Chrétien apoſtat, nommé Louis, qui avoit bien mal répondu aux ſoins d'un vertueux Eccléſiaſtique, lequel cultivoit avec beaucoup de zele la chrétienté où il avoit reçu le baptême. Ce malheureux fit préſenter au Roi un mémoire où il avoit écrit les noms de tous les Miſſionnaires qu'il connoiſſoit, & s'offroit de découvrir les lieux qu'ils fréquentoient & où ils faiſoient quelque ſéjour. Le Roi reçut ce mémoire, & l'ayant lu, il donna ordre qu'on s'aſſurât de la perſonne de l'accuſateur, dans le deſſein de le donner pour guide aux ſoldats qu'il enverroit à la recherche des Miſſionnaires; mais ſoit que le Roi ait fait dans la ſuite peu d'attention à ce mémoire, ſoit que l'Apoſtat n'ait pas réuſſi dans ſes criminelles intentions, elles ont été juſqu'ici ſans aucun effet.

Nonobſtant ces exécutions cruelles, & les continuelles recherches des ſoldats qui répandent la terreur dans tout le Royaume, la foi des Fideles eſt plus ferme que jamais, & leur troupeau s'accroît tous les jours. Il eſt à croire que ce redoublement de ferveur dans les Chrétiens, & la conſervation de leurs Paſteurs, ſont le fruit des mérites & de l'interceſſion de ces quatre illuſtres confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, qui maintenant au Ciel, deviennent les protecteurs de cette Miſſion.

EXTRAIT

D'un Mémoire ſur les différens objets de commerce qui ont cours à la Cochinchine & au Tong-king.

AVANT d'entrer dans le détail des différens objets de commerce qui ont cours à la Cochinchine & au Tong-king, il eſt à propos de raconter en peu de mots la maniere dont le premier de ces deux Etats fut érigé en Royaume. La Cochinchine n'étoit encore, vers la fin du ſeizieme ſiecle, qu'une ſimple Pro-

vince du Royaume de Tong-king. La guerre que l'Empereur de la Chine y porta, occasionna, dans ce pays, le changement de l'ancien Gouvernement. Les conquêtes du Monarque Chinois furent si rapides, que le Roi de Tong-king ne trouvant plus aucun moyen d'échapper aux poursuites de son ennemi, forma la résolution de prévenir, par une mort volontaire, l'esclavage ou les supplices que son vainqueur lui destinoit. Mais au moment où ce malheureux Prince alloit s'étrangler, un des Grands de sa Cour lui représenta qu'il étoit facile d'arrêter le conquérant, & qu'il se chargeoit de l'entreprise. En effet, ce Seigneur s'étant mis à la tête des troupes, marcha droit à l'ennemi, dont il balança tellement les forces, qu'on fut obligé d'en venir à un accommodement. La paix fut conclue à condition que les Tong-kinois envoyeroient tous les ans une Ambassade à Péking, avec un homme d'or de la hauteur d'une coudée, un genouil en terre, la tête baissée, & portant en main une lance, le fer en bas. Ce traité rétablit le calme & la paix dans le Royaume; mais après la mort du Souverain, il s'éleva des esprits ambitieux qui démembrerent l'Etat & le parta-

gerent, ce qui n'arriva qu'après des guerres longues & cruelles qui mirent tout le Royaume en ſang. Cependant la face des affaires ayant changé, on convint de former deux Etats indépendans l'un de l'autre, & qui ſeroient gouvernés par un Roi particulier. Telle eſt la véritable époque de l'érection de la Cochinchine en Royaume.

Lorſque les Japonois avoient la liberté de porter aux autres Nations les denrées de leur pays, le commerce de la Cochinchine étoit beaucoup plus floriſſant qu'aujourd'hui; mais l'inſatiable avidité de certains peuples Européens, qui ne manquoient pas tous les ans d'y envoyer trois ou quatre navires, l'a, pour ainſi dire, anéanti. Les principales marchandiſes qui ont cours dans ce Royaume, ſont le ſalpêtre, le ſouffre, le plomb, les toiles fines, les chittes quarrées, les chittes longues à fleurs, &c.; les perles, l'ambre & le corail y étoient autrefois d'un grand débit; préſentement il n'y a que les deux derniers qui ſoient de vente, encore faut-il que les grains du corail ſoient bien ronds, bien polis, & d'un beau rouge. Pour l'ambre, il doit être extrêmement clair, les grains égaux, & n'excéder pas la groſſeur d'une

noiſette ordinaire. Quant aux marchandiſes qu'on peut tirer de Cochinchine, les principales ſont le poivre, les ſoies, les ſucreries, les bois de calamba & d'ébene, les nids d'oiſeaux, l'or en poudre ou fondu, qui ne ſe vend que dix poids d'argent, & enfin le cuivre & les porcelaines qu'on y tranſporte de la Chine & du Japon.

On ne ſçait pourquoi les Marchands Européens ſe plaignent des droits d'entrée, de ſortie & d'ancrage. Ces droits ſont en Cochinchine de très-petite conſéquence; ceux de la Douane ne montent qu'à trois ou quatre pour cent. Il eſt vrai qu'à l'arrivée d'un navire, on ne peut en tranſporter quoique ce ſoit ſans être viſité. Les Officiers de la Douane font décharger le vaiſſeau, peſent & comptent juſqu'aux moindres pieces, & s'emparent ordinairement de ce qu'ils y trouvent de plus précieux, pour l'envoyer au Roi, qui en retient ce qu'il juge à propos, en payant. Si le Roi ſeul en uſoit ainſi, le mal ne ſeroit pas bien grand; mais on prétend que les Grands de la Cour ſuivent ſon exemple, & ne payent pas; que les plus belles marchandiſes du vaiſſeau, ſe diſſipant de cette maniere, il n'y reſte plus que des denrées

communes, qui, étant ſeules, ne ſont pas de défaites, & qui, accompagnées de marchandiſes de prix, ſe vendent toujours très-bien. Cet inconvénient, tout inévitable qu'il paroît, n'eſt pas abſolument ſans remede. Lorſque les Hollandois envoyoient en Cochinchine, de Surate & de Coromandel, des vaiſſeaux chargés de toiles, de plomb, de ſalpêtre, &c., on leur laiſſoit leurs denrées, parce qu'ils avoient la précaution de payer tous les ans une certaine ſomme pour chaque navire. Les autres Nations auroient pu agir de même; mais, en voulant s'exempter d'un tribut modique, qu'il étoit ſage de payer, ils ont porté un coup mortel à leur commerce. D'ailleurs, depuis quelques années, les Cochinchinois ſe ſont beaucoup modérés, & quelles que ſoient leurs manœuvres, elles n'approchent pas de celles des Tongkinois, dont le commerce fleurit cependant toujours par leurs rapports conſtans avec les Etrangers. Si le commerce des Européens avec les Cochinchinois a baiſſé, on ne doit l'attribuer, ni aux droits d'entrée & de ſortie, ni aux viſites rigoureuſes des Douaniers, mais à la cauſe que j'ai indiquée, & qui, bien approfondie, ne donne pas une idée fort

avantageuſe du déſintéreſſement de nos Marchands.

L'argent du Japon eſt le ſeul qui ait cours en Cochinchine ; on le reçoit au poids, ſelon la quantité que les négocians en apportent. La monnoie du pays eſt de cuivre ; elle eſt ronde, large comme nos jetons ordinaires, & trouée par le milieu, afin de pouvoir l'enfiler en forme de chapelet, trois cens d'un côté & trois cens de l'autre, ce qui paſſe chez les Cochinchinois pour un mille, parce qu'en ſix cents il ſe rencontre dix fois ſoixante, ce qui fait un ſiecle chez preſque tous les peuples orientaux. Il n'eſt peut-être pas de pays dans le monde où les Marchands ſe trompent plus facilement par le moyen de cette monnoie, ſur-tout à leur arrivée. Cela vient de ce que les piéces ſont égales en figure & en matiere, & que la différence qui en regle le prix, ne conſiſte que dans les caracteres qu'on y imprime. D'un côté, il y a quatre lettres chinoiſes, & rien de l'autre. La prudence exige qu'on ait des perſonnes affidées pour décider de la bonté & de la valeur des piéces, & qu'on en ſpécifie toujours la nature lorſque l'on fait un marché ; autrement on court grand riſque d'être la dupe des Marchands

Cochinchinois, qui, avec un caractere aſſez franc, s'applaudiſſent néanmoins toujours d'avoir trompé un Européen.

Il y a quelques années que les Négocians de Macao faiſoient de très-grands profits ſur la monnoie, parce qu'alors le Roi de Cochinchine n'en faiſoit point battre encore à ſon coin, & qu'elle venoit toute du dehors. Mais depuis que le Prince a une monnoie particuliere, les Etrangers ne peuvent plus en faire aucun commerce, à moins qu'ils ne ſoient réſolus à y perdre au moins la moitié; car, comme j'ai dit, les lettres chinoiſes qu'on y imprime actuellement, en font toute la valeur. J'ai cru devoir faire mention de cet article, pour prévenir les riſques que les Négocians, peu inſtruits des uſages du pays, pourroient courir.

On a répandu le bruit en Europe que quand un vaiſſeau marchand échoue ou relâche en Cochinchine, le Roi s'empare des effets, ſi le gouvernail du navire eſt rompu. C'eſt un bruit ſans fondement. Lorſqu'un vaiſſeau fait naufrage, il eſt mieux reçu en Cochinchine que par-tout ailleurs. On lui envoie des barques pour ſauver l'équipage; on fait plonger & jetter des filets dans la mer pour recou-

vrer les marchandiſes ; enfin, on n'épargne ni ſoins, ni peines pour remettre le vaiſſeau en état. Il eſt vrai que les Cochinchinois dépouillerent, il y a quelque temps, deux gros bâtimens Hollandois qui avoient relâché ſur leurs côtes ; mais on ne doit pas oublier la petite guerre qu'il y avoit eu auparavant entre ces deux nations ; guerre qui leur a inſpiré l'une pour l'autre une averſion qui a ſuſpendu leur commerce réciproque. Voilà, ſans doute, l'origine des bruits injurieux qu'on a fait courir en Europe contre les Cochinchinois.

Je ne vois que deux choſes qui puiſſent nuire aux Etrangers, encore eſt-il facile d'en éviter une : la premiere regarde la ſortie des navires. Quand on attend la veille, ou le jour du départ, pour demander ſes dépêches, il arrive très-ſouvent que les vaiſſeaux manquent leur voyage, ce qui occaſionne des pertes immenſes, & capables de ruiner pour toujours un marchand. Il faut ſolliciter ſes dépêches toujours un mois auparavant, & en uſant de cette précaution, on eſt ſûr de les obtenir & de partir au temps marqué. La ſeconde, qui eſt inévitable, c'eſt la néceſſité où l'on ſe trouve quelquefois de donner les mar-

chandiſes à crédit, parce que le paiement eſt toujours plus tardif que l'on n'eſt convenu. Ce n'eſt cependant pas l'intention du Prince, car tous les Négocians qui ſe ſont plaints à lui de ces injuſtes délais, ont été ſatisfaits ſur le champ, & même avec uſure. Il y a eu, dit-on, des vaiſſeaux qui ont été obligés de remporter leurs effets. Cela peut être; mais c'eſt probablement moins pour n'avoir pas voulu donner leurs marchandiſes à crédit, que parce que c'étoient des marchandiſes de peu de défaite, ou que le gain ne répondoit pas à leurs eſpérances. Alors il faut s'en prendre à l'inexpérience ou à l'avidité des Marchands, & non au crédit qu'ils ſont obligés de faire, car ce crédit n'eſt pas à beaucoup près ſi ruineux qu'on le prétend, vu que, ſur une ſimple plainte, le Prince rend une prompte & exacte juſtice aux Négocians étrangers.

Depuis que les Hollandois ſe ſont emparés de Batavia, Siam eſt peut-être le ſeul endroit, dans toute l'étendue de la mer du ſud, où nous puiſſions nous établir pour étendre & affermir notre commerce au Tong-king. Il eſt aiſé de voir que le but des Hollandois eſt de fermer à toutes les Nations de l'Europe

l'entrée de la mer du ſud, afin de n'être point troublés dans la poſſeſſion des Moluques, d'où ils tirent le clou de girofle, la muſcade & le macis, & afin de s'emparer de tout le poivre des Indes, pour le diſtribuer enſuite au reſte des Nations, au prix qu'ils jugeront à propos. Perſonne n'ignore que ſi ce peuple vient à bout de ſes deſſeins, les autres ſe trouveront immanquablement dans la dure néceſſité d'acheter de lui tout ce dont ils auront beſoin, & de lui vendre les denrées qu'ils tirent chacun de leur pays. Ainſi, le Japon, la Chine, le Tong-king, Siam, les Iſles de Formoſe, de Borneo & de Java, ne pourront rien avoir que par ſon canal, ce qui peut avoir des ſuites extrêmement fâcheuſes pour le commerce réciproque des Nations.

On voit toutes les années arriver à Siam, de Surate, de la côte de Coromandel & de Bengale, des vaiſſeaux chargés de drogues, de toiles de différentes couleurs, &c. & remporter du cuivre, de la toutenagne, de l'étain, de l'ivoire, des porcelaines & du benjouin. Il eſt certain que, comme les avantages & les profits qu'on retireroit des voyages d'Inde en Inde ſont conſi-

dérablement diminués, le même malheur a dû arriver à Siam. Cependant, ſi on y envoyoit chaque année de Pondichéry un navire de cent cinquante tonneaux, avec le capital & les autres marchandiſes qui y ont cours, on ne laiſſeroit pas d'y faire de très-grands profits; mais ſi l'on n'a pas la précaution d'avoir un capital d'avance, c'eſt-à-dire, d'une année pour l'autre, alors il ſera impoſſible d'y faire le moindre gain, parce que les navires qui viennent de la Chine & du Japon, & qui achetent les toiles de la côte de Coromandel, pour remporter du cuivre & d'autres marchandiſes, n'arrivent à Siam que dans les mois de mars & d'avril, & que les vaiſſeaux de l'Inde n'y arrivant que dans les mois de juillet & d'août, il faut abſolument faire ſon négoce à l'arrivée des premiers bâtimens, car les marchandiſes qui viennent du Japon & de la Chine augmentent très-ſouvent, en trois ou quatre mois de temps, de trente à cinquante pour cent, & quelquefois davantage. Je ſuis perſuadé que ce commerce de Pondichery, ou autres lieux de la côte de Coromandel à Siam, étant bien ménagé, pourroit donner chaque année, tous frais faits, quinze ou vingt mille écus

de profit ; mais on doit, comme j'ai dit, avoir d'avance un capital en argent ou en marchandiſes.

Quant à ce qui concerne les avantages qu'on pourra tirer du Traité que nous avons fait avec le Roi de Siam, Traité par lequel ce Prince s'oblige à nous livrer tout le poivre qui ſe recueille dans ſes Etats, à ſeize écus le bahar, qui eſt de trois cens ſoixante à trois cens ſoixante-quinze livres peſant, à l'exception de la dixieme partie, que le Souverain réſerve pour le commerce qu'il fait avec la Chine & le Japon, je ne doute point que ſi le poivre y croît auſſi abondamment qu'on l'eſpere, le traité que nous avons conclu, ne devienne, ſans contredit, un des plus avantageux que nous ayons encore faits dans l'inde ; car nous pourrons alors porter le poivre en Europe, à Bengale, à la côte de Coromandel, à Suratte, & dans preſque toute l'étendue de la Perſe. Comme la plus grande partie du poivre qui croît dans les Indes, ſe trouve entre les mains des Hollandois, & que leur principal deſſein eſt de s'en rendre entiérement les maîtres, il eſt certain que s'il s'en recueille à Siam autant qu'on a lieu de l'eſpérer, nous y trouverons des avan-

tages qui nous dédommageront amplement de l'eſpece de larcin que la Hollande nous fait, ainſi qu'à toutes les autres Nations de l'Europe.

Toutes les perſonnes qui ſont un peu au fait du commerce des Indes, ſçavent très-bien que les Anglois regardoient leur comptoir de Bantam comme l'un des plus avantageux qu'ils euſſent dans le Pays. Tous les ans cette Nation y envoyoit ſept à huit navires qui n'en remportoient que du poivre, & quelques autres marchandiſes qu'elle tiroit du Tong-king, de la Chine & du Japon, par le moyen des comptoirs qu'elle entretenoit à Aimoy & dans l'iſle de Formoſe. On peut aiſément juger, par les pourſuites que les Anglois ont faites en Europe, & par la diminution des actions de leur compagnie, combien ils eſtimoient Bantam. J'avoue que les voyages d'Europe à Siam ſeront plus longs & plus diſpendieux que ceux de Bantam; mais cette différence deviendra beaucoup moins conſidérable, lorſque nous ferons partir nos vaiſſeaux dans la bonne ſaiſon. D'ailleurs les avantages que nous trouverons à Siam, & qui ſeront beaucoup plus profitables que ceux des Anglois

à Bantam, feront que nous n'aurons aucun égard, à cette différence, qui, après tout, me paroît d'une très-petite conſéquence. Nos navires peuvent arriver à Siam en deux ſaiſons. Ceux qui partiront de France au mois de décembre, peuvent y arriver dans les mois de juin & de juillet, & en repartir dans les mois de ſeptembre & d'octobre, pour arriver en Europe dans les mois de mars & d'avril. Pour ceux qui ne partiront de France qu'au mois de février ou de mars, ils pourront arriver à Siam dans les mois d'août & de Septembre, & en repartir dans les mois de novembre & de décembre, pour arriver en France dans les mois de juin & de juillet.

La navigation de Bantam à Siam, depuis la fin de mai juſqu'au commencement de ſeptembre, n'eſt ordinairement que de quinze ou ſeize jours, quelquefois cependant d'un mois; & celle de Siam à Bantam depuis la fin de ſeptembre juſqu'au 15 de janvier, n'eſt ni plus longue, ni plus coûteuſe. Les navires qui ne tireront pas plus de quatorze à quinze pieds d'eau, peuvent entrer dans la riviere de Siam, & y monter à plus de vingt-cinq & trente lieues.

lieues. De plus, ils ont la facilité de s'y radouber; car les matériaux néceſſaires pour cela s'y trouvent en abondance, ainſi que tous les vivres & tous les rafraîchiſſemens dont il peut arriver qu'on ait beſoin. Outre cela, on y trouve du ſalpêtre dont on peut ſe ſervir pour leſter les navires; mais je crois devoir avertir qu'il y eſt un peu cher. Il ſeroit peut-être plus avantageux d'y prendre du cuivre du Japon. A l'arrivée des navires, on l'a communément à ſeize ou dix-ſept écus le pikle, qui eſt de cent vingt à cent vingt-cinq livres, poids de France. Je penſe qu'il eſt inutile d'ajouter ici que toutes les marchandiſes qui viennent de la Chine, du Japon & du Tong-king, ſe trouvent à Siam à un prix raiſonnable.

Si les François prenoient la réſolution de s'établir fort avant dans le Tong-king, je ne vois, excepté Siam, aucun endroit avec lequel ils puiſſent avoir une communication facile, profitable & commode. Pour leur commerce, ils n'auroient beſoin que d'une double chaloupe, qu'ils auroient ſoin de faire partir de Siam au commencement, ou vers le milieu du mois de juillet, pour y retourner au mois de décembre, &

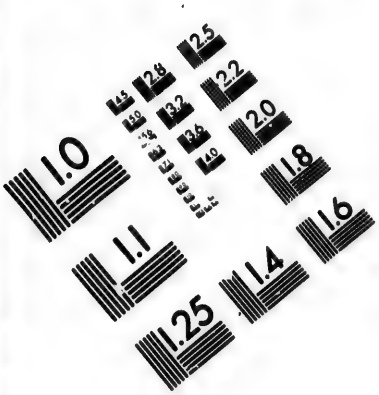

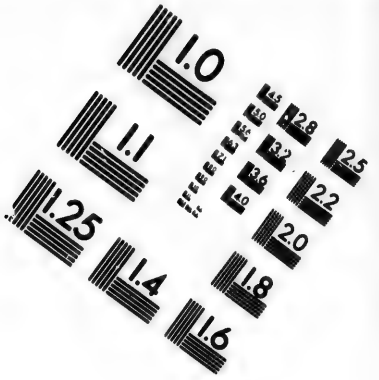

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

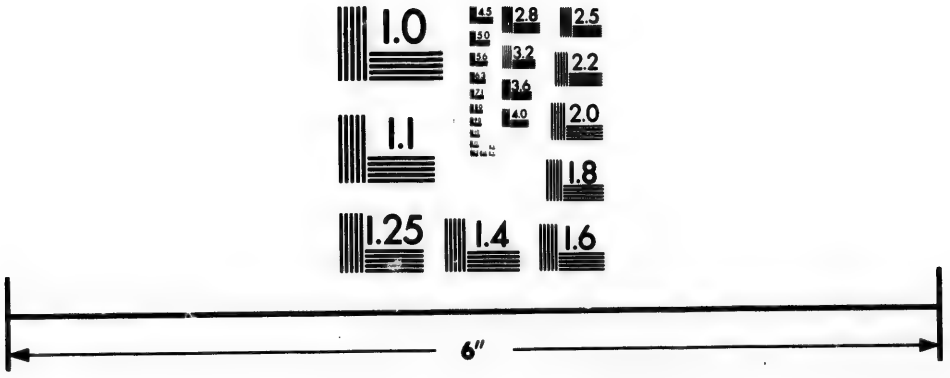

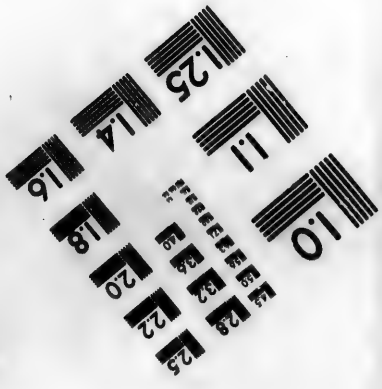

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

on auroit encore le temps de charger les effets qu'on en auroit apporté, sur les bâtimens qu'on expédieroit en ce temps-là pour la France.

Il est évident que les François peuvent faire au Tong king le négoce que les Compagnies de Hollande & d'Angleterre y font. Ces Compagnies en tirent une quantité prodigieuse d'étoffes, de musc & de soie. On avoit chargé sur le fameux *soleil d'Orient* environ deux mille quatre cens onces de musc, qui revenoient, tout au plus, à la Compagnie de France, dans le Tong-king, à sept livres l'once ; de la soie qui ne coûtoit à cette Compagnie que trois livres la livre, & beaucoup d'étoffes rares, sur lesquelles on ne pouvoit manquer de trouver en France cent cinquante & deux cens pour cent de profit, & peut-être encore davantage. Le musc du Tong-king est, de l'aveu de tout le monde, le meilleur & le moins altéré qu'il y ait dans l'univers ; & quoiqu'il n'ait été donné dans une des dernieres ventes que la Compagnie a faites à l'Orient, qu'à quinze ou seize livres l'once, il est certain néanmoins qu'il se vend en Angleterre & en Hollande plus de vingt-deux livres la livre, au moins se-

lon les prix courans que nous avons reçus dans les Indes ces années dernieres. A la vérité on doit convenir que les ſoies du Tong-king ne ſont pas ſi bonnes que celles de la Chine, de Bengale, de Perſe & d'Italie ; cependant les Anglois en apportent en Europe, & en tirent de très-grands profits. Il faut encore remarquer que quoiqu'un navire ſoit chargé, on peut cependant y placer aiſément pour trente ou quarante mille écus de marchandiſes du Tong-king, j'entends de celles dont le volume n'eſt point embarraſſant. On pourroit auſſi débiter à Siam, tous les ans, pour dix ou douze mille écus de ſoie & d'étoffes, à quarante & cinquante pour cent de profit.

Les draps d'Europe ſe vendent avec beaucoup d'avantage à Siam ; tout le monde ſçait que c'étoit le ſeul négoce qu'y faiſoit la Compagnie d'Angleterre. Les Anglois y portoient des perpétuannes que les Chinois achetoient pour envoyer en Chine & au Japon ; mais le bruit ſe répand que dans ce dernier Empire, les draperies viennent d'être défendues, ce qui n'empêchera pas qu'elles n'aient cours dans les Etats de l'Empereur de la Chine. On peut éga-

lement y débiter du corail travaillé ; ainſi que de l'ambre brut, pourvu qu'il tire ſur la couleur de citron ; c'eſt la meilleure eſpece pour le Pays.

J'ai dit que Siam étoit le ſeul endroit où nous puiſſions nous établir pour étendre notre commerce au Tong-king. Je dois avertir en finiſſant, 1°. qu'il ne faut porter à Siam que des écus de France. 2°. Que le bahar dont j'ai parlé eſt de trois pikles, & le pikle de cent vingt à cent vingt-cinq livres, poids de France, ou de cent cattis, poids de Chine ; mais le catti de Siam eſt le double de celui de la Chine, & vaut cent cinquante livres de France. 3°. Qu'il y a dans le catti de Siam quatre-vingt ticals, quatre mayons dans le tical, deux fouans dans le mayon, & deux ſompayes dans le fouan.

LETTRE

Du Pere Chanſeaume, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Révérend Pere le Houx, de la même Compagnie.

A Macao, le 5 Décembre 1750.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de N. S.

Le Royaume de la Cochinchine m'offre cette année de triſtes événemens à vous écrire. Une perſécution s'y eſt tout-à-coup élevée contre la foi chrétienne, & a ruiné en peu de mois, non-ſeulement les abondantes moiſſons que donnoit ce champ du pere de famille, mais encore les eſpérances qu'en avoient conçues les ouvriers Evangéliques qui le cultivoient en grand nombre avec autant de zele que de ſuccès.

Pluſieurs cauſes ont contribué à un ſi funeſte événement. Mais la premiere ſans doute eſt la perſécution excitée à la Chine contre la Religion chrétienne.

On ſçait certainement que des Marchands Chinois qui vont tous les ans faire commerce dans les ports de la Cochinchine, affecterent, les années dernieres, de publier tout ce que l'Empereur de la Chine faiſoit pour éteindre, s'il étoit poſſible, le nom de Chrétien dans ſes États : & de plus ils ajouterent, dans leurs narrations, une foule de menſonges ; par exemple, que les Chrétiens avoient excité des troubles & machiné des ſoulevemens dans pluſieurs provinces de l'Empire. Outre qu'ils ſuivoient en cela leur caractere, ils pouvoient eſpérer, qu'en donnant pour bien fondées les accuſations faites contre les Chrétiens, ou en les exagérant, ils nuiroient au commerce que les Macaonniens vont faire à la Cochinchine, & que le leur en vaudroit mieux.

Il eſt vrai que le Roi, à la premiere nouvelle qu'on lui donna de cette perſécution, ſe contenta de répondre : le Roi de la Chine fait ce qu'il juge à propos dans ſon Royaume ; & moi, je gouverne auſſi le mien comme bon me ſemble. Mais les petits Souverains, voiſins de ce grand Empire, ont beau vouloir paroître n'en pas prendre le ton, ils ne manquent preſque jamais de ſe

régler en effet ſur ſon exemple. Auſſi eſt-il très-vraiſemblable que le Roi de la Cochinchine fit enſuite bien des réflexions relatives aux nouveaux bruits qui ſe répandoient ſucceſſivement contre la bonne foi, & l'eſprit pacifique des Chrétiens.

Ce qui ne laiſſe même aucun lieu d'en douter, c'eſt qu'il avoit livré toute ſa confiance à un de ſes ſujets qui ne cherchoit que des occaſions d'indiſpoſer ſon eſprit contre le nom Chrétien. Ce confident (Kai-an-tin) eſt un homme de fortune, qui, dans ſon bas âge, fut diſciple & ſerviteur des Bonzes. Dire que ſa haine pour la foi de Jeſus-Chriſt ſe ſent de ſa premiere condition, c'eſt n'en donner qu'une foible idée. Le Bonze le plus paſſionné contre la foi chrétienne peut à peine lui être comparé. Il a pluſieurs fois propoſé au Roi de faire mourir tous ceux, ſoit Miſſionnaires, ſoit Chrétiens, qui refuſeroient de fouler aux pieds les ſaintes images, en ſignes d'apoſtaſie. Le Roi qui n'aime pas à répandre du ſang, n'a pas voulu y conſentir. Bien des Grands du Royaume, plus élevés en dignité que *Kai-an-tin*, l'ont ſouvent repris des inſtances qu'il faiſoit, pour venir à bout d'un ſi cruel

deſſein. Il leur a dit qu'il en pourſuivroit, juſqu'à la mort, l'exécution. Ces Grands, quoiqu'infideles pour la plupart, lui ont repréſenté que la loi chrétienne n'ordonne rien que de bon, & que ceux qui l'ont perſécutée, en ont été punis du Ciel par une mort tragique : *Kai-an-tin* a toujours répondu qu'il s'attendoit bien à une fin funeſte, mais qu'il vouloit employer tout ſon crédit & tout ſon ſçavoir pour éteindre une Religion qui lui déplaît. J'avoue qu'un tel excès d'extravagance & de fanatiſme a de quoi étonner ; mais on en trouve d'aſſez fréquens exemples dans les perſécuteurs de la vraie Religion.

Un autre perſonnage avoit travaillé à rendre odieux au Roi les Miſſionnaires, ſinon comme Miniſtres de la foi chrétienne, du moins comme Européens. C'eſt un Cochinchinois Chrétien, appellé *Michel Kuong*. Ce jeune homme ayant paſſé pluſieurs années hors de la Cochinchine, partie à Pondichéry, partie à Madras, & partie à Macao, il s'en retourna dans ſa patrie il y a près de trois ans. Le Roi voulut le voir, & le queſtionna beaucoup ſur les coutumes, la puiſſance, & l'ambition des Euro-

péens. *Kuong*, pour faire sa cour, ou pour quelqu'autre motif que ce puisse être, dépeignit les Européens comme des hommes entreprenans qui ne pensent qu'à s'assujettir toujours de nouvelles contrées. Tout cela confirma de plus en plus le Roi dans la pensée que les Missionnaires pourroient bien avoir des desseins de rebellion.

Il ne sera pas hors de propos de dire que ce *Michel Kuong* fit l'an passé auprès du Roi l'office d'interprête à l'égard d'un vaisseau François; qu'il trahit les intérêts des François, & qu'il fut cause d'un grand nombre d'indignes chicanes qui leur furent faites. Persuadé néanmoins que sa perfidie étoit secrete, il eut la confiance téméraire d'aller à bord du vaisseau, dans le temps qu'il se disposoit à partir. Le vaisseau mit à la voile & emmena le traître, généralement regardé comme le fléau des Européens, & par là même de la Religion. Ses parens, qui eurent de forts indices qu'il avoit été retenu dans le vaisseau François, le réclamerent auprès du Roi; alors *Kai-an-tin* ne manqua pas cette occasion de signaler sa haine. On fit arrêter prisonnier M. l'Evêque de Noélene, Vicaire Apostolique, aussi bien que MM. *Rivoal*

& d'*Azemar*, tous les trois François, comme s'ils euſſent été reſponſables d'un enlévement qu'on ſuppoſoit fait par des gens de leur Nation, ſans pouvoir le prouver juridiquement. Les MM. du ſéminaire des Miſſions étrangeres, dont étoient les priſonniers, eurent bien de la peine à accommoder cette affaire. Ils dépenſerent environ 700 francs pour faire ceſſer les cris des parens de *Michel Kuong*, & pour payer d'autres frais de Juſtice. Enfin les priſonniers furent remis en liberté & le calme parut rétabli.

Bientôt après ſurvint un autre incident. Plus de vingt mille Chinois, répandus dans la Cochinchine, avoient formé un projet de révolte. On le communiqua à deux Chrétiens dans le deſſein de les y faire entrer : mais fideles à leur devoir, ces Chrétiens en donnerent avis à la Cour. La trame du ſoulevement fut vérifiée, & auſſi-tôt les troupes furent miſes en campagne. Des compagnies de ſoldats couroient de tous côtés pour ſe ſaiſir des Chinois.

Sur ces entrefaites, arriva un vaiſſeau de Macao, qui portoit des lettres pour les Miſſionnaires. Il n'y avoit aucun ordre d'arrêter ces ſortes de paquets : cependant un ſoldat, entre les mains

de qui les lettres adreſſées à nos Peres tomberent par haſard, jugea devoir les retenir. Le Roi à qui elles furent portées voulut qu'on les fît interpréter, ajoutant que c'étoit un bon moyen de ſçavoir ſi les Miſſionnaires penſoient à exciter quelque rébellion ; il nomma donc trois Commiſſaires pour préſider à l'interprétation, & pour lui faire le rapport de ce qu'il y avoit dans ces lettres. Les ſeuls Miſſionnaires pouvoient être choiſis pour interprêtes : mais afin de voir s'ils en rendoient fidelement le ſens, les Commiſſaires appelloient pluſieurs Miſſionnaires, l'un après l'autre, pour faire répéter à chacun en particulier le contenu des mêmes lettres. Il n'étoit pas à craindre qu'on y trouvât quelque indice de révolte. Tout ce que les Miſſionnaires de la Chine écrivoient touchant la perſécution qui s'étoit élevée dans l'Empire, rouloit ſur l'aveuglement des pauvres Idolâtres, qui s'obſtinent à ne pas vouloir reconnoître la vérité, & ſur les châtimens dont le Ciel venoit de punir les principaux auteurs de la perſécution. Il ne ſe pouvoit rien de plus à propos. Les Commiſſaires demanderent s'il leur arriveroit de même quelque fin tragique, ſuppoſé qu'ils s'employaſſent à ban-

nir la Religion chrétienne de la Cochinchine. Les Miſſionnaires profiterent d'une ſi belle occaſion, pour leur parler de la ſouveraine puiſſance de Dieu, des merveilles qu'il a ſi ſouvent opérées en faveur de ſa ſainte Loi, & pour leur rappeller comment avoient péri miſérablement tous ceux qui avoient précédemment excité des perſécutions dans la Cochinchine.

On a en effet, dans ce Royaume, des exemples de cette nature aſſez récens, & ſi terribles, que les Idolâtres même en conſervent le ſouvenir & n'en parlent qu'en frémiſſant. On ſe rappelle ſurtout un grand Mandarin, Noï-tan, qui fut coupé en petits morceaux ; ſes rivaux l'avoient pouſſé à ſe déclarer avec violence contre la Religion chrétienne, ne doutant pas que ce ne fût le plus ſûr moyen de s'en débarraſſer.

Les Commiſſaires ne chercherent point à nier ces faits de notoriété publique; mais ils proteſterent qu'ils ne vouloient rien faire contre la Religion des Chrétiens ; & qu'au ſujet des lettres dont il s'agiſſoit, ils rendroient le témoignage le plus favorable. Ce qui prouve qu'ils le firent, comme ils l'avoient promis, c'eſt que le Roi ordonna de les remettre

aux Miſſionnaires, à qui elles étoient adreſſées. La cauſe paroiſſoit terminée, & les Miſſionnaires en reçurent des complimens de félicitation de la part des Commiſſaires. Mais ce jour-là même, 24 d'Avril, ces douces eſpérances s'évanouirent; l'affaire de la Religion changea totalement de face, & fut décidée, par un Arrêt d'exil pour les Miſſionnaires, & de proſcription pour la loi de Jeſus-Chriſt.

On aſſembla un Grand Conſeil, auquel aſſiſterent les grands Mandarins d'armes & de lettres; on y délibéra s'il falloit laiſſer aux Miſſionnaires la liberté d'enſeigner publiquement leur Religion Européene; ou ſi, ſans avoir de preuves poſitives qu'ils fuſſent mal intentionnés contre l'Etat, il étoit convenable de les mettre hors du Royaume. Les ennemis du nom Chrétien dirent: qu'il n'étoit pas raiſonnable de ſouffrir que des étrangers enſeignaſſent & établiſſent leur loi dans la Cochinchine, dans le temps que d'autres étrangers (les Chinois) troubloient l'Etat par des conjurations; que les Prédicateurs de la loi chrétienne n'étoient ni néceſſaires ni utiles au Royaume; & qu'ainſi, la ſeule crainte de quelques mauvais deſſeins de

leur part étoit une raiſon ſuffiſante pour les en chaſſer ; que les Chrétiens leur étoient trop attachés : qu'ils reſpectoient plus leurs volontés que les ordres des Mandarins : que pour peu qu'on laiſsât croître le nombre de ceux qui s'attachoient à leur doctrine, ils ſe trouveroient les plus forts & pourroient donner la loi, ſans qu'il fût poſſible au reſte du Royaume de leur réſiſter ; que les Miſſionnaires s'étoient diſtribués dans tous les coins des Provinces ; qu'ils ſçavoient tout ce qui s'y paſſoit, juſqu'aux moindres minuties, & que par eux on le ſçavoit dans tout le reſte du monde ; qu'il n'étoit pas glorieux à la Nation de ſe relâcher de pluſieurs de ſes uſages les plus anciens & les plus ſacrés, parce que des étrangers venoient en enſeigner de contraires.

De ſemblables raiſons n'auroient pas entraîné tous les ſuffrages, parce que dans ce conſeil, compoſé d'infidèles, il ne laiſſoit pas d'y avoir un certain nombre de Mandarins affectionnés à la Religion chrétienne, qui l'avoient aſſez étudiée pour être intimément convaincus qu'elle eſt la véritable, & que les Chrétiens ſont les plus fidèles ſujets d'un Etat : pluſieurs d'entr'eux s'étoient dé-

clarés pour la loi des Chrétiens dans d'autres occaſions ; & en particulier l'oncle du Roi, qui étoit la perſonne la plus reſpectable de l'aſſemblée, en avoit toujours pris la défenſe ; l'autorité de ſon ſuffrage auroit pu partager les opinions ; mais la maniere foible ou équivoque dont il s'énonça, occaſionna la ruine de la bonne cauſe : chaſſez, dit-il, les Miſſionnaires puiſque vous le voulez tant, & vous verrez quels malheurs viendront auſſitôt fondre ſur l'Etat. Les plus paſſionnés contre la ſainte loi de Jeſus-Chriſt prenant auſſi-tôt la parole, dirent qu'ils étoient également d'avis qu'on les chaſſât ; & les autres ſe déclarerent auſſi pour le même ſentiment, chacun craignant de devenir ſuſpect s'il s'oppoſoit à l'exil des Miſſionnaires, & d'encourir la diſgrace du Roi & la colere de ſon confident.

Le Roi, à qui on alla auſſi-tôt rendre compte de la réſolution du Conſeil, montra une grande joie lorſqu'il apprit que le Prince ſon oncle avoit opiné le premier à exiler les Européens, & nomma ſon Confident *Kai-an-tin* pour préſider à l'exécution de la ſentence. C'étoit bien prendre le moyen de la faire exécuter en toute rigueur, ou même avec plus de rigueur qu'on ne vouloit.

Kai-an-tin ſçachant que les lettres interprétées n'avoient pas encore été remiſes aux Miſſionnaires, demanda d'en être fait examinateur. Il dit qu'il importoit beaucoup d'y trouver de quoi juſtifier la préſente ſentence aux yeux des ſujets du royaume & des étrangers, & de quoi détromper les Chrétiens abuſés, diſoit-il, par le faux prétexte d'une loi céleſte qui ſauve les ames après la mort du corps; que les Commiſſaires examinateurs s'étoient ſûrement laiſſés tromper par les Européens, trop intéreſſés à ne pas traduire fidelement; mais il promettoit qu'il ſçauroit bien les forcer à rendre le véritable ſens. Le Roi loua ſon zèle, & lui fit remettre les lettres dont il s'agit.

Kai-an-tin, au comble de ſes vœux, ſe mit à diſpoſer tout pour faire arrêter les Miſſionnaires. Ils étoient au nombre de vingt-neuf dans l'étendue du royaume, dont deux Evêques, ſçavoir, M. de Noélene, Vicaire Apoſtolique, & ſon coadjuteur & ſucceſſeur déſigné, M. d'Eucarpie, tous les deux du Séminaire des Miſſions étrangeres; ſept autres Miſſionnaires du même Séminaire; deux de la ſacrée Congrégation de la propagation de la foi; neuf de l'Ordre de

ſaint François, & neuf de notre Compagnie. Le premier jour de Mai on alla prendre ceux qui ſe trouvoient dans la capitale ou dans ſon voiſinage, au nombre de neuf. De ce nombre il faut ôter le Pere *Koſler*, Jéſuite Allemand, qui fut excepté comme Médecin, & qui, en cette qualité, réſide encore à la Cour.

On commença tout de nouveau à faire interpréter les lettres. Les Peres qui les traduiſoient étoient gardés chacun dans une priſon différente, & les ſoldats, qui ne les perdoient de vue ni jour ni nuit, avoient grande attention qu'ils ne puſſent communiquer par écrit les uns avec les autres, ni même parler à qui que ce fût. Chacun étoit appellé à ſon tour & avoit à répondre, pluſieurs jours de ſuite, à toutes les chicanes, à tous les doutes, à tous les ſoupçons. Les Examinateurs ſortoient de la matiere des lettres. « Pourquoi, de» mandoient-ils, les Princes d'Europe » ont-ils des établiſſemens & des forte» reſſes dans les Indes ? Que veulent » dire tant de guerres qu'ils ont entr'eux ? » Pourquoi font-ils la guerre aux In» diens ? Ne viendroient-ils pas la por» ter ici, s'ils croyoient pouvoir ſe » rendre maîtres de la Cochinchine » ?

Enſuite ils vouloient ſçavoir ce que les Miſſionnaires avoient fait dans la Chine pour mériter d'en être chaſſés ; s'il y avoit auſſi des Miſſionnaires dans le Tong-king & dans les autres parties du monde. Sur ce qu'un Pere avoit écrit de Pékin : Votre tour d'être perſécuté viendra bien auſſi ; ils vouloient qu'on leur expliquât comment ce Pere avoit pu le ſçavoir & le prédire. Certainement, concluoient-ils, il ſçavoit que vous penſiez à un ſoulevement qui donneroit occaſion à vous punir comme rébelles ? D'autres fois ils ſuppoſoient, ils aſſuroient même qu'un tel autre Miſſionnaire avoit avoué le deſſein de révolte. Ils cherchoient à ſurprendre par toutes ſortes de queſtions captieuſes, à intimider par l'appareil des inſtrumens de la torture, qu'ils faiſoient étaler avec fracas ; à étourdir par des éclats de rire, des cris, des injures ; à accabler de laſſitude, en tenant nuit & jour le Miſſionnaire dans une poſture gênante ; les Juges ſe relevant, & ne laiſſant prendre au patient aucun repos, ni preſque aucune nourriture, & continuant à ſon égard ce cruel traitement juſqu'à ce qu'il fût tombé malade & hors d'état de leur répondre.

Mais rien de tout cela ne réuſſit à ces nouveaux Commiſſaires, choiſis de la main du perſécuteur *Kai-an-tin*. La candeur, l'innocence, la vérité, la patience triompherent. Plus on avoit fait d'efforts pour trouver du crime, plus la vertu paroiſſoit clairement & à découvert. Le perſécuteur n'en devint que plus furieux, & voulut eſſayer un autre moyen de faire paroître les Miſſionnaires coupables de révolte; mais ce moyen eut auſſi peu de ſuccès que le premier. Choſe étrange! quoique la révolte des Chinois eût été dénoncée par les Chrétiens, *Kai-an-tin* voulut faire voir que les Miſſionnaires & les Chrétiens étoient entrés dans le projet de cette même révolte. Un des conjurés Chinois fut appliqué à la queſtion; & pour ſe délivrer des tourmens, chargea, tant qu'on voulut, les uns & les autres, juſqu'à dépoſer que les Miſſionnaires étoient les chefs de la rébellion; mais hors de la torture il rétracta toutes ſes dépoſitions. Beaucoup d'autres conjurés ſubirent des interrogatoires pour la même fin; & tous répondirent que ni les Miſſionnaires, ni les Chrétiens n'avoient pris part au projet de révolte.

Nous ne ſçavons pas de quelle maniere

Kai-an-tin rendit compte au Roi de tout ceci : pouvoit-on eſpérer que ſon rapport ſeroit fidele ? Le réſultat fut, (ſoit que le Roi conſentît à tout, ſoit que ſon confident ait beaucoup enchéri ſur la volonté du Prince, comme toute la Cochinchine l'en a ſoupçonné) le réſultat, dis-je, fut que non-ſeulement les Miſſionnaires devoient être exilés & leur Religion proſcrite, ſelon la premiere réſolution ; mais encore que toutes les égliſes devoient être raſées, & les effets des Miſſionnaires confiſqués.

Dans le même jour, qui fut le 7 de mai, des compagnies de ſoldats furent envoyées dans tous les endroits du royaume où il y avoit des égliſes à démolir, & des Miſſionnaires à faire priſonniers. On voulut, pour ainſi dire, donner un aſſaut général : premiérement, les demeures de ceux qui étoient déja dans les priſons furent inveſties de toutes parts par une multitude de ſoldats ; enſuite un Greffier, avec d'autres Officiers du Tribunal, allerent reconnoître les pauvres meubles des Miſſionnaires ; ils envoyoient au Palais les livres, les coffres d'ornemens d'égliſe & de vaſes ſacrés, des paquets de chapelets, les images, les médailles. Ils s'approprioient les

uſtenſiles qu'ils pouvoient emporter ſecrétement; jettoient dans la rue nattes, chaiſes, tables; ils procédoient de la même maniere dans le pillage de l'égliſe; après quoi ils ordonnoient au quartier ou au village de démolir l'égliſe, laiſſant, pour ſalaire du travail, les matériaux que chacun pourroit emporter. La populace couroit tumultuairement à la proie qu'on lui livroit. En peu d'heures le toît étoit abattu, & les murailles, faites en plus grande partie de grandes poutres, étoient bientôt renverſées. Il n'étoit pas poſſible qu'il n'y eût bien du déſordre: on ſe diſputoit une planche, une colonne, on en venoit aux coups. On ſe heurtoit dans la preſſe; les uns tomboient du toît ou du haut des murailles; d'autres bleſſés ou eſtropiés par la chûte des matériaux crioient au milieu des débris. Combien ont été écraſés & ſuffoqués! Malgré ces accidens, le déſir d'enlever quelque piece faiſoit qu'on ne diſcontinuoit pas, juſqu'à ce que tout fût abattu & emporté.

Cependant les compagnies de ſoldats, envoyées dans les provinces, faiſoient des journées forcées, pour y ſurprendre les Miſſionnaires, heureuſement ceux-ci avoient été prévenus par un billet

que le Pere Monteiro, Jéſuite Portugais, avoit trouvé moyen de leur écrire de ſa priſon. Ce Pere les avoit ſagement avertis de faire enſorte qu'on ne pût leur trouver aucun catalogue des Chrétiens, ni autres papiers capables de faire naître de nouveaux ſoupçons. Ils y prirent garde; mais ils ne jugerent pas à propos de ſe cacher ni de fuir; ils comprenoient qu'ils ne pourroient échapper long-temps aux recherches; & ils craignoient d'irriter davantage le Roi, qu'ils croyoient moins réſolu que ſon Miniſtre à les chaſſer de la Cochinchine. Ils étoient tous connus, & l'on ſçavoit leurs demeures & leurs égliſes, parce que la Religion, depuis bien des années, ſe profeſſoit & ſe prêchoit publiquement; & les onze dernieres années, l'exercice s'en étoit fait avec une entiere liberté; ainſi, on les trouva & on les arrêta ſans difficulté. Une troupe de ſoixante ou quatre-vingt ſoldats environnoit la demeure d'un Miſſionnaire; quelques autres y entroient le ſabre à la main. Un d'entr'eux le ſaiſiſſoit par les cheveux noués ſur ſa tête, le terraſſoit & le traînoit par terre; enſuite on lui lioit les mains avec des cordes; à quelques-uns, on les attachoit en croix; à d'autres,

derriere le dos; & d'autres, les avoient ſeulement attachées par devant. Pluſieurs avoient auſſi les jambes garrottées, & les bras ſerrés contre le corps, mais avec tant de violence, qu'ils en perdoient preſque la reſpiration. Les bras, les mains, les poignets en étoient bientôt meurtris & enflés, & l'on voyoit à quelques-uns la peau déchirée & le ſang couler.

Comme ſi l'on eût dû craindre de leur part quelque réſiſtance, après les avoir réduits en cet état, on leur engageoit le cou dans une eſpece d'échelle, qu'ils devoient porter, & on les attachoit à un arbre ou à un poteau, en attendant qu'on eût fait le pillage de leurs égliſes & de leurs maiſons. On s'embarraſſoit peu qu'ils demeuraſſent expoſés aux ardeurs du ſoleil, qu'ils priſſent quelque nourriture, ou qu'ils paſſaſſent deux ou trois jours à ſouffrir la faim. Un Religieux de l'ordre de ſaint François, vénérable par ſes longs travaux & par ſon grand âge, tomboit en défaillance après deux jours de jeûne le plus rigoureux; deux bonnes Chrétiennes s'enhardirent à lui porter une écuellée de riz; mais les ſoldats, avec une inhumanité digne des peuples les plus barbares, les

mirent à la torture, pour les en punir; & pour en tirer quelques petites pièces de monnoie. M. l'Evêque d'Eucarpie fut retenu dix-huit jours couché à terre par le poids énorme de ſon échelle. La même choſe arriva, pour un certain nombre de jours, au Pere Laureyzo, Jéſuite Portugais, & à pluſieurs autres: il y en eut quelques-uns à qui les ſoldats vinrent mettre le pied ſur la gorge, le ſabre levé, comme dans le deſſein de leur ôter la vie; mais ils n'en avoient d'autre que de montrer de la férocité, ou de ſçavoir des Miſſionnaires s'ils avoient quelque part des tréſors ou des armes cachées.

Quelle abondance de conſolation Dieu n'a-t-il pas coutume de répandre dans l'ame de ceux qui ſouffrent pour la juſtice? Ces délices intérieures ne manquerent pas dans cette occaſion aux priſonniers de Jeſus-Chriſt. Leur cœur goûtoit une céleſte joie qui éclatoit ſur leur viſage, & qui ne cauſoit pas peu d'admiration à tous ceux que la curioſité attiroit continuellement auprès d'eux. Elle naiſſoit, cette joie ſainte, de leurs ſouffrances mêmes, & croiſſoit avec elles. De temps-en-temps elle faiſoit place à une paſſion contraire: on s'appercevoit

percevoit que leurs viſages étoient enflammés d'une ſainte colere, quand ils voyoient ou apprenoient la profanation des choſes ſaintes. C'étoit une plaie bien ſenſible à leur cœur, de voir porter par des mains impies, les calices, les ciboires, les boîtes des ſaintes huiles, avec les ornemens deſtinés au ſacrifice de nos autels, qui alloient être convertis en parures de femmes, & peut-être d'idoles; des corporaux & purificatoires ſervir à arrêter les cheveux des ſoldats ſur la tête, & à eſſuyer la ſueur de leur front. C'étoit bien l'heure du prince des ténèbres, quand ces ſacrileges profanateurs faiſoient leur jouet des choſes ſacrées, & triomphoient de les avoir découvertes dans les divers endroits où les miniſtres de Jeſus-Chriſt n'avoient pu les cacher qu'à la hâte.

Bientôt après on procédoit à la démolition des égliſes, comme on l'avoit fait dans la capitale. Environ deux cens, dont plus de cinquante étoient belles & grandes pour le pays, ont été renverſées de fond en comble. Cependant il en reſte encore un certain nombre ſur pied, quelques Gouverneurs des Provinces éloignées de la Cour, n'ayant pas laiſſé exécuter les ordres à la lettre. A la Cour

même, celle de M. l'Evêque de Noélene a été conservée par la protection du frere du Roi, affectionné à ce Prélat. Les Peres *Monleyzo* & *Kosler* ont aussi trouvé le moyen, par l'autorité de quelques grands, de faire subsister les leurs dans leur entier. Les Gouverneurs qui ne consentirent pas à la démolition des églises, modifierent de plus une permission que *Kai-an-tin* avoit donnée aux soldats. Cette permission étoit d'employer à leur gré la violence, tant contre les Chrétiens que contre les Missionnaires, pour en tirer tout l'argent qu'ils pourroient. Les ministres de la cruelle tyrannie furent donc contraints de traiter plus doucement les Missionnaires, & d'épargner les Chrétiens dans les districts de ces Gouverneurs plus humains.

Mais dans les endroits où ils ne furent pas gênés, ils mirent tout en désordre. Ils alloient premierement dans les maisons des Catéchistes, pour y découvrir ce que les Missionnaires auroient voulu soustraire à leur avidité, ils passoient à celles des autres Chrétiens, qui, pour éviter les mauvais traitemens, laissoient tout à l'abandon, les vieillards & les enfans qui n'avoient pu fuir, étoient rudement battus s'ils ne déclaroient sur-

le-champ quelque choſe de caché. La femme d'un idolâtre, laquelle ne conſervoit depuis long-temps du Chriſtianiſme que le caractere du baptême, eut beau proteſter qu'elle & toute ſa famille adoroient les idoles, les ſoldats pillerent tous ſes effets; il ſuffiſoit qu'une maiſon eût la réputation d'être Chrétienne, pour qu'ils cruſſent que tout ce qui y étoit contenu leur appartenoit. Quelquefois ayant pris la maiſon d'un Gentil pour celle d'un Chrétien, ils en enlevoient tout ce qu'ils pouvoient, même après avoir reconnu leurs erreurs. Ils obligeoient à racheter cherement les reliquaires, médailles, chapelets, les troupeaux qu'ils ne pouvoient emmener, les terres mêmes qu'ils ne pouvoient ruiner, ni garder; d'autres idolâtres ſe diſoient fauſſement ſoldats, & alloient tout ravager dans les hameaux & les maiſons des Chrétiens écartées, beaucoup de pauvres Chrétiens ne trouvant plus d'aſyle, étoient errans dans les campagnes, & ne ſçavoient où ſe réfugier.

Enfin les ſoldats, ſur-tout ceux qui ſe trouvoient à une diſtance de deux cens lieues du grand Port, voyant que le temps les preſſoit de partir, mirent

fin à ces extorsions étranges ; pour commencer un voyage qui devoit durer plus d'un mois, ils changerent les chaînes des Missionnaires les plus pesantes en de plus légeres. Ils souffrirent & souhaiterent même que des Chrétiens en grand nombre fissent cortege à leurs maîtres dans la Religion jusqu'au terme du voyage ; c'est qu'ils les jugeoient bons à transporter leur butin. D'un autre côté, ils s'humaniserent un peu à l'égard des Missionnaires, dont ils eurent occasion de connoître de plus-en-plus la vertu & le mérite. Ils perdoient quelquefois cet air de férocité, dont ils prétendent se faire honneur devant le peuple dans l'exercice de leurs fonctions ; ils en vinrent même jusqu'à donner des marques de respect aux vénérables prisonniers ; mais l'espérance d'un nouvel émolument, leur faisoit bientôt reprendre leur brutale cruauté. Après avoir passé dans les villages, où des Chrétiens étoient venus pleurer devant les Missionnaires, & leur porter des rafraîchissemens proportionnés à leur pauvreté, les soldats ne manquoient pas de demander à ceux-ci ce qu'ils avoient reçu, & de se plaindre de ce qu'ils ne s'étoient pas fait donner davantage. La

cupidité, paſſion ſi exceſſive dans les Cochinchinois, n'étoit jamais ſatisfaite; le Pere Hoppe, Jéſuite Allemand, fut appliqué à la torture, pour être forcé à donner de l'argent qu'il n'avoit pas, ou, afin que les Chrétiens qui avoient accouru ſur ſon paſſage, le voyant ſouffrir, en donnaſſent pour le délivrer. Une autre bande de ſoldats qui conduiſoit deux Miſſionnaires, ſuccombant à la même paſſion, à la vue d'un ſemblable concours de Chrétiens, prit la réſolution de tenir les priſonniers attachés à un poteau, ſous les plus ardens rayons du ſoleil; c'étoit le temps auquel cet aſtre paſſoit à plomb ſur ce climat brûlant de la zone torride; mais le ciel ſe couvrit de nuages, & fruſtra cette avarice barbare de toutes ſes eſpérances.

Les Miſſionnaires ne ſe montroient pas moins prompts à tout perdre, que leurs gardes avides à tout recevoir. Sans réſiſtance, ſans plaintes, ſans aucun ſigne de regret, d'un air gai, content & libéral, ils livroient ſur le champ tout ce qu'ils avoient. Les gardes, peu accoutumés à traiter avec des priſonniers ſi accommodans, en étoient dans l'admiration; mais, ſans rien relâcher de leur importunité, ils vouloient obliger ces Miſſion-

naires, dépourvus de tout, à trouver des reſſources pour leur payer le loyer des priſons, les cordes & les chaînes qui les tenoient captifs, le tranſport de leurs meubles confiſqués. Tout priſonnier, quel qu'il ſoit, eſt obligé, dans la Cochinchine, à tous ces frais ſi injuſtes, qu'ils paſſent la vraiſemblance. De-là il arrivoit que les priſonniers de Jeſus-Chriſt manquoient des alimens néceſſaires; ce qui, joint aux incommodités du voyage, & à tant d'autres peines, épuiſa entiérement leurs forces. La plûpart tomberent malades avant que de parvenir au terme, & on jugeoit de quelques-uns, qu'ils finiroient leur vie en chemin; mais le ſeul Pere Michel de Salamanque, de l'Ordre de S. François, Eſpagnol de nation, céda enfin à la force du mal: il mourut le 14 de juillet à Hai-Fo, près du grand port, & alla recevoir, comme nous avons toute raiſon de le croire, la récompenſe de ſes ſouffrances pour la foi, & de ſes rares vertus.

Les fievres & la diſſenterie s'étoient miſes parmi les Miſſionnaires gardés dans les priſons de la Capitale. Ils ne laiſſoient pas néanmoins d'entendre chaque jour beaucoup de confeſſions, les Chrétiens ache-

tant des ſoldats la permiſſion d'aller viſiter leurs Peres ſpirituels. Pluſieurs de ces Chrétiens furent arrêtés par ordre de *Kai-an-tin*, & on les voulut forcer, en préſence des Miſſionnaires, à fouler aux pieds des images & des croix; les ſoldats les y invitoient par leurs exemples, & les y incitoient à grands coups. Les Mandarins leur demandoient, d'un air menaçant, pourquoi ils n'obéiſſoient pas aux ordres du Roi: ils répondirent conſtamment que cette impiété leur faiſoit horreur; qu'ils ne pouvoient pas ſe réſoudre à mettre avec mépris ſous leurs pieds ce qu'ils avoient juſqu'alors élevé avec reſpect ſur leur tête; qu'ils étoient prêts à obéir au Roi en ce qui ſeroit de ſon ſervice, même juſqu'à donner leur vie s'il le falloit; mais qu'ils aimoient mieux mourir que de deshonorer la Religion du vrai Dieu. Les tyrans mêmes rendirent quelque juſtice à leur fermeté, & le Roi ne conſentit pas qu'on les mît à l'épreuve par les tourmens.

Si les Chrétiens de la Cochinchine étoient ſi bien affermis dans la foi de Jeſus-Chriſt, ils le devoient, après Dieu, au zèle de leurs Maîtres dans la Religion: & de-là venoit ce reſpectueux & tendre attachement qu'ils avoient pour leur

perſonne. Je ne ſçaurois dire à combien de dangers ils ſe ſont expoſés, combien de dépenſes ils ſe ſont efforcés de faire, combien de rigoureux traitemens ils ont ſoufferts pour empêcher, ou pour adoucir les ſouffrances des reſpectables Paſteurs de leurs ames. Les Miſſionnaires, prévenus de leur prochain empriſonnement, recommanderent, ordonnerent même aux Chrétiens de les laiſſer ſeuls, afin que la perſécution fît le moins d'éclat & le moins de mal qu'il ſeroit poſſible; mais les fideles, n'obéiſſant pas volontiers à des ordres ſi contraires à leur inclination, pluſieurs s'obſtinerent à demeurer en leur compagnie, & à courir tous les riſques d'être pris & appliqués à la torture, comme il arriva. Tous ſe diſputoient à l'envie l'honneur de les ſervir, malgré les railleries, les inſultes de la populace idolâtre, qui leur reprochoit de s'attacher ſi fort à des étrangers convaincus, diſoit-elle, du crime de rébellion.

Un grand nombre de Chrétiens venoient des Provinces à la Capitale, pour eſſayer quelque voie de faire changer la réſolution de la Cour. Ils offroient les ſommes qu'ils étoient en état de fournir, pour tenter l'avarice du Roi, qu'on

ſçait être exceſſive ; mais leur Requête n'ayant pu ſe faire jour, il ne leur reſta d'autre conſolation que de conduire, juſqu'au lieu de l'embarquement, les Apôtres de leur nation. L'adieu mutuel fut tout ſemblable à celui que ſe firent ſaint Paul & les Chrétiens d'Ephèſe. Combien une telle ſéparation devoit-elle coûter aux Miſſionnaires, qui laiſſoient tant d'ames fideles, l'un cinq ou ſix mille, l'autre huit ou dix mille, déſormais deſtituées de la participation des ſacremens, & aux Chrétiens qui ſentoient la perte irréparable qu'ils faiſoient des ſecours ſpirituels ? Les Miſſionnaires donnerent les avis convenables, les Chrétiens firent les plus ſolemnelles promeſſes ; les larmes, les ſanglots, les ſoupirs furent encore plus éloquents que les paroles. On ne voyoit, dans une aſſez grande plaine, qu'une multitude de Chrétiens, hommes, femmes, vieillards, enfans ; on n'entendoit qu'un bruit ſourd, un triſte murmure. Tous vouloient ſe proſterner devant leurs reſpectables Paſteurs, leur baiſer les pieds, en recevoir encore une fois la bénédiction. Tous deſiroient les ſuivre, & comme il ne fut permis à perſonne de le faire, les uns demandoient à Dieu de mourir à leurs pieds, d'autres

ſe couchoient ſur leur paſſage, ſans ſe ſouvenir des menaces des ſoldats, qui ſe ſentoient eux-mêmes attendris d'un ſpectacle ſi touchant. Cependant ceux-ci voyant que le jour baiſſoit, redoublerent leurs efforts pour preſſer la marche, & faire entrer les Miſſionnaires dans des canots qui devoient les porter au vaiſſeau déjà avancé en haute mer. Les Chrétiens les ſuivirent des yeux, juſqu'à ce que la nuit, qui fut celle du 26 au 27 Août, les déroba entiérement à leur vue.

Ainſi a été ravagée cette belle Miſſion, l'une des plus floriſſantes des Indes, par une perſécution plus efficace que ſanguinaire. Il faut avouer que le Ciel, dont les décrets ſont toujours adorables, ſe montre bien irrité contre ces contrées de l'Aſie. Mais mettant notre confiance en la bonté divine, nous ne déſeſpérons pas que ce ne ſoit pour les préparer à ſes plus grandes miſéricordes. On fera toutes les tentatives pour tâcher d'introduire de nouveau dans la Cochinchine, du moins quelques-uns des Miſſionnaires qui en ont été chaſſés; les autres ſe diſtribueront dans les Miſſions voiſines, du Tong-king, de Siam & de Manille, où peut-être repaſſeront-ils en Europe, parce que les Mandarins de Canton

ſyant appris leur arrivée à Macao, & craignant qu'ils ne vouluſſent entrer dans les provinces de l'Empire, envoyerent auſſi-tôt demander leurs noms, & ordonnerent qu'ils ſortiſſent des terres de la Chine.

J'aurois dû parler plus haut des incendies qui devinrent journaliers dans Hué, capitale de la Cochinchine. Peu avant que les Miſſionnaires en partiſſent, des quartiers conſidérables de cette ville furent réduits en cendres; & le Roi eut le chagrin de voir conſumer par les flammes ſa maiſon de plaiſance bâtie ſur l'eau. Plaiſe au Seigneur que ce châtiment lui ouvre les yeux, pour le bien de tant de Chrétientés déſolées.

Je ſuis, &c.

EXTRAIT

De quelques lettres sur le Tong-king.

On n'ignore pas en Europe ce qui s'eſt paſſé juſqu'à l'année 1738, de plus intéreſſant pour la religion dans le Royaume de Tong-king. Les lettres précédentes ont fait connoître de quelle maniere le Chriſtianiſme y a été établi, comment il s'y eſt étendu, & les cruelles perſécutions qu'il y a ſouffertes. La plus violente de toutes fut ſans contredit celle de 1737; elle ſera mémorable à jamais par le glorieux martyre des quatre Jéſuites, les Peres Barthelemi Alvarez, Manuel d'Abreu, Vincent d'Acunha, tous trois Portugais, & Gaſpard Cratz, né à Juliers. Depuis cette ſanglante époque, le Tong-king n'a preſque point ceſſé d'être en proie à la fureur des guerres civiles. Le Roi, Prince efféminé, avoit laiſſé à un premier Miniſtre (qu'on appelle *Tchoua* en langue Tong-kinoiſe) l'exercice abſolu de ſon autorité : tout s'expédioit au nom du Roi, mais c'étoit le favori qui diſpoſoit de tout. Ce crédit

ſans bornes excita contre lui la jalouſie des courtiſans, & ne put le garantir de leurs ſourdes intrigues. Un Eunuque ambitieux trouva le moyen de l'aſſaſſiner ſecrettement, & de gouverner lui-même ſous ſon nom, en faiſant accroire que le *Tchua* étoit malade, & que juſqu'à ſon entier rétabliſſement il ne vouloit être vu de perſonne.

Ce Miniſtre n'ayant point laiſſé d'enfans, c'étoit ſon frere & ſes neveux qui lui devoient ſuccéder; ils eurent quelque ſoupçon de ce qu'il y avoit eu de tragique dans ſa mort; & à force de recherches, ils vinrent à bout de découvrir le crime de l'Eunuque. On prit auſſi-tôt les armes: il ſe forma divers partis; & chacun d'eux, pour ſe ſoutenir, attiroit à ſoi, de gré ou de force, les villes & les villages; de-là le pillage des villes & la déſolation des campagnes. Les terres reſterent ſans culture; la famine s'enſuivit, & la peſte ſe joignit à la famine: de ſorte que dans l'eſpace de huit années, la moitié des habitans du Tong-king périt par ces trois fléaux, les Tong-kinois en convenoient eux-mêmes: la guerre, diſoient-ils, en a fait périr des dixaines, la peſte des centaines, & la famine des milliers.

Le Roi sortit enfin de son assoupissement, & prit d'assez bonnes mesures pour tranquilliser ses états, & pour mettre à la raison les révoltés ; mais il n'avoit pas sur pied des troupes suffisantes ; les rebelles ne faisoient point un corps, ils marchoient par pelotons. Poursuivis par l'armée Royale, ils se réfugioient dans des montagnes & des forêts inaccessibles, & reparoissoient ensuite dans d'autres parties du Royaume, lorsqu'on s'y attendoit le moins, c'étoit toujours à recommencer ; plusieurs années se sont écoulées dans ces troubles & ces guerres intestines.

Avant tous ces désordres, le Tong-king, dont l'étendue est comme la moitié de la France, comptoit deux cens cinquante mille Chrétiens. Les Jésuites Portugais de la province du Japon, en avoient cent vingt mille au moins sous leur conduite ; les Messieurs des Missions étrangeres, quatre-vingt mille ; les Missionnaires de la Propagande, environ trente mille ; le reste étoit aux Peres Dominicains Espagnols. Notre Compagnie y avoit quatre Jésuites Européens, trois du Tong-king, & trois Prêtres séculiers, aussi Tong-kinois. Les Messieurs des Missions étrangeres avoient un

Vicaire apoſtolique, trois de leurs Meſſieurs venus d'Europe, & quinze Prêtres Tong-kinois; la Propagande avoit quatre Miſſionnaires Auguſtins déchauſſés, Italiens, quelques Prêtres Chinois, & un Vicaire apoſtolique; les Peres Dominicains y étoient au nombre de quatre. Tel étoit l'état de la chrétienté du Tong-king, lorſque ce Royaume commença vers 1737 d'être agité par les guerres dont on vient de parler.

Le Roi s'imagina d'abord que c'étoit les Chrétiens qui lui avoient ſuſcité de ſi fâcheuſes affaires. Dans cette perſuaſion, il n'attendoit que le moment où il auroit pacifié ſes états, pour faire les plus exactes recherches de tous ceux qui profeſſoient le Chriſtianiſme. L'oncle de ce Prince étoit dans de meilleurs ſentimens : il avoit à ſon ſervice des Chrétiens qu'il aimoit & qu'il eſtimoit; un jour il fit paroître devant lui un Dominicain Eſpagnol qui étoit priſonnier à la Cour. Il lui demanda pourquoi, depuis quelques années, le Royaume étoit affligé de guerres & d'autres calamités. Le Miſſionnaire répondit, que Dieu vengeoit la mort des quatre martyrs à qui l'on avoit tranché la tête pour avoir prêché la véritable loi. Il lui offrit

en même temps un écrit qu'il avoit composé sur ce sujet, & sur la vérité de la religion chrétienne, mais le Prince ne voulut pas le recevoir ; il lui dit seulement, que dans une autre occasion, quand il en auroit le loisir, il l'enverroit chercher.

Cette réponse du Missionnaire à l'oncle du Roi fut sçue des Juges de la Cour : Voyez, dirent-ils entre eux, comment ces maîtres de la loi Chrétienne la défendent avec confiance & avec courage. Ils avouerent qu'elle contenoit des choses excellentes, mais aucun d'eux n'alla plus loin. Plusieurs de ces Juges ont dans leur maison des Chrétiens connus pour tels ; il en est un sur-tout qui est très-favorable à la foi : on attribue cette heureuse disposition à deux Chrétiens, dont il a adopté l'un pour son fils. Ce Juge fut, il y a quelques années, envoyé dans la province de l'est en qualité de Gouverneur ; tout le temps qu'il y a demeuré, il a constamment empêché qu'on ne molestât les Chrétiens, & qu'on ne touchât à nos églises, quoiqu'elles lui eussent été dénoncées.

On dit qu'à son retour à la Cour, parlant des calamités du Royaume avec

les autres Juges, il les attribua hautement aux perſécutions & à la mort qu'on a fait ſouffrir aux Européens, & qu'il s'exprima ſur ce point de la maniere la plus claire & la plus préciſe. On m'a fait remarquer, dit-il, que tous ceux qui ont perſécuté la religion des Chrétiens ont péri miſérablement. Leur grand ennemi, qui le premier voulut les obliger à fouler aux pieds le crucifix, fut pris, mis en cage, étranglé & enterré profondément ſous un tas de cailloux & de têts de pots caſſés ; ſes fils furent mis à la chaîne, où ils moururent ; ſes maiſons furent détruites, & ſes biens confiſqués. Les deux autres ennemis des Chrétiens, qui avec lui condamnerent à la mort deux Européens, furent auſſi renfermés dans des cages & maſſacrés par ordre du Roi ; le Gouverneur qui prit ces Chrétiens mourut huit ou dix jours après ſubitement. Les deux Rois, celui qui confirma leur ſentence de mort, & ſon fils qui a confirmé depuis la condamnation de quatre autres Européens, ſont auſſi morts tous les deux d'une mort ſubite ; & cette année, un Mandarin de ſoldats qui menaçoit les Chrétiens de les faire mourir, ou de les obliger à adorer les

Idoles & à leur bâtir des temples, a été empriſonné par ordre du Roi, ſur une ſimple lettre où ſon nom s'eſt trouvé parmi ceux qui devoient entrer dans une conjuration. Voyez, ajouta-t-il en finiſſant, quelle malheureuſe deſtinée pourſuit tous ceux qui veulent faire la guerre aux Chrétiens. Ce diſcours remarquable nous a été fidélement rapporté par l'un des deux Chrétiens que ce Juge a dans ſa maiſon, qui étoit préſent lorſqu'il parla à ſes collegues avec tant d'énergie en faveur du Chriſtianiſme.

Cependant la perſécution continua encore pluſieurs années, & mit à l'épreuve la conſtance de bien des fideles; elle procura entr'autres à deux Chrétiens l'occaſion précieuſe de ſceller de leur ſang leur amour pour Jeſus-Chriſt. L'un étoit un vieillard ſeptuagenaire, & l'autre étoit ſon petit-fils, âgé ſeulement de quatorze ans: ils habitoient ſeuls une pauvre chaumiere éloignée de toute autre habitation, contens de paſſer leurs jours dans la miſere, pour mériter une vie plus heureuſe en gardant la loi de Dieu. La Providence voulut qu'un grand Mandarin, à la tête d'une nombreuſe brigade, paſsât près de leur chaumiere, & qu'une groſſe pluie l'obligeât d'y

entrer. Il n'eut pas plutôt apperçu dès la porte une image de Jeſus-Chriſt en croix, qu'il ſe mit en colere, & qu'il s'écria : ces gens-ci ſont Chrétiens, il faut les forcer à renoncer à leur religion. En même temps il fait détacher la ſainte Image, la fait mettre à terre, & ordonne au vieillard Chrétien de la fouler aux pieds, ſous peine d'avoir ſur le champ la tête tranchée; le religieux vieillard dit qu'il ne fouleroit jamais aux pieds ſon Dieu, ſon Sauveur & ſon aimable Maître, & qu'il étoit prêt à donner plutôt ſa vie. Le Mandarin fait la même menace au jeune Chrétien, & en reçoit la même réponſe : puis, ſans délibérer, il ſe donna l'autorité de les faire décapiter; & en terminant un ſi court combat, il leur aſſura à tous les deux la plus glorieuſe victoire.

Les Chrétiens envierent leur ſort, célébrerent leur triomphe, & ſe préparoient à ſuivre leur exemple, lorſque tout-à-coup il ſe fit à la Cour une eſpece de révolution en faveur de notre ſainte Religion. Voici l'occaſion d'un changement ſi imprévu.

Le Roi, tout occupé des guerres civiles qui déſoloient ſes états depuis ſi long-temps, viſitoit, ſur la fin de 1748,

un arſenal où il y avoit pluſieurs pieces de canon : les inſcriptions qu'il y trouva piquerent ſa curioſité ; mais comme les caracteres étoient Européens, perſonne ne pouvoit la ſatisfaire. Ce Prince demanda au fils d'un de ſes principaux Miniſtres, ſi on ne pourroit pas découvrir quelqu'un des Européens qui viennent prêcher en ſecret leur Religion dans le Royaume ; la réponſe fut que la choſe paroiſſoit difficile. Mais, dit le Roi, que ſont devenus ces deux Européens que nous avons eus dans notre capitale? il vouloit parler des deux vénérables Peres Dominicains martyriſés depuis peu d'années : on lui dit qu'ils avoient été exécutés à mort. A ces paroles le Monarque croiſa ſes mains ſur ſa poitrine, & puis les éleva en s'écriant : O ciel ! comment les Miniſtres oſent-ils faire de pareilles choſes ſans mes ordres? nous aurions pu tirer grand avantage de la ſcience de ces deux étrangers, ſûrement ils nous auroient expliqué les inſcriptions des canons, & nous aurions appris à en uſer. Je veux qu'on faſſe toutes les diligences poſſibles pour trouver un Européen, & je promets une ſomme conſidérable à celui de mes ſujets qui aura le courage de ſortir du Royaume

pour en aller chercher un, quelque part que ce ſoit.

Un Chrétien, ſerviteur d'un Mandarin de la Cour, entendit ce diſcours, & ne pouvant contenir ſa joie, il s'offrit à faire trouver un Européen, ſans vouloir pour cela de récompenſe. Il fut préſenté au Roi, & lui découvrit qu'il étoit Chrétien, & qu'il connoiſſoit un Tong-kinois qui pourroit lui donner des nouvelles d'un Européen. Ce Tong-kinois dont il parloit eſt un Jéſuite, qui ayant fait ſes études à Macao, ſçait bien la langue Portugaiſe, & même aſſez bien la Latine, mais il ne pouvoit ſans autre ſecours, expliquer les inſcriptions des canons, leſquels lui paroiſſoient être les débris du naufrage d'un vaiſſeau Hollandois. On lui envoya une empreinte ou copie des inſcriptions, & il la communiqua au Pere Vinceſlas Paleceuk, Supérieur de la Miſſion des Jéſuites, & Bohémien de nation; l'explication qu'en donna ce Pere fut envoyée à la Cour, & y répandit la joie. Le Roi parut extrêmement ſatisfait d'avoir trouvé un homme dont il eſpéroit d'importantes connoiſſances; pluſieurs Mandarins furent dépêchés ſans délai pour aller chercher le Pere, & il fut traité avec diſ-

tinction dans le voyage qu'il lui fallut faire pour se rendre à Ketcho, lieu de la Cour.

Pendant le temps du voyage, qui fut de cinq jours, le Roi ordonna qu'on mît hors de prisons sept Chrétiens qui y souffroient pour la cause de Jesus-Christ. Il ne convient pas, dit-il, que ces misérables languissent dans les fers au même temps que nous avons recours au Maitre de leur loi. Le Pere fut reçu d'abord dans la maison d'un des principaux Ministres, qui se montra fort affectionné à la religion Chrétienne, & fit beaucoup d'honnêtetés au Missionnaire, jusqu'à lui donner une montre, pour l'offrir au Roi, le Pere Paleceuk ne se trouvant avoir aucune curiosité Européenne.

Enfin on le conduisit au Palais, & après un court entretien qu'il eut avec le Monarque, il fut mené dans l'arsenal, où il expliqua tout de nouveau les inscriptions (1). Le Prince voyoit & entendoit tout sans se montrer. On demanda

(1) Ces inscriptions étoient en Hollandois, & marquoient le nom du fondeur, la qualité du calibre, & l'endroit où le canon avoit été fondu. Ce fut un bonheur qu'on s'adressât d'abord à un Missionnaire Allemand, tout autre n'auroit pu en donner l'explication.

au Pere comment il falloit uſer de ces canons : il dit ce qu'il en ſçavoit, ajoutant que les Docteurs de la loi, comme lui, ne ſe mêloient pas en Europe des choſes de cette nature. Le tout finit par un ſouper qu'on lui offrit, & qui étoit digne de la magnificence du Roi ; mais le Pere n'y toucha preſque point. Le Roi, ſur le rapport qu'on lui en fit, ordonna que le ſouper fût porté dans la maiſon préparée pour ſa demeure. Il étoit déja nuit ; le Pere ſe retira, & reçut bientôt après un cayer en Hollandois, à demi rongé des vers, qui contenoit des connoiſſances ſur l'artillerie ; la nuit ſuivante il entendit plus de cent confeſſions.

Depuis ce temps, les Chrétiens vinrent aux fêtes avec des tambours & autres inſtrumens, pour marquer que la Religion commençoit à triompher. Les Payens mêmes ſe réjouirent du changement de la Cour à cet égard, & attribuerent au pouvoir du Dieu des Chrétiens quelques ſuccès que venoient d'avoir les armes du Roi ſur celles des rebelles. Ce Prince demanda un mathématicien & un canonnier, & dit qu'il les verroit volontiers arriver en habits Européens. Il déclara de plus qu'il ſou-

haitoit qu'un vaiſſeau de Macao vînt faire commerce dans ſes ports, avec aſſurance qu'il ne payeroit aucun droit. Il voulut mettre entre les mains du Pere Paleceuk une ſomme d'argent pour faire acheter à Macao différentes choſes venues d'Europe; mais le Pere s'excuſa de la recevoir juſqu'à l'arrivée des divers effets que le Monarque deſiroit. Une autre preuve de l'empreſſement qu'avoit la Cour du Tong-king, c'eſt qu'en novembre 1749, elle envoya à Macao un exprès avec des lettres, qui portoient que le Roi étoit dans une impatience extrême de voir arriver les mathématiciens Européens.

Pendant qu'à Macao on ſe préparoit à le ſatisfaire, le Pere Peleceuk qui étoit reſté à Ketcho, eut le bonheur de conférer le baptême à la femme du Mandarin chez qui il étoit logé. Beaucoup de Gentils demanderent à le recevoir; pluſieurs grands Mandarins furent de ce nombre. Alors les Bonzes voyant l'Empire de Jeſus-Chriſt s'accroître notablement, voulurent y mettre obſtacle. Un d'entre eux engagea un Eunuque du dehors du Palais à aller demander au Roi la tête du Miſſionnaire: c'eſt un méchant homme, diſoit-il, qui n'a en vue

vue que la ruine du Royaume, & dont il faut que je manifeſte les forfaits ſecrets. Il va déterrer les morts pour avoir leurs os, qu'il pile enſuite dans un mortier, & dont il compoſe une poudre qui tue les vivans: il vaut mieux le faire mourir lui-même, & que ſa mort nous délivre d'un tel ſcélérat. A ce diſcours extravagant, le Roi répondit: cet Européen eſt d'un naturel pacifique, & ne veut faire de mal ni aux morts ni aux vivans; retirez-vous.

Cependant la requête fit du bruit dans tout Ketcho, & on parloit diverſement du Pere Paleceuk. Les Bonzes ne ceſſoient d'irriter les eſprits contre lui: les choſes allerent ſi loin, que le Pere ne ſe crut plus en ſûreté. Le Roi fut informé que les murmures contre le Miſſionnaire faiſoient du progrès, & penſant ſérieuſement à les arrêter, il fit appeller l'Eunuque dont on vient de parler, le força à lui déclarer à l'inſtigation de qui il étoit venu accuſer l'Européen, & fit mettre en priſon le Bonze qui lui fut nommé, avec ordre de lui faire ſon procès. Les Juges porterent contre lui une ſentence de mort; mais le Pere Paleceuk demanda ſa grace au Roi, & il l'obtint. Ce Prince fit publier que qui-

conque oseroit parler dans la suite contre l'Européen, auroit la langue coupée.

De si favorables conjonctures donnerent aux Missionnaires répandus dans les provinces une confiance & une liberté qu'ils n'avoient pas encore eues dans l'exercice de leur ministere. Presque toutes leurs lettres sont remplies de traits édifians, où paroissent la foi vive & l'innocence des Néophytes du Tong-king. Un d'entr'eux a écrit à-peu-près en ces termes : comme je suis encore nouveau Missionnaire, je suis tout surpris que la plupart de mes Chrétiens, après six mois ou un an de confession, me fassent une accusation où j'ai peine à trouver, & où je ne trouve pas toujours une matiere certaine d'absolution; alors je les soupçonne de n'être pas bien instruits, & je leur fais des interrogations sur les choses les plus ordinaires ; mais l'air naïf & la maniere dévote dont ils me répondent, me convainquent de l'innocence & de la candeur de leur ame : ah mon Pere ! me disent-ils, comment oserois-je faire cela contre mon Dieu, qui m'a appellé à sa sainte Religion ! oh ! que mon Seigneur Jesus-Christ qui est mort pour moi, ne permette pas que je tombe jamais dans ce péché.

Le même Miſſionnaire rapporte que la moitié des habitans d'un grand village étant venus le prier de leur accorder le ſaint baptême, il demanda à celui qui portoit la parole au nom des autres, s'il y avoit beaucoup de Chrétiens dans ce village. Je ſuis encore le ſeul, lui répondit-il. Et comment vous êtes-vous fait Chrétien, lui dit le Pere ? J'étois dans un autre village, répliqua-t-il, où il y a des Chrétiens, & ce n'eſt que depuis peu que j'ai paſſé à celui-ci, où il n'y en a pas. Le Pere adreſſant la parole aux autres, leur dit : & vous pour quelle raiſon voulez-vous entrer dans la religion chrétienne ? ce que nous en a appris ce Chrétien, répondirent-ils, nous a paru ſi excellent & ſi conforme à la raiſon, qu'il nous a inſpiré le deſir d'être inſtruits.

Un autre Miſſionnaire raconte de quelle maniere une femme fort ſuperſtitieuſe, qui avoit adoré le démon pendant plus de vingt ans, ſe convertit à notre ſainte foi. Un grand nombre de femmes, dont quelques-unes étoient chrétiennes, la viſiterent à l'occaſion de ſes couches. Une de ces Chrétiennes voyant que l'enfant étoit en grand danger de mort, lui conféra le baptême; auſſi-tôt le démon

chaſſé de l'ame de l'enfant, prit poſſeſſion du corps de la mere : il la tourmentoit ſouvent & en diverſes manieres. Le mari, qui la voyoit deſſécher de jour en jour, redoubloit ſes ſacrifices ſuperſtitieux, & cherchoit, mais inutilement, un remede dans les ſortileges & la magie. Enfin comme les Payens mêmes n'ignorent pas que les Chrétiens ont du pouvoir ſur le démon, il eut recours à l'unique reſſource qui lui reſtoit, pour ſauver la vie de ſon épouſe. On la traîna dans un oratoire ou petite égliſe : là le démon crioit par ſa bouche : eſt-il poſſible qu'on veuille me chaſſer de celle qui a été ſi long-temps ma chere éleve ! cependant on fit des prieres, & la femme devenue plus tranquille, promit de ſe faire Chrétienne ; mais lorſqu'après le temps de l'inſtruction néceſſaire, on en vint aux exorciſmes qui précédent le baptême, & qu'on lui demanda ſi elle renonçoit au démon, elle éprouva des agitations plus fortes que jamais, de la part du malin eſprit qui la portoit à s'enfuir. On la retint par violence, on lui jetta de l'eau benite, & la grace qui y eſt attachée lui donna la force de répondre qu'elle renonçoit au diable. Dès ce moment elle n'a plus éprouvé de poſſeſſion ;

mais revenue à une pleine & parfaite ſanté, elle remplit avec fer eur les devoirs d'une bonne Chrétienne.

On ſçait beaucoup d'autres faits véritablement prodigieux, par leſquels le Dieu de miſéricorde ſe plaît à éclairer ces pauvres peuples des lumieres de la foi. Lorſqu'on conſidere quels ſont ceux qui les racontent, & qui pluſieurs fois en ont été témoins, qu'on fait attention à la multiplicité de ces faits, à leurs circonſtances, à leurs effets, & ſur-tout aux converſions admirables qui en ſont ordinairement la ſuite, on reconnoît bien ſenſiblement que la ſainte Egliſe eſt aujourd'hui la même qu'elle fut autrefois.

Les diſpoſitions avantageuſes où étoit le Roi du Tong-king, avoit donné aux Miſſionnaires les plus grandes eſpérances; mais les effets n'ont pas répondu à une ſi douce attente. Il avoit fallu du temps pour ſe mettre en état de ſatisfaire aux demandes du Monarque. Auſſi-tôt qu'on eut des ſujets propres à lui être préſentés en qualité de mathématiciens, & toutes les autres choſes néceſſaires dans une pareille expédition, on ſe mit en route pour aller ouvrir une miſſion ſi déſirée. Ce fut le 6 Mars 1751, que le Pere Simonelli, Jéſuite Italien, & quatre

autres Jéſuites de la province du Japon, partirent de Macao. Le Pere Simonelli, chef de ces Miſſionnaires, étoit l'homme du monde le plus propre à faire réuſſir une entrepriſe de cette nature. Sa ſcience, ſon zèle, ſon expérience, tout ſembloit promettre les plus heureux ſuccès; mais Dieu, dont les jugemens ſont impénétrables, permit que les choſes changeaſſent de face, lors même qu'il y avoit moins lieu de s'y attendre. Les Miſſionnaires parvenus au Tong-king donnerent à la Cour avis de leur arrivée. Ils eſpéroient que le Roi, qui les avoit demandés avec tant d'ardeur, les recevroit avec plaiſir, du moins il étoit naturel qu'ils ſe le figuraſſent; mais ils furent bien ſurpris, lorſqu'ils reçurent ordre de ne pas quitter le rivage. Ils envoyerent cependant les préſens dont ils étoient chargés pour ſa Majeſté Tong-kinoiſe: ils furent acceptés, mais les Miſſionnaires obtinrent, pour toute faveur, la permiſſion de ſe bâtir une maiſon ſur le bord de la mer. Le Roi parut avoir oublié que c'étoit à ſa demande que les Miſſionnaires mathématiciens étoient venus. On attribue le peu de réuſſite de cette affaire, à la jalouſie des Miniſtres, que, par un défaut

de politique, le Jéſuite qui étoit auparavant à la Cour, avoit oublié de conſulter avant que d'appeller ſes confreres. Quoi qu'il en ſoit, le Pere Simonelli âgé de plus de 70 ans, voyant qu'il n'y avoit plus rien à faire pour lui dans cette contrée, voulut s'en retourner à Macao. Il demanda ſon congé, & il l'obtint ſans peine. Ses quatre compagnons ſe gliſſerent furtivement dans les provinces, où ils exercent aujourd'hui les fonctions de leur miniſtere envers les ſimples & les pauvres, avec beaucoup plus de conſolation & de ſuccès qu'ils n'en auroient eu ſans doute auprès des riches & dans le ſéjour des Grands.

LETTRE

D'un Miſſionnaire au Royaume de Tong-king, au Révérend Pere Cibot, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, à Pekin.

MON RÉVÉREND PERE,

Il ſeroit à ſouhaiter que les Tong-Kinois fuſſent auſſi-bien diſpoſés que vous le dites, à recevoir les vérités évangéliques que nous leur prêchons. Ce n'eſt pas que notre ſainte Religion n'y ait fait de grands progrès; je vous avouerai même que, malgré les perſécutions que nous avons à eſſuyer, nous y comptons un nombre de Chrétiens aſſez grand pour pouvoir nous conſoler de l'aveuglement opiniâtre des Infideles de ce Royaume. Mais les converſions ſemblent devenir plus rares depuis quelques années. Soit défaut de zèle de notre part; ſoit que le Seigneur ait réſolu d'éprouver notre conſtance; ſoit enfin que nous ayons mérité ce revers par notre peu de vertu, il eſt certain que la crainte où nous ſommes de voir un jour cette Miſſion

détruite, nous alarme ſinguliérement. Je la recommande, mon Révérend Pere, à vos ſaintes prieres & à celles de tous les Miſſionnaires qui partagent vos fatigues & les fruits de vos heureux travaux.

Vous m'avez chargé, mon Révérend Pere, de vous envoyer un précis des erreurs particulieres qui regnent dans le Tong-king. Comme je ne ſuis pas encore bien au fait de tout ce qui concerne le culte de ce peuple Idolâtre, je me contenterai de vous tracer ici un petit tableau de ce que j'ai pu remarquer.

Les Tong-kinois adorent trois idoles principales. On nomme la premiere l'*Idole de la Cuiſine;* la ſeconde, le *Maître-ès-Arts*, & la troiſiéme, le *Seigneur du lieu où l'on demeure.* L'Idole *de la Cuiſine* tire ſon origine d'une hiſtoire qu'on raconte ainſi : une femme s'étant ſéparée de ſon mari pour quelques mécontentemens, paſſa à de ſecondes nôces, ce qui cauſa tant de douleur à ſon premier époux, que cet infortuné ſe jetta dans un braſier ardent pour y terminer ſes jours. Le bruit ne s'en fut pas plutôt répandu, que l'épouſe infidelle, touchée de repentir, alla mourrir dans le feu

qui avoit consumé son mari. Son second époux en ayant été informé, y courut aussi-tôt : mais ayant trouvé sa femme réduite en cendres, il en fut si pénétré de douleur qu'il se précipita dans le même brasier, où il fut brûlé à l'instant. Telle est l'origine de l'Idole de la Cuisine. L'esprit de cette Divinité anime trois pierres dont les *Tong-kinois* se servent pour faire leur cuisine, & ce sont ces pierres qu'ils adorent le premier jour de l'an.

L'Idole *Maître-ès-Arts*, est l'image d'un Chinois que les Idolâtres du pays croyent avoir été le plus ingénieux, le plus sage & le plus sçavant des hommes. Les marchands l'invoquent avant de vendre & d'acheter; les pêcheurs, avant de jetter leurs filets dans la mer; les courtisans, avant d'aller faire leur cour au Prince; les artisans, avant de commencer leur ouvrage, &c.

L'Idole *le Seigneur du lieu où l'on demeure*, n'est pas moins révéré que les deux autres. Voici la maniere dont on lui rend hommage. Quand quelqu'un veut faire bâtir une maison, il commence par se bien persuader que le terrein n'appartient pas tellement au Roi, qu'il n'ait quelqu'autre maître, lequel, après sa

mort, conſerve le même droit dont il a joui pendant ſa vie. Enſuite il fait venir un Magicien, qui, au bruit du tambour, invite l'ame du maître défunt à venir demeurer ſous un petit toît qu'on lui prépare, & où on lui préſente du papier doré, des odeurs & des petites tables couvertes de mets, le tout pour l'engager à ſouffrir le nouvel hôte dans ſon champ.

Outre ces trois Idoles, les *Tong-kinois* adorent le ciel, la lune & les étoiles. J'en ai vu qui diviſoient la terre en dix parties, & faiſoient à chacune une profonde révérence. D'autres partagent le monde en ſix portions égales, dont la ſixiéme eſt cenſée au milieu, & prennent, pour les adorer, des couleurs particulieres. Quand ils rendent hommage au ſeptentrion, ils s'habillent de noir, & ne ſe ſervent dans leurs ſacrifices que d'inſtrumens noirs. Lorſqu'ils adorent le midi, ils ſe revêtent de rouge. Quand ils ſacrifient à l'orient, ils ont des habits verds; quand ils invoquent l'occident, la couleur blanche eſt celle dont ils ſe ſervent dans leurs adorations. Pour la partie du milieu, ils lui rendent hommage en habits jaunes.

La ſuperſtition des *Tong-kinois* va

encore plus loin. On m'a dit qu'ils révéroient les éléphans, les chevaux, les oiſeaux, les ſinges, les ſerpens, les arbres, les vices même, & les créatures les plus infâmes. Il y a quelques jours que des pêcheurs ayant trouvé, ſur le bord de la mer, une piece de bois que les flots y avoient jettée, lui offrirent auſſi-tôt leur pêche comme à une Divinité puiſſante dont ils croyoient avoir reçu tout le poiſſon qu'ils avoient pris. Ils s'occupent actuellement à lui bâtir un temple, & diſent que c'eſt la fille de quelqu'Empereur, qui s'eſt jettée dans la mer, & qui, ſous la forme d'un bois, a daigné choiſir leur port, afin de répandre ſur eux ſes bénédictions & ſes graces.

Je ne ſçaurois penſer ſans douleur aux malheureuſes inventions dont le démon ſe ſert pour tromper ces pauvres Idolâtres. Vous en jugerez, mon Révérend Pere, par les traits ſuivans. Lorſqu'un Infidele veut bâtir une maiſon, ou marier un enfant, ou faire quelque voyage, il va conſulter un Devin; celui-ci feint d'être aveugle, pour donner à entendre qu'il ne voit & n'écoute que la vérité; & avant de répondre, il prend un livre qu'il ouvre à demi, comme s'il crai-

gnoit de laiſſer voir aux yeux profanes ce qu'il contient ; & après avoir demandé l'âge de la perſonne dont on veut ſçavoir le bon ou le mauvais ſuccès, il jette en l'air deux petites pieces de cuivre, où ſont gravées, d'un côté ſeulement, certaines lettres ou chiffres myſtérieux. Si, quand ces pieces tombent à terre, les lettres ſe trouvent renverſées, c'eſt un mauvais préſage. Si, au contraire, elles ſont tournées vers le ciel, l'augure eſt favorable. Cette maniere de conſulter le ſort eſt fort commune parmi les *Tongkinois ;* on y a même recours pour les plus grandes affaires.

Il y a des Magiciennes qui font profeſſion de dire l'état des ames dans l'autre monde. Une mere qui a perdu ſon fils, & qui veut ſçavoir la ſituation où il eſt après ſa mort, va trouver une Magicienne qui prend un tambour qu'elle frappe à coups inégaux, comme pour appeller l'ame du défunt. Après quoi elle raſſure la mere ſur le ſort de ſon fils, dont elle dit que l'ame a paſſé dans ſon corps pour lui expoſer l'état où elle ſe trouve, cet état eſt plus ou moins heureux, ſelon que la mere paye plus ou moins généreuſement.

On trouve une autre ſorte d'impoſ-

teurs qu'on ne consulte ordinairement que pour la guérison des maladies. Lorsqu'on s'adresse à eux, ils vont trouver un Devin. Si celui-ci répond que la maladie vient des esprits, ils appellent ces Génies malfaisans, & les renferment dans des vases de terre. Si elle vient du démon, ils invitent ce pere du mensonge à un grand festin, qui se donne aux dépens de la famille du malade : on lui donne la place la plus honorable ; on le prie, on le caresse, on lui fait des présens ; & si le mal ne finit point, on l'accable d'injures, & on lui tire vingt ou trente coups de mousquet pour le chasser de la maison. Si c'est le Dieu des mers qui a causé la maladie, on se transporte au bord d'une riviere ; là on lui offre des sacrifices pour l'appaiser, & l'engager à quitter la chambre du malade, & à retourner dans les eaux. Cependant la maladie ne cesse pas, le malade reste sans argent & sans remede dans sa maison, & les Magiciens en sortent chargés d'or & de présens.

J'ai vu des *Tong-kinois* si superstitieux, qu'avant d'entreprendre un voyage, ils ne manquoient jamais de regarder les pieds d'une poule. J'en ai vu d'autres qui, s'étant mis en route, rebroussoient

chemin, parce qu'ils avoient éternué une fois. S'ils avoient éternué deux fois, ils ſe croyoient obligés de doubler le pas, & d'aller le plus vîte qu'ils pouvoient.

Quand il y a éclipſe de lune, le peuple s'imagine qu'un dragon fait la guerre à cet aſtre, & qu'il veut le dévorer. Auſſi-tôt on s'aſſemble pour le ſecourir; on arme les troupes, on pouſſe des cris épouvantables; & quand l'éclipſe ceſſe, on s'en retourne auſſi ſatisfait que ſi l'on avoit remporté une grande victoire.

Je ne finirois point, mon Révérend Pere, ſi je voulois vous détailler tout ce dont j'ai été témoin. Que ſeroit-ce ſi j'avois à vous décrire tout ce que je n'ai pas encore vu; il faudroit des volumes entiers. J'ai entendu parler d'une infinité de cérémonies ridicules, & d'uſages ſuperſtitieux, dont je me réſerve à vous inſtruire, dès que je me trouverai en état de le faire. En attendant, joignez vos prieres aux miennes pour obtenir du ciel la converſion de ce pauvre peuple, & conjurons le Dieu des miſéricordes de changer ces enfans de ténèbres en enfans de lumiere, & de leur accorder la grace de renoncer

aux preſtiges du démon qui les aveugle, pour embraſſer les vérités de la Foi.

Qu'il eſt triſte, mon Révérend Pere, de voir un des plus beaux pays du monde ſous l'empire du démon! Le Royaume que vous habitez ne l'emporte ſur celui d'où je vous écris, que par ſa richeſſe & par ſon étendue ; car le climat n'en eſt pas, à beaucoup près, ſi tempéré ni ſi ſain. On compte dans le *Tong-king* plus de vingt mille villages, tous plus peuplés les uns que les autres. On diroit que le printemps y régne toujours, & l'on n'y ſent du froid que quand le vent du nord y ſouffle avec violence. On n'a jamais vu ici ni glace ni neige ; jamais les arbres n'y ont perdu leur verdure ; jamais l'air n'y eſt infecté de vapeurs contagieuſes ; le ciel y eſt ordinairement ſi ſerain & ſi pur, qu'on ignore dans ces contrées, ce que c'eſt que la peſte. La goutte, la pierre, les fiévres malignes & mille autres maladies, ſi communes en Europe, ſont ici entiérement inconnues. Le riz eſt la nourriture ordinaire du pays ; on en fait même un vin, dont la force égale celle de l'eau-de-vie. Les meilleurs fruits du *Tong-king* ſont les oranges & une eſpece de figue rouge qui feroit honneur aux tables les plus délica-

lement ſervies de Paris. J'en ai vu d'une autre ſorte qui reſſemblent aſſez à celles de Provence, & pour la forme, & pour le goût : mais ce qui m'a paru fort ſingulier, c'eſt que ce ne ſont point les branches qui les portent ; elles ne naiſſent qu'au pied de l'arbre, & quelquefois en ſi grande quantité, que vingt hommes affamés pourroient facilement s'y raſſaſier. On trouve auſſi beaucoup de citrons, mais ils ſont aſſez mal ſains, & les *Tongkinois* ne s'en ſervent guere que pour teindre leurs étoffes. On voit ici de grands arbres dont les branches ne portent ni feuilles ni fruits ; ils ne produiſent que des fleurs. Il y en a une autre eſpece dont les branches ſe courbent juſqu'à terre, où elles jettent des racines, d'où naiſſent d'autres arbres ; les branches de ces derniers ſe courbant de même, pouſſent à leur tour de ſemblables racines ; & les arbres, à la longue, occupent un eſpace de terrein ſi étendu, que trente mille hommes pourroient à l'aiſe ſe repoſer à leur ombre.

Les chevaux ſont ici d'une rare beauté & en très-grand nombre ; on en admire la vivacité, la légéreté & la vigueur. Cependant en général ils ſont petits, & peu propres à l'attelage. Les éléphans

n'y ſont pas moins communs ; on en nourrit plus de cinq cens pour le ſervice du Roi. On prétend que leur chair eſt bonne, & que le Prince en mange quelquefois par délices. On ne voit dans ce Royaume ni lions ni agneaux ; mais on y trouve une quantité prodigieuſe de cerfs, d'ours, de tigres & de ſinges. Ces derniers ſont remarquables par leur groſſeur & leur hardieſſe. Il n'eſt pas rare de les voir au nombre de deux ou trois mille entrer comme des ennemis dans les champs des laboureurs, s'y raſſaſier, ſe faire enſuite de larges ceintures de paille, qu'ils roulent autour de leur corps, après les avoir remplies de riz, & s'en retourner chargés de butin à la vue des payſans, ſans que perſonne oſe les attaquer.

Parmi les oiſeaux rares & curieux de ce pays, il en eſt un que je crois avoir vu dans l'iſle de *Saint-Vincent* (1) ; c'eſt une eſpece de chardonneret, dont le chant eſt ſi doux & ſi mélodieux, qu'on lui a donné le nom d'*oiſeau céleſte* ; ſes

(1) Iſle voiſine de l'Amérique, à la hauteur d'environ 16 dégrés au nord de la ligne. Elle peut avoir neuf lieues de long, ſur ſix ou ſept de large.

yeux ont l'éclat du rubis le plus étincelant ; ſon bec eſt rond & affilé ; un petit cordon d'azur regne autour de ſon col ; & ſur ſa tête s'éleve une petite aigrette de diverſes couleurs, qui lui donne une grace merveilleuſe ; ſes aîles, lorſqu'il eſt perché, offrent un mêlange admirable de couleurs jaune, bleue & verte ; mais quand il vole, elles perdent tout leur éclat. Cet oiſeau fait ſon nid dans les buiſſons les plus épais, & multiplie ſon eſpece deux fois par an : il ſe tient caché pendant les pluies, & dès que les premiers rayons du ſoleil viennent à ſe faire jour à travers les nuages, il ſort incontinent de ſa retraite, va voltiger ſur les haies, & par un ramage des plus agréables il annonce aux laboureurs le retour du beau temps. On dit que cet oiſeau eſt ennemi mortel du *Ho-Kien*, (autre oiſeau ſingulier qui n'habite que les marais). Lorſqu'il l'apperçoit, le duvet de ſon col ſe hériſſe ; ſes aîles s'étendent & tremblent ; ſon bec s'ouvre, & il en ſort un bruit ſemblable au ſifflement d'un ſerpent ; ſon attitude eſt celle d'un oiſeau qui va fondre ſur ſa proie : en un mot, tout ſon corps annonce une eſpece d'épouvante mêlée de fureur ; mais ſoit qu'il ſente l'infériorité

de ſes forces, ſoit que la nature l'ait ainſi voulu, il ſe contente de regarder ſon ennemi d'un œil fixe & troublé, & ne l'attaque jamais. Le *Ho-Kien* a les aîles, le dos & la queue d'une blancheur éblouiſſante; ſa tête eſt couverte d'un duvet rougeâtre, & ſon ventre eſt ordinairement d'un jaune-clair, ſemé de taches griſes & noires. Cet oiſeau, qui eſt à peu près de la groſſeur d'une caille, ne fait ſon nid que dans les roſeaux, & ne multiplie qu'une fois par an.

Vous trouverez ſans doute étonnant, mon Révérend Pere, qu'il y ait ici des Médecins auſſi habiles qu'en France. Ce n'eſt pas que nos Eſculapes du *Tong-king* ne faſſent entrer la ſuperſtition dans leur art; mais c'eſt pour plaire au peuple, qui ne s'en ſerviroit pas ſans cela.

Quand un Médecin viſite un malade, il ne l'accable pas, comme en Europe, de ſon jargon ſcientifique, il ſe contente ſeulement de lui tâter le pouls; après quoi il dit la nature & les effets de la maladie. En tâtant le pouls de la main droite, il le touche en trois endroits différens, dont le premier répond au poulmon, le ſecond au ventricule, & le troiſieme aux reins du coté droit. S'il tâte le pouls de la main gauche, il le touche

également en trois endroits, dont le premier répond au cœur, le ſecond au foie, & le troiſieme aux reins du côté gauche. Le Médecin fait attention ſur-tout au nombre des battemens du pouls durant une reſpiration ; & ſelon les diverſes pulſations, il prétend connoître la cauſe de la maladie, & voir ſi le cœur, le foie ou le poulmon eſt en mauvais état, ou ſi le mal vient de chaleur, de froid, de joie, de triſteſſe ou de colere, & combien de temps il doit durer. Si le pouls vient à s'affoiblir ou à s'arrêter, après avoir battu quelque temps, la maladie eſt jugée mortelle ; ſi au contraire le pouls, après s'être arrêté au commencement, vient à battre de nouveau, c'eſt un ſigne que le mal doit durer longtemps. Ne croyez pas que les Médecins, qui ſont la plûpart fort éclairés, ajoutent foi à ces ſuperſtitions ridicules : j'en ai connu un, homme de beaucoup de mérite, qui me dit un jour en riant, que la crédulité du peuple étoit le gagne-pain de tous ſes confreres.

Ordinairement les Médecins *Tong-kinois* ne ſe ſervent que d'herbes & de racines dans la compoſition de leurs remedes. Cependant pour les migraines, les fievres chaudes & les dyſſenteries,

ils emploient communément le ſuc d'un fruit qu'on dit être d'une efficacité admirable dans ces ſortes de maladies. Ce fruit reſſemble à une grenade, & s'appelle *Miengou*. L'arbre qui le porte croît communément dans les haies, à la hauteur du figuier, dont il a la figure. Son bois eſt tendre & moëlleux, ſes branches flexibles & déliées, ſes feuilles preſque rondes, & d'un verd naiſſant. Dans les temps humides il en ſort un ſuc âcre & laiteux, que les payſans recueillent avec beaucoup de ſoin dans des petits vaſes de porcelaine, où il ſe durcit à la longue, & ſert dans les maladies cauſées par une trop grande chaleur. Pour le fruit, il reſſemble, comme je l'ai déjà dit, à une grenade; cependant il s'amincit & s'allonge vers la queue, qui eſt longue, dure, & fort difficile à arracher. Lorſqu'il eſt parvenu à un certain dégré de maturité, on le cueille, & l'on en fait une eſpece de cidre ſans aucun mêlange d'eau. Cette liqueur ſe conſerve parfaitement bien, & l'on en uſe dans les maladies que j'ai nommées avec un très-grand ſuccès.

Le *tcha*, cette ſimple ſi eſtimée à la Chine, eſt ici d'un grand ſecours. On la garde dans quelque vaſe d'étain pour

mieux conſerver ſa vertu, & c'eſt un remede ſouverain contre la colique, le défaut de ſommeil, le mal de tête, la pierre & les catharres.

Le pourpre eſt une maladie fort dangereuſe en Europe; ici peu de perſonnes en meurent. Voici la maniere dont les Tong-kinois s'en guériſſent: ils prennent une moëlle de jonc, la trempent dans l'huile, l'allument, & l'appliquent ſucceſſivement ſur toutes les marques du pourpre; la chair alors ſe fend avec un bruit pareil à celui d'une petite fuſée; auſſi-tôt on en exprime le ſang corrompu, & l'on finit par frotter les plaies avec un peu de gingembre. Ce remede doit être fort douloureux; mais j'en ai vu des effets ſi ſinguliers, que je ne doute nullement de ſon efficacité.

Les morſures de ſerpens ſont ici fort communes, mais il eſt facile d'en guérir. Nous avons une petite pierre ſemblable à une châtaigne, dont la vertu m'a toujours paru miraculeuſe; on la nomme *pierre de ſerpent*. Quand on a été mordu de quelque reptile venimeux, on exprime le ſang de la plaie, & l'on y applique la pierre dont je viens de parler. D'abord cette pierre bienfaiſante s'attache à la bleſſure; peu à peu elle en

attire le poiſon. Lorſqu'elle en eſt imprégnée, elle tombe, & on la lave dans du lait ou dans de l'eau, où l'on a ſoin de délayer un peu de chaux, puis on l'applique de nouveau ſur la plaie, dont elle ſe détache d'elle-même, après en avoir bu tout le venin. J'ai été témoin, il y a quelques jours, de la vertu prodigieuſe de cette pierre. Un de nos Chrétiens ayant été mordu d'un ſerpent, je la lui fis appliquer, & en moins d'une heure le malade ſe trouva ſans fievre & ſans douleur.

Les ſaignées ne ſont gueres en uſage dans le Tong-king; les Médecins François qui les recommandent avec tant de ſoin, ſeroient bien ſurpris ſi on leur diſoit que c'eſt ici la derniere reſſource des gens de l'art; encore, avant d'y avoir recours, faut-il être bien aſſuré que les autres remedes ne peuvent être au malade d'aucune utilité. A la vérité, les Tong-kinois ne doivent pas avoir un beſoin ſi fréquent de la ſaignée que les Européens; leur ſang eſt naturellement plus pur, leur nourriture plus ſaine, leurs exercices plus violens & plus multipliés; d'ailleurs, ils font un ſi grand uſage des racines & des ſimples, qu'ils ſont beaucoup moins ſujets aux maladies qu'occaſionnent

qu'occaſionnent en Europe l'abondance & la corruption des humeurs. Outre cela, quand les Tong-kinois ſe ſentent oppreſſés ou engourdis, ils ſe ſervent d'un remede dont l'effet eſt auſſi prompt que ſalutaire : voici en quoi il conſiſte. Il y a, comme vous ſçavez, dans la mer qui baigne l'iſle de Haynan, une eſpece de cancre dont la vertu eſt de purifier la maſſe du ſang. Cet animal étant jetté par les flots ſur le rivage, s'y pétrifie à la longue, ſans rien perdre de ſa figure naturelle ; & lorſqu'il eſt parvenu à ce dégré de dureté qu'on remarque dans les pierres ordinaires, on le réduit en poudre, & on le fait prendre au malade avec de l'eau, du vin, ou de l'huile, ſuivant les cas plus ou moins preſſans où il ſe trouve. On en uſe auſſi avec ſuccès pour les bleſſures dangereuſes, pour les fievres & les diſſenteries. Cependant dans ces dernieres maladies, on ſe ſert plus ordinairement de l'encre de la Chine, mais j'ignore la maniere dont on l'apprête.

On croit que lorſque les Juifs (1)

(1) Il y avoit autrefois beaucoup de Juifs à la Chine ; mais la Médecine y étoit déjà parvenue à un haut point de perfection avant qu'ils y péné-

pénétrerent dans le Royaume de *Tong-king*, ils y apporterent des livres de médecine & de mathématiques, & qu'ils y enſeignerent long-temps les principes de ces deux ſciences. Je n'examinerai point ſi cette opinion eſt fondée; ce qu'il y a de certain, c'eſt que les médecins du pays n'en conviennent pas; ils prétendent, au contraire, n'être redevables qu'à eux-mêmes de l'invention de leur art. Quoi qu'il en ſoit, ils l'ont porté à un dégré de perfection qui m'a toujours étonné; il eſt peu de maladies qu'ils ne guériſſent; & s'ils obſervent certains uſages ſuperſtitieux dans l'adminiſtration de leurs remedes, ce n'eſt, comme je l'ai déjà dit, que pour mériter la confiance du peuple, qui eſt ſans contredit l'un des plus crédules & des plus ſuperſtitieux de l'univers.

Je pourrois vous dire bien des choſes du gouvernement, des loix, des dignités, des mœurs & des coutumes de ce Royaume, mais tout cela me meneroit extrêmement loin: d'ailleurs je n'ai pas

---

traſſent. Il ſe peut fort bien faire qu'ils y aient porté des livres; mais on ne voit nulle part qu'ils y aient tenu des écoles de Mathématiques & de Médecine.

encore eu le temps de m'informer au juſte de tout ce qu'il y a de remarquable au ſujet de ces différens articles. Auſſi-tôt que les travaux de notre Miſſion, qui eſt très-pénible, me permettront de voir les choſes par moi-même, je ſaiſirai, mon Révérend Pere, l'occaſion de vous faire part de ce que j'aurai trouvé digne de votre curioſité.

Je termine cette lettre par un trait de la miſéricorde de Dieu, qui fait beaucoup de bruit dans notre Miſſion. Il y avoit ici une fameuſe Magicienne, qui jouiſſoit parmi les infideles de la plus haute conſidération ; elle tenoit une école de magie, & ſes diſciples, qui étoient au nombre de trois cens, la regardoient comme l'oracle de la nation. Cette femme avoit dans ſa maiſon plus de cent cinquante idoles à qui elle offroit des ſacrifices. Pour rendre odieuſe aux infideles la loi de l'évangile, elle enſeignoit qu'après leur mort les ames des Chrétiens *Tong-kinois* étoient envoyées en Europe par les Peres de la Compagnie de Jeſus, pour y garder les troupeaux. Un jour qu'elle déclamoit avec plus de fureur qu'à l'ordinaire contre notre ſainte Religion, le Seigneur qui avoit ſur elle des vues de bonté & de

ſalut, frappa ſon fils d'une maladie mortelle : je ne vous rapporterai point tout ce que cette Magicienne mit en uſage pour le guérir ; il ſuffit de vous dire qu'après avoir épuiſé toutes les reſſources de ſon art ſans aucun ſuccès, elle prit le parti d'appeller dans ſa maiſon quelques-uns de nos Chrétiens. Ceux-ci refuſerent long-temps de s'y tranſporter, dans la crainte que cette femme ne leur eût tendu des embûches : cependant faiſant réflexion au danger où ſe trouvoit le malade, ils y allerent au nombre de trois ; auſſi-tôt qu'ils furent entrés, la Magicienne les conjura, les larmes aux yeux, de ſe mettre en prieres pour obtenir du Ciel la guériſon de ſon fils. Dieu qui vouloit le ſalut de la mere, ſe laiſſa fléchir : la priere étant finie, le malade, au grand étonnement de tout le monde, ſe leva ſur ſon lit, & dit à haute voix qu'il étoit guéri. A l'inſtant la mere courut à ſes idoles, les renverſa, les foula aux pieds, & de-là ſe rendit à l'égliſe pour y remercier le Dieu des Chrétiens. Actuellement cette femme ſe fait inſtruire ; nous eſpérons que dans peu nous la trouverons en état de recevoir la grace du baptême. Admirez, mon Révérend Pere, la miſericorde du Seigneur ;

des pierres les plus dures, il fait, quand il veut, des enfans d'Abraham, & des vaſes d'élection.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

Du Révérend Pere Horta, Jéſuite Italien, à Madame la Comteſſe de....

A l'Iſle de France, 1766.

MADAME,

La paix de N. S.

N'eſpérez plus de me revoir en Italie. Je viens d'apprendre à l'Iſle de France, d'où je vous écris, des nouvelles qui m'ont fait prendre la réſolution de repaſſer dans le Royaume de Tong-king, & je me diſpoſe à partir inceſſamment, malgré le bruit qui court que les grands Mandarins viennent d'exciter une perſécution violente contre les nouveaux Chrétiens de ce pays. J'eſpere que la Providence daignera calmer cet orage, & qu'elle ſou-

tiendra une Miſſion chancelante contre tous les efforts de l'enfer armé contre elle. Je la recommande, Madame, à vos ſaintes prieres. J'attends beaucoup de votre zèle, de votre piété, & de cette tendre dévotion qui releve ſi fort l'éclat de votre naiſſance.

Pour vous ſatisfaire ſur les diverſes queſtions que vous me faites, je répondrai par ordre à tous les articles de votre lettre, mais je n'y répondrai qu'en peu de mots; il me faudroit faire un volume entier ſi j'entreprenois d'expliquer en détail tout ce qui concerne la religion & les uſages du Tong-king. Peut-être pourrai-je un jour contenter une curioſité ſi louable, & c'eſt à quoi je prétends conſacrer mes premiers momens de loiſir.

Vous me demandez d'abord un précis des uſages les plus ſinguliers du Tong-king. En voici un qui ne vous ſurprendra pas moins par ſa biſarrerie que par l'exactitude plus biſarre encore avec laquelle on l'obſerve. Cet uſage eſt auſſi pratiqué à la Chine, mais il y eſt un peu moins ridicule, & les Chinois commencent à s'en écarter.

Quand un Tong-kinois rend viſite à

un autre, il s'arrête à la porte, & donne au portier un cahier de huit à dix pages, dans lequel il a écrit en gros caracteres son nom, ses titres & le motif de sa visite. Ce cahier est de papier blanc & couvert de papier rouge: les Tongkinois en ont de plusieurs sortes, selon le rang des personnes qu'ils visitent. Si celui qu'on veut visiter est absent de la maison, on laisse & on recommande le cahier au portier, & la visite est censée faite & reçue.

Un Magistrat, dans les visites qu'il fait, doit être vêtu de la robe de cérémonie, qui est affectée à son emploi. Ceux qui n'ont aucune charge publique, mais qui sont en quelque considération parmi le peuple, ont aussi des habits destinés aux visites, & ne peuvent se dispenser de les mettre sans manquer à la civilité. Celui qui reçoit la visite va recevoir à la porte celui qui la rend. Ils joignent tous deux les mains en s'abordant, & se font quantité de politesses muettes. Le maître de la maison invite l'autre à entrer en lui montrant la porte. S'il y a plusieurs personnes dans la maison, celle qui est la plus distinguée, ou par son âge, ou par sa dignité, occupe la place d'honneur, mais

elle la cede toujours à l'étranger ; la premiere place eſt celle qui ſe trouve la plus voiſine de la porte, ce qui eſt directement oppoſé à nos uſages. Après que chacun eſt aſſis, celui qui viſite expoſe de nouveau le motif de ſa viſite. Le maître de la maiſon l'écoute gravement & s'incline de temps en temps, ſelon qu'il eſt marqué dans le cérémonial. Enſuite les premiers ſerviteurs de la maiſon, vétus d'un habit de cérémonie, apportent une table triangulaire, ſur laquelle il y a deux fois autant de taſſes de thé qu'il y a de perſonnes ; au milieu ſe trouve deux boëtes de bethel, des pipes & du tabac.

Lorſque la viſite eſt finie, le maître de la maiſon reconduit ſon hôte juſqu'au milieu de la rue, & là recommencent les révérences, les inclinations, les élévations de mains & les complimens. Enfin, lorſque l'étranger eſt parti, & qu'il eſt déja un peu loin, le maître de la maiſon lui envoie un valet pour lui faire un nouveau compliment de ſa part, & quelque temps après celui-ci en envoie un à ſon tour pour le remercier ; ainſi finit la viſite.

Ce n'eſt pas ſeulement dans leurs viſites que brille cette politeſſe gênante,

elle éclate encore dans toutes les actions qui ont quelque rapport à la ſociété. Les Tongkinois mangent fort ſouvent enſemble, & c'eſt pendant leurs repas qu'ils traitent ordinairement de leurs affaires. Ils ſe ſervent au lieu de fourchettes de certains petits bâtons d'ivoire ou d'ébene, dont les extrémités ſont d'or ou d'argent. Ils ne touchent jamais rien avec les doigts; delà vient qu'ils ne ſe lavent jamais les mains, ni avant, ni après le repas. Je ne puis mieux comparer les Tongkinois à table, qu'aux muſiciens d'un orcheſtre. Il ſemble qu'ils mangent en cadence & par meſure, & que le mouvement de leurs mains & de leurs mâchoires dépend de quelques regles particulieres.

Leurs tables ſont nues, ſans nappes & ſans ſerviettes, elles ſont ſeulement entourées de longs tapis brodés qui pendent juſqu'à terre. Chacun a ſa table, à moins que le grand nombre des convives ne les obligent de s'aſſeoir deux à la même. On les ſert toutes également & en même temps, & on les couvre de pluſieurs petits plats, les Tongkinois préférant la variété à une abondance ſuperflue.

Je viens maintenant aux cérémonies

que ces peuples pratiquent dans leurs festins. Celui qui veut inviter quelqu'un à un repas, lui envoie la veille un petit cahier d'invitation où se trouve l'ordonnance du repas. J'en ai vu un qui étoit conçu en ces termes : *Chao-ting a préparé un repas de quelques herbes, a nettoyé ses verres, & rendu sa maison propre, afin que Se-tong vienne le récréer par les charmes de sa conversation & par l'éloquence de sa doctrine, & il le prie de lui accorder cette divine satisfaction.* Sur la premiere feuille du cahier on écrit en forme d'adresse, le nom le plus honorable de celui qu'on invite, & on lui donne les titres convenables au rang qu'il occupe. On observe les mêmes formalités avec tous les convives qu'on a dessein d'inviter. Le jour destiné pour le festin, le maître de la maison envoie dès le matin un cahier semblable au premier, pour rappeller aux convives la priere qu'il leur a faite. Vers l'heure du repas il leur envoie un troisieme cahier & un serviteur pour les accompagner, & pour leur marquer l'impatience qu'il a de les voir. Lorsque les convives sont arrivés & qu'on est sur le point de se mettre à table, le maître de la maison prend une coupe d'or ou d'argent, & l'élevant avec les

deux mains, il ſalue celui des conviés qui tient le premier rang par ſon emploi: enſuite, il ſort de la ſalle & va dans la cour, où après s'être tourné vers le midi, & avoir offert le vin aux eſprits tutélaires de ſa maiſon, il le verſe en forme de ſacrifice. Après cette cérémonie, chacun s'approche de la table qui lui eſt deſtinée. Les convives avant de s'aſſeoir ſont plus d'une heure à ſe faire des complimens, & le maître de la maiſon n'a pas plutôt fini avec l'un, qu'il recommence avec l'autre. Lorſqu'il s'agit de boire on redouble les complimens; le convive le plus diſtingué boit le premier, les autres boivent enſuite, & tous ſaluent le maître de la maiſon. Quoique leurs taſſes ſoient fort petites, & qu'elles n'aient pas plus de profondeur que la coquille d'une noix, cependant ils boivent lentement & à pluſieurs repriſes, & lorſque leurs fronts ſont déridés, ils agitent pluſieurs queſtions plaiſantes, & ils ont de petits jeux où celui qui perd eſt condamné à boire.

Il arrive ſouvent que l'on joue la comédie pendant le repas. Ce ſpectacle mérite bien que je vous en faſſe une courte deſcription. C'eſt un divertiſſement mêlé de la plus effroyable muſi-

que qu'on puiſſe jamais entendre. Les inſtrumens ſont des baſſins d'airain ou d'acier, dont le ſon eſt aigu ou perçant. Un tambour fait de peau de buffle, qu'ils battent tantôt avec le pied, tantôt avec des bâtons ſemblables à ceux dont ſe ſervent les Trivelins d'Italie, & enfin des flûtes dont le ſon eſt plus lugubre que touchant. Les voix des Muſiciens ont à-peu-près la même harmonie. Les acteurs de ces comédies ſont de jeunes garçons, depuis l'âge de douze juſqu'à quinze ans. Les conducteurs les menent de province en province, & on les regarde par-tout comme la lie du peuple. Je ne ſçaurois vous dire, Madame, ſi leurs pieces de théatres ſont bonnes ou mauvaiſes, ni quelles en ſont les regles. La ſcene m'a paru toujours tragique: j'en juge par les pleurs continuels des acteurs, & par les meurtres feints qui s'y commettent. La mémoire de ces enfans m'a ſurpris; ils ſçavent par cœur juſqu'à quarante & cinquante Comédies, dont la plus courte dure ordinairement cinq heures. Ils traînent par-tout leur théatre, & quand ils ſont appellés ils préſentent le volume de leurs Comédies, & ſi-tôt qu'on a choiſi la piece qu'on veut voir, ils la jouent ſur-le-champ ſans autre préparation.

Vers le milieu du repas un des Comédiens fait le tour des tables, & demande à chacun quelque petite récompenſe. Les valets de la maiſon font la même choſe, & portent au maître l'argent qu'ils ont reçu. On étale enſuite aux yeux des conviés un nouveau repas, qui eſt deſtiné pour leurs domeſtiques.

La fin du repas répond au commencement. Les convives louent en détail l'excellence des mets, la politeſſe & la généroſité de leur hôte : celui-ci s'humilie & leur demande pardon en s'inclinant profondément, de ne les avoir pas traités ſelon leur mérite.

Quant à la Religion du pays, il ſeroit difficile, Madame, de vous en donner une idée nette & préciſe. Ce n'eſt qu'un tiſſu de fables entremêlé de quelques hiſtoires que les peuples de Tong-king ont tirées des Chinois ; mais les Sçavans qui ſont ici en très-petit nombre, ſuivent à la lettre la doctrine de Confucius, & ſe conforment au peuple pour toutes les autres cérémonies religieuſes. Il eſt peu de villes au Tong-king, où l'on ne trouve au moins un temple élevé à Confucius. On y voit dans l'endroit le plus éminent, la ſtatue de ce Philoſophe, environnée de celles de ſes diſciples,

que le vulgaire met au rang de ſes Dieux; elles ſont placées autour de l'autel, dans une attitude qui marque le reſpect & la vénération qu'ils eurent pour leur maître. Tous les Magiſtrats de la ville s'y aſſemblent aux jours de la nouvelle & pleine lune ; & ils font un petit ſacrifice, qui conſiſte à offrir des préſens ſur l'autel, à brûler des parfums, & à faire quantité de génuflexions qui n'ont rien que de ridicule & de groteſque.

Mais il y a tous les ans, aux deux équinoxes, des ſacrifices ſolemnels, auxquels tous les Lettrés doivent aſſiſter. Le Sacrificateur, qui eſt ordinairement un ſçavant, ſe diſpoſe à cette cérémonie par le jeûne & par l'abſtinence. Il prépare, la veille du ſacrifice, le riz & les fruits qui doivent être offerts; & il arrange, ſur les tables du temple, tout ce qu'on doit brûler en l'honneur de Confucius. On orne ſon autel des plus riches étoffes de ſoie, & l'on y met ſa ſtatue & pluſieurs tablettes ſur leſquelles ſon nom eſt gravé en caracteres d'or. Le Sacrificateur éprouve les animaux qu'on doit immoler, en répandant du vin chaud dans leurs oreilles ; ſi ces animaux remuent la tête, on les juge propres aux ſacrifices ; & on les rejette

vifs ne font aucun mouvement. Avant de les immoler, le Sacrificateur fait une profonde inclination, après quoi il les égorge, & conserve pour le lendemain leur sang & le poil de leurs oreilles. Le jour suivant, le Sacrificateur se rend, dès le matin, au temple, où, après plusieurs génuflexions, il invite l'esprit de Confucius à venir recevoir les hommages & les offrandes des Lettrés, tandis que les autres Ministres allument des bougies, & jettent des parfums dans les brasiers qu'on a préparés à la porte du temple. Lorsque le Sacrificateur est arrivé près de l'autel, un Maître de cérémonie dit à haute voix: *qu'on offre les poils & le sang des bêtes immolées.* Alors le Prêtre éleve, avec ses deux mains, le vase où ce sang & ces poils sont renfermés, & immédiatement après, le maître de cérémonie dit: *Qu'on ensevelisse ces poils & ce sang.* A ces mots tous les assistans se levent, & le Prêtre, suivi de ses ministres, porte le vase avec beaucoup de modestie & de gravité, dans une espece de cour qui est devant le temple, & là, il enterre le sang & les poils des animaux. Après cette cérémonie, on découvre la chair des victimes, & le maître de cérémonie dit:

Que l'esprit du grand Confucius descende. Aussi-tôt le Prêtre éleve un vase plein d'une liqueur forte, & le répand sur une figure humaine faite de paille, & prononce ces paroles : *Vos vertus sont grandes, admirables, excellentes, ô Confucius ! Si les Rois gouvernent leurs sujets avec équité, ce n'est que par le secours de vos loix & de votre doctrine incomparable. Nous vous offrons ce sacrifice. Notre offrande est pure. Que votre esprit vienne donc vers nous, & nous réjouisse par sa présence.*

Après ce discours le Prêtre prend une piece de soie, l'offre à l'esprit de Confucius, & la brûle ensuite dans une urne de bronze, en disant à haute voix : *Depuis que les hommes ont commencé à naître jusqu'à ce jour, quel est celui d'entre eux qui a pu surpasser ou même égaler les perfections & les vertus de Confucius ! ô Confucius ! tout ce que nous vous offrons est peu digne de vous. Le goût & l'odeur de ces mets n'ont rien d'exquis ; mais nous vous les offrons afin que votre esprit nous écoute.* Ce discours étant fini, le Prêtre boit la liqueur, tandis qu'un de ses ministres adresse cette priere à Confucius : *Nous vous avons fait ces offrandes avec plaisir, & nous nous persuadons que vous nous accorderez toute sorte de biens, de graces &*

d'honneurs. Alors le prêtre diſtribue aux aſſiſtans les viandes immolées ; & ceux qui en mangent croient que Confucius les comblera de bienfaits & les préſervera de tous maux. Enfin on termine le ſacrifice en reconduiſant l'eſprit du Philoſophe, au lieu d'où l'on ſuppoſe qu'il eſt deſcendu.

Vous voyez, Madame, que cette cérémonie religieuſe eſt fort ſemblable à celle qui ſe pratique à la Chine. Je pourrois vous expliquer plus en détail toute la doctrine des Tong-kinois ; mais comme elle approche beaucoup de celle des Chinois, & que les Miſſionnaires en ont traité fort amplement avant moi, je vous renvoie à leurs lettres.

Le naturel des habitans du Tong-king eſt aſſez franc, quoique parmi eux une tromperie faite avec adreſſe, paſſe ordinairement pour un trait de prudence. Ils ſont généreux, mais leur généroſité ne ſe regle que ſur leur intérêt, & quand ils n'ont rien à eſpérer, ils ne ſe déterminent que difficilement à donner, & dans ces ſortes d'occaſions, ils ont un grand ſoin de cacher ce qu'ils ont pour n'être pas importunés. En général, ils ſont braves, laborieux, adroits, & prodigues dans leurs dépenſes d'éclats,

comme leurs mariages, leurs enterremens, leurs fêtes & leurs alliances. Ils n'aiment point les Européens, & leur plus grand plaisir est d'en faire des dupes. Tels sont, à ce qu'il me semble, les traits caractéristiques des Tong-kinois.

Ce peuple cultive six especes de riz; *le petit riz*, dont le grain est menu, allongé & transparent; c'est celui qui est sans contredit le plus délicat & le seul que les Médecins permettent aux malades. *Le gros riz long*, est celui dont la forme est ronde. *Le riz rouge*, ainsi nommé, parce que le grain est enveloppé d'une peau de couleur rougeâtre. Ces trois especes de riz demandent beaucoup d'eau, & la terre qui les produit veut être souvent inondée. *Le riz sec* qui est de deux sortes, croît dans des terres arides, & n'a besoin d'autre eau que de la pluie. Ces deux especes ont le grain blanc comme la neige, & sont un grand objet de commerce pour la Chine. On ne les cultive que sur les montagnes & les coteaux, & on les seme comme nous semons notre froment, vers la fin de Décembre ou dans les premiers jours de Janvier, temps auquel finit la saison des pluies; il n'est pas tout-à-fait trois mois en terre, & il rapporte beaucoup.

Je ſuis fondé à croire que la culture de ce grain précieux pourroit réuſſir en France. En 1765, j'ai traverſé pluſieurs fois les montagnes de Tong-king où ce riz ſe cultive : elles ſont très-élevées, & la température de l'air y eſt froide. J'y obſervai au mois de janvier, que le riz étoit très-verd, & avoit plus de trois pouces de hauteur, quoique la liqueur du thermometre de M. de Réaumur ne fût ſur le lieu, qu'à quatre degrés au-deſſus du point de congélation. J'ai fait ſemer de ce grain depuis que je ſuis à l'Iſle de France, & il a rapporté plus qu'aucune eſpece du pays. Les colons ont reçu mon préſent avec d'autant plus d'empreſſement, que ce riz qui eſt plus fécond & de meilleur goût, n'a pas beſoin d'inondation, & qu'étant ſur la terre quinze ou vingt jours de moins que les autres, il peut être cueilli & fermé avant la ſaiſon des ouragans, qui emportent très-ſouvent les moiſſons des autres eſpeces de riz. Il y avoit lieu d'eſpérer que l'avantage attaché à la culture du riz ſec engageroit les colons à le cultiver ſoigneuſement ; mais ils l'ont abandonné à la mal-adreſſe des eſclaves, qui ont mêlé toutes les eſpeces de riz, de ſorte que celui de Tong-king

étant mûr beaucoup plutôt que les autres, ſon grain eſt tombé avant la moiſſon, & peu-à-peu, l'eſpece s'en eſt perdue dans l'Iſle.

Les Tong-kinois cultivent le riz ordinaire, à-peu-près de la même maniere que les Malabares de la côte de Coromandel. Ils couvrent de quelques lignes d'eau la ſuperficie du champ, & dès que le riz a cinq ou ſix pouces de hauteur, ils l'arrachent & le tranſplantent dans de grandes terres, par petits paquets de quatre à cinq brins, & à ſix pouces de diſtance les uns des autres. Ce ſont ordinairement les femmes & les enfans qui font cette opération.

Les Tong-kinois n'emploient que des buffles à leur labour. Ces animaux, dont l'eſpece eſt très-grande, ſont plus forts que les bœufs dans les pays chauds, & ils ſe tirent mieux des boues. On les attele exactement comme nous attelons nos chevaux.

Les Tong-kinois n'ont aucune machine pour inonder leurs champs, mais ils n'en ont pas beſoin; leurs plaines ſont dominées, d'un bout du Royaume à l'autre, par une chaîne de montagnes, où ſe trouvent quantité de ſources & de ruiſſeaux, qui viennent naturellement

inonder les terres ſuivant que leur cours eſt dirigé.

Ce peuple cultive encore pluſieurs ſortes de grains, comme le *mahis*, des millets de différentes eſpeces, des *phaſeoles*, des *patates*, des *inham*, & diverſes racines propres à la nourriture de l'homme & des animaux. Mais la culture la plus importante pour eux, après celle du riz, eſt la culture de la canne à ſucre.

On y en trouve de deux ſortes, l'une qui eſt très-groſſe & très-haute, qui a les nœuds fort ſéparés les uns des autres, une couleur toujours verte, & une grande abondance de ſuc, l'autre eſt plus mince, plus petite, & a les nœuds plus ſerrés. Lorſqu'elle mûrit, elle prend une couleur jaune. Elle contient moins d'eau que la premiere, mais elle eſt plus chargée de ſel.

Quand les Tong-kinois veulent cultiver la canne à ſucre, ils commencent par remuer la terre à deux pieds de profondeur. Enſuite, ils plantent deux ou trois des boutons de canne dans un ſens couché, à-peu-près comme on plante la vigne dans pluſieurs cantons d'Italie. Ces boutures ſont enfoncées environ à dix-huit pouces en terre, & plantées en échiquier, à ſix pieds de diſ-

tance les uns des autres. On choiſit pour cette opération la fin de la ſaiſon des pluies.

Douze ou quinze mois après la plantation on fait la premiere récolte, & quand le ſuc de la canne eſt exprimé, on le fait bouillir quelques heures pour faire évaporer une partie de ſon eau, puis on le tranſporte au marché le plus voiſin pour le vendre en cet état. Ici finiſſent l'induſtrie & les profits du cultivateur Tong-kinois. Des marchands achetent ce ſucre qui reſſemble encore à de l'eau pure ; ils le font cuire de nouveau, & jettent dans les chaudieres quelques matieres alkalines, telles que la cendre des feuilles de muſa, & de la chaux de coquillage. Ces ingrédiens occaſionnent une écume conſidérable que le rafineur a ſoin d'enlever. L'action des alkalis hâte la ſéparation du ſel d'avec l'eau ; enfin, à force d'ébullitions, on réduit le ſuc de la canne en conſiſtance de ſyrop, & dès que ce ſyrop commence à perler, on le décante dans un grand vaiſſeau de terre, où on le laiſſe ſe rafraîchir environ une heure. Bientôt le ſyrop ſe couvre d'une petite croûte molle de couleur jaunâtre ; alors on le vuide dans un vaſe conique.

Auſſi-tôt que le ſyrop paroît avoir pris la conſiſtance du ſel, dans toute la capacité du vaſe qui le contient, on le terce pour le blanchir & le purifier. Les autres opérations ſont à-peu-près les mêmes que dans nos colonies américaines.

Les Tong-kinois cultivent l[illegible]nier, le mûrier, le poivrier, l'arbre de vernis, le thé, l'indigo, le ſaffran, & une plante nommée *tſai*, qui étant miſe en fermentation, fournit une fleur d'une couleur verte, qui donne en teinture un verd d'émeraude très-ſolide. Je crois que cette plante ne ſe trouve qu'au Tong-king & dans la Cochinchine.

Le pays eſt plein de gibier, comme cerfs, gaſelles, chevres ſauvages, paons, faiſans, &c. La chaſſe eſt libre, mais dangereuſe, à cauſe de la grande quantité de tigres, d'éléphans, de rhinoceros, & d'autres animaux carnaſſiers qui peuplent les forêts. Les animaux domeſtiques qu'on y éleve ſont le cheval pour les voyages, le buffle pour les labours, le bœuf, le cochon, la chevre, la poule, l'oie & le canard. Les Tong-kinois ont peu de bons fruits; l'ananas & les orangers de différentes ſortes, ſont les meilleurs. Ils ne cultivent pas la vigne, quoi-

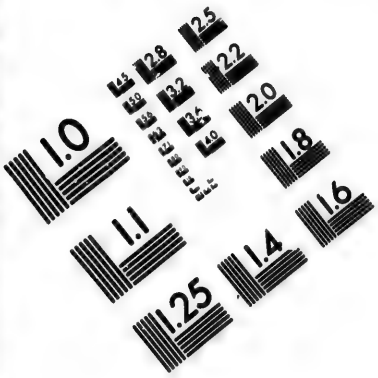

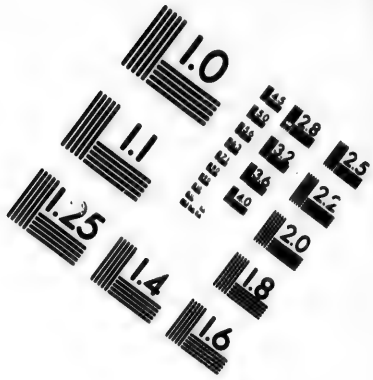

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

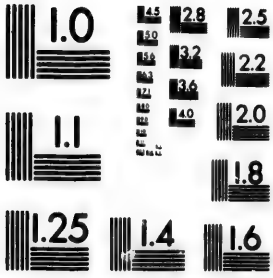

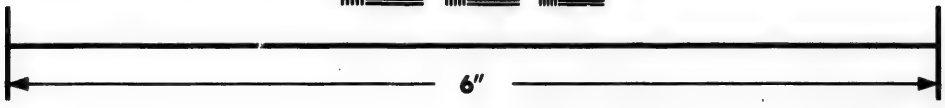

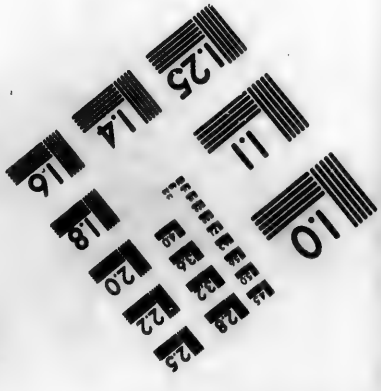

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

qu'elle ſoit une production naturelle de leur terre. Ils ne ſont pas riches en légumes, & il ne paroît pas qu'ils ſoient jaloux d'en avoir.

Parmi les occupations des Tong-kinois, celle de ſe bien former à la guerre eſt une des principales. Dans le choix que l'on fait des ſoldats, on prend toujours les plus robuſtes, & l'on a un ſoin extrême de les occuper continuellement, tant à leurs exercices, qu'aux autres ouvrages publics & particuliers du Royaume. Les compagnies ſont diviſées par quartier, & chaque ſoldat a ſa maiſon. Tous ſont habillés de même, c'eſt-à-dire, d'un juſte-au-corps de ſoie, d'un caleçon de même étoffe, & d'un bonnet de crin renverſé par le haut. Leur épée eſt une eſpece de ſabre; mais il y en a toujours un certain nombre qui ne porte que le mouſquet, un certain nombre qui n'eſt armé que de lances, & un certain nombre qui ne ſe ſert que d'arcs & de carquois. L'honneur, la néceſſité, l'eſpoir du gain & de s'avancer dans les charges, tout cela fait qu'ils s'exercent avec émulation dans l'emploi qui leur eſt confié: ils ne paſſent preſqu'aucun jour ſans s'eſcrimer en préſence de leur chef; ceux qui réuſſiſſent

ſiſſent le mieux remportent toujours quelques faveurs, ſoit en argent, ſoit en robe, ſoit en riz, & ceux qui ſont aſſez mal-adroits pour faire quelque lourde faute, ſont mis à l'amende, & quelquefois déchus de leur poſte. Ainſi un Officier qui manquera notablement, deviendra ſimple ſoldat.

En 1671, les Tong-kinois tenterent, en Cochinchine, une expédition des plus conſidérables qu'ils ayent jamais entrepriſes. Les grands préparatifs qu'ils avoient faits, & quatre-vingt mille hommes effectifs ſembloient leur promettre une victoire entiere; les Cochinchinois au contraire n'avoient pas vingt-cinq mille hommes. Le combat dura trois jours; les Tong-kinois y perdirent dix-ſept mille hommes, & les Cochinchinois remporterent une victoire complette. Depuis ce temps-là le Tong-king n'a fait aucune tentative, & la Cochinchine s'eſt aggrandie en réduiſant tous les peuples des montagnes, & même les Rois de *Tſiampa* & de *Camboye*, qu'elle a obligés de lui payer tribut.

Les Tong-kinois ne ſont pas moins jaloux de rendre juſtice, que de s'exercer dans le métier des armes. Il n'y a peut-être aucun crime qui n'ait ſon châ-

timent particulier ; mais le ſupplice le plus ordinaire conſiſte à trancher la tête. Le criminel eſt toujours préſent dans la diſcuſſion de ſon affaire : il peut réclamer, s'il a des preuves convaincantes qu'on l'a jugé iniquement, & pour-lors les Juges ſubiſſent la même peine ; comme l'on n'y plaide ni par procureur, ni par avocat, mais par ſoi-même, & toujours en préſence des parties, qui n'oſeroient ſortir du reſpect qu'elles doivent aux Juges, il ſe vuide une infinité de cauſes, dont cependant l'on tient un regiſtre extrêmement exact.

Je crois avoir ſatisfait, Madame, à toutes vos queſtions ; mais je ne ſçaurois finir ma lettre ſans vous préſenter un tableau de l'ignorance profonde & de la groſſiereté de quelques montagnards qui ſe ſont affranchis, & du joug de la Cochinchine & de celui du Tong-king. Ils vivent [illegible]me des bêtes féroces au milieu des bois & des montagnes eſcarpées, où perſonne n'oſe aller les attaquer. Ils forment une eſpece de république, & regardent leur Prêtre comme leur chef. L'intérêt que ce miniſtre du démon doit avoir à conſerver ſon autorité, lui a ſuggéré un ſyſtême de religion tout particulier. En voici

une eſquiſſe qui vous fera gémir ſur le déplorable aveuglement de ce peuple.

C'eſt ordinairement dans la maiſon du Prêtre que les Dieux rendent leurs oracles. Un grand bruit annonce leur arrivée. Ces montagnards qui paſſent le temps à boire & à danſer, interrompent leurs plaiſirs & pouſſent des cris de joie qui reſſemblent bien plus à des hurlemens qu'à des acclamations. *Pere*, s'écrient-ils, *êtes-vous déjà venu?* Ils entendent une voix qui leur répond: *Enfans, courage, continuez à boire, mangez, divertiſſez-vous: c'eſt moi qui vous procure les avantages dont vous jouiſſez.* Après cette réponſe, qu'on écoute en ſilence, on continue à ſe plonger dans les plaiſirs. Cependant les Dieux ont ſoif à leur tour & demandent à boire. Auſſitôt on prépare des vaſes ornés de fleurs, & le Prêtre les reçoit pour les porter aux Dieux; car il n'y a que lui qui ſoit leur confident, & qui ait le droit de les entretenir. L'un de ces Dieux eſt repréſenté avec un viſage pâle, une tête chauve, & une phyſionomie qui fait horreur. Celui-là ne ſe rend point au temple comme les autres, pour y recevoir les hommages de ſes adorateurs,

parce qu'il eſt continuellement occupé à conduire les ames des morts dans l'autre monde. Il arrive quelquefois que ce Dieu empêche l'ame de paſſer hors du pays, ſur-tout ſi c'eſt celle d'un jeune homme : alors, il la plonge dans un lac, où elle reſte juſqu'à ce qu'elle ſoit purifiée. Si cette ame n'eſt pas docile, & qu'elle réſiſte aux volontés du Dieu, il s'irrite, la met en pieces, & la jette dans un autre lac où elle reſte ſans eſpérance d'en ſortir.

On raconte que ces barbares, au retour d'une chaſſe, ayant trouvé leurs cavernes remplies de ſerpens, ils s'adreſſerent à leur Prêtre, pour demander aux Dieux quelle étoit la cauſe d'un ſi grand malheur. Le Prêtre, après avoir conſulté les Dieux, rapporta leur réponſe, qui étoit qu'en emportant au Ciel l'ame d'un jeune homme dont le pere vivoit encore, cette ame manqua de reſpect au Dieu conducteur, ce qui l'avoit obligé à la précipiter dans la mer.

Le paradis de ce pauvre peuple n'eſt gueres capable de contenter un eſprit tant ſoit peu raiſonnable. L'opinion commune eſt, qu'il y a de gros arbres qui diſtillent une eſpece de gomme, dont les ames ſubſiſtent, du miel délicieux, & des

poiſſons d'une grandeur prodigieuſe. On croit auſſi qu'il s'y trouve des ſinges, dont l'emploi eſt d'amuſer les morts, & un aigle ſi grand, que ſes ailes mettent tout le paradis à l'abri de la chaleur.

Voilà tout ce que j'ai pu recueillir de la religion de ces barbares. Pour ce qui regarde leurs mœurs, elles ſont des plus diſſolues, & quiconque voudroit y mettre un frein, courroit un danger évident de perdre la vie.

J'ai l'honneur d'être, &c.

NOTICE HISTORIQUE

Sur la Cochinchine.

Le Tong-king & la Cochinchine, trois tens ans avant l'ere Chrétienne, étoient encore des pays incultes, & leurs habitans de vrais ſauvages. Ils n'avoient ni livres, ni caracteres, & ne connoiſſoient de loix fixes, ni pour le gouvernement, ni pour le mariage.

Ce fut l'an 214 avant Jeſus-Chriſt, que ces contrées commencerent à changer de face. L'Empereur de la Chine

étoit alors *Tſinchi-Hoang ;* c'eſt ce Prince fameux qui, pour ſe garantir des incurſions des Tartares, bâtit dans l'eſpace de cinq ans la grande & prodigieuſe muraille que l'on voit ſubſiſter encore depuis tant de ſiecles. C'eſt auſſi le même Prince qui, follement jaloux de ſa gloire, & ne voulant pas qu'aucun de ſes Prédéceſſeurs lui pût être comparé, ordonna (1), ſous peine de la vie, de brûler dans tous ſes états les livres d'hiſtoire, les livres claſſiques, & une infinité

(1) Un Ecrivain moderne a oſé traiter de fable cet événement, quoiqu'il ſoit conſtaté par l'hiſtoire de la Chine, reconnue pour authentique dans tout l'Empire, & qui, peu de temps après la mort de *Tſinchi-Hoang*, fut, avec des ſoins infinis, formée ſur les livres que, malgré ſa défenſe, on avoit conſervés.

La raiſon qu'apporte M. Fourmond pour autoriſer ſon ſentiment, & qu'il paroît croire ſans réplique, eſt le ſilence des livres de la Cochinchine & du Tong-king, ſur un événement ſi ſingulier, & la facilité, dit-il, qu'il y auroit eu, après la mort de *Tſinchi-Hoang*, d'avoir un grand nombre d'exemplaires des livres Chinois répandus dans ces deux Royaumes. Mais cet Ecrivain devoit ſçavoir que la barbarie régnoit alors dans la Cochinchine & le Tong-king ; que c'eſt la Colonie envoyée par l'Empereur même dont il s'agit, qui y introduiſit les caracteres Chinois ; & qu'aſſurément ce Prince, qui vouloit

d'autres livres, afin que les regnes précédens étant par-là effacés de la mémoire des hommes, le ſien ſeul ſervît d'époque à la poſtérité. Ce Prince donc ayant nouvellement conquis le Tong-king & la Cochinchine, fit raſſembler dans ſon Empire plus de cinq cens mille hommes, & les envoya dans la partie auſtrale des provinces de Canton & de Kouangſi, dans la Cochinchine & le Tong-king. Cette multitude de Chinois expatriés, étoit compoſée en grande partie de gens robuſtes & jeunes : on y voyoit des marchands, des criminels, des pauvres, des vagabonds. L'arrivée d'une ſi nombreuſe colonie remplit ces deux Royaumes de familles Chinoiſes qui s'y établirent & s'y multiplierent, & par-là, les caracteres, le gouvernement & la religion des Chinois, s'y introduiſirent peu-à-peu. La Cochinchine avoit alors le nom de *Ling*, & ce fut auſſi le nom de la capitale du pays.

Après la mort de *Tſinchi-Hoang*, le

anéantir & qui faiſoit réduire en cendres les livres qui ſe trouvoient dans ſes états, n'auroit eu garde de les laiſſer paſſer chez des barbares, qui devenoient ſes ſujets, & qui n'auroient pas même été en état de les lire.

trône de la Chine fut occupé par ſon fils *Eulchi*, dont le regne ne fut ni long ni heureux. Un Seigneur nommé *Tchaoto*, d'une famille illuſtre du Petcheli, & Gouverneur d'une place dans le département de Canton, ſe voyant accrédité, ſe porta pour Gouverneur du diſtrict entier de Canton, d'où dépendoient la Cochinchine & le Tong-king; enſuite il ſe fit déclarer Roi, voulut que ſon nouvel état s'appellât *Nanyve*, & rompit toute communication avec la Chine. Néanmoins il ne reſta pas long-temps dans cette indépendance; & à peine *Caotſou*, fondateur de la dynaſtie *Han*, eut-il ſuccédé à l'Empire, que *Tchaoto* rentra dans la ſubordination, & ſe ſoumit à payer tribut; mais bientôt les mécontentemens que lui donna l'Impératrice *Liuheou*, mere de l'Empereur *Hoeiti*, Princeſſe altiere & violente, lui firent prendre un autre parti. Il revint à ſon ambition naturelle, ſe déclara Empereur & Prince indépendant, & ſe comporta comme tel dans les provinces de Canton, Kiangſi, *Kouangſi*, dans la Cochinchine & le Tong-king.

Venti étant monté depuis ſur le trône Impérial, entreprit de ſoumettre *Tchaoto*. Pour y réuſſir il prit la voie de la négo-

ciation ; & ce qu'il auroit eu peine à emporter par la force, il l'obtint par une douce politique : il engagea ce Prince à quitter le titre d'Empereur, & à lui payer tribut.

La mort de *Tchaoto* jetta ſa Cour & ſes états dans un trouble & dans une confuſion dont l'Empereur *Vouti*, qui régnoit alors, ſçut habilement profiter. Il fit marcher des troupes vers les états de *Nanyve*, les attaqua, s'en rendit maître, & donna des Gouverneurs au Tong-king & à la Cochinchine. Depuis ce temps juſqu'à l'an 25 de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire pendant cinquante ans, tous ces pays demeurerent ſous la domination des Empereurs de la Chine.

Mais les Cochinchinois ſe laſſerent enfin de les avoir pour maîtres. Sous le regne de l'Empereur *Koangouti*, ils ſe liguerent avec les peuples du Tong-king, & ces deux Nations agiſſant de concert, ſecouerent en même temps le joug des Chinois. Deux dames Tong-kinoiſes, nommées *Tching-Tze* & *Tching-Eul*, ſe mirent à la tête des révoltés ; elles étoient ſœurs, & avoient toutes deux des inclinations guerrieres & des qualités véritablement héroïques : on les voyoit nuit & jour à cheval, armées,

faiſant l'office de Général. Elles fortifierent les frontieres, diſciplinerent des troupes nombreuſes, les animerent à la défenſe de la patrie, & les diſpoſerent à réſiſter aux Chinois, qu'elles prévoyoient devoir bientôt arriver pour les combattre.

En effet, l'Empereur ne vit pas avec indifférence un événement de cette nature, qui pouvoit être d'un dangereux exemple pour les autres provinces de l'Empire. Il envoya une formidable armée pour réduire les rebelles, & en donna le commandement à *Mayven*. Ce Général commença par le Tong-king; il eut beſoin de toute ſon expérience, de ſon habileté dans l'art militaire, & de toute ſa bravoure, pour attaquer avec ſuccès l'armée Tong-kinoiſe; & ſi les dames belliqueuſes qui la commandoient avoient été mieux ſecondées par leurs Officiers & leurs ſoldats, il eſt à préſumer que *Mayven* auroit échoué dans cette périlleuſe entrepriſe. On lui diſputa pied à pied le terrein; il ne put avancer qu'à force de combats, & dans toutes ces actions les deux Héroïnes firent admirer également leur courage & leur prudence. L'armée Chinoiſe perdit ainſi beaucoup de monde, & s'affoibliſſoit de

jour en jour : mais enfin auprès du lac *Syhou*, à l'occident de la capitale, il y eut une bataille ſanglante, & *Mayven* remporta une victoire complette. Comme il pourſuivoit les débris de l'armée vaincue, il y eut encore une action très-vive, où les dames périrent en combattant. Après leur mort le Tong-king fut ſoumis. *Mayven* entra enſuite dans la Cochinchine, & la remit ſans peine ſous l'obéiſſance de l'Empereur.

Ce qu'on rapporte de la marche de cette armée, depuis la capitale du Tong-king juſqu'à la capitale de la Cochinchine, fait voir que les limites de ces deux états étoient alors à-peu-près les mêmes qu'aujourd'hui vers le ſud de *Kouangnangfou*, ville du Tong-king, car c'eſt-là que *Mayven* fit placer des colonnes de cuivre pour marquer ces limites. On dit auſſi que ce Général plaça d'autres colonnes de cuivre près du mont *Fenmeo*, qui ſépare la province de Canton du Tong-king. Si cela eſt, il faut, ou qu'elles aient été détruites, ou qu'elles aient été tranſportées ailleurs; on ne les y voit plus, & c'eſt inutilement que pluſieurs fois on les a cherchées en creuſant les terres aux environs. Le même Général en éleva encore deux autres, également

de cuivre, près de *Sſeiin-Tcheou*, ville de *Kouangſi*, dans le diſtrict du Tong-king. Celles-ci ſubſiſtent encore, & on y lit cette inſcription : *Quand ces colonnes ſeront détruites le Tong-king périra.* Ce monument eſt ſans doute de la plus reſpectable antiquité, auſſi les Tong-kinois ont-ils grand ſoin de le conſerver en le mettant à couvert des injures de l'air.

Au reſte, on reſpecte encore dans le Tong-king le nom & la mémoire de *Mayven*, comme d'un Capitaine auſſi recommandable par ſa probité que par ſon habileté & ſon courage. On voit dans l'hiſtoire de ſon voyage, qu'entre le lieu où eſt aujourd'hui *Hing-hoa-fou*, & celui où eſt *Kouan-gnan-fou*, il y avoit des paſſages difficiles & d'épaiſſes forêts, mais que ce Général ſurmonta tous ces obſtacles, fit abattre les bois, & ſe fit un chemin qui le conduiſit heureuſement à la Cochinchine.

Le rétabliſſement de l'autorité Impériale dans ce Royaume, par la glorieuſe expédition de *Mayven*, commença vers l'an 50 de Jeſus-Chriſt, & ſe ſoutint juſqu'à l'an 263 ; alors il ſe fit une nouvelle révolution : un grand Seigneur Cochinchinois, nommé *Kulien*, entreprit de

délivrer la Cochinchine de toute domination étrangere. Il ne pouvoit y parvenir ſans ſe défaire du Gouverneur Chinois. Il le fit mourir, & par ce coup hardi il échauffa tellement les eſprits, qu'il ſe trouva en un moment maître de tout le pays, s'en fit reconnoître Roi, & prit le nom de Roi de *Liny*. Perſonne ne lui diſputant la couronne, il mourut paiſible poſſeſſeur du Royaume qu'il avoit uſurpé.

Kulien ne laiſſa aucun héritier qui deſcendît de lui par les mâles; mais un Seigneur nommé *Fan-Hiong*, qui en deſcendoit par les femmes, fut élu Roi, & ſon fils *Fany* lui ſuccéda. Sous le regne de celui-ci, la famille de *Fan* adopta un eſclave appellé *Ouen*, natif de *Kouangnan*, dans le Tong-king, & lui donna le nom de *Fan-Ouen*.

Ce vil étranger, admis dans la famille Royale, parvint bientôt par cette adoption & par ſes intrigues à un crédit & à une puiſſance ſans bornes; & comme les bienfaits, entre des mains ingrates, ſe changent le plus ſouvent en des armes funeſtes aux bienfaiteurs, il trouva le moyen de rendre odieux les fils du Roi *Fany*, & après la mort de ce Prince, il ſe ſaiſit ſans peine de la couronne. Pour

ſignaler le commencement de ſon regne ; & s'attirer par quelque exploit glorieux l'eſtime de ſes ſujets, il entra à la tête d'une armée dans le Tong-king, s'empara de *Kouangnan* ſa patrie, & ravagea tout le territoire de *Tſin-Hoa*. Cette expédition ſe fit l'an 347 de Jeſus-Chriſt.

Fan-Ouen enflé de ce ſuccès, & dans la vue de conſerver ſa conquête, propoſa au Gouverneur Chinois du Tong-king, de fixer les limites des deux états entre *Kouangnan* & le lieu où eſt *Tchagan*, à la montagne *Flong ;* mais la propoſition fut rejettée, & la mort de *Fan-Ouen*, qui ſuivit de près, délivra le Tong-king d'un ſi dangereux voiſin.

Fan-Fou ſon fils lui ſuccéda : comme il n'avoit ni l'habileté ni l'expérience de ſon pere, le Gouverneur du Tong-king crut le temps favorable pour reprendre la place importante qui lui avoit été enlevée. Il s'avança avec une armée nombreuſe, & obligea *Fan-Fou* de ſortir du territoire de *Kouangnan*, & de ſe retirer à *Liny*. Le petit-fils de *Fan-Fou* fut *Fanouenti*, dont le regne fut agité par de ſi grands troubles, qu'il en fut lui-même la victime. Ce Prince en effet fut tué par *Tangkentchun*, fils du Roi de *Founan*, aujourd'hui Camboye.

Il n'étoit pas facile de raffermir un état ainſi ébranlé, & d'adoucir des eſprits émus par de ſi violentes paſſions. *Fan-tchou-nong*, prince de la famille royale, en vint à bout. Il rétablit le calme, & ſe fit déclarer Roi de *Linÿ* ou de Cochinchine. Après ſa mort, ſon fils *Fan-yang-may* fut Roi, & eut lui-même ſon fils *Fan-tcho* pour ſucceſſeur. On ne ſçait rien de toute cette famille royale, ſinon qu'elle paya exactement le tribut aux Empereurs Chinois des dynaſties *Song*, *Tſi*, *Lean*, *Tchin*, & à *Kao-tſou-venti*, premier Empereur de la dynaſtie *Souy*.

L'an de Jeſus-Chriſt 605, *Yang-ti*, Empereur de la Chine & ſucceſſeur de *Kao-tſou-venti*, fit éclater d'une maniere révoltante ſon exceſſive avidité & ſon ambition démeſurée. Il avoit oui-dire que dans la Cochinchine il ſe trouvoit une infinité de choſes rares & précieuſes. Il n'en fallut pas davantage pour animer ſa cupidité, & il réſolut, contre toute équité, de s'emparer de ces tréſors. Les prétextes manquent rarement aux entrepriſes les plus injuſtes : il publia ce qu'il put imaginer de plus ſpécieux pour colorer l'invaſion qu'il méditoit ; & ſans perdre de temps, il envoya le Général *Lieu-Fang* à la tête d'une puiſſante armée

pour attaquer *Fan-Fantchi*, Roi de *Liny*: celui-ci étoit sur ses gardes; il avoit assemblé des troupes sur ses frontieres; il les fit avancer vers le lieu où étoient les colonnes de cuivre placées autrefois par le Général *Mayven*. Là les deux armées se rencontrerent & en vinrent aux mains. *Lieou-Fang*, plus habile que les Généraux Cochinchinois, mit l'armée du Roi dans le plus grand désordre. Il y avoit dans cette armée, selon l'usage de la Cochinchine, un grand nombre d'éléphans. Ces terribles animaux peuvent à la vérité être d'un grand secours dans une bataille rangée; mais aussi il arrive souvent qu'ils nuisent plus à ceux qui les emploient, qu'aux ennemis même contre lesquels on les irrite. Le Général Chinois qui ne l'ignoroit pas, eut l'adresse de les effaroucher; en conséquence ils prennent la fuite, renversent, écrasent tout ce qui se trouve sur leur passage, & prenant différentes routes, ils jettent une confusion si étrange dans toute l'armée Cochinchinoise, qu'elle est dissipée & taillée en pieces.

Lieou-Fang, vainqueur, marcha droit à *Liny*. Cette ville étoit, ou la ville même appellée aujourd'hui *Sinoch*, ou bien près du lieu où cette ville est située.

Le Général y arriva avec ſes troupes en huit jours, d'où l'on peut juger ce qu'il y a de diſtance entre *Liny* & les limites de la Cochinchine, puiſqu'on ſçait à-peu-près quel chemin peut faire en huit jours une armée victorieuſe.

Aux approches de l'ennemi, le Roi *Fan-Fantchi* abandonna ſa capitale. *Lieou-Fang* y entra, mit au pillage la ville & tout le pays, & enleva dix-huit tablettes d'or maſſif de la ſalle où le Roi alloit dans des temps réglés honorer la mémoire des Rois ſes prédéceſſeurs; car les Rois de la Cochinchine avoient pris des Chinois la maniere d'honorer les Princes morts, en conſtruiſant des ſalles & en y plaçant des tablettes. Au reſte, ces tablettes étoient à *Liny* au nombre de dix-huit, parce que *Fan-Fantchi* étoit le dix-neuvieme Roi de la Cochinchine depuis *Kulien.*

Le Général Chinois chargé d'un ſi riche butin, reprit avec ſon armée la route du Tong-king, & après ſa retraite, le Roi *Fan-Fantchi* rentra dans ſa capitale, & s'appliqua à réparer le dégât qu'y avoient fait ſes ennemis. Les hiſtoriens Chinois reprochent, avec raiſon, à l'Empereur *Yangti*, l'injuſtice de cette guerre, & regardent comme un châtiment du Ciel

ſa mort funeſte & celle de ſon Général.

Les ſiecles ſuivans, dans l'hiſtoire Chinoiſe de la Cochinchine, offrent peu de connoiſſances ſûres, & l'on n'y trouve preſqu'aucun détail. On ſçait ſeulement que vers l'an 639, le Roi *Fan-teouly* envoya à *Tay-tſong*, Empereur de la dynaſtie *Tang*, beaucoup de raretés de ſon pays; que ſon fils & ſon ſucceſſeur *Fan-tching-long* fut aſſaſſiné, & qu'en lui finit la famille Royale *Fan*; qu'après la mort de *Fan-ching-long* les Grands proclamerent *Tchou-coti*, fils d'une tante paternelle du Roi *Fanteouli*, & que ce Prince envoya pour tribut des préſens à l'Empereur *Kaotſong*, l'an 653.

Cent cinquante ans après, vers 806, le Roi de la Cochinchine déclara la guerre au Tong-king; on ignore par quel motif. Il y entra d'abord à main armée, & pilla les gouvernemens qu'on appelle aujourd'hui en Chinois, *Kouangnan Tchagan*; mais l'expédition ne fut pas heureuſe; & il fut repouſſé avec perte par le Gouverneur Chinois. De retour dans ſes Etats, il tranſporta la Cour de *Liny* à *Tchen*, port de mer vers l'orient de la ville de *Liny*; & parce que, auprès de ce port, il y avoit une ville nommée *Tchent-chin*, on appelle

depuis ce temps-là le Royaume de Cochinchine le Royaume de *Tchent-ching.*

En 956, (car, dans l'écrit Chinois, les faſtes des Rois de la Cochinchine ſont aſſez ſouvent interrompus,) celui qui régnoit s'appelloit *Cheleynteman*; & ſon ſucceſſeur, en 965, ſe nommoit *Syleyntopan.*

Deux ſiecles après, entre les années 1166 & 1170, le Roi *Tſeouyana* voulut enrichir ſes Etats par le commerce. Le deſſein étoit louable; mais il s'y prit de maniere à le faire bientôt avorter. Il envoya des Cochinchinois dans l'iſle de *Flaynan*, pour y commencer l'exécution de ce projet. Par malheur, il avoit mal choiſi ſon monde. Il falloit, pour réuſſir, des hommes adroits & inſinuans; & c'étoient des brigands qui, ſous prétexte qu'on ne leur laiſſoit pas aſſez de liberté pour vendre & pour acheter, pillerent le pays où ils avoient abordé.

Après une pareille violence, ce fut envain que le Roi de la Cochinchine fit rendre aux Chinois tout ce qui leur avoit été pris; il eut beau propoſer des conditions, ſous leſquelles il demandoit la permiſſion d'envoyer dans la ſuite ſes ſujets pour commercer, toutes ſes tentatives furent inutiles, & toutes ſes propoſitions furent rejettées.

Il crut que dans la guerre il auroit plus de ſuccès. Il tourna donc ſes vues ſur le Royaume de *Tchinla* (Camboye). Il y entra à la tête d'une armée, l'an 1179, & il y fit de grands ravages, mais ſans aucune conquête. Le Roi de Camboye, pour mieux ſe venger, diſſimula long-temps ſon reſſentiment : dix-huit années s'écoulerent ſans qu'il en fît rien paroître ; mais en 1197, il vint fondre ſur le Roi de la Cochinchine, le détrôna, le fit priſonnier, ſaccagea ſes Etats, & en ſe retirant, mit ſur le trône de la Cochinchine un Seigneur Camboyen. Ce changement de domination ne ſubſiſta que peu de temps. La guerre entre les deux Etats fut longue, & les Cochinchinois ſe tinrent preſque toujours ſur la défenſive.

Le Prince qui régnoit ſur eux en 1280 s'appelloit *Poyeoupouletcheou*. Dès qu'il eut appris que *Koublay*, Empereur des Tartares *Mongous*, après avoir détruit la dinaſtie Chinoiſe *Song*, étoit maître de toute la Chine, ſous le nom *Yvenchiſou*, il lui envoya des députés avec des préſens pour lui faire hommage comme Prince tributaire. Ces députés furent traités avec diſtinction ; mais l'Empereur ne ſe contenta pas du tribut ;

il pouſſa plus loin ſes prétentions, & réſolut de faire partir pour la Cochinchine des Grands de ſa Cour, & d'y ériger un Tribunal pour gouverner ce Royaume. L'entrepriſe étoit grande & pleine de difficultés, cependant elle s'exécuta. Mais deux ans après, en 1282, *Pouti*, fils du Roi, indigné qu'un Tribunal étranger donnât des loix à la Cochinchine, refuſa d'en reconnoître l'autorité, & engagea le Roi ſon pere à faire arrêter les Grands qui, par ordre de l'Empereur, étoient à la tête de ce Tribunal.

La nouvelle n'en fut pas plutôt arrivée à la Chine, que l'Empereur irrité réſolut d'en tirer vengeance. Il ordonna d'équiper dans les ports de la Province de Canton une flotte conſidérable, avec un grand nombre de troupes Tartares & Chinoiſes, dont *Sotou* fut nommé Général. La flotte mit à la voile; *Sotou* débarqua au port de *Tchentching*, & ſans grande réſiſtance ſe rendit maître de la ville Capitale, (*Liny*). Il fallut que le Roi & ſon fils ſe retiraſſent dans les montagnes. Là, ils donnerent des ordres ſecrets pour aſſembler en divers endroits de bonnes troupes, & ils fortifierent un gros bourg, dont les portes étoient défendues par de bons ouvrages & des

batteries de canons, nommées batteries de canons Mahométans. Alors ils firent mourir en ſecret les grands Tartares & Chinois, qui compoſoient le Tribunal érigé par l'Empereur, & ne ſongerent plus qu'à amuſer *Sotou*, & à faire périr ſon armée. Dans ce deſſein, ils envoyerent à ce Général de riches préſens pour lui & pour ſes troupes, & lui promirent de ſe conformer aux ordres de l'Empereur.

Sotou ſe laiſſa d'abord tromper par cette apparente lueur de ſoumiſſion; mais bientôt après, un transfuge lui apprit le maſſacre des grands Tartares & Chinois, les intrigues du Roi & de ſon fils, & la marche d'une armée formidable, pour lui couper les vivres & le retour. Il comprit alors qu'il n'y avoit plus de temps à perdre: il fit avancer ſes troupes, & attaqua avec vigueur le bourg fortifié. Si l'attaque fut vive, la défenſe ne le fut pas moins. Enfin la difficulté du terrein & la réſiſtance des aſſiégés lui ayant fait perdre beaucoup de monde, il fut obligé, pour ne pas voir périr toute ſon armée, de ſe retirer au plutôt, fort maltraité & avec une perte conſidérable.

Le Roi & ſon fils ne douterent pas

qu'un pareil échec ne rendît l'Empereur plus traitable. Ils lui envoyerent donc quelques Grands de leur Cour pour lui faire leurs ſoumiſſions. Ils eſpéroient l'adoucir ; ils ſe tromperent : le mauvais ſuccès n'avoit fait qu'augmenter ſa colere. Sans vouloir admettre les Ambaſſadeurs Cochinchinois, il ordonna à ſon fils *Tohoan* de conduire une armée ſur les frontieres du Tong-king & de la province de Kouangſi ; de demander paſſage au Roi du Tong-king, & d'aller attaquer le Roi de la Cochinchine. *Sotou* eut en même-temps ordre de ſe joindre au Prince *Tohoan*, afin que leurs forces réunies puſſent accabler leur ennemi. Le projet étoit en apparence bien concerté ; cependant il ne réuſſit pas, & n'aboutit qu'à quelques ravages que fit *Sotou* dans les pays par où il paſſa. Ainſi l'Empereur *Koublay* finit ſes jours ſans avoir pu ſe venger de la Cochinchine ; & les Rois de ce pays en furent quittes pour le tribut ordinaire qu'ils continuerent de payer aux Empereurs qui lui ſuccéderent.

Ceux qui ont étudié les faſtes de la Chine, prétendent que la dinaſtie des Tartares Mongous fut détruite par un Prince de la dinaſtie *Ming*, & que cette

révolution s'opéra l'an 1368. *Itataha* régnoit alors dans la Cochinchine ; le nouvel Empereur lui notifia son avénement au Trône Chinois ; &, ce qui n'avoit pas encore eu d'exemple, il fit faire dans la Cochinchine des sacrifices pour honorer les Esprits des forêts, des montagnes & des rivieres ; ensuite il reçut l'hommage & le tribut d'*Itataha*, à qui il fit de magnifiques présens. *Itataha*, de son côté, lui marqua d'abord sa reconnoissance. Ayant envoyé, en 1373, une flotte contre les Pirates qui infestoient la mer, & ayant pris vingt bâtimens de ces Corsaires, il fit présent à l'Empereur de soixante & dix mille livres pesant d'un bois précieux qu'on avoit trouvé sur ces vaisseaux. Mais cette bonne intelligence ne dura pas. *Itataha*, malgré les avis & les ordres de l'Empereur, qui vouloit entretenir la concorde & la paix entre le Tong-king & la Cochinchine, fut presque toujours en guerre avec le Roi du Tong-king. Il donna même, en 1377, une bataille sanglante, où le Roi *Tchin-Touan* perdit la vie.

Une conduite si contraire aux vues de la Cour de la Chine ne pouvoit manquer de lui déplaire ; mais ce qui acheva de l'irriter, & ce qui mit le comble

comble à ſon indignation, c'eſt qu'en 1387 *Itataha*, par une baſſe & lâche cupidité, fit enlever la quatrieme partie d'un grand nombre d'éléphans que le Roi de Camboye envoyoit à l'Empereur. Une action ſi indigne d'un Prince révolta également les deux Souverains. D'ailleurs *Itataha* gouvernoit mal ſes Etats, & il s'y étoit rendu ſi odieux, que ſes propres ſujets n'étoient pas à ſon égard mieux diſpoſés que les Puiſſances voiſines. *Itocheng*, un des grands de ſa Cour, profita de cette conjoncture pour exécuter le crime qu'il méditoit depuis long-temps. Il fit aſſaſſiner *Itataha*, & ne trouvant plus aucun obſtacle à ſon ambition, s'empara du trône en 1390. Dès qu'il s'y fut affermi, il envoya des Ambaſſadeurs à *Itongou* pour lui payer tribut & pour lui demander l'inveſtiture. L'Empereur reçut l'un & refuſa l'autre, & l'uſurpateur n'eut de lui que les reproches les plus amers ſur l'énorme attentat dont il s'étoit rendu coupable.

Yonglo ſuccéda preſque immédiatement à l'Empereur *Itongou*, & *Tchenpatilay*, Roi de Cochinchine, lui paya, en 1403, le tribut accoutumé. Ce Prince n'avoit garde de ſe diſpenſer de cet acte de ſoumiſſion & de dépendance. Il

avoit trop beſoin du ſecours de l'Empereur dans la guerre qu'il avoit à ſoutenir contre le Roi du Tong-king qui l'attaquoit vivement, & qui ne lui donnoit pas le temps de reſpirer. On a déjà vu ſouvent ces deux Royaumes aux priſes enſemble ; mais ils furent plus acharnés que jamais l'un contre l'autre dans le ſiecle dont nous parlons, & l'on verra bientôt que la Cochinchine ſuccomba. *Tchenpatilay* eut donc recours à l'Empereur, & le pria d'interpoſer ſon autorité pour faire la paix. *Yonglo* le promit & tint parole. Mais les exhortations & les ordres de la Cour Impériale furent inutiles. La guerre ne laiſſa pas de continuer entre les deux Rois ſur terre & ſur mer avec une violence que rien ne pouvoit arrêter, & qui fit ſouffrir infiniment les deux Royaumes.

Au milieu de ces troubles, *Tchenpatilay* trouva le moyen de reprendre ſur le fils de *Likily*, (Seigneur révolté contre le Roi du Tong-king) le pays de *Chalyya*, qui eſt ſur la frontiere boréale de la Cochinchine, & que ce rebelle lui avoit enlevé. Il ſe ſaiſit auſſi de pluſieurs chefs de rébelles Tong kinois, & les envoya à la Cour de l'Empereur, qui, ſenſible à ce ſervice, lui fit par recon-

noiſſance, en argent & en ſoieries, des préſens conſidérables. La politique exigeoit de *Tchenpatilay* qu'il ſe ménageât toujours ainſi la protection de cette Cour, qui lui pouvoit être ſouvent utile & quelquefois néceſſaire; il ne le fit pas: au contraire, ſes diſpoſitions à l'égard de l'Empereur changerent tout-à-coup. Il alla même juſqu'à ſe liguer contre lui avec un rebelle Tong-kinois, nommé *Tching-Kikouang*. En vertu de cette alliance, il donna de l'argent & des éléphans au rebelle, qui, de ſon côté, devoit lui remettre la ville de *Chinghoafou*, dans le Tong-king, quatre villes du ſecond ordre, & treize villes du troiſieme ordre, alors dépendantes de *Chinghoafou*. Cet odieux traité ne put être ſi ſecret, qu'il ne vînt aux oreilles de l'Empereur *Yonglo*. Il en fut pleinement informé en 1415, & en apprit toutes les circonſtances. Il auroit pu en tirer raiſon par la force des armes; mais uſant de modération, il ſe contenta de faire des reproches, très-vifs à la vérité, mais très-juſtes, à *Tchenpatilay*. Celui-ci tâcha de ſe juſtifier, & à force d'excuſes & de ſoumiſſions il vint à bout d'adoucir l'Empereur.

Tchenpatilay mourut en 1441, *Maho-*

penkai lui ſuccéda. Il eut, comme ſon aïeul, de grands démêlés avec le Roi du Tong-king. Il paroît même qu'il fut l'agreſſeur. La Cour du Tong-king ſe plaignit, en 1446, à l'Empereur, des violences que le Roi de Cochinchine avoit exercées dans ſes Etats, & ſurtout dans *Chinghoa*, *Sſey* & autres villes. Sur ces plaintes, l'Empereur exhorta les deux Rois à vivre en paix, & à s'en tenir aux frontieres déterminées; mais, comme on l'a déjà vu ſouvent, on eut peu d'égards à ſes repréſentations. La guerre continua, & *Mahopenkay*, dans une rencontre avec l'armée Tong-kinoiſe, eut le malheur d'être pris & de tomber entre les mains d'un ennemi irréconciliable. On eut beau ſolliciter ſa liberté, le Roi du Tong-king fut inflexible. Ses refus réitérés lui ayant donc ôté toute eſpérance, les grands Cochinchinois reconnurent en 1447, pour leur Roi *Mohokoueylay*, neveu de *Tchenpatilay*, & l'élection fut approuvée & confirmée par l'Empereur. *Mohokoueylay* regna, & ſon frere *Molokoueyyeou* lui ſuccéda; mais ces deux regnes ne furent pas de longue durée, puiſque l'an 1458, le Roi de la Cochinchine étoit *Molopanloyve*, qui mourut en 1460, & qui eut

pour ſucceſſeur ſon frere *Panlotchatſuen.*

En l'an 1471 arriva la grande révolution, qui, par une bataille déciſive, termina toutes les guerres entre la Cochinchine & le Tong-king, & qui rendit le Roi du Tong-king *Lyhao*, maître abſolu de la Cochinchine. Son ennemi s'étoit trop expoſé dans le combat; *Panlotchatſuen* fut fait priſonnier, & le Prince *Panlotchayve*, qui ſeul pouvoit ſoutenir l'Etat chancelant, ayant eu le même ſort, les Cochinchinois ſe virent obligés de ſubir le joug du vainqueur, & de reconnoître le Roi du Tong-king pour leur Souverain.

Leur unique reſſource eût été l'Empereur de la Chine; mais ce Monarque ſe ſouvenoit de la conduite odieuſe de *Schen-Patilay*, qui, cinquante ans auparavant, avoit donné du ſecours au rebelle Tong-kinois *Tchin-ki-Koang*, contre l'Empereur *Yonglo*, & lui avoit fourni de l'argent & des éléphans. La Cour de la Chine n'en avoit alors tiré aucune vengeance; mais elle en garda un vif reſſentiment; & lorſque dans l'occaſion préſente, les Princes de la famille royale de Cochinchine agirent auprès des grands Chinois & de l'Empereur, pour procurer la liberté à leur Roi captif, ou

pour se donner un nouveau Roi, la Cour Chinoise ferma l'oreille à toutes leurs sollicitations, laissa faire le Roi *Lyhao*, & refusa d'armer contre lui.

Depuis cette conquête de la Cochinchine par *Lyhao*, l'histoire Chinoise de la dynastie *Ming* ne dit presque rien sur la Cochinchine : &, ni dans cette histoire, ni dans la nouvelle notice Chinoise sur les pays étrangers, on ne trouve ni quand, ni comment la Cochinchine s'est affranchie de la servitude, & a eu de nouveau un Roi particulier.

MÉMOIRE HISTORIQUE

Sur le Tong-king.

Ce Royaume a eu plusieurs noms différens. Avant le regne de *Tsin-chi-Hoang*, plus de deux cens ans avant Jesus-Christ, il étoit connu dans la Chine sous les noms de *Kiao-Tchi*, de *Nan-Kiao*, & de *Yve-Tchang*. L'Empereur *Outi* le divisa en trois départemens.

Le premier s'appella *Kiao-Tchi*. La ville qui en étoit capitale, est encore aujourd'hui la capitale du *Tong-king*,

ſous le nom de *Kiao-teheou* que lui donna le Général *Mayven*.

Le ſecond département ſe nomma *Kieoutching* : ſa capitale étoit dans le pays où eſt à préſent *Tſing-hoa-Fou*.

Le troiſieme s'appella *Genan* : il eut ſa capitale *Kouan-gnan-Fou*. Ce nom de *Genan* ſe donne encore actuellement, non-ſeulement aux pays du *Tong-king*, mais auſſi à ceux de la Cochinchine & du Camboye ; parce que *Genan* ſignifie le ſud du ſoleil, & qu'aux grands jours d'été, dans le Tong-king, la Cochinchine & le Camboye, l'ombre du ſoleil à midi paroît vers le ſud. Enfin le Tong-king acquit un nouveau nom l'an de Jeſus-Chriſt 679 : c'eſt celui de *Gannan* que lui donna l'Empereur *Kaotſong*.

Près de deux ſiecles après cette époque, au temps de *Ytſong*, Empereur de la grande dynaſtie *Tang*, ce Royaume changea de maître ; mais ce ne fut que pour peu de temps, & il rentra bientôt ſous la domination de l'Empereur de la Chine. Voici en peu de mots comment ſe fit & ſe termina cette courte révolution.

Il y avoit alors dans la province du *Yunnan* un Royaume qu'on appelloit *Nantchao*, dont la ville capitale étoit

Talifou d'aujourd'hui. Les Rois en étoient puiſſans & ſoutinrent de grandes guerres avec les Chinois & le Thibet. Outre la meilleure partie du *Yunnan*, ils avoient de bonnes places dans la province de *Kouegtcheou* & dans les vaſtes pays entre les Royaumes d'Ava, de Bengale, le Thibet, l'*Yunnan* & Sſetchouen : ils avoient auſſi des armées formidables & bien aguerries. Or, ſous le regne de *Ytſong*, le Roi de *Nantchao* attaqua bruſquement le Tong-king, s'en empara, y fit un grand carnage, & en emporta un butin immenſe. Il menaçoit la province de *Souanſi*, & dans pluſieurs combats il eut de grands avantages ſur les troupes Chinoiſes. Mais le Général *Kaopien*, nommé Gouverneur du *Gannan*, ſe mit à la tête d'une armée, remporta pluſieurs victoires ſur les troupes du Roi de *Nantchao*, lui cauſa des pertes irréparables, reprit la capitale du Tong-king, & enfin tout le Royaume ; & pour éterniſer la mémoire de ſes ſuccès, il fit bâtir à *Kiaotcheou*, capitale de *Gannan*, un grand fauxbourg qui eut le nom de *Jalotching*. Au reſte, ce Royaume de *Nantchao* eſt un des quatre que l'hiſtoire Chinoiſe appelle les quatre fléaux de l'Empire. Les trois autres ſont le Thibet, les Etats

d'Igour, & ceux des Turcs, dits en chinois *Toukve*. Les horribles ravages par leſquels ces quatre peuples ſe ſignalerent dans la Chine durant toute la dynaſtie *Tang*, leur firent donner cette odieuſe dénomination.

Cette fameuſe dynaſtie fut détruite l'an 907. Alors les grands Tong-kinois ſongerent à profiter des troubles de l'Empire; mais ce ne fut pas ſans en exciter dans le Tong-king même d'auſſi conſidérables. Il s'agiſſoit d'y établir un nouveau gouvernement qui fût indépendant de la Chine, & de ſe donner un maître. Un ſi grand intérêt ne pouvoit manquer de ſemer la diſcorde entre les familles les plus illuſtres, jalouſes & rivales les unes des autres. Chacune aſpiroit à l'autorité ſuprême, & ces prétentions oppoſées allumerent bientôt dans le Royaume une guerre civile, qui ne fut terminée que par la ſupériorité que prit ſur toutes les autres la famille de *Ting*.

Un Seigneur *Ting* parvint à gouverner le Tong-king en maître abſolu, &, pour plaire à ſes peuples, il affecta une entiere indépendance de la Chine. Il n'en fut pas de même de ſon fils *Tinglien*, qui lui ſuccéda. Il crut au contraire que, pour affermir ſa puiſſance,

l'appui de l'Empereur lui étoit néceſſaire. Dans cette perſuaſion, il lui envoya des Ambaſſadeurs, & ne fit point difficulté de lui rendre hommage & de lui payer tribut. Cette politique lui réuſſit. L'Empereur reçut avec diſtinction les Ambaſſadeurs de *Tinglien*, lui fit des préſens; & dans un diplome qu'il lui envoya, il le déclara *Kun-ouang*, ou Prince du ſecond ordre. Ainſi l'on doit regarder *Tinglien* comme le premier Prince ſouverain qu'ait eu le Tong-king.

On ignore les noms de ceux qui lui ſuccéderent immédiatement. On ſçait ſeulement que ſon troiſieme ſucceſſeur fut détrôné par *Lyoan*, dont la famille étoit puiſſante, & que le troiſieme ſucceſſeur de celui-ci fut auſſi renverſé du trône par *Ly-kong-Yun*, iſſu d'une famille illuſtre dans le territoire de la Capitale.

Cette ſuite de Princes cultiva avec ſoin l'amitié des Empereurs de la Chine. Mais un de leurs ſucceſſeurs ſe laſſa de cette ſorte d'aſſujettiſſement. Il voulut enfin affranchir ſon peuple & ſecouer le joug de la ſubordination. Il en vint même juſqu'à agir ouvertement contre l'Empire & en ennemi déclaré. C'eſt ſurtout l'an 1075 que ces hoſtilités éclaterent.

Lykiente (c'eſt le nom de ce Prince du Tong-king) entra à main armée dans la province de Canton. Les villes de *Kintcheou* & *Lientcheou* furent priſes & pillées, & plus de huit milles Chinois y perdirent la vie. L'année ſuivante, les troupes de *Likiente* aſſiégerent la forte place, appellée aujourd'hui *Nannin-fou*, dans la province de *Kouangſi*. Le Gouverneur de cette Ville, grand homme de guerre, ſe défendit vaillamment; mais, faute de ſecours, la place fut priſe, & cet intrépide guerrier, avec ſa famille, ſe jetta dans un feu qu'il avoit fait allumer exprès, aimant mieux périr ainſi, que de tomber vif entre les mains des ennemis. Les Tong-kinois eurent la cruauté de paſſer au fil de l'épée cinquante-huit mille habitans.

L'Empereur ne tarda pas à ſe venger d'un ſi ſanglant outrage. Il fit aſſembler une armée de 80 mille combattans, commandés par le Général *Kota*, & pria les Rois de Camboye & de Cochinchine d'envoyer quelques troupes pour faire diverſion dans le Tong-king. Ce général ne perdit point de temps: il ſe mit en marche, arriva ſur les limites du *Kouangſi* & du Tong-king, &

fit auſſi-tôt ſes diſpoſitions pour attaquer l'armée ennemie. La bataille ſe donna près du fleuve *Fou-leang-Kiang*. Les Tong-kinois furent taillés en pieces, & le fils, héritier du Prince, leur Souverain, y perdit la vie.

Kota ne profita pas autant qu'il l'eût ſouhaité de ſa victoire. Il n'oſa s'expoſer à paſſer le fleuve. Les maladies avoient déja fait périr la moitié de ſon armée : il penſa à la rétablir & ſe contenta de s'emparer de la Ville de *Kouang-Yven* & de pluſieurs autres ; alors on entra en négociation. *Lykiente* envoya des Ambaſſadeurs à l'Empereur, paya tribut, rendit les priſonniers Chinois & reſtitua les villes *Kint-cheou*, *Lieutcheou* & *Nan-nin-fou*. L'Empereur, de ſon côté, fit grace à *Lykiente*, & conſentit à lui rendre les places du Tong-king priſes par *Kota*. On régla en même-temps les limites de ce Royaume & de la Chine.

Juſqu'ici les Souverains du Tong-king n'avoient porté que le titre de Princes du Tong-king. *Ly-tien-Tſo*, l'an de Jeſus-Chriſt 1164, après avoir payé tribut à l'Empereur *Iliao-Tſonc*, obtint de lui le titre de Roi du Royaume de *Gannan*. *Ly-tien-Tſo* eut pour ſucceſſeur

ſon fils *Ly-long-Han* : à *Ly-long-Han* ſuccéda ſon fils *Ly-hao-Tſan* ; & celui-ci n'ayant point d'enfans mâles, laiſſa le Royaume à ſa fille *Tchao-Ching*, laquelle avoit épouſé un Seigneur appellé *Tchinge-King*.

Tchao-Ching gouverna d'abord ſes états par elle-même ; mais l'an 1230 elle remit à ſon mari les rênes du gouvernement. Il fut reconnu Roi de *Gannan*, & en reçut de l'Empereur l'inveſtiture. Ainſi, la puiſſance ſouveraine qui avoit été entre les mains de huit Princes de la famille *Ly* pendant 222 ans, paſſa à la famille *Tchin*, qui, dans le pays de *Tien-tchang-fou*, tenoit un rang conſidérable.

Ce fut vers ce temps-là qu'arriva la grande révolution qui mit ſur le trône de la Chine les Tartares *Mongous*, & qui ébranla celui de Tong-king.

Meng-Ko, quatrieme Empereur de ces Tartares, étoit déja maître de pluſieurs provinces boréales de la Chine, conquiſes par ſon grand-pere *Tching-Kishan*, & ſon oncle paternel *Octay*. L'ambition de poſſéder la Chine entiere lui fit faire des préparatifs immenſes, pour attaquer l'Empereur Chinois de la Dynaſtie *Song* qui régnoit alors. Il

ordonna à ſon frere *Koublay* & au Général *Ttoaleang-Hotay* de ſe rendre avec une puiſſante armée dans le Thibet, & d'achever la conquête de ce pays. Du Thibet, les Tartares allerent dans les provinces de *Sſet-Chouen* & *Kouey-Tcheou*, & s'emparerent d'un grand nombre de villes ſoumiſes aux Empereurs Chinois. Ils aſſujettirent auſſi pluſieurs peuples connus dans ces deux provinces, ſous le nom de *Lolos*, *Miaotſe*. Les Mongous paſſerent enſuite dans le *Yunnam*, prirent *Tali-fou*, ville conſidérable où étoit la Cour du Roi *Nan-Tchao*, & ſubjuguerent le Roi & tout ſon Royaume : conquête importante, qui mit le comble à leur puiſſance dans le *Yunnan*. *Koublay* reçut dans ces circonſtances ordre de l'Empereur *Meng-Ko* ſon frere, de l'aller joindre. Il partit de *Tali-Fou*, & laiſſa le commandement de l'armée au Général *Itou-leang-Hotay*.

C'étoit un des grands Capitaines de ſon temps. Il avoit ſuivi ſon pere *Soupoutay* dans les expéditions militaires de *Patou*, petit-fils de *Tching-Kishan*, en Ruſſie, Pologne, Allemagne, Hongrie, &c. *Houleang-Hotay* avoit un fils également illuſtre par ſes exploits guerriers, & qui ſe nommoit *Atchou*. L'hiſ-

toire des *Mongous* rapporte les grandes actions de ces trois généraux ; mais cette hiſtoire, du moins celle qui eſt écrite en Chinois, ne s'exprime ni aſſez en détail, ni aſſez clairement ſur l'expédition de *Patou* en occident.

Hou-leang-Hotay, tel que je viens de le dépeindre, entra dans les vues de ſon maître, & l'an 1257 il s'avança vers le Tong-king. Il prétendoit obliger le Roi du pays à payer aux Mongous le tribut qu'il payoit aux Chinois. Quand il fut arrivé ſur les frontieres, il envoya trois députés à ce Prince, avec un écrit qui le ſommoit de reconnoître *Meng-Ko* pour ſon Souverain. Enſuite, ne voyant point revenir ſes députés, il s'approcha du fleuve *Fouleang-Kiang*, & ordonna à ſon fils *Atchou* d'aller reconnoître le terrein.

Cette entrée des Tartares dans le Royaume répandit par-tout la conſternation. Les Tong-kinois parurent cependant réſolus à ſe bien défendre ; mais ce courage ne fut pas de longue durée. La frayeur les ſaiſit, & leur armée fut aiſément défaite. Le Général Tartare paſſa ſans réſiſtance le fleuve *Fou-leang-Hiang*, & entra dans la ville Capitale du Royaume, qu'il trouva aban-

donnée ; le Roi *Tchinge-King* s'étant retiré dans une isle pour se mettre en sûreté.

Ce Prince, en effet, avoit juste raison de craindre. Il avoit traité avec tant de cruauté les trois députés de *Hou-leang-Hotay*, qu'il devoit bien s'attendre aux effets de sa vengeance. A peine ces députés étoient-ils arrivés à sa cour, qu'il les avoit fait arrêter & lier si fortement avec des pieces de bambou, qu'elles étoient profondément entrées dans les chairs. Le Général Tartare n'apprit cette barbarie que lorsqu'il fut maître de la ville. Son premier soin fut de délivrer ces malheureux ; mais au moment qu'on les délioit, un d'entr'eux expira de douleur. Alors ce Général outré de colere fit passer au fil de l'épée tous les habitans, & ruina la ville de fond en comble.

Il employa neuf jours à cette terrible expédition, après lesquels la crainte des chaleurs & des maladies l'engagea à décamper. Il prit la route de la province du *Kouangsi* pour se rendre dans celle du *Hou-Kouan*, où il avoit ordre exprès de *Meng-Ko* d'aller se joindre à *Koublay* dans la guerre qu'il faisoit contre l'Empereur Chinois, tandis que *Meng-Ko* lui-même alloit attaquer les places du *Setchouen*.

Hou-leang-Hotay ne voulut pas quitter le Tong-king ſans faire une nouvelle tentative auprès du Roi. Il crut apparemment qu'après l'éclatante vengeance qu'il avoit tirée de l'inſulte qui lui avoit été faite, de nouveaux députés de ſa part ſeroient autrement reçus que ne l'avoient été les premiers. Il en fit partir deux qui eurent ordre de ſommer une ſeconde fois ce Prince de ſe ſoumettre aux Mongous. Mais le Roi étoit encore trop irrité. La deſtruction entiere de ſa Capitale l'avoit mis en fureur. Il fit garotter les deux députés & les renvoya dans cet Etat au Général Tartare. Comprenant enſuite qu'une pareille conduite rendroit ſes ennemis irréconciliables, & que ſes Etats ne manqueroient pas de s'en reſſentir & d'être ravagés, il prit le parti de les remettre à ſon fils & de lui céder ſa couronne. Le nouveau Roi s'empreſſa de réparer les torts de ſon pere : il envoya des préſens au Général, & l'aſſura qu'il ſe ſoumettoit à l'Empereur *Meng-Ko ;* & ſur les nouvelles ſollicitations de *Houleang-Hotay*, il lui envoya ſon tribut ; mais pour conſerver la paix avec les deux Cours, il envoya auſſi un pareil tribut à l'Empereur Chinois.

Meng-Ko mourut, & *Koublay* ſon frere lui ſuccéda. Il nomma *Tchin-koang-Ping* Roi de Gannan, avec obligation de lui payer tribut de trois en trois ans. Il détermina même en quoi conſiſteroit ce tribut; en or, argent, pierres précieuſes, remedes, yvoire, cornes de rhinocéros. De plus, il pria le Roi d'envoyer à la Cour d'habiles Médecins, de bons Aſtronomes ou Aſtrologues, & quelques Marchands Mahométans qui trafiquoient dans le Tong-king. Il demanda encore des Tong-kinois habiles dans les livres Chinois, & une carte du Royaume: car c'eſt de tous tems que les Empereurs Chinois ont exigé la carte des pays de leurs Princes tributaires. Ces cartes & leurs explications doivent être remiſes aux Tribunaux Chinois; & ce que l'hiſtoire Chinoiſe de chaque dynaſtie contient ſur les pays tributaires de la Chine, eſt pris de ces cartes, ſoit anciennes, ſoit modernes. Koublay vouloit auſſi qu'un Seigneur Mongou réſidât à la Cour du Tong-king, en qualité de *Taloua*, ou Commiſſaire Impérial, avec un ſceau pour les grandes affaires.

Ces diverſes demandes jetterent le Roi dans un extrême embarras. Pour adoucir & ſe concilier l'Empereur, il lui en-

voya de nouveaux préſens ; il lui répondit qu'il acceptoit le *Taloua* ; que les Marchands Mahométans qu'il demandoit étoient morts ; & comme les Députés de l'Empereur avoient propoſé au Roi d'aller en perſonne lui faire hommage, il expoſa les raiſons qui l'en empêchoient ; mais, à cette occaſion, il lui arriva de traiter les Envoyés Impériaux avec trop de hauteur. *Koublay* en fut informé, en fit de grandes plaintes ; & déclara que le Roi, pour être exempt du voyage, devoit donner une certaine quantité d'or que l'on déterminoit. *Tchin-koang-Ping* ſe vit donc obligé de faire des excuſes ſur la maniere dont il avoit reçu les députés de la Cour, & d'avouer qu'il avoit manqué à pluſieurs articles du cérémonial.

Ce Prince peu habile, & à qui il auroit fallu plus de fermeté & de ſoupleſſe dans les circonſtances difficiles où il s'étoit trouvé, mourut en 1277. Son fils *Tchin-ge-Hyven* lui ſuccéda ; mais ayant pris poſſeſſion de ſes Etats ſans avoir eu l'agrément de l'Empereur, il eut de vifs reproches à eſſuyer de la part de ce Monarque, qui lui fit déclarer qu'il eût à ſatisfaire à toutes les demandes qui avoient été faites au Roi ſon prédéceſ-

ſeur. *Tchin-ge-Hyven* plia en apparence, bien réſolu, quand l'occaſion s'en préſenteroit, de rendre à l'Empereur tous les déſagrémens qu'il en recevoit ; & c'eſt en effet ce qui ne manqua pas d'arriver.

On a vu, dans le Mémoire ſur la Cochinchine, que l'Empereur *Koublay*, irrité contre le Roi de ce pays, réſolut de ſe venger de l'affront qu'il croyoit en avoir reçu ; & que, dans ce deſſein, il ordonna à ſon fils *Tohoan* de ſe mettre à la tête d'une armée, & de demander au Roi du Tong-king un paſſage par ſes Etats pour ſe joindre à *Sotou*, Général Mongou, & attaquer enſemble la Cochinchine. *Tohoan* exécuta fidélement les ordres de ſon pere. Il arriva par la province de *Kouang-Si*, ſur la frontiere du Tong-king ; &, paroiſſant ignorer que le Roi faiſoit de grandes proviſions, qu'il fortifioit les poſtes de la frontiere, & qu'il avoit une bonne armée ſur pied; il demanda, de la part de l'Empereur, le paſſage ſur ſes terres & des vivres pour l'armée. La réponſe du Roi au Prince *Tohoan* fut embarraſſée & équivoque : il lui repréſenta les difficultés de ſon entrepriſe ; &, ſous divers prétextes, il éluda toutes ſes demandes.

Le Général Chinois comprit aiſément que tant d'excuſes artificieuſes n'étoient qu'un honnête refus. Il entreprit donc de paſſer par force ; mais il trouva tant d'obſtacles, que, pour réuſſir, il crut devoir encore différer.

Enfin, l'an 1285, *Tohoan* força les paſſages les plus difficiles & les mieux fortifiés, entra dans le Tong-king, diſſipa les troupes Tong-kinoiſes ; &, par le moyen d'un grand nombre de radeaux, il paſſa le fleuve *Fou-leang-Kiang*, & trouva l'armée du Roi rangée en bataille. Le combat fut ſanglant, & les Tong-kinois furent entiérement défaits. Le Roi vaincu ſe retira, ſans que les Tartares puſſent ſavoir le lieu de ſa retraite : mais un de ſes freres, le Prince *Thing-Ytſi*, ſe rendit a *Tohoan* avec ſa famille & ſes vaſſaux.

Tohoan ébloui de ce ſuccès, croyoit le Roi perdu & ſes troupes hors d'état d'agir. Sa ſurpriſe fut extreme, quand il vit reparoître une armée de Tong-kinois, qui venoit à lui avec la plus grande ardeur. Leur attaque fut ſi vive & ſi bien conduite, que les Tartares, malgré leur bravoure & leur réſiſtance, furent obligés de reculer après avoir fait une très-grande perte. Ils prirent la

route du *Kouang-Si*, où ils n'arriverent qu'avec une peine infinie. *Lyhen*, Prince de la famille royale de *Hia* (1), un des meilleurs Généraux Mongous, mourut de ſes bleſſures à *Seming-Fou*, ville du *Kouang-Si*.

Le Général *Sotou*, qui avoit ſon camp à vingt lieues du champ de bataille, & qui ignoroit la retraite du Prince *Tohoan*, ſe trouva avec ſon corps d'armée tout-à-coup inveſti par les ennemis. Il fit tout ce qu'en pareille occaſion peut faire un Général habile & plein de courage; mais, ayant été tué dans le combat, la déroute fut complette, & l'armée entiérement détruite.

La mort de ces deux Généraux (*Sotou* & *Lyheng*), & de beaucoup d'autres bons Officiers, jetta dans un ſombre chagrin l'Empereur *Koublay*. Il donna promptement ſes ordres pour réparer une ſi grande perte, & rétablir la gloire de ſes armes. Il fit équiper une flotte dans les ports de la province de Canton, & en-

(1) La Cour de ces Princes de *Hia* étoit vers *Ning-Hia*, ville de la province du *Chenſy* en Chine. Ils étoient originaires du pays qui eſt entre le *Thibet*, le *Setchouen* & *Koconor*. Il eſt encore dans ce pays-là des Seigneurs de cette ancienne famille.

voya de nouvelles troupes, afin d'attaquer vivement le Tong-king par terre & par mer. Le Roi s'y attendoit. Il ſe diſpoſa, de ſon côté, à parer les coups qu'on alloit lui porter, & à bien recevoir l'ennemi. Il ordonna de grandes levées de ſoldats, & fit armer en guerre un nombre conſidérable de barques. Outre que ce Prince étoit un grand guerrier, il avoit, pour le ſeconder, un de ſes freres également diſtingué par ſa prudence, ſa bravoure & une grande ſcience de l'art militaire. Ces deux Princes envoyerent des ordres dans toute l'étendue du Royaume, & ſur-tout aux habitans des montagnes, de tenir prêtes leurs armes, & de ſe préparer à marcher au premier ſignal.

L'an 1287, *Tohoan*, à la tête d'une bonne armée, rentra dans le Tong-king. La flotte Impériale parut auſſi, & débarqua beaucoup de troupes Chinoiſes & Tartares. Le principal Officier de cette armée étoit *Sitour*, étranger de la famille royale de *Kincha* (1), lequel avoit

(1) *Kin-Cha* eſt le nom Chinois d'un grand pays au nord de la mer Caſpienne; ſon étendue & ſes limites ne ſont pas bien marquées dans l'hiſtoire Chinoiſe. Il paroît qu'Aſtracan, Caſan

avec lui un grand nombre d'Officiers & de ſoldats de ſa nation.

De ſi belles diſpoſitions eurent le ſuccès le plus brillant dans tout le cours de cette année. Les Mongous furent vainqueurs dans plus de dix-ſept combats. Ils firent un horrible carnage des Tong-kinois ; ils prirent & pillerent la capitale & la plupart des autres villes, & firent un butin ineſtimable. D'autre part, la flotte Impériale ſe ſaiſit d'un grand nombre de barques bien munies de matelots, armes & proviſions.

Tant de revers ne déconcerterent point le Roi, & ſon frere. On ne put jamais ſçavoir au juſte où ils étoient, & la ſuite fit voir que ces deux Princes avoient ſçu trouver des reſſources auxquelles les Mongous ne s'attendoient pas. Ceux-ci ſe regardoient comme les maîtres du Tong-king. *Tohoan* & ſes Généraux employerent l'année entiere à envoyer de tous côtés des partis, ſoit pour chercher le Roi & s'en ſaiſir, ſoit pour empêcher les ſoulevemens ; tandis

& une bonne partie de la Sibérie étoient de ce Royaume. Depuis que *Tchin-Kishan* s'en fut rendu maître, les Princes de *Kin-Cha* lui fournirent à lui & à ſes deſcendans beaucoup d'Officiers & de ſoldats.

que

que les vaiſſeaux de l'Empereur continuoient leurs courſes avec ſuccès ſur les navires & les barques Tong-kinoiſes.

L'année ſuivante 1288, *Tohoan* ignoroit encore où le Roi s'étoit refugié, & croyoit tout le pays ſoumis & tranquille; lorſque tout-à-coup il vit une multitude innombrable de ſoldats Tong-kinois marcher avec une diligence ſurprenante vers les bords de la mer, où ils ſe fortifierent ſi bien, que les Mongous tenterent en vain de forcer leurs retranchemens. Dans le même-temps les barques de guerre Tong-kinoiſes ſe répandirent en foule dans les iſles du golfe & ſur les rivieres. Et cependant le Roi & ſon frere parurent en campagne avec une nombreuſe armée, qui fut encore groſſie par d'autres troupes que fourniſſoient les Chefs des peuples des montagnes, où le Roi avoit, à l'inſçu des Tartares, de grands magaſins d'armes & de toutes ſortes de proviſions.

Ce Prince voulut alors joindre encore la ruſe à la force. Il entreprit d'amuſer *Tohoan*. Il lui envoya des Officiers, & l'aſſura que c'étoit ſincérement qu'il vouloit enfin obéir aux volontés de l'Empereur. *Tohoan* ſe laiſſa prendre à ce piege. Lui & ſes Généraux ſouffroient

beaucoup des chaleurs exceſſives du pays, inſupportables pour des Tartares accoutumés aux climats du nord. Ils ſouhaitoient tous paſſionnément la fin d'une guerre dont ils commençoient à ſe laſſer, & c'eſt ce qui leur fit aiſément croire ſinceres les diſpoſitions où le Roi paroiſſoit être de ſe ſoumettre. Ils attendoient, ſans aſſez de précaution, l'effet de ſes promeſſes. Ils furent donc étrangement embarraſſés, lorſqu'ils apprirent que le Roi avoit près de trois cens mille hommes armés en divers endroits, & qu'il s'étoit rendu maître des défilés & des paſſages difficiles. Ils virent bien qu'on les avoit trompés, & penſerent, mais trop tard, à prendre les meſures néceſſaires pour rompre celles du Roi.

Les peuples qu'on croyoit ſoumis, prirent preſque partout les armes, & firent main-baſſe ſur pluſieurs corps de troupes Tartares diſperſées en différens quartiers. Une flotte chinoiſe chargée de proviſions ne put pas aborder au Tong-king, ſoit à cauſe des vents contraires, ſoit à cauſe du grand nombre de barques Tong-kinoiſes qui croiſoient. Les navires de cette flotte furent pris ou obligés de ſe retirer à l'iſle de *Haynan* ou aux ports

de la Cochinchine. Pour comble de malheur, une maladie épidémique ſe mit dans l'armée Tartare, & tous les jours on comptoit un grand nombre de morts; les vivres étoient rares, & l'on ſouffroit de la diſette. Enfin l'armée du Roi & celle de ſon frere s'avançoient de toute part pour inveſtir les Mongous.

Alors *Tohoan*, pour ne pas périr avec toute l'armée, prit, de l'avis de ſes Généraux, le parti de ſe retirer. Son armée ne manqua pas d'être harcelée par les Tong-kinois, dont les fleches empoiſonnées firent périr beaucoup de monde. Le Général *Sitour* fit dans cette retraite des prodiges de valeur. La plupart des Tartares, quoique bleſſés ou malades, ou fatigués & vivement pourſuivis, combattirent vaillamment; &, toujours animés par *Sitour*, ils arriverent dans la province de *Kouang-Si*, où cette grande armée ſe trouva réduite preſque à rien.

Tohoan ne fut pas plutôt arrivé, qu'il envoya ordre à un corps de troupes qui étoit venu de la province de *Yunnan* d'y retourner. D'autres corps de Tartares qui occupoient les pays entre la capitale, les côtes de la mer & la frontiere de la province de Canton, eurent auſſi ordre de reprendre promptement

la route du nord pour entrer dans le *Kouang-Si ;* & les navires Chinois qui étoient ſur les côtes ou dans le golfe du Tong-king, ſe retirerent aux ports de la province de Canton.

Le Roi *Tchin-ge-Hyven*, tout vainqueur qu'il étoit, ne parut pas s'enorgueillir de ſes avantages. Il envoya des députés au Prince *Tohoan* pour lui faire des excuſes de tout ce qui s'étoit paſſé; il s'avoua coupable ; il envoya une ſtatue d'or pour tribut, & déclara qu'il reconnoiſſoit l'Empereur pour ſon ſouverain ; il eut d'ailleurs grand ſoin de faire bien traiter les malades Mongous, & renvoya à *Tohoan* tous les priſonniers Tartares & Chinois, avec leurs équipages & leurs armes.

L'Empereur *Koublay*, averti du déſaſtre de ſon armée, s'en prit à ſon fils *Tohoan.* Il dit publiquement que ce Prince, dans la guerre du Tong-king avoit déshonoré l'Empire. Il lui ordonna d'aller dans le *Kiangnan*, où il lui accorda un petit gouvernement, avec défenſe de venir à la Cour, & même d'y paroître jamais le reſte de ſes jours. Cependant les grands Tartares & Chinois repréſenterent à l'Empereur les malheurs des peuples, cauſés par tant de guerres,

& l'exhorterent à ne pas continuer celle qu'il avoit entrepriſe contre le Tong-king & la Cochinchine. *Koublay* parut agréer leurs repréſentations & acquieſcer à leurs deſirs. On a vu que le Prince *Tchin-y-Tſi*, un des freres du Roi de Tong-king, s'étoit ſoumis avec ſa famille & ſes vaſſaux au Prince *Tohoan* : l'Empereur le prit ſous ſa protection, l'entretint à *Outchang*, capitale du *Hou-Kouang*, avec de grands revenus, & le déclara Roi du Tong-king ; mais il eut le chagrin de ne pouvoir pas le mettre ſur le trône.

Celui qui occupoit ce trône depuis plus de vingt ans, & qui s'y étoit ſi fort diſtingué, le Roi *Tchin-ge-Hyven*, mourut en 1290. Son fils *Tchin-ge-Tſin* qui lui ſuccéda, envoya ſur le champ des Ambaſſadeurs à l'Empereur *Koublay*, paya tribut & fit tous ſes efforts pour obtenir de lui l'inveſtiture. Mais on exigeoit qu'il vînt lui-même à la Cour de l'Empereur pour lui rendre hommage. D'abord il y conſentit ; enſuite, ſous divers prétextes, il s'excuſa. A de nouvelles inſtances, il oppoſoit de nouvelles excuſes. Enfin, l'Empereur dont le cœur étoit aigri, & qui conſervoit un vif reſſentiment de la conduite de *Tchin-ge-*

Hyven, voyant que *Tchin-ge-Tſin* ſon fils, paroiſſoit déterminé à ne pas venir lui-même à la Cour faire hommage, reprit ſon premier deſſein & réſolut de ſe venger, par les armes, de la Cour de Tong-king. Il ordonna d'équipper une flotte & de faire marcher une grande armée. Il en nomma les Généraux, & voulut que le Prince *Tchin-y-Tſi*, qu'on regardoit à la Cour comme Roi du Tong-king, fût à la ſuite de cette armée. Mais tous ces préparatifs de l'Empereur *Koublay* devinrent inutiles par ſa mort arrivée le 23 février 1294.

Timour, ſon petit-fils fut reconnu Empereur, & prit le nom chinois de *Yven-tching-Tſong*. Sous ce nouveau regne les affaires du Tong-king changerent de face. Le nouvel Empereur fit ſuſpendre les armemens contre ce Royaume; il déclara qu'il oublioit tout ce qui s'étoit paſſé; il reçut bien les Ambaſſadeurs de *Tchin-ge-Tſun*; accepta ſon tribut, lui pardonna, & le reconnut Roi de *Gannan*, tributaire de l'Empire. Depuis ce temps juſqu'à l'année 1329, les Empereurs Tartares vécurent en paix avec les Rois du Tong-king, &, ſuivant l'intention de ces Empereurs, les Rois de Cochinchine & de Tong-king, qui de temps en temps

envoyoient des partis ſur les frontieres l'un de l'autre, firent ceſſer leurs hoſtilités, & s'en tinrent aux frontieres déterminées.

Tchin-y-Tſi, qu'on traitoit à la Cour Tartare en Roi du Tong-king, mourut cette année, âgé de 76 ans à *Outchang-Fou*, capitale du *Hou-Koang*. L'Empereur lui fit faire des obſeques comme à un Roi; fit ſon éloge, & aſſigna des revenus fixes pour l'entretien de ſa famille. Par cette mort, *Tchin-ge-Tſun* ſe vit débarraſſé d'un concurrent accrédité, & fut délivré de toute inquiétude.

L'an 1335, le Roi *Tchin-touan-Ou*, qui avoit ſuccédé au Roi *Tchin-ge-Tſun*, fut confirmé Roi de Tong-king par l'Empereur Mongou *Tchoan-Temour*, que les Chinois appellent *Chunti*, & qui fut le dernier Empereur de la dynaſtie *Yven*. Du temps de cet Empereur, on comptoit dans le Royaume de Tong-king treize départemens ou provinces, cinquante-deux villes du premier ordre, & deux cens dix-neuf villes du ſecond & troiſieme ordre. L'hiſtorien Chinois de ce temps-là, dit que l'étendue du Tong-king de l'eſt à l'oueſt eſt moindre que du nord au ſud. Il dit auſſi que l'Empereur *Chunti* fit préſent au Roi du Tong-king

de l'Aſtronomie Chinoiſe du fameux Aſtronome *Coche* ou *King*.

L'année 1368 fut la premiere du regne de *Hongou*, fondateur de la dynaſtie Chinoiſe *Tay-Ming*. *Tchin-ge-Touey*, qui étoit alors Roi de Tong-king, ayant appris ſon avénement au trône Impérial, lui envoya des préſens, & ſe déclara tributaire de l'Empire. En conſéquence il en reçut une patente qui le confirmoit dans la dignité de Roi, & qui fut accompagnée de préſens conſidérables. L'Empereur lui envoya encore l'Aſtronomie Chinoiſe, corrigée & publiée par le Tribunal d'Aſtronomie. Le nom de cette Aſtronomie eſt *Ta-Tongly*. C'eſt dans le fond la même que celle de la dynaſtie *Yven*, faite par *Cocheou-king*; ce Prince eſtimoit tellement cette Aſtronomie, qu'il en fit auſſi préſent au Roi de la Cochinchine, à celui de Siam, à pluſieurs Princes des Indes, à celui de Corée, & même à l'Empereur de Conſtantinople.

Le Roi *Tchin-ge-Kouey* n'eut pas la ſatisfaction d'apprendre le ſuccès de ſon ambaſſade; il mourut avant le retour de ſes Envoyés, & avant l'arrivée des Grands, qui, de la part de l'Empereur *Hon-ghou*, lui apportoient des préſens.

Tchin-ge-Kien, ſon neveu, lui ſuccéda, & ſe conformant auſſi-tôt à ce qui étoit preſcrit aux Princes tributaires, il envoya à la Cour Impériale pour avertir de la mort du Roi ſon oncle, & demander l'inveſtiture; elle lui fut accordée. L'Empereur lui fit faire des complimens de condoléance, envoya des grands Seigneurs de ſa Cour, pour faire les cérémonies Chinoiſes au Roi défunt, & y ajouta de magnifiques préſens. Ayant enſuite appris que les Rois de Cochinchine & de Tong-king ſe préparoient à ſe faire la guerre, il les exhorta à mettre bas les armes, & ces Princes ſuivirent ſon conſeil; ou, ſelon l'expreſſion de l'hiſtoire Chinoiſe, obéirent aux ordres de l'Empereur, qui leur ordonnoit de vivre en paix.

L'an 1371, *Tchin-ge-Kien* périt par la perfidie de *Tchin-chou-Ming*, ſon oncle. Ce Prince ambitieux, après avoir fait mourir en ſecret ſon neveu, tâcha de cacher ſon crime, & fit entendre à l'Empereur que le Roi étoit mort de maladie. L'Empereur le crut, & envoya au Tong-king faire les cérémonies accoutumées en pareil cas, ordonnant aux peuples de porter le deuil de la mort de leur Roi: il permit en même temps

à *Tchin-chou-Ming* de gouverner le Royaume, mais sans lui donner le titre de Roi. Alors ce Prince se voyant privé du titre qui faisoit le principal objet de son ambition, prétexta sa vieillesse, & pria l'Empereur de donner le soin du Gouvernement à *Tchin-Touan* son frere, & l'Empereur y consentit.

Six ans après, *Tchin-Touan* ayant perdu la vie dans la guerre contre la Cochinchine, eut pour successeur son frere *Tchin-Ouey*, qui observa de son côté, comme l'Empereur l'observa du sien, le cérémonial ordinaire dans les changemens de regne au Tong-king. Mais ni ce Prince, ni ses freres *Chou-Ming* & *Touan* ne furent traités de Rois de *Gannan* à la cour de l'Empereur.

Ce fut dans ce temps-là, que le Tong-king devint la proie d'un fameux usurpateur, qui, à forces de crimes, parvint à un si haut point d'autorité & de puissance, qu'il fallut, pour ainsi dire, tout le poids de l'Empire de la Chine pour l'accabler. Ce scélérat étoit un Seigneur Tong-kinois, nommé *Lykili*. Il étoit Ministre d'Etat; & pour conserver le pouvoir sans bornes qu'il s'étoit arrogé, il ensanglanta deux fois le trône.

D'abord il dépossa *Tchin-Ouey*, &

mit à ſa place *Chou-Ming*, frere de ce Roi détrôné ; enſuite il fit mourir ſecrettement *Tchin-Ouey* ; & cependant, ſous le nom de ce Prince infortuné, il envoya le tribut à l'Empereur, qui, inſtruit de ce tragique événement, défendit qu'on laiſsât entrer dans la Chine les envoyés de *Lykili*. Mais *Lykili* n'étoit pas homme à ſe rebuter : malgré les diſpoſitions défavorables de la cour Impériale, il uſa de tant d'artifices, qu'il vint à bout, l'an 1395, de faire accepter ſes préſens par l'Empereur. En effet, ce Monarque crut que dans les circonſtances où il ſe trouvoit, il devoit diſſimuler, & ne pas s'expoſer à une guerre ruineuſe.

L'année ſuivante 1396, *Chou-Ming* ſubit le même ſort que le Roi ſon frere, & *Lykili* ſon meurtrier envoya à la cour de la Chine un Grand, Tong-kinois, pour annoncer cette mort, & faire ſçavoir que *Tchin-ge-Koen*, fils de ce Roi, en occupoit la place. Le malheureux *Tchin-ge-Koen* ne porta pas long-temps la couronne. En 1399, *Lykili* la lui ôta avec la vie, & mit ſur le trône ſucceſſivement deux fils de *Tchin-ge-Koen*, qu'il fit auſſi mourir l'un après l'autre. Enfin, après s'être ainſi baigné impunément dans le ſang de ſes Rois, pour aſſouvir ſa

cruauté, il fit égorger tous ceux qu'il put trouver de la famille royale *Tchin*, & les principaux de toutes les familles considérables attachées à cette maison. Le seul Prince du sang qui restoit encore, *Tchin-tien-Ping* trouva le moyen de se réfugier au pays de *Laos*. Quelques Seigneurs, ses alliés ou amis, eurent aussi soin de disparoître & de se cacher dans des lieux écartés.

Pendant ces sanglantes catastrophes, les Mandarins des frontieres du *Kouangsi* & du *Yunnan* avertirent l'Empereur que Lykili avoit envahi plusieurs fortereſſes importantes de la frontiere de *Yunnan*, & qu'ayant passé les limites fixées par les colonnes de cuivre, il s'étoit emparé de cinq villes & de leur territoire sur la frontiere du *Kouangsi*. L'Empereur eut beau donner à ce sujet les ordres les plus précis, *Lykili* n'y eut aucun égard. Plus audacieux que jamais, il prit le titre de Roi; &, changeant son nom & son surnom, il se fit nommer *Hou-Yven*; & son fils *Tsang* fut nommé *Hou-Kuen*. Il fit publier qu'il étoit descendant de l'Empereur *Chun*, (qui vivoit, selon l'histoire Chinoise, plus de deux mille ans avant Jesus-Christ). *Lykili* prit encore le titre d'Auguste, d'Empereur, de Pere, & fit gouverner le Royaume par son fils.

L'an 1403, fut le premier du regne de *Yonglo*. *Lykili* fit tant par ſes amis & par ſes créatures, qu'*Yonglo* fut trompé. Cet Empereur croyant que la famille *Tchin* étoit éteinte, & qu'il n'en reſtoit plus d'héritiers, lui accorda l'inveſtiture & la patente de Roi de *Gannan*. Mais peu-à-peu il entra dans de juſtes défiances, & commençant à revenir de ſes préventions, il ordonna à *Lykili* de rendre les places uſurpées dans le *Yunnan* & le *Kouangſi*, & lui défendit toute excurſion & tout pillage ſur les terres du Roi de la Cochinchine. *Lykili* ne fit pas plus de cas des ordres & des défenſes de l'Empereur que de ſes reproches réitérés.

Les choſes en étoient là, lorſqu'un Grand Seigneur du Tong-king, allié à la famille royale *Tchin*, & qui avoit vu l'entiere extinction de ſa propre famille par la tyrannie de *Lykili*, s'étant ſauvé dans les montagnes, eut le bonheur de ſortir du Tong-king, & d'arriver à la Cour de la Chine. Il préſenta à l'Empereur un placet, où il expoſa avec énergie le détail des crimes de *Lykili* & de ſon fils, & la maniere odieuſe & cruelle dont ils avoient uſurpé l'autorité royale. L'Empereur fit voir ce placet à

ſes courtiſans. Ils furent tous indignés ; & pluſieurs même en verſerent des larmes. Comme les députés de *Lykili* étoient alors à la Cour, le Seigneur Tong-kinois leur fit les plus vifs reproches, & ces députés, couverts de confuſion, ne ſçurent que lui répondre.

Un autre placet toucha encore plus l'Empereur. Ce fut celui du Prince *Tchin-tien-Ping*, réfugié au pays de *Laos*. Ce Prince fugitif, qui étoit frere du Roi *Tchin-ge-Kouey*, repréſentoit qu'il étoit le ſeul de la famille royale qui reſtât ; que tous les autres avoient été mis à mort par les uſurpateurs ; & que tous ceux qui avoient paru attachés à la famille, avoient été ou tués ou réduits à la derniere miſere. Il ſupplioit l'Empereur d'être ſenſible à ſon infortune, de le prendre ſous ſa puiſſante protection, & d'envoyer des troupes pour punir les crimes des tyrans du Tong-king. L'Empereur, également ému de compaſſion & de colere, jura qu'il ne laiſſeroit point ſans vengeance des crimes ſi énormes. Il envoya au pays de *Laos* de l'argent, des habits & des proviſions, pour conduire à la Cour le Prince *Tchin-tien-Ping*. Il traita avec toute ſorte d'égards le Seigneur Tong-kinois de qui il avoit appris tout ce qui

s'étoit paſſé, & fit faire à *Lykili* de ſanglans reproches ſur les actions atroces dont il s'étoit rendu coupable.

Ce perfide ſe voyant découvert à la Cour Impériale, prit le parti qu'il crut le plus conforme à la ſituation préſente de ſes affaires. Ce fut de ſe ſoumettre en apparence, de témoigner du repentir, d'envoyer des Grands de ſa Cour à celle de l'Empereur, & de faire reſtituer les places priſes dans le *Kouangſi* & le *Yunnan*. Il promit de plus de reconnoître *Tchin-tien-Ping* pour ſon Roi, & de le faire inſtaller.

Cependant *Tchin-tien-Ping*, à la faveur des ſecours qu'il avoit reçus, arriva de *Laos* à la Cour de la Chine. Il y fut traité en Roi, & l'Empereur lui promit de le mettre inceſſamment ſur le trône de ſes ancêtres. Quant à *Likili*, l'Empereur parut croire qu'il parloit enfin ſincérement ; il lui donna même un titre honorable, & des terres dans le Tong-king, pour y vivre avec diſtinction. Il fit alors partir des Seigneurs de ſa Cour pour ce Royaume, afin de faire avertir les grands & les peuples du pays de ſe diſpoſer à recevoir leur Roi, & à lui obéir. *Hoan-Tchong*, Général Chinois dans le *Kiangſi*, eut ordre de pré-

parer un corps de cinq mille hommes pour escorter le Prince & sa suite, quand il arriveroit sur la frontiere.

L'an 1406, quatrieme du regne de l'Empereur *Yonglo*, *Tchin-tien-Ping*, comblé d'honneurs & de présens, partit de la Cour pour retourner au Tong-king. Le Général *Hoan-Tchong*, à la tête de la petite armée, le reçut sur la frontiere; & le Prince avec cette escorte entra dans le Tong-king du côté de la ville *Ping-tsiang-Tchou*. Dès que *Lykili* eut appris qu'il étoit arrivé dans le *Kouangsi*, & que son escorte n'étoit que de cinq mille hommes, il envoya par divers chemins un grand nombre de troupes, lesquelles réunies formerent une armée considérable. *Hoan-Tchong* qui s'avancoit dans la plus grande sécurité, qui ignoroit, qui ne pouvoit pas même soupçonner ce que tramoit *Lykili*, se vit à quelques lieues de *Ping-tsiang-Tchou*, tout-à-coup investi par les troupes qui étoient en embuscade. A peine eut-il le temps de se reconnoître : le Prince *Tchin-tien-Ping* fut tué, l'escorte battue & obligée de reprendre le chemin du *Kouangsi*; & quoique le Général Chinois combattit avec beaucoup de courage & d'intelligence, il fallut céder au

grand nombre, & ſe retirer en déſordre dans un lieu sûr.

On peut juger aiſément de l'indignation & de la colere de l'Empereur à cette nouvelle ; mais ce ne fut pas un courroux impuiſſant. Ce Prince, qui fut un grand Capitaine, avoit ſur pied de puiſſantes armées: les longues guerres qu'il avoit faites avec éclat contre les Tartares Mongous, avoient extrêmement aguerri les Chinois, & avoient formé de bons ſoldats & d'excellens officiers, toujours animés par l'exemple de *Yonglo*, qui depuis plus de vingt ans étoit ſans ceſſe à la tête des armées en Tartarie, & preſque toujours victorieux.

Yonglo fit donc aſſembler une armée formidable, commandée par d'anciens Généraux, bien ſecondés par des officiers & des ſoldats accoutumés à vaincre. Le Général *Mouching* eut ordre d'entrer dans le Tong-king par le territoire de *Montſchien*, ville du *Yunnan*, avec un grand corps de troupes. *Tchang-Pou*, comme Généraliſſime & chargé de conduire une ſi importante expédition, étoit à la tête de la plus grande armée, & pénétra dans le Tong-king par le territoire de *Ping-tſiang-Tchou*. Ces deux Généraux & leurs Lieutenans, parfai-

tement instruits des intentions de l'Empereur & de la résolution où il étoit de perdre *Lykili*, prirent toutes les mesures nécessaires pour réussir, & convinrent des opérations à faire, & du lieu où ils devoient se joindre.

Aussi-tôt que *Tchan-pou* fut entré sur les terres du Tong-king, il fit avec toute l'armée Chinoise des cérémonies aux esprits des montagnes, des fleuves & forêts de ce Royaume. Il fit publier à haute voix la liste des crimes de *Lykili* & de son fils; & fit sçavoir aux Tong-kinois qu'il venoit avec de si grandes forces pour mettre sur le trône de *Gannan* quelqu'un de la famille royale de *Tchin*. Ensuite il s'assura des passages sur la frontière du Tong-king & du *Kouangsi* (en 1406). Quelques jours après, il alla camper près de la riviere *Tchang*, jetta un pont sur cette riviere & la passa. L'avant-garde fut envoyée à la ville de *Kialin* sur la rive boréale du fleuve *Fou-leang-kiang*; & *Tchang-pou* avec le reste de l'armée s'approcha de la ville de *Sinfou*.

Mouching de son côté étant arrivé dans le territoire de la ville de *Mong-tsehien*, alla camper sur le bord du fleuve *Suen-koang-kian*; il fit de grands aba-

tis d'arbres dans des forêts épaiſſes pour ſe faire un chemin, s'aſſura de pluſieurs fortereſſes & arriva avec ſon armée à *Pehao*. De là il vint trouver *Tchang-pou*, & ils conférerent enſemble ſur l'emploi qu'ils devoient faire de leurs forces.

Lykili & ſon fils avoient formé près de la ville de *Topantching* ou *Hing-hoa-fou* des retranchemens qui tenoient un eſpace de près d'une lieue & qu'ils jugeoient imprenables. Ils étoient gardés par un grand nombre de troupes, &, pour y arriver, il y avoit à paſſer une gorge de montagne. Quant à la ville, qu'ils croyoient en état de faire une longue réſiſtance en cas d'attaque, une multitude infinie de ſoldats ou gens armés étoit occupée à la défendre. *Lykili* ne ſçavoit pas ſans doute à quels hommes il avoit affaire. Il ignoroit ce que *Tchin-pou* & *Mouching* étoient capables d'entreprendre & d'exécuter, par la longue expériences qu'ils avoient acquiſe dans le métier de la guerre.

Le premier alla camper à *Santay*, & fit équiper un grand nombre de barques : *Mouching* ſe poſta ſur le bord ſeptentrional du fleuve *Tao*, vis-à-vis les retranchemens de *Hing-hoa-fou*.

L'hiſtoire Chinoiſe de la Dynaſtie *Ming* exagere ſans doute, quand elle dit; que plus de deux millions d'hommes gardoient ces retranchemens. Quoi qu'il en ſoit, *Tchang-pou* ayant fait venir les barques armées en guerre, & conſtruire un pont de bois pour paſſer le fleuve, attaqua de concert avec le Général *Mouching*, les retranchemens de *Hing-hoa-fou*, & s'y porta avec tant de vigueur, qu'il les força & ſe rendit maître de la ville. La perte d'un poſte ſi important conſterna les ennemis. Ils virent alors ce qu'ils avoient à craindre d'une armée ſi formidable en elle-même, & commandée par de ſi bons Généraux.

On s'étoit déja emparé de la ville de *Lintao*, & en ſuivant le rivage méridional du fleuve *Fou-leang-kiang*, l'armée arriva à la vue de la capitale du Royaume. Les Généraux Chinois la trouverent abandonnée par les ennemis. Ils y entrerent & s'y fortifierent. Un grand corps de troupes fut commandé pour aller à la ville de *Tſing-hoa-fou*, dont les rebelles avoient brûlé le Palais & les maiſons, avant que de ſe retirer du côté de la mer. Beaucoup de villes ſe ſoumirent d'elles-mêmes, & l'on força celle qui voulurent faire réſiſtance.

L'an 1407 les *Lykili* parurent en campagne ; & le jour *Kiſſe*, c'eſt-à-dire, le 21 février, il y eut une premiere bataille que les rebelles perdirent près de la riviere *Mououn-kiang*. Trois mois après ils parurent de nouveau à la tête d'une armée & s'avancerent juſqu'au fleuve *Fouleang-kiang*. Alors les généraux Chinois leur livrerent une ſeconde bataille le 4 mai. Elle fut déciſive. Les rebelles furent entiérement défaits, & prirent la fuite vivement pourſuivis par de gros détachemens, & comme on ſçut que les deux Chefs avoient pris la route de *Tchagan*, on ſe rendit à *Kilo* ſur le bord de la mer dans le territoire de *Tchagan* : on arma des barques qui s'emparerent de pluſieurs bâtimens ennemis. Enfin le jour *Kiatſe* de la cinquieme lune, c'eſt-à-dire le 16 juin, on ſe ſaiſit de *Lykili* & de ſon fils ſur la montagne (1) *Kao-kuang* où ils s'étoient cachés, & ils furent conduits à la Cour Impériale. La priſe de ces deux Chefs de rebelles mit fin à la guerre, & tout le Royaume fut ſoumis. L'Empereur fit faire de grandes réjouiſ-

(1) C'eſt la montagne *Tinckin*, ſur le bord de mer, au territoire de *Tchagan*.

ſances pour un ſi heureux événement ; & il ordonna d'appeller *Kiaotchi* le Royaume de *Gannan*.

Malgré les plus exactes recherches on n'avoit trouvé perſonne qui fût de la famille des Princes *Tchin*, ci-devant Rois de *Gannan*. C'eſt ce qui engagea l'Empereur à ſuivre l'avis de ſes Généraux & de pluſieurs Grands Tong-kinois, qui lui conſeilloient de faire du Tong-king une province Chinoiſe. Il nomma donc un Gouverneur général de cette province, un Tréſorier, un grand Juge pour le criminel, des Mandarins de divers Tribunaux pour les affaires, des Gouverneurs des provinces, des villes du premier, ſecond & troiſieme ordre; des Mandarins pour les tributs ou redevances; des Commandans pour les troupes & pour les villes de guerre; des Intendans pour le commerce, les grands chemins, les bâtimens publics & la marine; un Tribunal pour les Colleges & les écoles. De plus il ordonna de faire un choix d'habiles ouvriers, de bons Aſtronomes, de bons Médecins, de gens lettrés; de perſonnes ſçavantes dans l'art Militaire, dans l'Hiſtoire & dans la Marine; de jeunes gens forts & de bonne mine, pour être formés aux

ſciences ou à la guerre. Cet ordre particulier fut bientôt exécuté, & *Tchang-pou* fit partir pour la Cour de la Chine neuf mille Tong-kinois qu'il crut tels que l'Empereur les ſouhaitoit.

L'Empereur, Prince ſage & bienfaiſant, pourvut libéralement à la ſubſiſtance des veuves, des orphelins & des pauvres. Il établit des hôpitaux: il fit réparer & embellir les ſépultures des Princes de la famille royale *Tchin* : il accorda de grandes largeſſes aux ſoldats, aux veuves & aux parens de ceux qui étoient morts à la guerre : il fit dédommager les familles que *Lykiſi* avoit ruinées injuſtement : il laiſſa dans les emplois ceux qui n'étoient pas ſuſpects; & beaucoup de Tong-kinois en obtinrent dans les armées ou dans les Tribunaux : il fit rechercher avec ſoin les perſonnes habiles & de probité, qui ſe trouvant ſans protecteurs s'étoient retirées dans les montagnes & dans des lieux déſerts ; enfin il n'omit rien de ce qui pouvoit faire aimer & eſtimer ſa nouvelle domination.

Tchin-pou arriva à la Cour, & offrit à l'Empereur une carte géographique du Tong-king, avec le rôle des habitans, & un catalogue de ce qui s'y étoit trouvé,

Le Tong-king, ſuivant ſon mémoire, avoit d'eſt à l'oueſt 1760 lys, & du nord au ſud 2800. Cette étendue du nord au ſud, ſi l'on ſuppoſe que le mémoire parle d'un chemin fait en droiture, eſt évidemment trop grande. Mais les cartes des Généraux à la Chine ſont tracées ordinairement ſur les journées que font les troupes, or ces journées ſe font par des chemins qui ne ſont preſque jamais en droiture, à cauſe des détours qu'exige ſouvent le terrein où l'on ſe trouve. Au reſte, les lys dont parle *Tchang-pou* étoient de ceux dont 280 ou 300 au plus font un dégré de latitude.

Selon le même mémoire, le nombre des habitans montoit à plus de 312 *ouans* de famille. Un *ouan* vaut dix mille; ainſi 312 *ouans* de familles en font trois millions cent-vingt mille; & ſuppoſé que, l'un portant l'autre, on compte ſix perſonnes pour chaque famille, ce ſeroit dix-huit millions ſept cens vingt mille perſonnes. Il y avoit dans le Tong-king 23 ouans & cinq mille neuf cens bœufs, chevaux & éléphans : 1360 *ouans* en *tan* de riz; le *tan*, du temps de l'Empereur *Yonglo*, faiſant le poids de cent vingt livres Chinoiſes : 8670 barques, & des armes

au nombre de 253 *ouans*, neuf mille 800. *Tchang-pou* ne dit rien dans ſon mémoire de ce qui fut trouvé en or, en argent, en fer, en cuivre, en ſoie, toiles, meubles, ſucre, pierreries, raretés, &c. Peut-être ce détail étoit-il dans un autre mémoire qu'on ne publia pas.

Il étoit juſte que les Généraux *Tchang-pou* & *Mouching* reçuſſent des récompenſes proportionnées à de ſi importans ſervices. *Yonglo* augmenta leurs revenus & leurs priviléges & les éleva aux premieres dignités de l'Empire. Il avança auſſi tous les autres Officiers. Il eut de plus une attention particuliere à diſtinguer & à honorer les Seigneurs alliés à la famille royale *Tchin*, & les autres Seigneurs Tong-kinois qui avoient paru contraires au parti de *Lykili*.

Tout étant ainſi réglé dans le Tong-king, les Généraux ramenerent à la Chine les meilleures troupes. La faute que l'on fit, fut de ne pas laiſſer dans ce Royaume un aſſez grand nombre de troupes Chinoiſes. On compta un peu trop ſur la fidélité des ſoldats, des Officiers & des Mandarins Tong-kinois qui s'étoient ſoumis. En effet, il vint à pluſieurs d'entr'eux la penſée de ſe ſouſ-

traire à la domination Chinoiſe, & l'eſpérance de pouvoir le faire ſans grande difficulté. Il s'éleva des Chefs de parti, & il parut de tous côtés de petits corps d'armée. Ils s'emparerent d'une bonne partie des places maritimes & ils devinrent les maîtres preſque abſolus de la navigation ſur les rivieres. Les rebelles firent d'abord des pertes; mais les Chinois en firent de plus grandes, & ils avoient bien de la peine à ſe maintenir dans la ville capitale & dans les autres places importantes.

L'Empereur inſtruit du mauvais état des affaires, renvoya promptement dans le Tong-king *Tchang-Pou* & *Mouching* avec une bonne armée. Ces Généraux, de retour dans le Royaume, firent armer un grand nombre de barques montées par des matelots expérimentés, afin de rendre libre la navigation. Dans cette nouvelle guerre ils eurent à ſurmonter beaucoup plus de difficultés que dans la précédente contre le rebelle *Lykili*. A la vérité, dans les combats ſur terre & ſur mer, ils eurent preſque toujours l'avantage, mais ce ne fut qu'en perdant beaucoup de monde. Après avoir pris & mis à mort pluſieurs chefs de parti, il paroiſſoit en campagne, lorſqu'on s'y attendoit

le moins, de nouveaux rebelles, qui, ſous main, étoient ſoutenus par le Prince du pays de *Laos*, & par les peuples à demi ſauvages qui habitoient les montagnes. *Tchang-Pou* & *Mouching* reprirent les villes dont les ſéditieux s'étoient emparés, & firent un prodigieux carnage des troupes révoltées.

Le principal chef s'appelloit *Tchin-ki-Kouang*. Il avoit été ſecouru en argent & en éléphans par le Roi de la Cochinchine; mais la valeur & l'habileté des Généraux Chinois avoient détruit toutes ſes reſſources. Réduit à la derniere extrémité, il ſe réfugia d'abord dans la montagne *Tchou-Paychan*, au territoire de *Tchang-Fou*; mais ne s'y trouvant pas en ſureté, il prit avec un certain nombre de rebelles la route du pays de *Laos*. *Tchang-Pou* le pourſuivit, & fit ſçavoir au Prince de *Laos* qu'il entreroit dans ſes Etats avec l'armée Chinoiſe, s'il continuoit à protéger *Tchin-ki-Kouang*. Ce Prince connoiſſoit trop le Général pour douter de l'exécution de ſa menace; & appréhendant du côté du *Yunnan* & du Tong-king l'entrée d'une armée étrangere dans ſon pays, il abandonna à ſon ſort le malheureux *Tchin-ki-Kouang*. Celui-ci, trompé dans

ſes eſpérances, & ne trouvant pas dans *Laos* l'appui dont il s'étoit flatté, chercha une autre retraite ; mais inutilement. Il fut pris avec quelques-autres chefs de rebelles ſur la frontiere de *Laos*, l'an 1414, le jour *Kouey-Ouey*, c'eſt-à-dire, le 30 Mars. *Chang-Pou* & *Mouching* rendirent compte de tout à la Cour. L'Empereur perſuadé que la révolte étoit finie, ordonna aux Généraux de laiſſer dans le Tong-king des troupes ſuffiſantes. *Tang-Pou* fut appellé à Peking, parce que l'Empereur qui connoiſſoit ſes talens, & qui alloit faire la guerre en perſonne aux Tartares Mongous, voulut l'avoir auprès de lui, *Mouching* eut ordre de retourner dans la province du *Yunnan*, où ſa préſence étoit néceſſaire ; & *Lypin*, Officier de réputation, fut nommé Général en chef dans le Tong-king.

On croyoit ce Royaume ſoumis, & il ne l'étoit pas. Des peuples accoutumés à la préſence de leur Souverain, ne peuvent ſans chagrin ceſſer de le voir au milieu d'eux. Il leur paroît que la royauté annoblit une nation, & qu'un pays eſt avili & dégradé lorſque, de Royaume qu'il étoit, il devient Province d'une Puiſſance étrangere. Tels étoient les ſentimens des Tong-kinois dans l'état

de dépendance où ils ſe trouvoient réduits. Auſſi dès que les Généraux Chinois furent retournés à la Chine, la révolte recommença, & continua avec aſſez de ſuccès pour ne finir que par le rétabliſſement de la royauté.

Un Mandarin de guerre à *Golo*, ville du diſtrict de *Tchinghoa-Fou*, homme habile dans les livres Chinois, bon Officier, nommé *Lyli*, fut la cauſe de ce ſoulevement. Il ſe donna le titre de Prince, & à ſon frere le titre de Général. Ces deux freres ſe ſaiſirent de pluſieurs villes, & maſſacrerent beaucoup de ſoldats, d'Officiers & de Mandarins Chinois. Le Général *Lypin* étoit nuit & jour occupé à envoyer des détachemens, & à donner les ordres néceſſaires pour pourvoir à la ſûreté des villes. Il prit & fit mourir un grand nombre de rebelles; mais parce qu'il ne put pas ſe ſaiſir de *Lyli*, il fut accuſé, l'an 1420, auprès de l'Empereur, qui lui fit des reproches amers ſur ſa lenteur. Ces reproches & le chagrin qu'il en conçut le rendirent plus vif à la pourſuite du chef des ſéditieux. Mais ce chef étoit un homme actif & ruſé, qui ſe prêtoit aux circonſtances, & qui ſe réfugia à propos au pays de *Laos*, pour rentrer enſuite dans

le Tong-king quand l'occaſion s'en préſenteroit. *Lypin*, après avoir diſſipé preſque tous les rebelles, ou par lui-même, ou par ſes Lieutenans, mourut l'an 1422, & le Général *Tchi* fut mis à ſa place. Ce nouveau Général s'étant rendu dans le territoire de *Suen-koang-fou*, en vint aux mains avec *Lyli*. L'armée des rebelles fut taillée en pieces, & leur chef fut obligé de prendre la fuite. Ce fut dans ces circonſtances que l'Empereur *Yonglo* mourut en Tartarie l'an 1424, le 12 Août, âgé de 65 ans.

Cette mort fut d'un grand avantage pour le parti des révoltés. *Suen-ſong*, petit-fils d'*Yongto*, lui ſuccéda, & *Lyli* s'appliqua à le tromper. Ce chef des ſéditieux avoit, avant ſa révolte, contracté des liaiſons étroites avec les principaux Officiers Chinois; & depuis, il n'avoit pas tout-à-fait interrompu ce commerce. Il en amuſoit pluſieurs par des promeſſes de ſe ſoumettre. Il s'étoit d'ailleurs aiſément apperçu que beaucoup de Mandarins Chinois étoient las de la guerre dans un pays étranger, dont le climat occaſionnoit dans les troupes des maladies continuelles, & qu'ils penſoient à propoſer à l'Empereur d'abandonner le Tong-king. Il ſçavoit de plus

que *Ouang-Tong*, qui venoit d'être fait Généraliſſime, étoit très-porté à donner ce conſeil à ſon maître. Il prit donc le parti de négocier ſecrétement avec lui.

Pendant que dura cette négociation clandeſtine, *Lyli* eut de grands avantages, & l'an 1426, il faillit à ſe rendre maître de la capitale du Royaume. L'année ſuivante, il vint encore l'inſulter Mais *Ouang-Tong* ſurvint & battit ſon armée. *Lyli* parut alors ſaiſi de crainte; mais une choſe qui prouve qu'il y avoit entre ces deux Généraux une véritable colluſion, c'eſt qu'*Ouang-Tong* n'écouta pas ceux de ſes Officiers qui lui propoſoient de pourſuivre ce Chef des rebelles & de s'en ſaiſir, & qu'il refuſa de ſe donner à cet égard aucun mouvement. *Lyli*, au contraire, ſçut mettre à profit le temps qu'on lui donnoit. Il apprit que beaucoup de troupes Chinoiſes étoient arrivées ſur les frontieres du *Kouang-Si* & du *Yunnan*: il fondit ſur elles à l'improviſte, & remporta une victoire complette près de la riviere *Tchan*. Etant enſuite informé de la déſunion qui étoit entre les Généraux Chinois, il en profita habilement, auſſi bien que de ſa victoire, pour ranimer l'intelligence qu'il avoit toujours conſervée

avec *Ouang-Tong*. Il la pouſſa ſi loin, qu'enfin *Ouang-Tong* & lui ſe promirent mutuellement de s'accorder enſemble, & en firent ſerment : en conſéquence, pluſieurs poſtes importans, occupés par les Chinois, furent pris faute de ſecours.

Un autre artifice qui réuſſit à *Lyli*, fut de travailler par ſes émiſſaires à faire croire à l'Empereur que *Tchin-Hao* étoit de la famille royale *Tchin* : on ajouta même qu'on l'avoit vérifié, & que rien n'étoit plus conſtant que cette deſcendance. L'Empereur qui cherchoit un prétexte pour finir une guerre onéreuſe, fut charmé de le trouver. Il fit ſur le champ proclamer *Tchin-Hao*, Roi de Tong-king ; l'amniſtie fut accordée à *Lyli*, & tous les Chinois eurent ordre de ſortir de ce Royaume. L'infidele *Ouang-Tong*, avec ſes troupes, avoit déja prévenu cet ordre : on lui en fit avec raiſon un crime à la Cour, de même qu'à ceux qui avoient ſuivi ſon exemple, mais dans la ſuite on leur fit grace. Les Chinois ſortis du Tong-king étoient au nombre de quatre-vingt-ſix mille : ceux qui périrent ou qui furent retenus captifs étoient en beaucoup plus grand nombre.

Lyli ſe trouva donc maître abſolu, &

Tchin-Hao, qui n'étoit Roi que de nom, étant mort ſans poſtérité l'an 1428, l'Empereur, après qu'on l'eut aſſuré que la famille *Tchin* étoit entiérement éteinte, déclara *Lyli* Gouverneur héréditaire du Tong-king, & reçut honorablement ſes députés, ſes préſens, & un acte ſolemnel par lequel il ſe reconnoiſſoit tributaire & vaſſal de l'Empereur. *Lyli* prit le titre de *Ty*, qui ſignifie Maître ſouverain, & que les Chinois ne donnent qu'à l'Empereur, n'oſant pas s'en ſervir pour déſigner les Rois des pays étrangers; il mourut l'an 1432, après avoir fait fleurir dans ſon pays les ſciences Chinoiſes. C'eſt lui qui donna le titre de *Ly-tou*, ou Cour occidentale à *Tſing-hiao-fou*, & de Cour orientale à *Kiao-Tchou*, capitale du Royaume. Cour orientale en Chinois eſt *Tong-Tou* ou *Tong-king*, & c'eſt pour cette raiſon que depuis ce temps on donne au Royaume de Gannan le nom de *Tong-king*.

Lyli eut pour ſucceſſeur ſon fils *Lylin*, que l'Empereur en 1436 déclara Roi de *Gannan*, & qui mourut en 1442. Après lui, ſon fils *Lyſun* hérita du trône, & reçut l'inveſtiture de l'Empereur. Ce Prince commença ſon regne par déclarer la guerre à la Cochinchine; l'hiſtoire

n'en dit pas les raiſons : ſon armée pilla d'abord le port de *Sin-Tchou*, & dans différentes courſes que firent les Tong-kinois, ils prirent & firent eſclaves trente-trois mille Cochinchinois. Il y eut enſuite un combat très-vif, où *Mahopenkai*, Roi de la Cochinchine, eut le malheur d'être fait priſonnier, malheur qui ne finit qu'avec ſa vie.

L'an 1459 *Lyſen*, plus malheureux encore que ſon priſonnier, périt par la perfidie de *Ly-Hong*, ſon frere, qui ſe fit enſuite déclarer Roi. Mais il jouit peu de ſon crime. Neuf mois après ſon uſurpation il fut dépoſé, & *Lyhao*, autre frere du Roi défunt, prit ſa place & reçut de l'Empereur la patente de Roi.

Le Tong-king eut dans *Lyhao* un Roi guerrier, ambitieux & redoutable à ſes voiſins. L'an 1468 il s'empara de la ville *Pintſiang* dans le *Kouangſi*. En 1471 il fit priſonnier *Panlotchay-Tſiuen*, Roi de la Cochinchine, & trois ans après il mit encore dans les fers *Panlo-tchay-ive*, frere du Roi priſonnier. Après ces deux victoires, il ſe vit maître de la Cochinchine, & ajouta ce Royaume à ſes Etats. Il ne ſe contenta pas de cette conquête. Il envoya ſes troupes faire du dégât & du ravage dans la province de Canton.

Il menaçoit même les frontieres du *Yunnan* du côté de *Mong-tſchien*, & il en ſeroit venu à des hoſtilités, ſi les Mandarins Chinois de ces frontieres n'euſſent eu ordre de l'Empereur de s'oppoſer vigoureuſement aux courſes que les Tongkinois voudroient y faire. Quoique *Ly-hao* s'embarraſsât peu des ordres de la Cour de la Chine, il voulut pourtant garder les bienſéances & juſtifier ſa conduite, ſur-tout au ſujet de la guerre contre la Cochinchine, & il n'épargna pour cela ni artifices ni déguiſemens, ni menſonges.

N'oſant plus inquiéter les terres de l'Empire, il tourna d'un autre côté ſes vues ambitieuſes; &, à la tête de quatre-vingt-dix mille hommes, il entra dans le pays de *Laos*. On ne peut exprimer les ravages qu'il y fit & les cruautés qu'il y exerça. Il fit mourir le Prince de *Laos* & deux de ſes fils : mais le troiſieme lui échappa, & ſe retira au pays de *Papé*.

Ce pays étoit alors tributaire de l'Empereur de la Chine, & dépendoit du *Yunnan*. Aujourd'hui il appartient au Roi de *Ava*. Il eſt ſitué vers le ſud-oueſt du pays de *Tchely*, lequel étant au nord-oueſt de *Porſelou*, ville du Royaume de

Siam, eſt apparemment contigu à *Papé*. Par quelques textes Chinois, comparés avec ce que dit M. de la Loubere dans la relation de Siam ſur ſes anciens Rois, il paroît que les premiers Princes de Siam étoient du pays de Papé. Quoiqu'il en ſoit, *Lyhao* ayant réſolu de pourſuivre le fils du Prince de *Laos*, qui s'y étoit réfugié, publia un faux ordre au Prince de *Tchely* de joindre ſes troupes à celles de *Lyhao* pour attaquer *Papé*. Mais ni la ruſe ni la force ne lui réuſſirent dans cette expédition.

Le Souverain de Papé ne ſe laiſſa pas attaquer impunément. Il ſe mit en marche avec beaucoup de troupes pour couper le retour à l'armée Tong-kinoiſe, & il en fit périr dans différentes rencontres plus de dix mille hommes. *Lyhao* fut donc obligé, pour ne pas s'expoſer à perdre toute ſon armée, de reprendre à la hâte le chemin du Tong-king. Outre la honte du mauvais ſuccès, il eut à eſſuyer les reproches les plus ſanglans de la part de l'Empereur, que cette injuſte entrepriſe avoit extrêmement irrité.

Une ſuite du mécontentement de ce Monarque, fut la protection ouverte qu'il accorda au Prince *Koulay* de la famille Royale de Cochinchine. Il lui

donna le titre de Roi, & penſa à le renvoyer dans ce Royaume. Mais *Lyhao* rompit toutes les meſures de l'Empereur & de *Koulay*. Il reſta en poſſeſſion de la Cochinchine, où ſa puiſſance prenoit tous les jours de nouveaux accroiſſemens. Il avoit ſur mer un grand nombre de vaiſſeaux qui faiſoient des priſes même ſur les Chinois. Il en vouloit ſur-tout aux vaiſſeaux de *Malaca*.

Lyhao mourut en 1497, & laiſſa ſa couronne à ſon fils *Hoey*. Celui-ci mourut en 1504, & eut pour ſucceſſeur ſon fils *Lykien*, qui mourut la même année. Après lui, *Lyli* ſon frere régna; mais ce Prince choiſit mal ſes Miniſtres. Il confia le gouvernement de ſes Etats à des Seigneurs de la famille de ſa mere, gens avides & cruels, qui firent mourir pluſieurs Princes de la famille Royale, qui attenterent à la vie du Roi, & qui l'obligerent à ſe donner la mort.

Un grand Seigneur, nommé *Lykoang*, ne put ſouffrir ces excès & ces violences. Il vint à bout de chaſſer ces mauvais Miniſtres, & de les faire périr tous. Il mit enſuite *Lytcheou* ſur le trône; c'étoit un Prince peu habile, qui gouverna ſi mal ſon Royaume, qu'il donna occaſion aux grands troubles qu'excita contre lui

Tchinkao. Ce rebelle, qui ſe diſoit fauſſement iſſu de la famille Royale *Tchin*, ſecondé de ſes deux fils, ſouleva les peuples, fit aſſaſſiner le Roi *Lytcheou*, & uſurpa l'autorité Royale.

Il eſt peu de pays, comme l'on voit, ou les révolutions ayent été plus fréquentes que dans le Tong-king. Celle dont je viens de parler fut bientôt ſuivie d'une autre. Un autre Grand de la Cour rendit en cette occaſion un ſervice ſignalé à la famille Royale. *Moteng-Yong* (c'étoit ſon nom) attaqua *Tchinkao*, l'obligea de ſe retirer de la capitale, lui livra bataille, défit entiérement cet uſurpateur, &, de concert avec les autres grands Seigneurs, fit reconnoître pour Roi le Prince *Lyhoey*, neveu du Roi *Lytcheou.*

Ce ſervice étoit grand ſans doute; mais le nouveau Roi en fut trop reconnoiſſant. Il donna à *Moteng-Yong* toute autorité pour gouverner, & le fit Généraliſſime ſur mer: élévation exceſſive qui fit naître dans l'eſprit d'un ſujet la penſée d'être ſeul le maître. Son premier objet fut de ſe défaire de *Tchinkao*, qui s'étoit fortifié dans les départemens de *Leang-Chan* & de *Tay-Yven*. *Moteng-Yong* alla lui livrer bataille, & remporta

une victoire complette. L'uſurpateur périt dant ſa fuite, & c'eſt par cet événement que finit l'an 1521.

L'année ſuivante *Moteng-Yong* leva entiérement le maſque ; il prit le titre de Prince, nomma ſon frere *Mokouangtſien* pour aller gouverner le département important de *Haytong-fou*, & commença à prendre des meſures pour exécuter l'horrible deſſein qu'il avoit conçu de faire mourir le Roi *Lyhoey*.

La Princeſſe mere du foible Monarque, fut inſtruite du complot. Elle ſe réfugia avec ſon fils, & quelques Grands de confiance, à *Tſing-hoa-fou*. Ils ſe fortifierent dans cette Cour occidentale, tandis que *Moteng-Yong* gouvernoit à la Cour orientale. On peut aiſément imaginer quelle confuſion tous ces mouvemens cauſerent dans le Royaume. Les pays entre la Cour orientale & la mer orientale, avec les principales villes au nord du fleuve *Fouleang* juſqu'au *Kouang-ſi* & *Yunnan*, & les frontieres de Canton, obéirent au rebelle. L'an 1530, *Moteng-Yong*, pour aſſurer le trône à ſa famille, fit gouverner ſes états par ſon fils *Mo-fang-Yng* : pour lui il prit le titre de grand Monarque pere.

Cette année fut la derniere du regne

de la vie du Roi *Lyhoey*. Son frere *Lyning* fut ſon ſucceſſeur. Le premier ſoin de ce Prince fut d'envoyer des députés à la Cour de la Chine ; mais *Moteng-Yong* entretenoit des eſpions ſur la frontiere, & par ſes intrigues les députés de *Lyning* furent arrêtés en chemin ; quelques-uns même y perdirent la vie.

Enfin en 1537, un député du Roi *Lyning* arriva à la Cour. L'Empereur apprit par le placet de ce Prince tous les événemens du Tong-king, & fut d'abord porté à favoriſer ce Royaume. Il nomma des Grands de ſa Cour pour ſe rendre aux frontieres, & s'y informer de la vraie cauſe des troubles dont il commençoit à être inſtruit. Il ordonna à un de ſes Généraux d'aller à *Mong-tſehien*, ville du Yunnan, & de s'aſſurer du pays de *Lien-hoa-tan*, à l'extrémité du diſtrict de la ville ; il voulut outre cela être informé du nombre des troupes qu'il conviendroit de faire entrer dans le Tong-king par le *Kouangſi*, & d'ajouter celles qui, du *Yunnan*, viendroient par le diſtrict de *Mong-tſehien* : en un mot, il ſouhaita ſçavoir toute la dépenſe qu'il y auroit à faire pour l'armement par terre & par eau en cas de guerre.

De ſon côté, *Moteng-Yong* ne reſtoit

pas dans l'inaction. Il envoya auſſi des députés à l'Empereur, paroiſſant diſpoſé à obéir ſans délai à ſes ordres : il lui envoya en même temps une carte du Tong-king, & le rôle de ſes habitans. D'ailleurs il n'épargna rien pour avoir des protecteurs, & en effet il en eut de ſi puiſſans, qu'ils déterminerent l'Empereur à examiner & à faire examiner ce qui lui étoit propoſé de ſa part, & à le traiter avec douceur.

L'an 1540 les Commiſſaires de ce Monarque arriverent ſur la frontiere du *Kouangſi* & du Tong-king. *Moteng-Yong* leur envoya un de ſes fils, avec quarante-deux de ſes principaux Mandarins. Ils donnerent l'acte par lequel *Moteng-Yong* & ſon fils ſe ſoumettoient aux ordres de l'Empereur, & ſe déclaroient ſes fideles ſujets. Les Commiſſaires lurent à haute voix le reſcrit de Sa Majeſté qui leur accordoit l'amniſtie & le pouvoir de conſerver les Etats qu'ils poſſédoient actuellement, à condition de payer de trois en trois ans le tribut déterminé. Le reſcrit portoit que déſormais le *Gannan* n'auroit pas le titre de Royaume ; mais qu'il auroit le nom de Seigneurie héréditaire, dépendante de l'Empereur. On donna à *Moteng-Yong* & à

ſon fils le titre de Seigneur héréditaire du Tong-king & un ſceau d'argent. La même choſe fut déterminée pour le Prince *Lyning* & les Etats qu'il poſſédoit. Dans les deux Etats, on eut ordre de ſuivre le calendrier de la Cour. Enſuite, on renvoya le fils de *Moteng-Yong* & les quarante-deux Mandarins, qui avoient écouté à genoux les ordres de l'Empereur.

Les ennemis de *Lyning* avoient répandu le bruit injurieux qu'il n'étoit pas légitime héritier du Roi *Litcheou*. Les Commiſſaires déclarerent que le Prince *Lyning* étoit vrai deſcendant, & l'héritier légitime de *Litcheou*, & qu'en cette qualité, il pouvoit faire les cérémonies à la ſalle deſtinée à honorer la mémoire des ancêtres. Et comme *Lyning* n'étoit pas accuſé de révolte ou de déſobéiſſance, on le diſpenſa de venir ou d'envoyer des députés au Tribunal des Commiſſaires; & l'on ſe contenta de lui faire ſçavoir les ordres que l'Empereur avoit cru devoir donner dans les circonſtances pour faire finir les troubles du pays, & pour éviter les maux que le Tong king auroit ſouffert par l'entrée d'une armée impériale dans ce Royaume.

Moteng-Yong mourut l'an 1542. Son

héritier *Mo-fang-Yong* avoit ceſſé de vivre avant lui, & avoit laiſſé un fils nommé *Souhay* qui eut la patente impériale de Gouverneur & Seigneur héréditaire du pays de *Gannan*. Après la mort de *Monteng-Yong*, la diviſion ſe mit dans la famille de *Mo*. Ses Etats étoient partagés entre pluſieurs chefs, qui ſe firent une guerre ſi vive, qu'ils s'affoiblirent mutuellement, & qu'en 1577 cette famille ſe trouva entiérement déchue de ſa puiſſance & de ſon autorité.

Il n'en fut pas ainſi de la famille de *Ly*. Elle ſçut profiter de ces diviſions & régner honorablement à *Tſing-hoa-Fou*. *Lyouey-Tan*, chef de cette famille, attaqua, l'an 1591, le plus puiſſant Seigneur de *Mo*, le vainquit dans une bataille, & reprit la capitale du Tong-king & les meilleures villes ci-devant uſurpées ſur la famille de *Ly*. En 1597, ſe voyant maître de tout le Royaume, il paya tribut à l'Empereur, offrit une ſtatue d'or, & eut la patente de Gouverneur héréditaire. A ſa Cour, il vivoit en Roi; mais il n'avoit pas de l'Empereur la patente de Roi. Les Seigneurs *Mo* furent donc obligés de chercher une retraite ſur les frontieres des Provinces Chinoiſes, *Canton*, *Kouangſi* & *Yunnan*.

Là, ils se trouverent réduits à ne posséder que la ville de *Koaping* & son territoire. Cependant, à la Cour de l'Empereur, leur famille avoit le même rang que celle de *Ly*.

Lyouey-Tan mourut dans le cours de l'année 1597. *Lyoueyſin* régna après lui; & ayant envoyé le tribut ordinaire, il eut, en 1606, le diplôme de l'Empereur, qui le déclaroit Gouverneur héréditaire du Tong-king. Après sa mort, son fils *Lyouey-Ki* prit sa place & fut l'ennemi le plus redoutable des Seigneurs de la famille *Mo*. Plusieurs d'entr'eux s'étoient cantonnés dans des montagnes voisines des provinces de *Yunnan*, *Canton*, *Kouangſi*. Là, ils s'arrogeoient le titre de Prince, & à la tête d'une troupe de brigands, ils faisoient beaucoup de ravages, soit dans le Tong-king, soit dans la Chine.

Mo-king, chef de leur famille, ne se borna point à une guerre de cette nature, il voulut jouer un rôle plus considérable, & prit les armes en 1624, contre le Roi *Lyouey-Ki*. Celui-ci, aussi brave, & plus heureux, alla à sa rencontre, le défit, tua son fils aîné dans le combat, & fit prisonniers sa femme, ses concubines & son troisieme fils; de

ſorte que *Mo-king*, avec ſon ſecond fils, put à peine regagner les montagnes & revenir à *Koaping*, où il reſta ſous la protection de l'Empereur. Les deux familles *Ly* & *Mo* perſiſterent opiniâtrement dans leur inimitié le reſte du temps que la Dynaſtie *Tayming* régna dans la Chine.

Ce fut l'an 1644 que cette famille fut détruite. *Chutchi*, Prince de race *Mantcheou*, biſayeul de l'Empereur régnant, devint Empereur des Tartares & des Chinois. Dès le commencement de ſon regne il reçut l'hommage & le tribut de *Moking-Yao*, & lui accorda la patente de Gouverneur héréditaire, laquelle, n'étant arrivée qu'après la mort de *Moking*, fut remiſe à ſon fils *Mo-Yventſing*. On ne ſçait point s'il y a encore à *Koaping* des deſcendans de cette famille, avec les priviléges & les honneurs de leurs ancêtres.

Quant à la famille *Ly*, elle s'eſt ſoutenue dans tout ſon éclat. En 1661, le Viceroi de la Province de *Kouangſi* aſſura la Cour de Péking que *Lyouey-Ki*, chef & héritier de cette famille, ſe comportoit en fidele ſujet de l'Empire, & cinq ans après le tribunal des Rites repréſenta à l'Empereur *Cang-Hi*

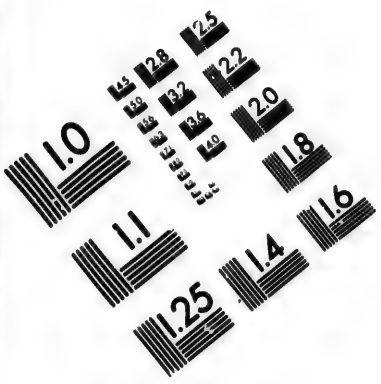

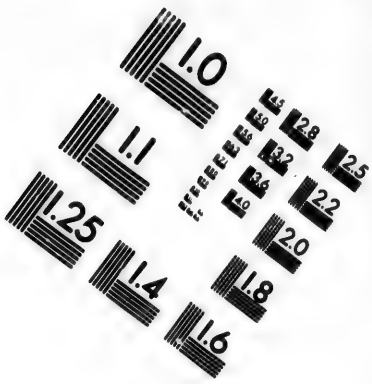

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

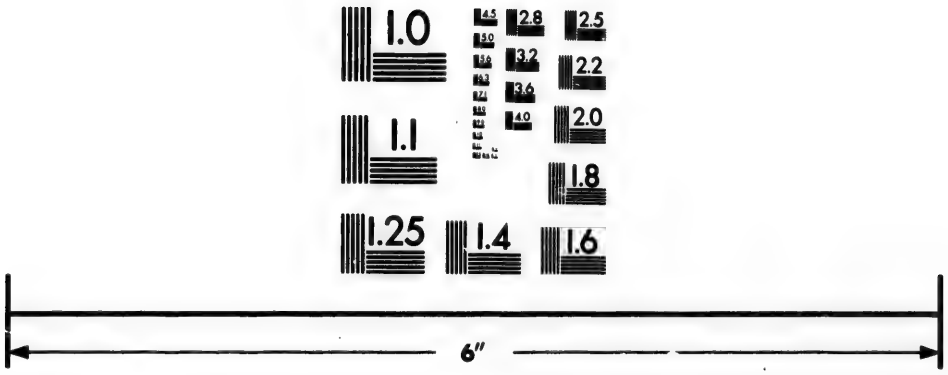

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

que la famille de *Ly* étoit digne de recevoir de Sa Majesté de grands honneurs & de grands privileges. Ce sage Empereur voulut apparemment s'assurer de plus en plus de la vérité de ces témoignages : il resta quelques années sans rien faire à cet égard, mais en 1683, il envoya un grand à la Cour de Tong-king avec un diplôme qui déclaroit Roi de *Gannan* le Prince *Lyouey-Tching*. A ce diplôme, l'Empereur ajouta des caracteres Chinois, écrits de sa main, à la louange du Prince. Mais comme ce Prince prétendoit étendre les limites du Tong-king jusqu'à *Mong-tse-Hien*, ville du *Yunnan*, les Grands eurent ordre d'examiner cette prétention, & leur avis ayant été, que les limites devoient être fixées comme autrefois, au pays de *Lien-hoa-Tan* du district de *Mong-tse-Hien*, l'Empereur ordonna qu'on s'en tint à cette décision, & le Roi de Tong-king se conforma à l'ordre de l'Empereur.

En 1725, l'Empereur *Yong-tching*, fils de *Kang-Hi*, écrivit quatre caracteres Chinois à la louange du Roi *Lyouey-Tao*, qui avoit demandé l'investiture & payé tribut. Encore aujourd'hui, sous l'Empereur *Kieng-long*, la famille *Ly* occupe le trône du Tong-king, toujours en

ligne de re-
ds honneurs
ſage Empe-
s'aſſurer de
ces témoi-
années ſans
en 1683, il
r de Tong-
éclaroit Roi
y-Tching. A
ta des carac-
main, à la
me ce Prince
es du Tong-
n, ville du
ordre d'exa-
ur avis ayant
t être fixées
de *Lien-hoa-*
Hien, l'Em-
tint à cette
ong-king ſe
mpereur.
Yong-tching,
re caracteres
Lyouey-Tao,
ture & payé
, ſous l'Em-
e *Ly* occupe
toujours en

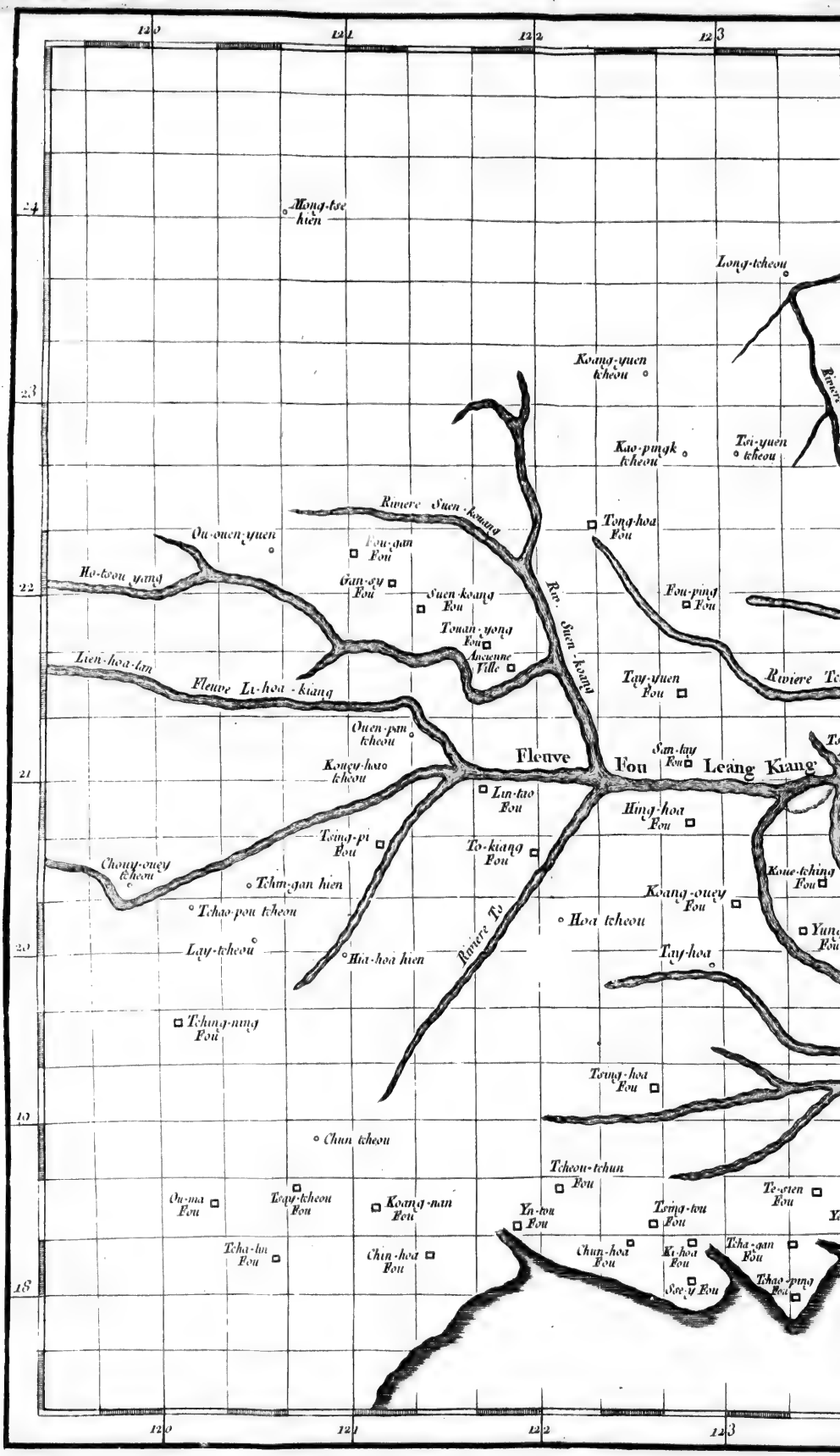
120
121
122
123
24
23
22
21
20
19
18
Mong-tse hien
Long-tcheou
Koang-yuen tcheou
Kao-pingk tcheou
Tsi-yuen tcheou
Riviere Suen-koang
Ou-ouen-yuen
Fou-gan Fou
Ho-tcou-yang
Gan-gy Fou
Suen-koang Fou
Tong-hoa Fou
Fou-ping Fou
Touan-yong Fou
Ancienne Ville
Lien-hoa-tan
Fleuve Li-hoa-kiang
Riviere Suen-koang
Tay-yuen Fou
Riviere To
Ouen-pin tcheou
Kongy-hoa tcheou
Fleuve
Fou
San-tay Fou
Leang Kiang
Lin-tao Fou
Hing-hoa Fou
Tsing-pi Fou
To-kiang Fou
Choun-ouey tcheou
Tchin-gan hien
Koue-tching Fou
Koang-ouey Fou
Tchao-pou tcheou
Hoa tcheou
Lay-tcheou
Hia-hoa hien
Riviere To
Tay-hoa
Tchung-nung Fou
Tsing-hoa Fou
Chun tcheou
Tcheou-tchun Fou
Ou-na Fou
Tsay-tcheou Fou
Koang-nan Fou
Yn-tou Fou
Tsing-tou Fou
Te-gien Fou
Tcha-lin Fou
Chin-hoa Fou
Chun-hoa Fou
Ki-hoa Fou
Tcha-gan Fou
Tchao-pung Fou
Soe-y Fou

CARTE DU TONG-KING

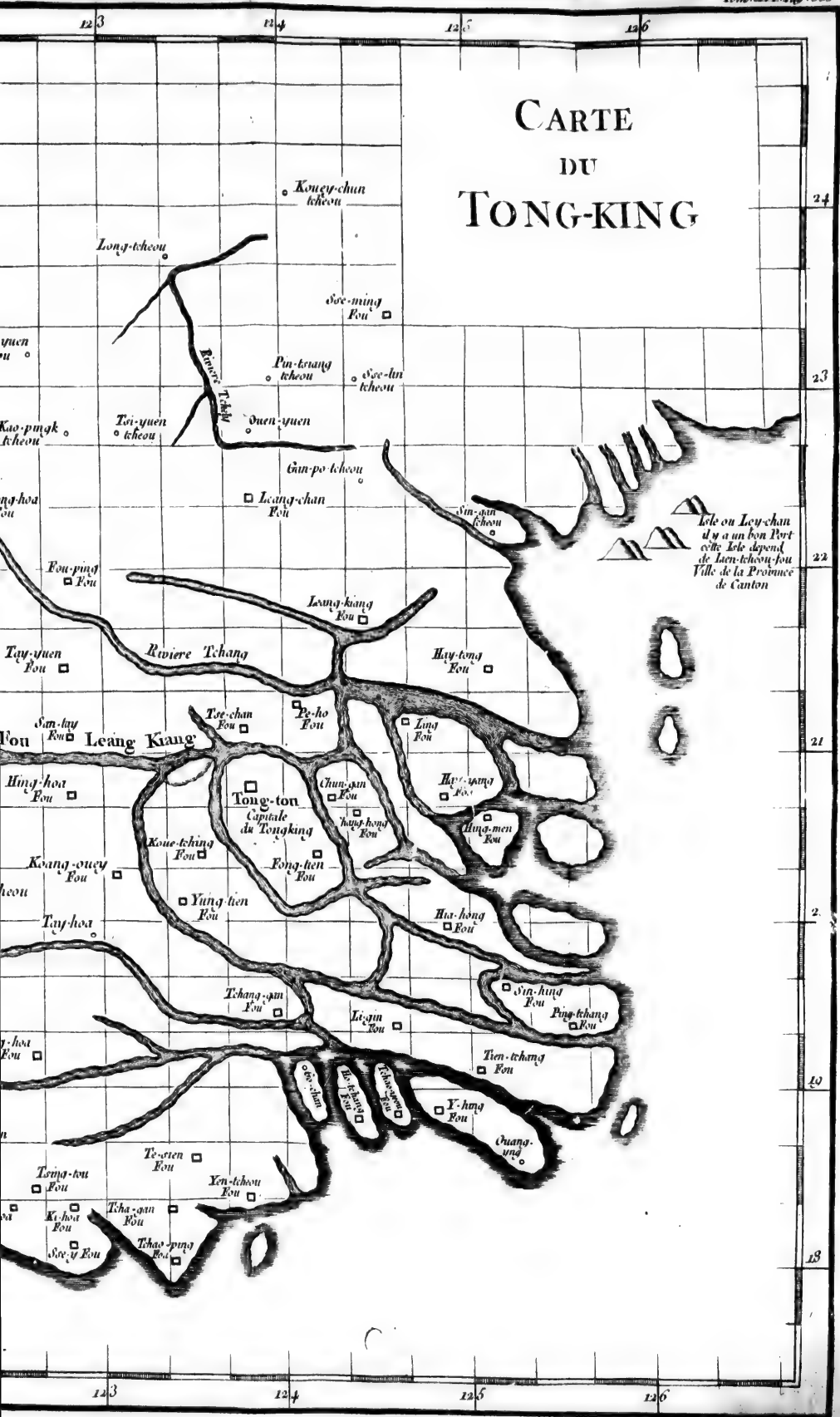

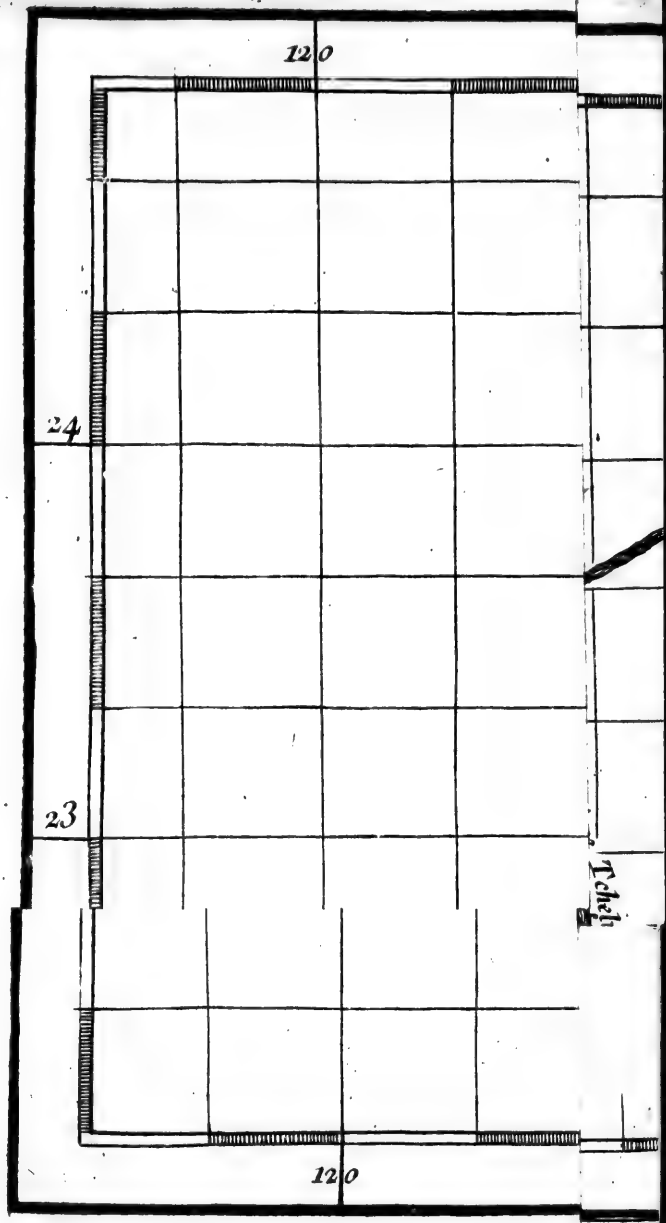
120
24
23
Tcheh
120

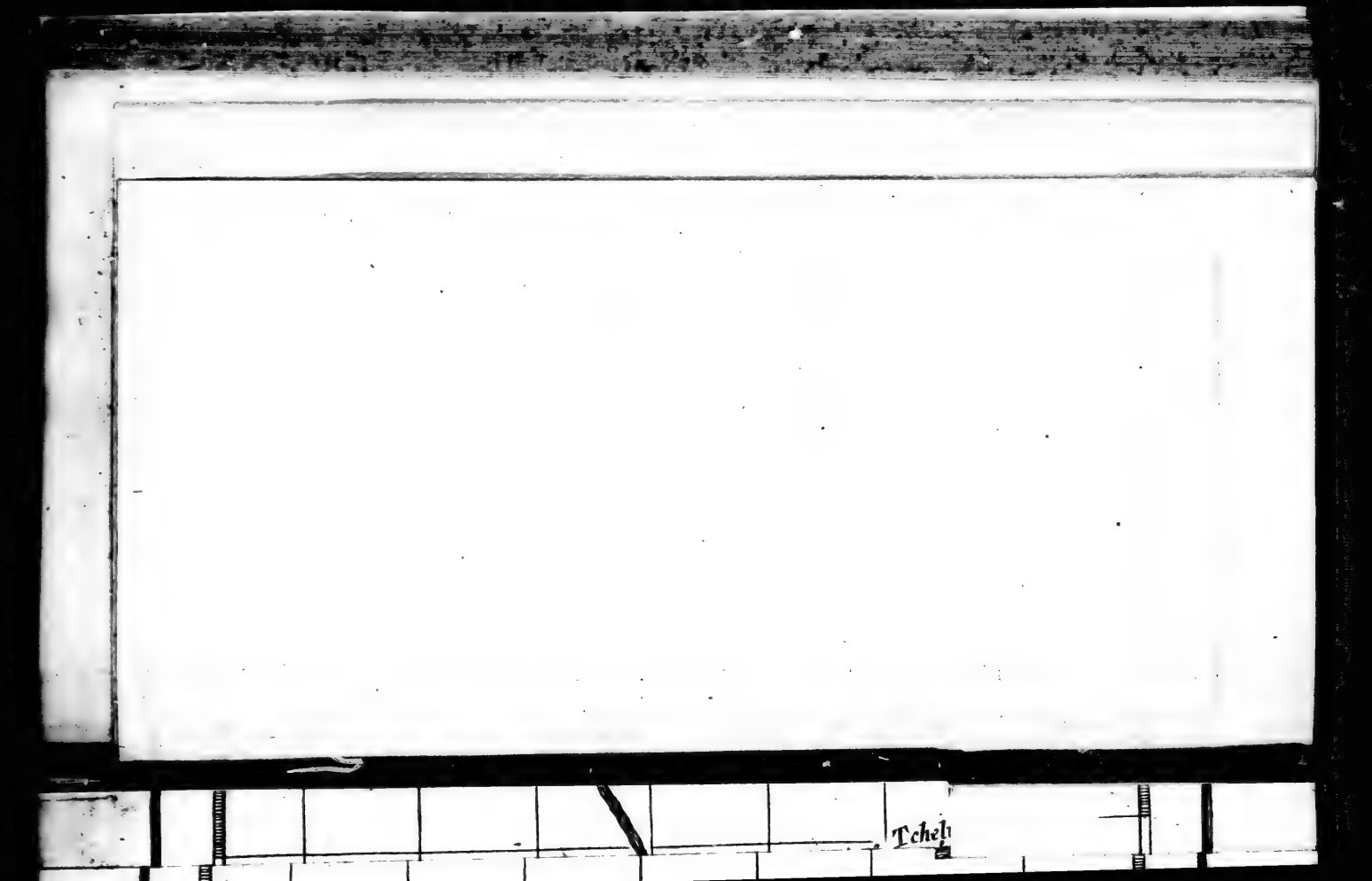
Tcheli

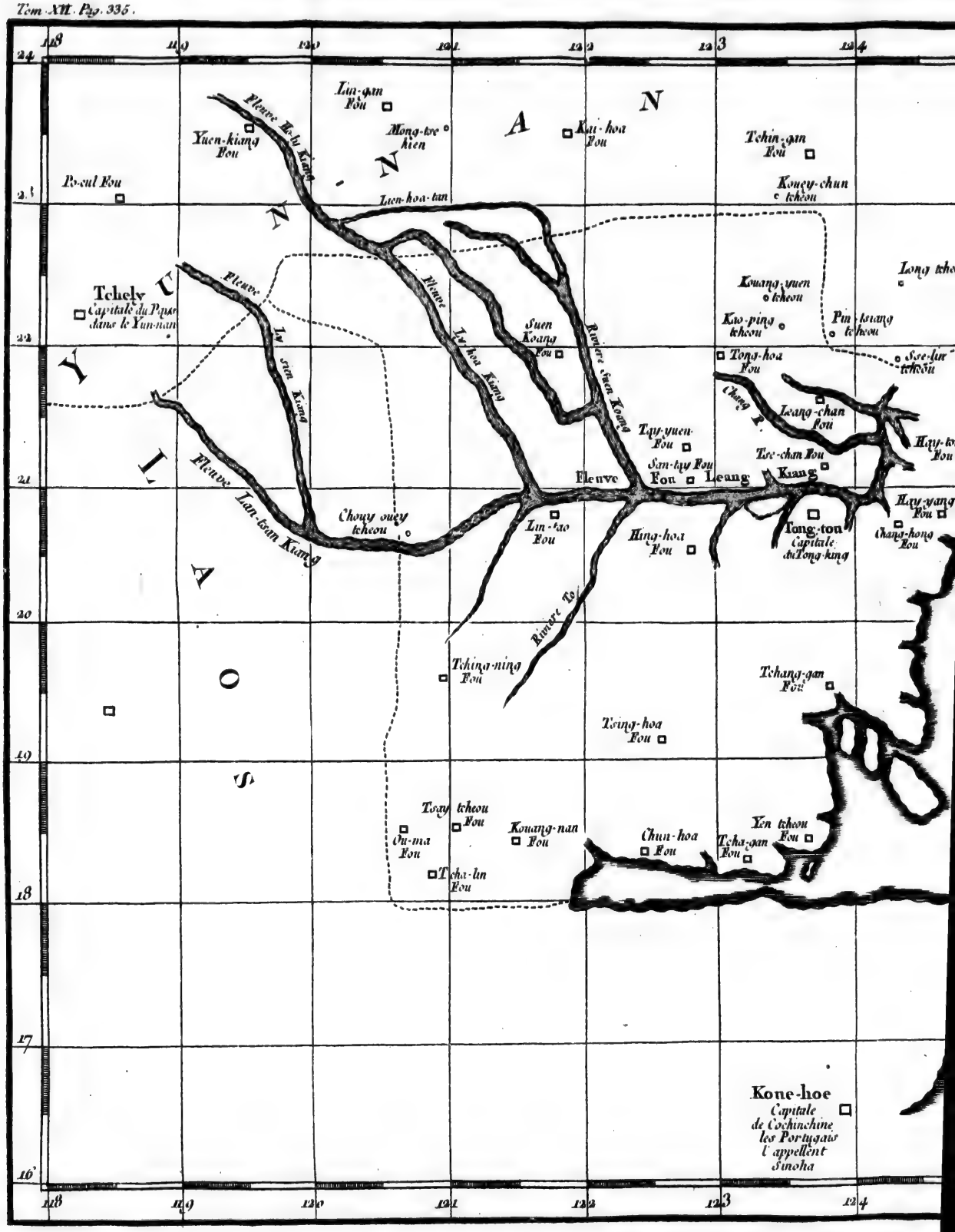
118
119
120
121
122
123
124
24
23
22
21
20
19
18
17
16
Lin-gan Fou
Mong-tse Hien
Kai-hoa Fou
Tchin-gan Fou
Yuen-kiang Fou
Fleuve Ho-ly Kiang
Pe-eul Fou
Kouey-chun tcheou
Lien-hoa-tan
Kouang-yuen tcheou
Long tcheou
Tchely
Capitale du Pays dans le Yun-nan
Fleuve Ly sun Kiang
Fleuve Ly hoa Kiang
Kwo-ping tcheou
Pin-kiang tcheou
Suen Koang Fou
Rivière Suen Koang
Tong-hoa Fou
Soe-lin tcheou
Chang R.
Leang-chan Fou
Tay-yuen Fou
Tse-chan Fou
San-tay Fou
Fleuve
Leang Kiang
Fleuve Lan-tsan Kiang
Chouy ouey tcheou
Lin-tao Fou
Hing-hoa Fou
Tong-ton Capitale du Tong-king
Chang-hong Fou
Rivière To
Tching-ning Fou
Tchang-gan Fou
Tsing-hoa Fou
Tsay tcheou Fou
Ou-ma Fou
Kouang-nan Fou
Chun-hoa Fou
Yen tcheou Fou
Tcha-gan Fou
Tcha-lin Fou
Kone-hoe
Capitale de Cochinchine les Portugais l'appellent Sinoha

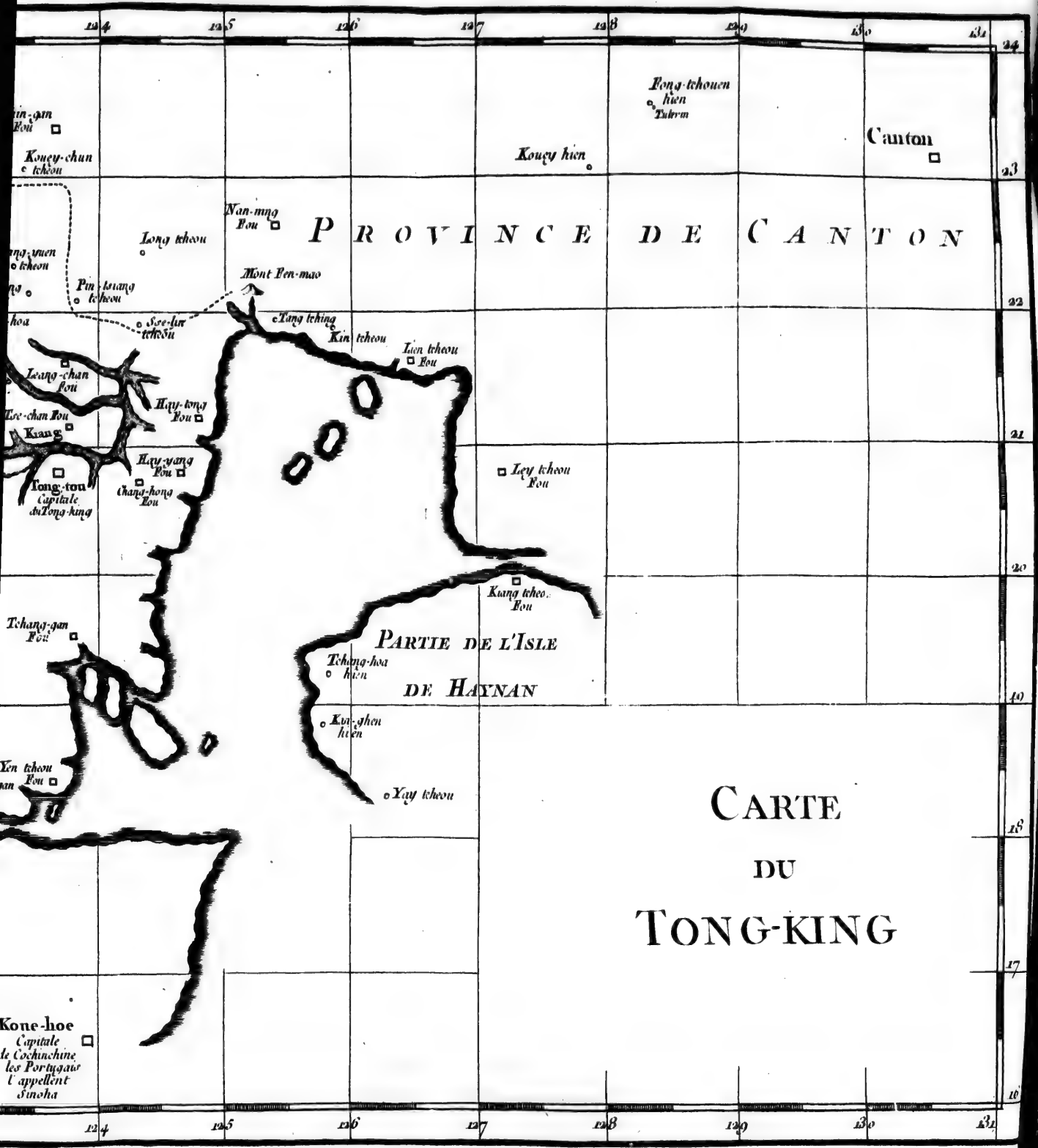
124
125
126
127
128
129
130
131
24
23
22
21
20
19
18
17
16
Fong-tchouen hien
Tahrm
Canton
Kouey-chun tcheou
Kougy hien
Nan-ning Fou
PROVINCE DE CANTON
Long tcheou
Mont Pen-mao
Pin-tsiang tcheou
See-tin tcheou
Tang tching
Kin tcheou
Lien tcheou Fou
Leang-chan fou
Hay-tong Fou
Kiang
Hay-yang Fou
Tong-tou
Capitale du Tong-king
Chang-hong Fou
Ley tcheou Fou
Kiang tcheou Fou
Tchang-gan Fou
PARTIE DE L'ISLE DE HAYNAN
Tchong-hoa hien
Kun-ghen hien
Yay tcheou
CARTE DU TONG-KING
Kone-hoe
Capitale de Cochinchine les Portugais l'appellent Sinoha

bonne i
Péking.

Eclai

Dans l
années 1
géograph
les carte
l'Empire.
tare *Yve*
Empereu
que *Tch*
trouva qu
ciens, do
Samarcan
voisins : il
& de C
que ces f
cartes de
L'Emp
depuis un
il y fit aj
ordonna
que *Tch*
quoi co
est divi

bonne intelligence avec la Cour de Péking.

ECLAIRCISSEMENT ſur les cartes du Tong-king.

DANS le quatorzieme ſiecle (entre les années 1314 & 1320) un aſtronome & géographe Chinois, *Tchouche*, dreſſa les cartes de toutes les Provinces de l'Empire. Il vivoit ſous l'Empereur Tartare *Yven-gin-Hong*, un des plus illuſtres Empereurs qu'ait eu la Chine. Pendant que *Tchouche* étoit à ſa cour, il s'y trouva quantité de ſçavans mathématiciens, dont pluſieurs étoient de Balke, Samarcande, Bolkara & autres lieux voiſins : il y en avoit de Perſe, d'Arabie & de Conſtantinople. Il eſt probable que ces ſçavans eurent grande part aux cartes de ce géographe.

L'Empereur Chinois *Kia-Tſing* fit faire depuis une nouvelle édition de ces cartes; il y fit ajouter celle du Tong-king, & ordonna qu'on ſuivît la même méthode que *Tchouche* avoit employée. Voici en quoi conſiſte cette méthode. La carte eſt diviſée en quarrés. Chaque quarré

contient cent *lys*. 300 *lys* font 20 lieues marines, ainſi trois quarrés du nord au ſud font un degré de latitude, & d'eſt à oueſt, un degré de longitude. Si donc on a la longitude & la latitude d'un lieu quelconque de la carte, on eſt ſûr, en comptant les quarrés du nord au ſud, ou de l'eſt à l'oueſt, de trouver aiſément les latitudes & les longitudes de tous les autres lieux dont on veut ſçavoir la poſition.

Il faut obſerver que les lignes du nord au ſud ne ſont pas des méridiens, elles repréſentent ſeulement les différences en latitude : il faut ſe régler ſur le méridien de Péking, qui, en ſuppoſant le premier méridien à l'iſle de Fer, eſt à 134 dégrés de longitude ou environ; ainſi comme de la capitale du Tong-king au méridien de Péking, il y a d'occident à l'orient vingt-huit quarrés & demi, la capitale du Tong-king eſt, ſelon la carte, plus occidentale que Péking de dix dégrés, ſix minutes, trente ſecondes: elle eſt donc à-peu-près à 123 dégrés de longitude, 53 minutes & 30 ſecondes.

Quant à la latitude, celle de Péking eſt de 39 dégrés, 55 minutes; & comme nous avons dit que tous les quarrés, ſoit d'eſt à l'oueſt, ſoit du nord au ſud, doivent

doivent être rapportés à Péking, & que, ſelon cette façon de compter, il y a de la capitale du Tong-king juſqu'à Péking, du ſud au nord 59 quarrés, & près de trois quarts; il s'enſuit que la capitale du Tong-king eſt plus méridionale que Péking de dix-neuf dégrés & près de cinquante-cinq minutes, & par conſéquent qu'elle eſt à près de vingt dégrés de latitude.

Il eſt bon d'avertir auſſi que lorſque la dénomination *Fou* eſt à la ſuite du nom d'une ville, cette ville eſt du premier ordre; les villes du ſecond ordre ont la dénomination *Tcheou*, & les villes du troiſieme ordre, celle de *Hien*.

LETTRE

Du Pere de Premare, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Révérend Pere de la Chaiſe, de la même Compagnie, Confeſſeur du Roi.

A Canton, le 17 Février 1699.

MON TRÈS-RÉVÉREND PERE,

P. C.

La part que vous voulez bien prendre à tout ce qui regarde nos Miſſions, nous oblige à vous rendre compte de notre voyage. Il eſt ſi nouveau, & l'on s'attend ſi peu, dans la relation d'un voyage de France à la Chine, d'entendre parler du Royaume d'*Achen* & de la ville de *Malaque*, que vous ne ſerez peut-être pas fâché d'apprendre comment nous nous ſommes jettés dans une route ſi extraordinaire, & ce que nous y avons trouvé de remarquable.

Nous avons eu bien des aventures; mais, avant que de vous en parler, je

vous dirai que nous rencontrâmes, vers la ligne, l'eſcadre de M. des Augers qui alloit aux Indes Orientales. Nous eûmes le plaiſir d'embraſſer nos chers compagnons, qui étoient ſur les vaiſſeaux de cette eſcadre, & qui n'arriveront à la Chine que dans un an. Ils nous rejoignirent encore au cap de Bonne-Eſpérance; & le Pere Bouvet, qui ſouhaitoit ardemment de conduire à la Chine une troupe nombreuſe de Miſſionnaires, crut devoir prendre avec lui quelques-uns de ces Peres. Il prit en effet les Peres Domenge & Baborier, & nous nous trouvâmes onze Miſſionnaires Jéſuites ſur l'Amphitrite. Il ne reſta ſur l'eſcadre de M. des Augers, que les Peres Fouquet & d'Entrecolles avec le Frere Fraperie.

Pour ce qui eſt du cap de Bonne-Eſpérance, on le connoît aſſez en France depuis les voyages du Pere Tachard; mais il faut bien mettre de la différence entre ce qui ſe dit du jardin de la Compagnie de Hollande, & le reſte de ce qui s'y voit. Tout le reſte n'eſt preſque rien; le jardin eſt une des plus belles choſes qui ſe puiſſe imaginer. Il eſt vrai que l'art y a beaucoup moins travaillé que la nature. Ce ne ſont point, comme dans nos maiſons de plaiſance, des par-

terres réguliers, des ſtatues, des jets d'eau, des berceaux artiſtement travaillés; c'eſt un aſſemblage de tout ce qui croît de rare & de curieux dans les forêts, & dans les jardins des quatre parties du monde. Outre les orangers & les citronniers qui ſont là très-hauts & en plein ſol, c'eſt une multitude & une variété infinie d'autres arbres & arbuſtes, qui nous ſont inconnus pour la plupart, & qu'on trouve toujours verds & fleuris. Ce ſont des légumes & des fruits en profuſion qui ſont excellens, & qu'on cueille dans toutes les ſaiſons de l'année. Ce ſont des allées tantôt découvertes, & tantôt ſombres à en être obſcures, qui ſe coupent & qui ſe traverſent dans un terrain très-vaſte & très-uni. C'eſt un ruiſſeau d'une eau claire & pure, qui ſe promene par le jardin avec autant d'agrément & de ſymmétrie, que ſi ſon lit avoit été fait exprès. C'eſt la mer qu'on voit en perſpective, & qui, dans ſa ſimplicité, forme à toute heure, aux yeux & à l'eſprit, quelque ſpectacle nouveau. Je vous aſſure que tout cela réuni feroit, en France même, un des plus beaux lieux de promenade que nous ayions, & des plus capables d'attirer la curioſité & l'admiration des étrangers.

Après trois mois de navigation, nous partîmes du cap de Bonne-Eſpérance le 10 Juin de l'année 1698; c'étoit plus de la moitié du chemin fait, ſi nous avions été aſſez heureux pour entrer dans le détroit de la *Sonde* (1). Ceux qui connoiſſent ces mers, ſçavent qu'on fait ordinairement en deux mois le trajet du Cap à *Batavie* (2). Il nous étoit d'autant plus aiſé de le faire, que nous allâmes à merveille juſques vers les quatre-vingt-dix degrés de longitude. Quand nous y fûmes, on crut qu'il étoit temps de s'élever en latitude; on s'éleva ſi bien, qu'étant le 21 juillet vers les ſix degrés & demi de latitude, qui eſt à-peu-près la hauteur de *Java*, on eſpéroit voir la terre. Cependant avançant toujours, on ſe trouva le 26 juillet à quatre degrés & demi ſans avoir rien vu; & ce ne fut que le 31, qu'on apperçut la terre de *Sumatra*. Mais le détroit de la *Sonde* étoit manqué de plus de ſoixante lieues; &

(1) L'iſle de *Java*, qui eſt au midi du Royaume de *Siam*, forme avec l'iſle de *Sumatra* le détroit de la *Sonde*, qu'on appelle auſſi le détroit de *Java*.

(2) C'eſt la ville capitale des Etats que les Hollandois ont aux Indes orientales : elle eſt ſituée ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de *Java*.

il n'y avoit pas moyen d'y revenir. Il faut que l'erreur de nos Pilotes ſur la longitude, ait été énorme. Nous nous trouvâmes donc fort en peine comment nous pourrions gagner la Chine cette année-là. Mais voyant que les ſecours humains nous manquoient, nous eumes recours à Dieu & à l'Apôtre des Indes ſaint François-Xavier, pour obtenir la grace d'arriver cette année au terme de nos deſirs.

Nous avions déja commencé la dévotion des dix vendredis (1) en l'honneur de ce grand Saint, nous y ajoutâmes un vœu par lequel tout le monde s'engagea de communier au premier port de la Chine où l'on toucheroit cette année, ou de contribuer quelque choſe pour bâtir, en l'iſle de *Sancian*, une petite chapelle ſur le tombeau de cet Apôtre, afin de le mettre à couvert de la pluie, & de pouvoir commodément y dire la meſſe.

(1) Saint François-Xavier prêcha l'Evangile dans les Indes pendant dix ans, & c'eſt en mémoire de ces dix années qu'on fait quelques prieres, ou quelque autre dévotion, dix vendredis de ſuite en l'honneur de ce grand Saint. On a fixé cette dévotion au vendredi, parce que ſaint François-Xavier mourut en l'iſle de *Sancian* un vendredi 2 de décembre 1552.

Au reſte, faiſant réflexion ſur notre diſgrace, & pour ne pas manquer, comme nous avons fait, le détroit de la *Sonde*, il nous paroît qu'au ſortir du Cap, quand nous eûmes trouvé les vents d'oueſt, il eût fallu faire conſtamment la longitude juſques vers les cent degrés; au lieu que, dès le quatre-vingt-dixieme, nous commençames à nous élever en latitude, ou pour parler plus franchement, nous ne ſçûmes long-temps où nous étions, quoique nous cruſſions très-bien le ſçavoir. Et quand on ſe ſera trompé autant que nous le fûmes dans l'eſtimation des longitudes, on s'égarera néceſſairement enſuite autant ou plus encore que nous.

Nous ne pûmes attraper *Achen* (1) que le 18e jour d'Août. Il nous fallut eſſuyer, pendant plus de trois ſemaines, tout ce que la ligne a de plus terrible, c'eſt-à-dire, les calmes, les chaleurs, les pluies & la mauvaiſe nourriture: car les vivres ſe gâtent & ſe corrompent ſous la ligne; c'eſt de quoi exercer de nouveaux Miſſionnaires à ſouffrir quelque choſe pour Jeſus-Chriſt. Notre ſanté cependant étoit merveilleuſe, & Dieu ne nous laiſſa

(1) C'eſt la ville capitale du Royaume d'*Achen*, en l'iſle de *Sumatra*.

point ſans conſolation ; ce qui nous convainquit parfaitement que tout dépendant de lui, il ne pouvoit rien nous arriver qui ne nous fût très-avantageux.

Tout ce qu'on voit à *Achen* eſt ſi ſingulier, que j'ai regretté cent fois de ne ſçavoir pas deſſiner, pour peindre ici, en quelque ſorte, ce que je ne pourrai expliquer qu'imparfaitement. On ſçait aſſez quelle a été la puiſſance des *Achenois ;* il ne faut, pour en être inſtruit, que lire la vie de ſaint François Xavier ; mais je ne crois pas qu'on ſçache en quel état ſe trouve aujourd'hui ce Royaume, ni ce que c'eſt que ſa ville capitale ; j'abuſe peut-être des termes, d'appeller une ville capitale un amas confus d'arbres & de maiſons.

Imaginez-vous, s'il vous plait, une forêt de cocotiers, de bambous, d'ananas, de bagnaniers, au milieu de laquelle paſſe une aſſez belle riviere toute couverte de bateaux ; mettez, dans cette forêt, un nombre incroyable de maiſons faites avec des cannes, des roſeaux, des écorces, & diſpoſez-les de telle maniere qu'elles forment tantôt des rues & tantôt des quartiers ſéparés ; coupez ces divers quartiers de prairies & de bois ; repandez par-tout, dans cette grande forêt, au-

tant d'hommes qu'on en voit dans nos villes, lorſqu'elles ſont bien peuplées, vous vous formerez une idée aſſez juſte d'*Achen*, & vous conviendrez qu'une ville de ce goût nouveau peut faire plaiſir à des étrangers qui paſſent. Il y a à *Achen* toutes ſortes de nations, & chaque nation a ſon quartier & ſon Egliſe. Celle des Portugais, qui ſont pauvres & en petit nombre, eſt entre les mains d'un Pere Cordelier, qui n'a pas peu à travailler, & qui n'a gueres dans ſon travail de conſolation à eſpérer de la part des hommes.

La ſituation du port d'*Achen* eſt admirable, le mouillage excellent, & toute la côte fort ſaine. Le port eſt un grand baſſin, qui eſt borné, d'un côté, par la terre-ferme de *Sumatra*; & des autres, par deux ou trois iſles qui laiſſent entr'elles des paſſes ou des chemins, l'un pour aller à *Malaque*, l'autre pour *Bengale*, & l'autre pour *Surate*. Quand on eſt dans la rade, on n'apperçoit aucun veſtige, ni aucune apparence de ville, parce que de grands arbres qui bordent le rivage, en cachent toutes les maiſons; mais outre le payſage qui eſt très-beau, rien n'eſt plus agréable que de voir le matin une infinité

de petits bateaux de Pêcheurs, qui sortent de la riviere avec le jour, & qui ne rentrent que le soir, lorsque le soleil se couche. Vous diriez un essaim d'abeilles, qui reviennent à la ruche, chargées du fruit de leur travail.

Ces petits *paraux* ou barques de Pêcheurs n'ont pas plus de trois pieds de large & environ vingt de long. Tout y est extrêmement propre, tant au-dedans qu'au-dehors; les planches en sont si bien jointes, qu'il ne faut ni étoupes ni goudron pour les calfater, & ces barques paroissent toujours comme neuves. On ne se sert point de rames pour les faire aller, mais d'une voile faite de natte très-fine & très-légere, qui paroît deux fois plus grande qu'il ne faudroit par rapport au corps du *parau*. L'art a sçu remédier à cet inconvénient. Il y a, aux deux bouts de la barque, deux perches assez longues. Au haut de chaque perche, est attachée une piece de bois courbée vers la mer, en forme d'arc, de toute la largeur du petit bâtiment. Chaque arc tient à celui qui est vis à-vis, par une piece de bois assez pesante. Ces deux pieces sont attachées aux extrémités de l'arc, & faisant un contrepoids l'une contre l'autre, forment une espece de

balancier qui empêche ces petits canots de ſe renverſer ; de cette maniere, le moindre vent les pouſſe, & ils volent ſur l'eau avec une rapidité ſurprenante, ſans appréhender les plus furieux coups de mer.

Pour entrer dans la riviere, on prend un aſſez grand détour, à cauſe d'un banc de ſable qu'elle forme en ſe déchargeant dans la mer. On nage enſuite environ un bon quart de lieue entre deux petits bois de cocos & d'autres arbres qui ne perdent jamais leur verdure, & que la ſeule nature a plantés là.

A travers de ces arbres, on commence à découvrir quelque choſe de la ville dont j'ai parlé. Elle me parut d'abord, comme ces payſages, ſortis de l'imagination d'un Peintre ou d'un Poëte, qui raſſemble, ſous un coup d'œil, tout ce que la campagne a de plus riant. Tout eſt négligé & naturel, champêtre & même un peu ſauvage.

Je n'ai pu rien apprendre de certain touchant le gouvernement préſent de ce Royaume. On parle encore quelquefois d'une Reine d'*Achen*, mais je crois que c'eſt une fable ; ou, s'il y en a une, elle n'a qu'un phantôme de Royauté, quatre ou cinq des principaux *Oran-*

çois (1) partagent entr'eux le pouvoir, qui n'eſt certainement pas grand choſe. Les *Achenois* ne ſont plus rien, leur pays ne porte ni froment ni vigne ; le commerce roule ſur le poivre & ſur l'or ; il n'eſt pas beſoin d'ouvrir ni de creuſer dans les entrailles de la terre pour y chercher ce précieux métal. On le ramaſſe ſur le penchant des montagnes, & on le trouve par petits morceaux dans les ravines où les eaux l'entraînent. L'or d'*Achen* eſt eſtimé, & paſſe pour le plus pur qui ſe trouve.

Quand on a paſſé le détroit de *Malaque*, on peut ſe vanter d'être hors de la plus difficile & de la plus fatigante navigation qu'on puiſſe faire. Nous y avons penſé périr par deux fois. Nous y entrâmes le 23 d'août & nous n'en ſortîmes tout-à-fait que le 20 de ſeptembre C'eſt vingt-neuf jours pour faire deux cens vingt lieues : on iroit bien plus vîte par terre. On ne faiſoit que jetter & retirer l'ancre, & pour comble de diſgrace, nous n'avions qu'un miſérable pilote Portugais, qui ne voyoit preſque goutte, & qui étoit perdu du moment qu'il perdoit la terre de vue. Nos pilotes François ont appris ce chemin à leurs

(1) Ce ſont les plus grands Seigneurs du pays.

dépens, & ils ont eu tout le loiſir d'en faire des cartes bien meilleures que tout ce qu'on en a fait juſqu'ici. Je marquerai à la fin de cette lettre la route qu'on doit tenir pour paſſer ſûrement ce détroit & celui de *Gobernadour*.

La ville de *Malaque* eſt éloignée d'*Achen* d'environ cent cinquante lieues. On y trouve les mêmes agrémens qu'on voit à *Achen*. C'eſt encore ici de la verdure en quantité, des payſages champêtres, mais les maiſons ſont mieux bâties. Il y a un plus grand concours de nations, un plus grand commerce, beaucoup plus d'Européens, & un air moins négligé qu'à *Achen*, ſans pourtant que l'art cache la nature. La ville eſt ſéparée de la fortereſſe par une riviere, qui venant à ſe joindre à la mer, lorſque la marée eſt haute, fait que la citadelle demeure iſolée. Cette fortereſſe eſt grande comme la ville de Saint-Malo, & renferme dans ſon enceinte une coline ſur laquelle on voit encore les reſtes de notre Egliſe de ſaint Paul, où ſaint François-Xavier a tant prêché. La garniſon n'eſt que de deux cens quinze hommes & ſix cavaliers. Pluſieurs ſont Catholiques; le tout eſt ramaſſé de diverſes nations d'Europe. Ses baſtions ſont aſſez bons,

il y a de beaux canons & en quantité, mais peu de monde pour les ſervir; la rade eſt belle & vaſte, c'eſt une ance que la côte forme en cet endroit; nous n'y avons trouvé que deux ou trois méchans navires ſans défenſe, & des barques conſtruites à la façon des Indes. Les fruits de *Malaque* ſont délicats, on en trouve de toutes les eſpeces. Il y a des Moſquées pour les Maures, un Temple dédié aux Idoles de la Chine, enfin l'exercice public de toutes ſortes de ſectes y eſt permis par les Hollandois. La ſeule vraie Religion en eſt bannie. Le Catholiques ſont contraints de s'enfoncer dans l'épaiſſeur des bois pour y célébrer les ſacrés Myſteres.

Nous paſſâmes à ſept lieues de *Malaque* vis-à-vis d'un port, qui vaut bien *Malaque* même. C'eſt une autre ance très-commode avec une jolie riviere, dans laquelle on peut entrer. Avant que de quitter *Malaque*, je vous dirai que nous nous y ſommes vus à deux doigts de notre perte. La nuit du 10 de ſeptembre, il s'éleva tout d'un coup une ſi furieuſe tempête, que nous n'avions encore rien vu de ſemblable. L'air étoit en feu, la mer en furie, le vent terrible & la pluie effroyable. Comme on ne

croyoit demeurer ici qu'un jour au plus, que d'ailleurs la mer y eſt ordinairement aſſez calme, on n'avoit mouillé qu'une ancre, la plupart des matelots étoient allés à terre, & le peu qui reſtoit dormoit en aſſurance. L'orage les éveilla bientôt, on jetta le mieux qu'on put une ſeconde ancre à la mer, il en fallut jetter une troiſieme, & ſi M. de la Roque n'avoit fait travailler tout l'équipage, & virer continuellement au cabeſtan, (1) nous nous ſerions infailliblement perdus. Nous demeurâmes à vingt pieds d'eau juſqu'à deux heures du matin que nous mîmes à la voile.

Le 24 ſeptembre nous étions à la vue de *Polcondor* avec un vent favorable. On avoit quelque deſſein de relâcher à cette Iſle, mais le vent devenant encore meilleur pour aller en route, il ſe trouva directement contraire pour relâcher à *Polcondor*, dont le mouillage étoit difficile, & la paſſe (2) trop

(1) C'eſt une machine de bois qui tourne ſur un pivot, & qui ſert ordinairement à lever les ancres du fond de la mer.

(2) Une paſſe eſt une eſpace de mer entre des terres ou des bancs de ſable par où les vaiſſeaux paſſent.

étroite pour pouvoir louvoyer. (1)

Le 29 on ſçavoit bien à peu près que nous étions par le travers d'un grand banc de roche, qui a plus de cent lieues de long & qu'on appelle le *Paracel*, mais on ne s'attendoit pas que nous irions nous mettre au milieu. On ſonda le ſoir vers les quatre heures, & l'on ne trouva point le fond. Il ſurvint un grain (2) de vent, qui nous fit faire bien du chemin en peu d'heures. A 5 heures & demie, comme on alloit dire la priere, on fut ſurpris de voir la mer, qui changeoit tout à-fait de couleur. Après la priere on vit très-diſtinctement le fond qui étoit de rochers très-pointus. Voilà une grande allarme, tout le monde ſe crut perdu ſans reſſource, on ſonde & l'on ne trouve que ſept braſſes, on monte à la découverte, & l'on voit la mer blanchir & briſer devant nous. Si l'on s'étoit trouvé là pendant la nuit

(1) C'eſt un terme de marine qui ſignifie aller tantôt d'un côté & tantôt d'un autre, au plus près du vent que l'on peut.

(2) Un grain, en terme de marine, eſt un nuage qui paſſe promptement, & qui en paſſant cauſe un grand vent & de groſſes ondées de pluies.

ou s'il étoit ſurvenu un de ces coups de vent, qui ſont ſi ordinaires dans ces mers, nous aurions péri à coup ſûr. Tout ce qu'on put faire fut de rebrouſſer chemin & de retourner promptement ſur ſes pas.

La nuit approchoit, & l'on trouvoit un fond inégal, & toujours des rochers plus durs que le fer. On ne douta pas que nous ne fuſſions ſur le *Paracel*, & l'on attendoit le moment que notre vaiſſeau ſe briſeroit comme un verre. Dieu travailloit pour nous ſans que nous le ſçuſſions encore. Un grain, qui paroiſſoit devant nous, s'étant diſſipé aſſez vîte, il s'éleva un petit vent arriere, qui nous retira des portes de la mort. Tant que dura le danger, on n'entendoit point ſur le vaiſſeau tout ce tintamare, qui s'y entend preſque toujours. C'étoit un triſte & ſombre ſilence; la conſcience, ſi j'oſe ainſi parler, paroiſſoit peinte ſur le viſage d'un chacun.

J'appris en cette occaſion par mon expérience, ce que j'avois lu ſouvent dans diverſes relations, la différence qu'il y a entre le danger, quand on le voit de loin au pied d'un oratoire, & quand on s'y trouve engagé. N'ayant plus vraiſemblablement qu'un moment

de vie, jamais les grandes vérités que nous méditons ſi ſouvent, ne s'étoient preſentées de cette ſorte à mon eſprit. Qu'on ſe trouve alors heureux d'avoir entrepris quelque choſe pour Dieu, & qu'on forme aiſément la réſolution de s'épargner moins que jamais à l'avenir.

Entre ſept ou huit heures du ſoir on ſonda, & comme on ne trouvoit plus de fond, on ſe vit hors de danger; mais ſi le péril paſſa, j'eſpére que l'impreſſion qu'il fit dans le cœur de pluſieurs perſonnes, ne paſſera pas ſi vîte, & qu'elle produira les fruits qu'il eſt probable que Dieu a ſinguliérement en vue, quand il excite de pareilles tempêtes.

Je ne ſçais pas ce que Dieu nous prépare à la Chine, mais nous n'avons pas été juſqu'ici ſans épreuves. Les anciens Miſſionnaires diſent que c'eſt bon ſigne : au moins, graces à Dieu, nous ne ſouhaitons rien plus ardemment que de répondre fidellement aux deſſeins que le Ciel a ſur nous.

Quoique nous ne fuſſions pas loin de la Chine, nous étions encore en grand danger de n'y pas arriver, parce que la ſaiſon étoit paſſée, & que les

vents étoient dérangés depuis le 27 de ſeptembre. Nous redoublâmes nos prieres. Le Pere Bouvet fit paroître plus que jamais ſon zele & ſa confiance en Dieu, qui nous exauça enfin : car le quinzieme d'octobre vers les ſept heures du matin, nous vîmes la terre promiſe.

C'étoit l'iſle de *Sancian*, où ſaint François-Xavier nous avoit conduit à une journée de ſon tombeau. Les premiers jours on ne ſçavoit où l'on étoit, & à peine vouloit-on nous croire, nous autres Jéſuites, après que nous eûmes été à ce glorieux tombeau pour ſatisfaire notre dévotion, & pour nous acquitter d'un vœu que nous avions fait. Nous partîmes pour ce ſaint pélerinage un jeudi neuvieme d'octobre ; & après avoir fait quatre bonnes lieues par mer & une par terre, nous nous trouvâmes tout d'un coup au lieu que nous cherchions. Nous apperçumes une aſſez grande pierre élevée debout, & du moment que nous pûmes lire ces trois ou quatre mots Portugais, *Aqui foi ſepultado Saint Franco-Xavier*, nous baiſâmes pluſieurs fois une terre ſi ſainte; quelques-uns l'arroſerent de leurs larmes ; & je me trouvai pénétré de ſen-

timens ſi vifs, ſi doux & ſi conſolans, que je fus plus d'un quart d'heure comme ravi & ſans pouvoir penſer à autre choſe qu'à goûter ce que je ſentois.

Après ces premiers tranſports de ferveur, nous examinâmes exactement ce monument, puis avec des branches d'arbres & un morceau de voile nous bâtimes une pauvre tente, qui ne repréſentoit pas mal la cabane ſous laquelle ſaint François-Xavier mourut. Enfin nous chantâmes le *Te Deum* avec les Litanies du Saint, & nous entrâmes dans la plus belle & la plus charmante nuit qu'on puiſſe peut-être paſſer en ce monde.

Que le plaiſir qu'on goûte eſt pur, lorſque dans une occaſion comme celle-ci, l'on ſe communique les uns aux autres tout ce qu'on penſe & tout ce qu'on ſent au fond du cœur. Nous commençons, diſoit l'un, notre Apoſtolat dans le lieu où ſaint François-Xavier acheva le ſien. Il ne put pénétrer plus avant dans le vaſte Empire de la Chine, & nous y allons entrer ſans aucun obſtacle. Que ne devons-nous pas eſpérer d'y faire pour la gloire de Dieu ſous la protection d'un Saint, qui a pû nous en

ouvrir la porte ? Il mourut ici pour la gloire de Jeſus-Chriſt, diſoit l'autre, épuiſé de travaux, après avoir converti des nations entieres, aurions-nous bien le bonheur de mourir de même ? On chantoit enſuite les Litanies de la très-ſainte Vierge. Dans une autre pauſe, on diſoit le Chapelet, on revenoit aux louanges du Saint, & ces prieres étoient mêlées d'entretiens, qui valoient bien des prieres. L'on parcouroit les vertus de l'Apôtre de l'orient, je n'en trouvois aucune, dont je n'euſſe beſoin & qui ne me manquât. Quelqu'un ſe ſouvint de cette nuit que ſaint Ignace paſſa toute entiere dans l'Egliſe de Monſerrat devant l'Image de la très-ſainte Vierge, lorſqu'il ſe voulut conſacrer entiérement à Dieu. La veille que nous fîmes au tombeau du ſaint Apôtre, nous parut aſſez ſemblable, & nous la nommâmes notre nuit d'armes.

Avec ces ſortes de refléxions nous vîmes renaître le jour, & nous eûmes l'avantage, & la conſolation huit, Prêtres que nous étions, de dire la ſainte Meſſe en ce lieu-là un vendredi jour de ſaint François de Borgia. La pierre du tombeau de l'Apôtre des Indes faiſoit le fond de notre autel, que nous avions élevé

ſur l'endroit même, où il paroit clairement que ce Saint fut enterré. Nous ſommes non-ſeulement les premiers Jeſuites François, qui aient eu cet honneur, mais même perſonne ne l'a eu avant nous, que le Pere Caraccio Jeſuite Italien, de grand mérite, mort depuis peu des fatigues immenſes de ſes travaux Apoſtoliques. Après les Meſſes on chanta de nouveau le *Te Deum*, on baiſa la terre cent fois, nous en prîmes tous avec reſpect pour nous en ſervir comme d'une précieuſe relique, & nous nous en revînmes chantant les louanges du Saint, dont nous venions de tâcher de recueillir l'eſprit.

Nous voilà enfin arrivés à la Chine au bout de ſept mois, puiſque nous partîmes de la Rochelle le 7 de mars (1698) & que nous avons mouillé devant *Sancian* le 6 d'octobre; & encore de ces ſept mois il faut retrancher plus de vingt jours qu'on a perdu au cap, à *Achen*, à *Malaque* & à deux ou trois Iſles déſertes, & qu'on auroit peut-être pu mieux employer. Il faut de plus en ôter tout le temps qu'on a mis à gagner *Achen*, & à paſſer le détroit de *Malaque*, c'eſt toujours près de deux mois. Il n'en falloit pas tant pour aller

droit de *Java* juſqu'à la Chine : & je ne m'étonne pas qu'un petit navire Anglois que nous avons trouvé à *Canton* n'ait mis que cinq mois, & même un peu moins à faire ſon voyage. On verra du moins par le nôtre qu'en ſix mois, pourvû que l'on ne s'égare pas, on peut venir fort aiſément de France à la Chine.

Mais pour être à *Sancian*, nous n'étions pas encore rendus au terme, & ſans le Pere Bouvet, il eût fallu reſter ou nous nous trouvions. Il partit pour aller trouver le Mandarin le plus proche, qui demeure à une petite ville nommée *Couang-haï*. Il envoya bientôt de-là des nouvelles & du ſecours à M. de la Rocque. Un Mandarin vint avec des pilotes côtiers, qui répondirent ſur leur tête de mener le vaiſſeau juſqu'à plus de la moité du chemin de *Canton*. Il y avoit deux routes pour y aller. L'une au travers des Iſles, l'autre en prenant le large, mais cette route étoit dangereuſe en cette ſaiſon, où il ne faut qu'un coup de vent pour pouſſer un vaiſſeau très-loin, & l'obliger d'aller relâcher juſqu'aux *Moluques*. Nous prîmes cependant ce dernier chemin en louvoyant opiniâtrément juſqu'à *Macao*,

Nous n'appareillâmes (1) devant *Sancian* que le 13 d'octobre & nous mouillâmes le 24 devant l'Isle de *Macao*. Pendant ce temps-là le Pere Bouvet passa de *Coueng-Haï* à *Canton* pour donner avis à la cour de son arrivée; & après avoir écrit & pris des mesures avec les Mandarins, il revint au-devant du vaisseau par dedans les Isles.

La ville de *Macao* est bâtie dans une petite peninsule, ou plutôt sur la pointe d'une Isle, qui porte ce nom. Cette langue de terre ne tient au reste de l'Isle que par une gorge fort étroite, où l'on a bâti une muraille de séparation. Quand on mouille au-dehors comme nous fîmes, on ne voit de tous côtés que des Isles, qui font un grand cercle & l'on ne découvre que deux ou trois fortereſſes sur des hauteurs & quelques maisons, qui sont à un bout de la ville: on diroit même que les fortereſſes & les maisons tiennent à une terre fort élevée, qui borne la vue de ce côté-là; mais entre cette terre, qui fait une Isle assez grande, & *Macao*, il y a un beau port, & la ville s'étend par dedans

(1) Appareiller, en terme de marine, c'est mettre à la voile.

le

le long de ce rivage. Les maiſons ſont bâties à l'Européenne, mais un peu baſſes : Il y a encore ici de la verdure & un peu de l'air des Indes.

Les Chinois ſont en plus grand nombre dans *Macao* que les Portugais. Ceux-ci ſont preſque tous métifs, & nés dans les Indes ou à *Macao* même. Il s'en faut beaucoup qu'ils ne ſoient riches ; auſſi les Chinois ne font-ils plus gueres de cas d'eux. Les fortifications de *Macao* ſont aſſez bonnes, le terrain fort avantageux, & il y a beaucoup de canon, mais la garniſon eſt mal entretenue, & comme tout lui vient de *Canton*, les Chinois ſont ſans peine les maîtres. Il y a un Gouverneur Portugais, & un Mandarin, dont tout le pays dépend, & dont le palais eſt au milieu de la place. Quand il veut quelque choſe, c'eſt aux Portugais d'obéir. On ne peut pas faire plus d'honneur ni plus de carreſſes que ce Mandarin en a fait à tous les François. Jamais Etrangers n'ont été reçus de cette maniere en ce pays-ci. Il eſt vrai que jamais il n'y étoit venu de vaiſſeau comme le nôtre. Le nom du Roi ne perd rien de ſa grandeur, quand on le prononce à ſix mille lieues loin de la France, &

il imprime dans les cœurs de la plus fiere nation du monde un certain reſpect, qui n'accompagne point le nom des autres Princes étrangers.

Le Pere Bouvet vint nous joindre. Il étoit dans une galere preſque auſſi longue que notre frégate. Il avoit toutes les marques de diſtinction qu'ont coutume d'avoir dans cet Empire les *King-tchaïs*, c'eſt-à-dire, les Envoyés de la Cour; & nos François qui le virent, ne furent pas peu ſurpris de ce qu'on leur avoit aſſuré en France que ce Pere n'étoit rien moins qu'un Envoyé de l'Empereur de la Chine. Les Jéſuites de *Macao* nous écrivirent une lettre toute pleine de bonté & de charité. Le Pere Bouvet alla avec le Pere Regis voir le Révérend Pere Ciceri, Evêque de Nankin & les autres Jéſuites qui étoient à l'iſle Verte.

L'iſle Verte porte ce nom, parce qu'elle eſt très-bien boiſée & fort agréable, & que d'ailleurs tous les lieux d'alentour ſont nuds & comme déſerts elle eſt aſſez proche de la muraille, qui ſépare la ville de *Macao* du reſte de l'iſle: C'eſt la maiſon de campagne des Jéſuites Portugais; la chapelle eſt propre, & le corps de logis aſſez bien

bâti, mais ſur-tout l'ombre & la fraîcheur rendent ce lieu fort agréable. Le Révérend Pere Ciceri l'avoit choiſi pour y faire une retraite de quelques jours. C'eſt une ſolitude toute propre pour un homme Apoſtolique, qui veut quelque temps à l'écart, comme Moïſe, conſulter le Seigneur, & prendre de nouvelles forces, pour travailler enſuite avec plus d'ardeur à la converſion des peuples. Mais il eſt temps d'achever mon voyage & de me rendre à *Canton.*

Nous mouillâmes fort heureuſement à trois lieues de cette grande ville un Dimanche deuxieme jour de novembre. Le chemin depuis *Macao* juſqu'au mouillage eſt difficile, ſur-tout pour un vaiſſeau comme le nôtre, qui tiroit plus de 17 pieds d'eau, & ſi le Pere Bouvet n'eût amené avec lui les deux plus habiles Pilotes de tout le pays, nous ne l'euſſions peut-être jamais fait. On commence à voir ce que c'eſt que la Chine quand on eſt entré dans la riviere de *Canton.* Ce ſont ſur les deux bords de grandes campagnes de riz, vertes comme de belles prairies, qui s'étendent à perte de vue, & qui ſont entre-coupées d'une infinité de petits canaux : de

ſorte que les barques qu'on voit ſouvent aller & venir de loin ſans voir l'eau qui les porte, paroiſſent courir ſur l'herbe. Plus loin dans les terres l'on voit les côteaux couronnés d'arbres ſur le haut & travaillés à la main le long du vallon, comme les théatres du jardin des tuileries. Tout cela eſt mêlé de tant de villages, d'un air champêtre & ſi bien varié, qu'on ne ſe laſſe point de regarder, & qu'on a regret de paſſer ſi vîte. Enfin nous eûmes le bonheur d'entreter dans *Canton* la nuit du ſix au ſept de novembre après huit mois de navigation depuis notre départ de France. Nous logeons dans une eſpece d'hôtel ou de maiſon publique aux frais de l'Empereur. Le Pere Bouvet en a fait donner un ſemblabe à M. de la Roque & aux Officiers François. Les Chinois appellent ces ſortes de Maiſons *Cong-Koen*, l'on n'y met que des Envoyés de la Cour.

La ville de *Canton* eſt plus grande que Paris, & il y a pour le moins autant de monde. Les rues ſont étroites & pavées de grandes pierres plattes & fort dures, mais il n'y en a pas par tout. Avec les chaiſes que l'on loue ici pour peu de choſe, l'on ſe paſſe aiſément de carroſſes,

dont il ſeroit d'ailleurs preſque impoſſible de ſe ſervir. Les maiſons ſont très-baſſes & preſque toutes en boutiques ; les plus beaux quartiers reſſemblent aſſez aux rues de la foire Saint-Germain ; il y a preſque par-tout autant de peuple qu'à cette foire, aux heures qu'elle eſt bien fréquentée ; on a de la peine à paſſer. On voit très-peu de femmes, & la plûpart du peuple, qui fourmille dans les rues, ſont de pauvres gens chargés tous de quelque fardeau, car il n'y a point d'autre commodité pour voiturer ce qui ſe vend & ce qui s'achete, que les épaules des hommes. Ces portefaix vont preſque tous la tête & les pieds nuds ; il y en a qui ont un vaſte chapeau de paille, d'une figure fort biſarre, pour les défendre de la pluie & du ſoleil. Tout ce que je viens de dire forme, ce me ſemble, encore une idée de ville aſſez nouvelle, & qui n'a gueres de rapport à Paris. Quand il n'y auroit que les maiſons ſeules, quel effet peuvent faire à l'œil des rues entieres où l'on ne voit aucunes fenêtres, & où tout eſt en boutiques, pauvres pour la plûpart, & ſouvent fermées de ſimples claies de bambous en guiſe de porte ? Il faut tout dire : on rencontre à *Canton* d'aſſez belles

places & des arcs de triomphe assez magnifiques, à la maniere du pays. Il y a un grand nombre de portes quand on vient de la campagne, & qu'on veut passer de l'ancienne ville dans la nouvelle. Ce qui est singulier, c'est qu'il y a des portes au bout de toutes les rues, qui se ferment un peu plus tard que les portes de la ville. Ainsi il faut qu'un chacun se retire dans son quartier sitôt que le jour commence à manquer. Cette police remédie à beaucoup d'inconvéniens, & fait que pendant la nuit tout est presque aussi tranquille dans les plus grandes villes que s'il n'y avoit qu'une seule famille.

La demeure des Mandarins a je ne sçais quoi qui surprend. Il faut traverser un grand nombre de cours avant que d'arriver au lieu où ils donnent audience & où ils reçoivent leurs amis. Quand ils sortent, leur train est majestueux. Le *Tsong-tou*, par exemple, c'est un Mandarin qui a l'Intendance de deux Provinces; le *Tsong-tou*, dis-je, ne marche jamais sans avoir avec lui cent hommes pour le moins. Cette suite n'a rien d'embarrassant : chacun sçait son poste; une partie va devant lui avec divers symboles & des habits fort par-

ticuliers : il y a un grand nombre de ſoldats qui ſont quelquefois à pied ; le Mandarin eſt au milieu de tout ce cortége élevé ſur une chaiſe fort grande & bien dorée, que ſix ou huit hommes portent ſur leurs épaules. Ces ſortes de marches occupent ſouvent toute une rue. Le peuple ſe range des deux côtés, & s'arrête par reſpect juſqu'à ce que tout ſoit paſſé.

Les Bonzes (1) ſont ici en fort grand nombre. Il n'y a pas de lieu où le démon ait mieux contrefait les ſaintes manieres dont on loue le Seigneur dans la vraie Egliſe. Les Prêtres de Satan ont de longues robes, qui leur deſcendent juſqu'aux talons, avec de vaſtes manches, qui reſſemblent entiérement à celles de quelques Religieux d'Europe. Ils demeurent enſemble dans leurs Pagodes comme dans des couvens, vont à la quête dans les rues, ſe levent la nuit pour adorer leurs Idoles, chantent à pluſieurs chœurs d'un ton qui approche aſſez de notre pſalmodie. Cependant, ils ſont fort mépriſés des honnêtes gens, parce qu'avec ces apparences de piété, on ſçait leurs divers ſyſtêmes ſur la Religion, qui ſont

(1) Ce ſont des Prêtres des Idoles.

tous pleins d'extravagances, & que ce ſont pour la plûpart des gens perdus de débauche. Ils ne ſont gueres mieux venus auprès du peuple, qui ne penſe qu'à vivre, & dont toute la Religion ne conſiſte qu'en des ſuperſtitions bizarres, que chacun ſe forme à ſa fantaiſie.

J'oublois à dire qu'il y a une eſpece de ville flottante ſur la riviere de *Canton*; les barques ſe touchent & forment des rues. Chaque barque loge toute une famille, & a, comme des maiſons régulieres, des compartimens pour tous les uſages du ménage. Le petit peuple qui habite ces caſernes mouvantes, décampe dès le matin, tout enſemble, pour aller pêcher ou travailler au riz, qu'on ſeme & qu'on recueille ici trois fois l'année.

Pour nouvelles de la Cour de *Pekin*, nous avons appris, par des lettres que le Pere Bouvet reçut à ſon arrivée à *Canton*, que jamais l'Empereur ne s'eſt mieux porté; qu'il n'a jamais été plus glorieux, ni plus admiré de ſes ſujets. Il vient d'aller lui-même en perſonne dans la Tartarie occidentale, à la tête d'une nombreuſe armée: il a répandu la terreur cinq cens lieues à la ronde, & défait le ſeul ennemi qui lui reſtât dans

ſes deux Empires. Il ne s'applique plus qu'à rendre ſes ſujets heureux. Il ouvre ſes magaſins de riz, il en fait couler juſqu'au fond de *la Corée* (1). Les peuples s'eſtiment heureux de vivre ſous le regne d'un Prince ſi accompli ; mais ce qui nous donne une bien plus grande joie, c'eſt que ce Prince favoriſe plus que jamais la Religion Chrétienne. Il dit que c'eſt la vraie Loi ; il eſt ravi d'apprendre que quelques grands Seigneurs l'embraſſent ; & qui ſçait ſi le temps ne s'approche point, où Dieu lui fera la grace de l'embraſſer lui-même ? Autrefois ſaint Louis envoya une célebre ambaſſade à l'Empereur du *Catai*. Il n'y a jamais eu d'autre *Catai* que la Chine, comme tous les Sçavans en conviennent aujourd'hui : le deſſein de ce ſaint Roi étoit de porter cet Empereur à embraſſer la Religion Chrétienne. Oh ! ſi Dieu nous donnoit la joie de voir achever, par le plus grand & le plus glorieux des ſucceſſeurs de ſaint Louis, ce que ce zélé Monarque commença de vouloir faire ! Enfin l'Empereur a toujours la même confiance aux

(1) C'eſt un Royaume qui eſt entre la Chine & le Japon, & qui paye tribut à l'Empereur de la Chine.

Jéſuites François. Tout le monde convient que le Pere Gerbillon eſt l'appui du Chriſtianiſme dans l'Empire. Le Pere de Viſdelou, qui eſt très-habile dans les mathématiques & dans les ſciences Chinoiſes, eſt allé, par ordre de l'Empereur, en quelques Provinces, pour empêcher les débordemens des rivieres, qui ruinoient tout le pays. Le Pere de Fontaney vint l'an paſſé à *Canton*, par ordre de l'Empereur, pour ſçavoir des nouvelles du P. Bouvet, & pour le recevoir en cas qu'il y fût arrivé. Ce Prince l'attend avec impatience. Ainſi nous ne pouvions pas venir ici dans de plus heureuſes conjonctures. Nous ſçavons de plus que quatre des plus anciens & des plus excellens Miſſionnaires ſont morts après avoir blanchi dans les travaux de cette Miſſion, & gagné une infinité d'ames à Dieu. Ce ſont les Peres Proſper Intorcetta, Adrien Grelon, Jean Valat & Dominique Gabiani: il y a plus de cinquante ans que le Pere Valat partit de France; on dit qu'il fit le voyage par terre, & qu'il arriva au bout d'un an à la Chine. Il faut réparer ces grandes pertes. Je prie tous les jours notre Seigneur qu'il inſpire à beaucoup de nos freres de traverſer la mer pour venir partager avec

nous des travaux qui peuvent être ſi glorieux & ſi féconds. Quand nous vivrions ici autant que le Pere Valat & les autres Peres que nous venons de perdre, nous mourrions avant que d'avoir pu parcourir toutes les villes de la Chine, & nous laiſſerions encore bien des Idolâtres après nous.

Plus les ſecours ſeront prompts & nombreux, plus la Religion fera de progrès, non-ſeulement parce que pluſieurs Miſſionnaires font ce qu'un plus petit nombre ne ſçauroit faire, mais encore parce que le moyen le plus ſûr de convertir en peu de temps tout un pays, c'eſt de convertir d'abord avec éclat une partie conſidérable de ſes habitans. Cela donne de la curioſité aux autres d'apprendre ce qui a pu faire un mouvement ſi ſubit, & quand on connoît bien le Chriſtianiſme, on n'eſt plus ſi éloigné de l'embraſſer. Nous ne ceſſerons point, mon Révérend Pere, de vous recommander toujours un deſſein ſi digne de votre zèle & de votre attention. L'intérêt de Dieu vous y engage, & le beſoin que nous avons pour ſa gloire d'une protection comme la vôtre. Je ſuis avec un profond reſpect, &c.

LETTRE

Du Pere Bouvet, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Révérend Pere de la Chaiſe, de la même Compagnie, Confeſſeur du Roi.

A Péking, le 30 de Novembre 1699.

MON TRÈS-RÉVÉREND PERE,

P. C.

Quelque heureux qu'ait été le premier voyage que je fis, il y a quatorze ans (1) de Breſt à Siam, ſur l'Oiſeau, frégate du Roi, avec cinq autres Prêtres (2) de notre Compagnie, je puis dire que celui que je viens de faire l'a été encore davantage. Nous étions partis cette derniere fois plus tard que la premiere, & pour un terme beaucoup plus éloigné; nous étions dépourvus de cartes & de pilotes, qui ſont abſolument né-

(1) Au commencement de 1685.

(2) Les Peres de Fontaney, Tachard, Gerbillon, Le Comte & de Viſdelou.

ceſſaires pour naviger avec quelque ſûreté dans les mers de la Chine : & cependant nous n'avons pas laiſſé de mouiller heureuſement aux iſles de *Canton*, ſept mois après notre départ de la Rochelle, quoique nous euſſions ſéjourné malgré nous quatorze jours au Cap de Bonne-Eſpérance, & touché depuis en trois autres endroits ; & ce qui eſt plus ſurprenant, quoique nous euſſions manqué le détroit de la *Sonde*, qu'on avoit regardé juſqu'à préſent en France comme l'unique route, pour faire en droiture le voyage d'Europe à Siam & à la Chine : mais bien loin que cette diſgrace nous ait été déſavantageuſe, elle a ſervi à nous faire trouver à *Malaque* (1) les cartes & les pilotes qu'on nous eût apparemment empêché de trouver ailleurs.

Nous n'avons eu qu'un très-petit nombre de malades pendant notre voyage, & nous ſommes arrivés, graces à Dieu, à notre terme, en bonne ſanté, au nombre d'onze Miſſionnaires ; car quoique nous ne nous fuſſions embarqués que neuf (2) à la Rochelle, M. le Che-

(1) Cette ville appartient aux Hollandois ; elle eſt ſur la côte orientale du Détroit, qui porte ſon nom.

(2) Les Peres Bouvet, Dolzé, Parnon, de

valier de la Roque voulut bien augmenter notre troupe, en prenant encore dans ſon vaiſſeau les Peres Domenge & Barborier, que nous rencontrâmes au Cap de Bonne-Eſpérance ſur l'eſcadre de M. des Augers.

Ce qui fut pour nous un grand ſujet de conſolation en arrivant à la Chine, c'eſt que conformément à nos deſirs & aux vœux que nous offrions continuellement à Dieu pour l'heureux ſuccès de notre voyage, ſur-tout depuis environ deux mois, nous eûmes le bonheur de prendre terre à l'iſle de *Sancïan*, contre l'attente & contre l'intention même de nos pilotes, qui ayant déſeſpéré la veille de pouvoir gagner cette iſle, avoient changé de route pour aller mouiller à la vue de *Macao* (1). Nous profitâmes d'une occaſion ſi favorable pour viſiter le lieu où le corps de ſaint François Xavier fut inhumé la premiere fois, lorſqu'il finit la carriere de ſes travaux apoſtoliques, & nous y allâmes recueillir avec la pouſſiere de ſon an-

---

Broiſia, de Premare, Regis, Perennin, Geneix & le Frere de Belleville.

(1) Ville de la Chine, qui appartient aux Portugais.

cien tombeau, quelques étincelles de ce feu & de ce zèle vraiment apoſtolique, dont le cœur de ce grand Apôtre brûla pendant ſa vie, & dont il embrâſe encore tous les jours ceux qui ont le bonheur de l'imiter & de marcher ſur ſes traces. Comme je découvris le premier ce tombeau par les queſtions que je fis à quelques pêcheurs de cette iſle, je fus auſſi le premier qui eut la conſolation de le viſiter avec M. de Beaulieu, Enſeigne de l'Amphitrite, Officier fort attaché à ſes devoirs envers Dieu, & fort zélé pour le ſervice du Roi.

Il commandoit la chaloupe de l'Amphitrite, que M. le Chevalier de la Roque avoit fait armer pour me conduire juſqu'à *Coang-hai*, ville de la province de *Canton*, ſituée ſur le bord de la mer, vis-à-vis de l'iſle de *Sancian* qui en releve. J'y allai donc dans l'eſpérance de trouver quelque pilote du pays qui pût nous conduire ſûrement juſqu'à l'embouchure de la riviere de *Canton*, où nous avions deſſein d'entrer.

En faiſant le trajet de l'iſle de *Sancian* à *Coang-hai*, nous rencontrâmes trois galeres armées contre de petits Pirates qui écument ces mers, & commandées

par un Officier Chinois que j'avois vu cinq ans auparavant à *Canton*, & qui me reconnut d'abord. Il m'obligea de monter sur sa galere, & se fit notre conducteur au tombeau de saint François-Xavier, où il avoit été plusieurs fois comme à un lieu révéré dans toute l'isle. Nous mouillâmes à une petite portée de mousquet de ce saint lieu, & après avoir mis pied à terre & marqué nos respects & notre vénération au saint Apôtre, par plusieurs révérences & prosternations que nous fîmes, partie à la Chinoise & partie à l'Européene, nous chantâmes le *Te Deum* en action de graces de la protection sensible que ce grand Saint nous avoit obtenue du Ciel pendant tout le voyage, & fîmes ensuite diverses autres prieres en commun & en particulier, avec des sentimens de dévotion proportionnés à la sainteté de ce lieu. Cette petite fête fut terminée par une triple salve de tout ce que nous avions de boîtes, de pierriers & de mousquets dans la chaloupe, accompagnée d'autant de cris de *vive le Roi*. L'ordre avec lequel cela s'exécuta sous la sage conduite de M. de Beaulieu charma tous les Chinois qui en furent témoins, & leur donna en même temps une idée très-avantageuse de notre nation.

Mes compagnons, à qui j'avois indiqué le lieu où é oit le tombeau du ſaint Apôtre, avant que de l'avoir viſité moi-même, brûlant d'une ſainte impatience d'y aller rendre leurs devoirs, n'attendirent pas que je leur en fiſſe ſçavoir des nouvelles plus certaines. L'ardeur qui les tranſportoit leur fit grimper une haute montagne chargés des ornemens ſacerdotaux, & de tout ce qui étoit néceſſaire pour célébrer les ſaints Myſteres. Après pluſieurs heures de marche précipitée à travers ces lieux ſauvages & eſcarpés, ils arriverent hors d'haleine au terme deſiré de leur pélérinage. Ils y paſſerent toute la nuit en veilles & en prieres avec quelques autres perſonnes, qui eurent la dévotion de les y accompagner. Ils y célébrerent le lendemain matin huit Meſſes de ſuite, avec des ſentimens d'une dévotion qu'on ne ſent gueres ailleurs que dans ces ſortes de lieux.

Comme nous avions bien obſervé les uns & les autres la ſituation du lieu, une de nos premieres penſées, quand on ſe vit raſſemblés, fut de déterminer la forme & la grandeur de la petite chapelle que nous voulions faire élever à la mémoire de l'Apôtre de l'Orient, ſelon

le vœu ſolemnel que nous en avions fait deux mois auparavant, en cas que ce grand Saint nous obtînt du Ciel la grace d'arriver cette année-là à la Chine, comme nous avons fait heureuſement.

L'Officier Chinois qui m'avoit conduit au tombeau de ſaint François-Xavier, me mena enſuite à *Coang-haï*. Il avertit incontinent le Gouverneur de la place, dont il dépendoit, de mon retour d'Europe, & du ſujet qui m'avoit porté à m'adreſſer à lui. Ce Mandarin, qui m'avoit vu pluſieurs fois à *Canton*, & qui me connoiſſoit, donna ordre devant moi à l'Officier des galeres de prendre le meilleur pilote de *Coang-haï*, & d'aller avec ſes galeres & notre chaloupe conduire notre vaiſſeau vers *Macao*. Pour moi il me fit accompagner par terre avec les honneurs de *Kin-thaï* ou d'Envoyé de l'Empereur, ce que les autres Mandarins que je rencontrai ſur ma route firent à ſon exemple juſqu'à *Canton*, ville capitale de la province de ce nom, où j'avois pris depuis deux jours la réſolution de me rendre, pour donner promptement avis en notre Cour de notre arrivée, & pour procurer à l'*Amphitrite* de nouveaux ſecours.

Pendant les trois jours que je fus obligé

d'y ſéjourner, pour recevoir & rendre les viſites de tous les Officiers Généraux de la province, qui me vinrent faire compliment ſur mon prompt & heureux retour, j'obtins du Vice-Roi & du grand Douanier pour l'Amphitrite, la liberté d'entrer auſſi avant qu'il voudroit dans la riviere, avec cette diſtinction qu'il ne ſeroit ni viſité ni meſuré des Douaniers, & qu'il ne payeroit aucuns droits, non pas même ceux de meſurage & d'ancrage, que tout vaiſſeau doit à l'Empereur.

Je montai enſuite ſur une barque que me donna le Vice-Roi, & je retournai en diligence, avec deux pilotes Chinois très-habiles, porter ces bonnes nouvelles à bord de l'Amphitrite, que je croyois trouver à l'embouchure de la riviere, & que j'allai chercher juſqu'à l'iſle de *Sancian*, paſſant & repaſſant encore deux fois devant le tombeau de ſaint François-Xavier; mais ce fut inutilement que j'allai ſi loin; car pendant que je paſſois entre les iſles, le vaiſſeau, qui avoit pris le large, vint mouiller à la vue de la ville de *Macao*, où je le trouvai à mon retour.

M. le Chevalier de la Roque & les autres Officiers du vaiſſeau, apprirent

avec beaucoup de joie les bonnes nouvelles que je leur apportai. Ils jugerent par les honneurs que les Chinois, & particuliérement les Mandarins me faiſoient malgré moi, qu'ils ſeroient reçus agréablement. Ainſi on ne balança pas un ſeul moment à entrer dans la riviere, & les deux pilotes que j'avois amenés, conduiſirent le vaiſſeau à deux lieues des murailles de la ville de *Canton*, où l'on mouilla.

Pendant ce temps-là je me rendis dans cette grande ville pour ménager la permiſſion de mettre nos malades à terre dans le village voiſin du lieu où l'on devoit débarquer. Je trouvai heureuſement le *Tſong-tou*, c'eſt un Mandarin dont l'autorité égale celle du Vice-Roi, avec cette différence que le *Tſong-tou* a pouvoir ſur deux provinces, & que le Vice-Roi n'a le gouvernement que d'une ſeule. Comme je connoiſſois très-particuliérement ce Mandarin, j'obtins de lui & du Vice-Roi un *Cong-Koen* pour M. le Chevalier de la Roque, & pour Meſſieurs ſes Officiers. On appelle *Cong-Koen* à la Chine les hôtels ou maiſons publiques, où l'on loge les perſonnes de qualité & les Mandarins que la Cour envoye avec honneur dans les provinces.

Pour moi je logeai dans le même *Cong-Koen* où j'avois logé à mon départ de la Chine pour venir en France, & j'y fus traité à-peu-près de la même maniere que je l'avois été auparavant. L'Empereur étoit dans la Tartarie orientale, quand nous arrivâmes à *Canton ;* mais ſi-tôt qu'il fut de retour à *Peking*, il envoya en poſte trois *Kin-tchaïs* pour venir me recevoir. Ces trois *Kin-tchaïs* ou Envoyés étoient le Pere de Viſdelou, Jéſuite François; le Pere Suarez, Jéſuite Portugais; & un Tartare *Mantcheou* (1), nommé *Hencama*, chef d'un tribunal de la maiſon de l'Empereur.

En arrivant ils nous dirent, en préſence du Vice-Roi, du Général de la milice, & de tous les autres Mandarins ou Officiers généraux de la province, que l'Empereur avoit eu de la joie de ce que j'étois heureuſement arrivé avec mes compagnons; que Sa Majeſté ſouhaitoit que j'en amenaſſe cinq avec moi à la Cour, & qu'il donnoit aux autres une entiere liberté d'aller par tout ſon Empire prêcher la loi du Seigneur du

(1) La petite nation des *Mantcheous*, dans la Tartarie orientale, s'eſt rendue fameuſe depuis un ſiecle, par la conquête de la Chine.

ciel ; qu'il prétendoit qu'on remît à l'Amphitrite, qui m'avoit apporté, tous les droits de meſurage & d'ancrage ; qu'il accordoit aux Marchands venus ſur ce vaiſſeau la permiſſion qu'ils avoient demandée de prendre une maiſon à *Canton*, & d'y faire un établiſſement pour leur commerce ; qu'enfin il approuvoit le bon accueil qu'on avoit fait à notre Nation, & qu'il ſouhaitoit qu'on la traitât dorénavant encore avec plus d'honneur & de diſtinction.

Quelques jours après, les trois Envoyés ſouhaiterent que je me trouvaſſe avec tous mes compagnons dans notre maiſon de *Canton*, pour nous faire ſçavoir les ordres de l'Empereur. Nous y étant tous rendus, *Hencama*, en préſence des deux autres *Kin-tchaïs*, nous dit de la part de l'Empereur, que ce que Sa Majeſté eſtimoit le plus au monde, c'étoit la vertu, enſuite la ſcience & l'habileté dans les arts ; qu'il m'avoit envoyé en France pour y chercher des compagnons qui euſſent ces qualités ; que m'étant acquitté avec ſoin de l'ordre qu'on m'avoit donné, Sa Majeſté en avoit de la joie, & qu'elle vouloit retenir à ſon ſervice cinq de mes compagnons, & que pour les ſix autres, elle

leur permettoit d'aller demeurer en quelque lieu de ſon Empire que ce fût pour y prêcher la Religion Chrétienne.

Après que les Envoyés eurent parlé, nos Miſſionnaires rangés ſur deux lignes, firent en cérémonie neuf proſternations à la maniere de la Chine, pour remercier l'Empereur de la faveur qu'il leur faiſoit. Cela ſe paſſa à la vue d'une grande multitude de peuple, qui alla auſſi-tôt en répandre le bruit par toute la ville, ce qui accrédita beaucoup les Miſſionnaires dans *Canton.*

Cependant le Vice-Roi & les autres Mandarins, pour ſe conformer à ce que les *Kin-tchaïs* avoient marqué, & pour faire encore un meilleur traitement à nos Officiers, réſolurent de leur donner un feſtin en cérémonie, & de leur remettre les droits de tous les effets qui étoient ſur le vaiſſeau, ce qui alloit à près de dix mille écus; mais ils exigerent qu'on fît auparavant un remerciement de pure cérémonie à l'Empereur pour le droit d'ancrage & de meſurage du vaiſſeau, qu'on avoit déjà accordé.

Comme ces ſortes de remerciemens ſe font à la Chine avec des proſternations & des cérémonies qui tiennent de la ſoumiſſion & de l'hommage, nous repréſen-

tâmes, le Pere de Visdelou & moi, que le Capitaine du vaisseau, à qui il appartenoit de faire la cérémonie du remerciement, étant Officier du plus grand & du plus puissant Monarque du grand occident, qui recevoit des hommages sans en rendre à qui que ce soit, ne pouvoit pas faire la cérémonie à la maniere de la Chine. Les Mandarins, qui vouloient faire honneur à notre Nation, & non pas la chagriner, répondirent qu'il suffiroit qu'on la fît d'une maniere qui fût honorable pour les deux Nations, c'est-à-dire, partie à la Chinoise, partie à la Françoise, & pour cet effet ils proposerent eux-mêmes que M. le Chevalier de la Roque tourné du côté de *Peking*, écouteroit la parole impériale que le Vice-Roi debout & de côté lui annonceroit, touchant la remise des droits du vaisseau, & qu'il l'écouteroit avec respect, ou bien à genoux son chapeau sur la tête, faisant ensuite pour remerciement la révérence à la Françoise, ou bien s'il aimoit mieux qu'il l'écouteroit le chapeau bas & le corps courbé sans mettre aucun genou à terre, & qu'il feroit ensuite la révérence à la Françoise.

M. le Chevalier de la Roque n'ayant pas trouvé de difficulté à cette derniere maniere

maniere de remercier l'Empereur, s'offrit de s'y conformer, & il le fit avec un air ſi noble, qu'il donna dans cette action au Vice-Roi & autres Mandarins qui aſſiſterent à cette cérémonie, de l'eſtime pour ſa perſonne & pour ſa Nation. On le régala enſuite avec tous ſes Officiers, qui eurent tous après lui dans cette occaſion, le pas au-deſſus de tous les Officiers généraux de la province.

J'ai dit en cette occaſion; car dans un autre feſtin, qui fut un feſtin de cérémonie, qu'on leur fit par ordre de la Cour, & où le Vice-Roi occupa la premiere place, comme repréſentant la perſonne de l'Empereur, M. le Chevalier de la Roque fut aſſis au-deſſous de lui, mais au-deſſus des autres Mandarins, qui étoient placés vis-à-vis des Officiers François qu'on avoit fait aſſeoir du côté le plus honorable. M. de la Roque avec qui le Vice-Roi avoit pris des meſures quelques jours auparavant, avoit mieux aimé être traité de la ſorte dans le palais du Vice-Roi, & par le Vice-Roi même, que par les autres Officiers de la province avec le pas au-deſſus d'eux, pour lui & pour tous ceux qui l'accompagneroient.

Après cette cérémonie nous ne demeu-

râmes pas long-temps à *Canton*, où nous laissâmes le Pere de Broissia pour avoir soin de l'église que nous y avons. Le jour de notre départ, le Vice-Roi, le *Tsong-tou*, le Général de la milice, & tous les autres Officiers généraux de la province encore en habit de cérémonie, vinrent nous conduire jusqu'au bord de la riviere. Nous apprîmes à *Nantchan-fou*, capitale de la province de *Kiamsi*, que l'Empereur étoit parti de *Peking*, & qu'il s'avançoit vers la province de *Nankin*, nous prîmes notre route de ce côté-là, & nous le rencontrâmes entre *Yantcheou* & *Hoai-ngan*, villes d'un grand commerce, qui sont sur le bord du canal, par lequel l'Empereur venoit.

Ce Prince ayant été averti de notre arrivée, nous envoya le Pere Gerbillon, qui nous conduisit, sur une petite barque, vers celle de Sa Majesté. Aussi-tôt que nous l'eûmes abordée, nous nous mîmes à genoux, selon la coutume, pour nous informer de la santé de l'Empereur. Dans ce moment il parut à une fenêtre: & me fit l'honneur de me demander comment je me portois, avec un air de bonté capable de charmer les personnes les moins sensibles. Il nous ordonna ensuite de monter sur sa bar-

que, il ſe contenta alors de me faire quelques queſtions, ayant été auparavant ſuffiſamment inſtruit de toutes les particularités de mon voyage, par les longues lettres que j'avois écrites à Peking.

Le même jour Sa Majeſté nous donna à huit heures du ſoir une ſeconde audience dans ſon cabinet, & nous parla plus long-temps & avec plus de familiarité encore que le matin. Je lui demandai ſon agrément pour retourner à *Yang-tcheou*, où nous avions laiſſé les préſens que nous lui avons apportés. Sitôt que nous y fûmes arrivés, nous les arrangeâmes dans un ſi bel ordre que pluſieurs des principaux Seigneurs de la Cour qui les virent, & qui ne pouvoient ſe laſſer de les admirer, avouerent qu'on n'avoit encore rien vu de ſi rare ni de ſi curieux en cette Cour. L'Empereur, qui voulut les conſidérer de plus près, ſe fit apporter chaque piece l'une après l'autre, & comme il ſe connoît parfaitement en toutes ſortes d'ouvrages, il marqua mieux que perſonne l'eſtime qu'on en devoit faire. Mais ce qui le frappa davantage, furent les portraits de la Maiſon Royale, & ſur-tout celui du Roi, dont ce Prince ne pouvoit détacher ſes yeux, comme ſi le naturel &

la vivacité des couleurs de ce tableau eût retracé ſenſiblement à ſes yeux toutes les merveilles qu'il nous a oui raconter de notre auguſte Monarque.

Les Peres de Viſdelou & Suarez & *Hencama*, leur collegue, eurent ordre deux jours après de continuer leur voyage juſqu'à Peking, & d'y faire porter les préſens. Pour moi, l'Empereur ſouhaita que je le ſuiviſſe avec le Pere Gerbillon, en attendant mes quatre compagnons que nous avions laiſſés derriere.

Comme nous apprîmes le lendemain qu'ils n'étoient qu'à trois lieues d'*Yang-tcheou*, nous allâmes au-devant d'eux. L'Empereur deſcendit dans une petite iſle nommée *Kin-chan*, qui eſt au milieu du *Kiang*, la plus large & la plus profonde riviere de la Chine.

Ce fut dans cette iſle enchantée que l'Empereur les vit tous cinq pour la premiere fois. Après qu'ils l'eurent ſalué, ſelon les cérémonies Chinoiſes, il les fit approcher de ſa perſonne avec une bonté & une familiarité qu'ils admirerent; il leur fit, ſur les ſciences & ſur les beaux arts, diverſes queſtions, qui donnerent lieu à ces Peres de faire voir leur capacité, & de connoître l'eſprit & la profonde érudition de l'Empereur.

Ils s'attirerent, dès cette premiere audience, l'eſtime de ce grand Prince, qui ne put s'empêcher de dire qu'ils lui ſembloient très-bien choiſis, très-propres pour ſon ſervice, & qu'il avoit de la joie de les voir. Mais rien ne marqua mieux combien il étoit content, que le commandement qu'il fit qu'on leur donnât des barques plus légeres que celles qu'ils avoient, & qu'ils ſe joigniſſent au Pere Gerbillon & à moi pour le ſuivre dans tout ſon voyage, qui dura plus de trois mois.

Quoique je me ſois propoſé de ne rapporter ici aucune particularité de ce voyage de l'Empereur, je ne puis cependant, mon Révérend Pere, me diſpenſer de vous dire quelque choſe des marques de bonté & de bienveillance que Sa Majeſté donna à neuf ou dix Miſſionnaires de diverſes nations & de différens ordres, qui furent introduits en ſa préſence par le Pere Gerbillon pour avoir l'honneur de le ſaluer, & de lui offrir quelques petites curioſités. Ce Prince les fit tous approcher de ſa barque pour leur parler plus familiérement, leur envoya des mêts de ſa table, & même quelque argent, pour faire voir, par des marques ſi publiques de

ſa bienveillance royale, l'eſtime qu'il fait de tous les Miſſionnaires, & pour les autoriſer par-là de plus en plus dans toutes les provinces de ſon Empire. Et afin de faire honneur à notre ſainte Religion d'une maniere encore plus particuliere, il envoya aux deux égliſes qui ſont à *Nankin*, & à celle de *Ham-tcheou*, capitale de la province de *Tche-kiam*, une perſonne pour y adorer le vrai Dieu, & pour s'informer de l'état de ces égliſes.

Sur le rapport que fit cet officier, qu'on rebâtiſſoit l'égliſe de la ville de *Ham-tcheou* (1), plus célebre par la derniere perſécution qui donna occaſion à ce fameux Edit en faveur de la Religion chrétienne, que par ſes peintures & par ſon architecture, qui la faiſoient paſſer pour la plus belle égliſe de la Chine, il donna une ſomme d'argent pour achever promptement ce bâtiment.

Des marques ſi éclatantes & ſi univerſelles de l'eſtime & de l'affection de l'Empereur, tant à l'égard des Miſſionnaires

(1) Cette égliſe avoit été réduite en cendres peu de temps auparavant, avec une partie de la ville de *Ham-tcheou*, comme on le peut voir dans l'*Hiſtoire de l'édit de l'Empereur de la Chine en faveur de la Religion Chrétienne*, pag. 65 de la 3e édition.

qui ſont à ſon ſervice, qu'à l'égard de ceux qui demeurent dans les provinces, pourroient faire juger en Europe à ceux qui les apprendront, que ce Prince n'eſt pas éloigné du royaume de Dieu; mais ſi d'un côté nous avons lieu de rendre au Seigneur mille actions de graces pour la ſanté parfaite qu'il lui donne; pour la victoire complète qu'il lui a fait remporter ſur le *Caldan* (1), l'unique ennemi qu'il pût craindre; pour le bonheur avec lequel ce grand Prince, qui eſt également aimé & redouté de tous, regne ſur ſes peuples; en un mot, ſi nous devons remercier Dieu pour toutes les proſpérités dont il le comble en cette vie; d'un autre côté, nous avons raiſon de craindre que ce ne ſoit là l'unique récompenſe de toutes les vertus morales qui éclatent dans ſa perſonne, & de la protection particuliere qu'il donne conſtamment depuis tant d'années à notre ſainte Religion ou à ceux qui la prêchent dans ſon Empire; à moins que la perſévérance de tant de ſaintes ames, qui

(1) C'eſt le Roi des *Elouths*, un des plus puiſſans Princes de la grande Tartarie, dont l'Empereur de la Chine a conquis les Etats depuis quelques années.

prient depuis si long-temps celui qui tient entre ses mains le cœur des Souverains, ne l'oblige enfin à se convertir, & ne lui fasse embrasser des vérités dont il est assez instruit. C'est ce que nous demandons tous les jours au Seigneur, & ce que nous prions tous les gens de bien de demander pour la plus grande gloire de Dieu, & le salut de toute la Chine. Je suis, &c.

LETTRE

Du Pere de Premare, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere le Gobien, de la même Compagnie.

A Ven-tcheou-fou, en la province de Kiamsi, le 1er de Novembre 1700.

MON RÉVÉREND PERE,

P. C.

A mon arrivée en ce pays j'eus l'honneur d'écrire au Révérend Pere de la Chaise. Comme je ne connoissois gueres encore la Chine, je ne fis presque qu'une relation de notre voyage, & des cour-

ſes que les mauvais temps & l'erreur de nos pilotes nous avoient fait faire en diverſes mers hors de notre route, pendant l'eſpace de près de huit mois. Je ne doute pas qu'il n'ait eu la bonté de communiquer ma lettre à nos Peres, & que vous n'y ayez trouvé des choſes aſſez curieuſes, non pas peut-être pour être cherchées, mais du moins pour être remarquées par des voyageurs, quand elles ſe trouvent dans leur chemin.

Mais maintenant que je commence à connoître ce pays-ci, & que Dieu m'a fait la grace d'apprendre en ſi peu de temps aſſez le Chinois pour entendre à peu près ce qu'on dit, & pour faire entendre ce que je veux dire, je ſuis en état de vous inſtruire ſur bien des choſes, ſur leſquelles je ne l'aurois pas pû faire dans mes premieres lettres, & je crois devoir commencer aujourd'hui par vous parler de ce qui vous touche le plus auſſi-bien que moi, je veux dire de l'état & des beſoins preſſans de la Religion dans ce vaſte Empire. Je n'ajouterai donc rien à ce qu'on vous a écrit tant de fois depuis quelques années, que la Chine eſt le plus fertile climat & le plus riche pays du

monde. La magnificence de l'Empereur & de sa Cour, & les richesses des grands Mandarins surpassent ce qu'on en peut dire. On est certainement frappé d'abord de ne voir ici que soie, que porcelaines, que meubles & cabinets, qui n'étant pas plus riches, ont pourtant quelque chose de plus brillant que le commun de nos ouvrages d'Europe.

Mais je vous dirai seulement en passant une chose qui vous semblera d'abord un paradoxe, & qui n'est pourtant que la pure vérité. C'est que le plus riche & le plus florissant Empire du monde est avec cela dans un sens le plus pauvre & le plus misérable de tous. La terre quelque étendue & quelque fertile qu'elle soit, ne suffit pas pour nourrir ses habitans. Il faudroit quatre fois autant de pays qu'il y en a pour les mettre à leur aise. Dans la seule ville de *Canton* il y a sans exagérer plus d'un million d'ames, & dans une grosse bourgarde, qui n'en est éloignée que de trois ou quatre lieues, il y a encore, dit-on, plus de monde qu'à *Canton* même. Qui peut donc compter les habitans de cette province? Mais que sera-ce de tout l'Empire, lequel est

compoſé de quinze grandes Provinces preſque toutes également peuplées? A combien de millions cela doit-il monter? Un tiers de ce peuple infini s'eſtimeroit heureux, s'il avoit autant de riz qu'il en faudroit pour ſe bien nourrir.

On ſçait que l'extrême miſere porte à de terribles excès. Quand on eſt à la Chine, & qu'on commence à voir les choſes par ſoi-même, on n'eſt pas ſurpris que les meres tuent, ou expoſent pluſieurs de leurs enfans, que les parens vendent leurs filles pour peu de choſe; que les gens ſoient intéreſſés, & qu'il y ait un grand nombre de voleurs. On s'étonne plutôt qu'il n'arrive quelque choſe de plus funeſte encore, & que dans les temps de diſette, qui ne ſont pas ici trop rares, des millions d'ames ſe voyent périr par la faim, ſans avoir recours aux dernieres violences, dont on lit des exemples dans nos hiſtoires d'Europe.

Au reſte on ne peut pas reprocher aux pauvres de la Chine, comme à la plupart de ceux d'Europe, leur fainéantiſe, & qu'ils pourroient gagner leur vie, s'ils vouloient travailler. Le travail & la peine de ces malheureux eſt au-deſſus de tout ce qu'on peut croire. Un Chinois paſſera les jours à remuer la terre

à force de bras ; ſouvent il ſera dans l'eau juſqu'aux genoux, & le ſoir il eſt heureux de manger une petite écuellée de riz, & de boire l'eau inſipide dans laquelle on l'a fait cuire. Voilà tout ſon ordinaire. Avec cela pluſieurs s'accoutument à ſouffrir, & ſi vous en ôtiez les deſirs, qui ſont ſi naturels aux miſérables, l'innocence de leurs mœurs répondroit aſſez à leur pauvreté, & à la grandeur de leur travail.

La premiere réflexion que fait faire aux Miſſionnaires la compaſſion même naturelle qu'on a de ces pauvres gens, c'eſt de dire : au moins ſi nous pouvions leur donner les conſolations ſolides que trouvent ceux qui ſouffrent en ſuivant les maximes de l'Evangile ; ſi nous pouvions leur apprendre à ſanctifier leurs ſouffrances en leur propoſant les exemples d'un Dieu ſouffrant pour leur amour & en leur découvrant les biens infinis, & le bonheur éternel qu'ils pourroient ſe procurer dans le Ciel par la vie pauvre, pénible & laborieuſe qu'ils menent ſur la terre ! Mais comment la voie d'un ſi petit nombre de Miſſionnaires peut-elle ſe faire entendre à cette multitude d'Infideles, qu'on ne compte que par millions, dans un pays ſur-tout où vous ſçavez les difficultés qu'il y a

à ſurmonter par rapport à la langue.

Ne vous laſſez donc point d'ici à bien des années, de nous entendre dire & redire, que la moiſſon eſt grande, & que le nombre des ouvriers eſt bien petit. Faites le comprendre efficacement à ceux de nos Peres, qui ont quelque envie & quelque bonne volonté de venir ici, & qu'ils ne croyent pas trop ce que je me ſouviens qu'on nous diſoit quelquefois, quand nous nous préparions à paſſer les mers ; qu'on exagéroit peut-être le bien qu'il y avoit à faire dans les Miſſions, & qu'il s'en falloit beaucoup que les diſpoſitions des peuples à recevoir le Chriſtianiſme fuſſent telles qu'on nous les publioit en Europe. On ne vient point encore à nous par troupes demander le ſaint baptême, comme nous eſpérons que cela pourra être avec le temps : mais cependant il n'y a point de Miſſionnaire, qui ſçachant la langue & s'appliquant aux fonctions de ſon miniſtere, ne puiſſe avec ſes Catéchiſtes baptiſer par an quatre à cinq cens Idolâtres.

Mon Dieu, ſi un Prédicateur des plus zelés d'Europe étoit aſſuré de faire par ſes Sermons & par ſes Miſſions quatre ou cinq cens converſions chaque année, ne l'eſtimeroit-on pas un des plus

heureux Miniſtres de l'Evangile, & ne ſe croiroit-il pas peut-être néceſſaire ? On prend patience ici quand on n'en convertit pas davantage, & cela ne s'appelle que de médiocres commencemens, parce qu'on ne meſure pas ſes ſuccès à ceux qu'on auroit pu avoir en France, mais à ceux d'un ſaint Xavier dans les Indes, & à ceux de nos hommes apoſtoliques qui lui ſuccéderent au Japon, où les Infideles venoient ſans nombre ſe préſenter au ſaint baptême.

Je ne parle point des petits enfans (1) que la miſere des parens oblige, comme j'ai dit, d'expoſer à la ville & à la campagne, en danger d'être mangés des bêtes, & certainement condamnés, ſi vous ne les ſecourez, à mourir dans la diſgrace éternelle de Dieu. Un homme qui n'auroit rien à faire qu'à les aller chercher, pour leur donner le baptême en cette extrémité déplorable, ne perdroit point ſa peine : il y auroit peu de jours qu'il n'en trouvât quelqu'un, & leur ſalut ſeroit d'autant plus certain, que pluſieurs regardent ici la perte de ces inno-

(1) Il n'y a point de loi à la Chine qui permette l'expoſition des enfans ; elle n'eſt que tolérée, comme nous l'expliquerons dans la ſuite de cet Ouvrage.

cens comme une décharge néceſſaire à la République, & que perſonne ne ſe met en peine de les ramaſſer, de les tirer du ſein de la mort; dès le jour de leur baptême preſque tous ſeroient en Paradis.

Vous voyez donc bien, mon révérend Pere, quel eſt le plus preſſant de nos beſoins; il nous faut des compagnons de nos travaux: les Miſſionnaires viendroient ici par centaines, qu'avec la liberté que nous avons de prêcher l'Evangile par-tout ce vaſte Empire, il y auroit de quoi les occuper; c'eſt à cela comme au plus preſſé qu'il faut faire la premiere application des aumônes que vous recevrez: n'effrayez pourtant pas les gens en leur faiſant trop connoître ce qui ſeroit néceſſaire pour fournir à la ſubſiſtance d'un ſi grand nombre d'ouvriers: ne propoſez que ce que chacun peut faire ſans trop s'incommoder; j'ai penſé ſouvent que la portion congrue que l'on donne en France à un Curé ou à un Vicaire de campagne, qui n'a pas quelquefois cent paroiſſiens, eſt tout ce qu'il faut pour entretenir ici aiſément un Miſſionnaire, qui ne gouvernera pas ſeulement une égliſe déja formée, & où il y a quelquefois vingt & trente mille Chrétiens, mais qui fera encore chaque

année assez de Chrétiens pour former une paroisse de cinq ou six cens Néophytes. Quatre ou cinq personnes unies ensemble peuvent faire une pension pareille sans beaucoup s'incommoder, & le Missionnaire, en ménageant ce petit fonds, ne laisseroit pas d'avoir, outre sa subsistance, de quoi faire encore par intervalles de petites charités.

Je ne puis vous expliquer combien ces charités faites par les Missionnaires, quelque petites qu'elles paroissent, sont utiles & honorables à la religion; elles confirment de plus en plus les infideles dans la pensée qu'ils ont que nous ne sommes pas venus chercher leurs trésors, mais leurs ames & leurs personnes, & l'on sçait que c'est ici une des considérations qui les prévient davantage en faveur de notre religion: elles donnent idée aux Chinois de la charité des Chrétiens d'Europe, à qui nous faisons tout l'honneur de ces aumônes, déclarant souvent que sans la libéralité de quelques ames généreuses, nous n'aurions de nous-mêmes ni de quoi nous entretenir, ni de quoi leur faire part de ce que nous avons. Le zèle des personnes qui pensent de si loin à des étrangers qu'ils n'ont jamais vus, & dont ils n'auront jamais

beſoin, les touche & les attendrit autant que tout le reſte.

De plus ceux qui ſouffrent & qui ſont dans le beſoin, ſont attirés par-là à écouter les inſtructions qu'on leur fait; ils prennent confiance en des gens qui les aiment, & à proportion que nous leur faiſons du bien, ils jugent que nous les aimons, & que nous ne voudrions pas les tromper. Enfin elles déterminent ceux des Chrétiens Chinois, qui ſont les plus accommodés, à faire à leurs freres en Jeſus-Chriſt des aumônes bien plus conſidérables que les nôtres. Les *Bonzes* prêchent aſſez la charité, mais c'eſt pour eux-mêmes qu'ils la prêchent, & non point pour les pauvres; nous ne prenons rien pour nos miniſteres, & de plus nous tâchons de pratiquer ce que nous enſeignons; mais ſi la charité devenoit plus libérale, & que vous trouvaſſiez, comme il peut arriver, de ces grandes ames qui ne refuſent rien aux propoſitions qu'on leur fait d'un bien ſolide & aſſuré, nous aurions ici de quoi les ſatisfaire.

Entre pluſieurs ſortes d'établiſſemens qui ſeroient néceſſaires, & qui aideroient beaucoup au progrès du chriſtianiſme par l'honneur qu'ils feroient à la religion, il y en a un que pluſieurs Miſ-

ſionnaires, auſſi bien que moi, avons ſinguliérement à cœur ; ce ſeroit qu'on pût faire d'abord dans cinq ou ſix villes capitales des plus grandes provinces de l'Empire, des eſpeces d'hôpitaux pour élever ces enfans expoſés qu'on auroit empêché de mourir, & d'être ſéparés de Dieu pour toujours. Ce ſeroit proprement ici une œuvre digne de la piété des dames, à qui par conſéquent vous devriez en expliquer le projet, car ces hôpitaux ſeroient principalement compoſés de filles, ce ſont celles que les parens expoſent plus volontiers, quand ils craignent de ſe voir ſurchargés d'enfans ; ils en ont encore moins de pitié que des garçons, parce qu'ils croyent qu'ils auront plus de peine à s'en défaire & à les mettre en état de gagner leur vie.

On les éleveroit donc juſqu'à un certain âge dans les principes de la religion, & on leur apprendroit les arts du pays, propres de leur condition & de leur ſexe. A quatorze ou quinze ans on les placeroit comme on fait en France chez des dames chrétiennes, qui les préféreroient à des domeſtiques idolâtres, ou on les feroit entrer en des eſpeces de Monaſteres où elles paſſeroient leurs jours à prier & à travailler. Sur le mo-

dele de ces premieres Communautés, on ne doute point qu'il ne s'en formât bientôt d'autres compoſées de perſonnes plus qualifiées, comme dans les maiſons religieuſes d'Europe. Les Chinoiſes ont beaucoup d'attrait pour la vie ſolitaire: outre la diſpoſition qu'on trouve en elles pour pratiquer la piété, elles ſont élevées dans la maiſon de leurs parens hors du commerce du monde, ainſi on peut croire que la vie du cloître ne leur coûteroit preſque rien. On ne leur parle gueres de ce grand nombre de vierges qui choiſiſſent Jeſus-Chriſt pour époux dans les divers ordres religieux de l'égliſe, qu'on ne ſente qu'elles auroient du penchant à faire à Dieu un ſacrifice ſi beau & ſi généreux.

Il ſe forme dans Paris tant de nouveaux établiſſemens de piété, du moins ſi les choſes n'ont bien changé depuis que j'en ſuis ſorti. Une dame de qualité ne pourroit-elle pas entreprendre quelque choſe de ſemblable pour *Peking*, par exemple, la capitale de la Chine? on ne ſeroit point expoſé ſi loin d'Europe à la tentation de la vaine gloire, ni aux frivoles applaudiſſemens qu'attire quelquefois de la part des mondains la qualité de fondatrice. Mais ſe pourroit il faire, ô

mon Dieu, que ce fût-là ce qu'on cherchât quelquefois dans les bonnes œuvres qui éclatent au-dehors ; & ſi l'on avoit la foibleſſe d'être ſenſible à de pareils retours, par cet endroit même ne ſeroit-ce pas déja une raiſon d'envoyer ſes charités à l'autre extrémité du monde, où Dieu ſeul qui les connoîtroit leur donneroit une récompenſe pleine & entiere ? il ne faut pas qu'on renonce à la bonne œuvre que je propoſe, ſur ce qu'une ſeule perſonne ne pourroit pas ſagement eſpérer de la faire réuſſir. Ce qui s'emploie à nourrir & à vêtir un pauvre à Paris, en feroit ſubſiſter ici quatre ou cinq ; & puis ce n'eſt pas toujours, en France même, une ſeule perſonne qui fait ſubſiſter une maiſon ; on ſe joint pluſieurs pour fournir à la dépenſe.

Il ſuffit qu'il y en ait une à la tête des autres, qui veuille les ſolliciter ſur la connoiſſance qu'elle a du beſoin de ceux qu'on a reſolu de ſoulager. Il n'eſt pas même néceſſaire qu'on faſſe de ſi grandes aumônes à la fois. On peut en faire moins, & recommencer plus ſouvent. La maniere dont on a reçu à la Chine les François qui étoient avec nous ſur l'Amphitrite, nous fait eſpérer qu'il s'établira un commerce durable & aiſé

entre les deux Nations, & qu'ainſi nous pourrons recevoir déſormais de vos nouvelles, & des charités d'Europe plus d'une fois l'année. Le voyage n'eſt tout au plus que de ſix mois, pourvu que l'on parte de France à la fin de décembre, ou au commencement de janvier. Nous avons trouvé à *Canton* un petit navire Anglois, qui eſt venu d'Europe en cinq mois. Les vaiſſeaux qui ne partiroient qu'au commencement de mars, ne laiſſeroient pas d'arriver la même année: mais leur voyage ſera moins sûr & plus long. Nous ne partîmes que le 7 de mars de la Rochelle; nous avons relâché en pluſieurs endroits avec perte de beaucoup de temps, parce que nous avions manqué le détroit de la *Sonde*. Avec tout cela, & malgré un détour de près de cinq cens lieues dans des mers inconnues, où nous n'allions, pour ainſi dire, qu'à tâtons, nous avons vu la terre de la Chine au bout du ſeptieme mois. On ne viendroit pas ſi vîte par terre, quand on ne prendroit aucun détour, & qu'on feroit réglement quatorze à quinze lieues tous les jours.

Je me promets, mon cher Pere, que tant de Dames de vertu, qui ſont curieuſes de ſçavoir ce qui ſe paſſe au

bout du monde, ne ſeront peut-être pas indifférentes ſur ce que je vous écris aujourd'hui ; & qu'elles me ſçauront gré d'avoir fait connoître le beſoin où ſont pour le temps & pour l'éternité tant de petites créatures auxquelles on doit prendre un intérêt particulier : parce qu'elles ne peuvent attendre qu'une mort éternelle, après une vie très-courte & très-miſérable.

Je finis en vous priant de nouveau de ne vous point fatiguer de nous entendre ſi ſouvent demander. Je ne me fuſſe jamais cru capable d'en venir là ; mais on change bien de penſées, quand on voit des beſoins d'une certaine eſpece. Le zele peut s'endormir au milieu de la France, dans un lieu où l'on ſuppoſe que d'autres feront le bien que nous n'aurons pas fait. Depuis que je me ſens ici réſolu à conſacrer au ſalut des ames, mon repos, ma ſanté, ma vie, je ſuis perſuadé que les plus impa faits & les plus lâches auroient encore plus d'ardeur & plus de zele que moi ; & que je ſatisferois mal à mon devoir, ſi, diſſimulant les beſoins de nos pauvres Egliſes, j'étois cauſe peut-être qu'elles fuſſent moins ſecourues. Il y a lieu de croire que nous ne vous ferons pas tou-

jours à charge. Quand le nombre des Chrétiens riches & puiſſans ſe ſera accru, c'eſt à la Chine & non point en Europe, que nous ferons connoître les néceſſités de cette Chrétienté ; mais l'heure n'eſt pas encore venue. Long-temps après Jeſus-Chriſt, les premiers Fideles aſſiſterent les Païens qui étoient dans le beſoin ; & la vue de leur grande charité fut ce qui détermina pluſieurs de leurs ennemis même à ſe faire inſtruire & à ſe convertir. C'eſt du même moyen que nous voudrions nous ſervir, dans l'eſpérance que Dieu y donnera les mêmes bénédictions. Je ſuis, avec bien du reſpect, &c.

LETTRE

Du Pere Pelisson, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Révérend Pere de la Chaise, de la même Compagnie, Confesseur du Roi.

A Canton, (1) le 9 de Décembre 1700.

MON TRÈS-RÉVÉREND PERE,

P. C.

Le zele que vous avez toujours eu pour la gloire de Dieu, & pour le salut des ames, vous a fait prendre tant de part à l'établissement de nos Missions de la Chine, que nous n'oublierons jamais les soins que vous vous êtes donné, ni les biens que vous nous avez faits. C'est ce qui nous engage aussi à ne perdre aucune occasion de vous donner des marques de notre respect & de notre reconnoissance, en vous instruisant des

(1) C'est un port de mer, & la ville capitale d'une des provinces méridionales de la Chine.

choses

choſes qui regardent la Religion, ſoit en ce pays, ſoit dans les Royaumes voiſins : car nous ſçavons que ce ſont les ſeules auxquelles vous vous intéreſſez. Comme je ſuis perſuadé que vous aurez appris ce qui s'eſt paſſé les années précédentes, par le Pere de Fontanay, qui partit d'ici l'année derniere (1699), ſur l'Amphitrite, pour retourner en France, où l'Empereur l'envoyoit, je me bornerai, dans cette lettre, à ce qui eſt arrivé cette année.

L'Empereur ne ſe contentant pas d'avoir donné aux Jéſuites François une maiſon dans l'enceinte de ſon palais, leur accorda quelque temps après un grand emplacement qui joignoit la maiſon, pour y bâtir une Egliſe, & leur promit de contribuer à cet édifice. Le 26 janvier de cette année (1700), le Pere Gerbillon étant allé au palais, pria le premier Eunuque de la Chambre de dire à l'Empereur qu'on ſe préparoit à bâtir cette Egliſe dans le lieu qu'il avoit eu la bonté de marquer ; & que les Peres le ſupplioient très-humblement de ſe ſouvenir de la grace dont il les avoit flattés de contribuer à l'ouvrage ; & que ce leur ſeroit un honneur dont ils ſeroient éternellement reconnoiſſans.

L'empereur fit demander au Pere Gerbillon pourquoi il n'avoit pas invité les autres Peres à venir avec lui, lui demander cette grace : *car bâtir une Egliſe à Dieu*, dit ce Prince, *c'eſt une choſe qui regarde tous les Miſſionnaires, & à laquelle ils doivent tous s'intéreſſer.* Le Pere Gerbillon répondit que ne ſçachant pas ſi la demande qu'il prenoit la liberté de faire, ſeroit agréable à l'Empereur, il n'avoit oſé venir au Palais d'une maniere ſi éclatante : mais qu'après avoir obtenu cette grace, il n'auroit pas manqué d'inviter tous les Peres à ſe joindre à lui pour remercier Sa Majeſté ; & que puiſqu'elle le trouvoit bon, il alloit ce jour-là même les inviter à venir demander une faveur qui devoit faire tant d'honneur à la Religion Chrétienne.

Les Peres de nos trois maiſons de Pekin (1), qui ſont les ſeuls Miſſionnaires de cette grande ville, ſe rendirent le lendemain au palais. L'Empereur envoya le premier Eunuque avec deux Mandarins pour recevoir leur requête. Ce Prince répondit que bâtir une égliſe, étant une choſe ſainte, il vouloit y contribuer pour faire honneur à leur reli-

(1) C'eſt la ville capitale de la Chine.

gion & à leurs perſonnes, & qu'il donneroit ordre qu'on fournît les matériaux néceſſaires. Les Peres le remercierent avec les cérémonies accoutumées, & ſe retirerent.

Le lendemain 28 de janvier ils eurent ordre de retourner au palais. L'Empereur leur fit donner à chacun deux pieces de ſoie & un pain d'argent de 50 *taels*; le *tael* de Pekin vaut à peu près 5 liv. monnoie de France.

Le Pere Grimaldi, comme le plus ancien Miſſionnaire, & Supérieur du College, dit que n'ayant point de termes aſſez forts pour marquer la reconnoiſſance que lui & ſes compagnons avoient des bienfaits dont Sa Majeſté les combloit, & Dieu ſeul pouvant les reconnoître pour eux, ils alloient conſacrer l'argent qu'ils venoient de recevoir, à commencer à bâtir l'égliſe du vrai Dieu, afin de l'intéreſſer par là en quelque maniere à conſerver & à bénir la perſonne d'un Prince qui leur étoit ſi cher.

L'Empereur parut fort content de ce remerciment. Le Pere Grimaldi pria qu'on lui donnât par écrit la permiſſion que le Prince nous accordoit de bâtir une égliſe dans l'enceinte de ſon palais, & qu'on marquât qu'il avoit eu la bonté

d'y contribuer. On répondit à ſa requête, & on lui accorda ce qu'il demandoit. L'Empereur ne s'eſt pas contenté de toutes ces graces, il a voulu qu'un Mandarin de ſa maiſon préſidât au bâtiment, pour marquer à toute ſa Cour que cette égliſe eſt un ouvrage auquel Sa Majeſté s'intéreſſe d'une maniere particuliere. Je crois qu'il ſera bientôt achevé, & qu'on y dira la Meſſe l'été prochain.

C'eſt une grande joie pour les Chrétiens, de voir que l'Empereur ſe déclare ſi hautement le protecteur de notre religion. Le nombre en augmente tous les jours, & il n'y a preſque pas de dimanches ni de fêtes qu'on n'en baptiſe quelqu'un dans les trois égliſes que nous avons à Pekin. Parmi ceux qui ſont morts cette année nous avons perdu un très-fervent Chrétien, qui ſe nommoit *Sy-laoyé*. Il y a dix ans qu'il quitta ſon Mandarinat pour ſe faire baptiſer. Il a été le premier des Mandarins qui ont ſoin de marquer les bons & les mauvais jours pour les mariages, pour les voyages & pour les bâtimens, qui ſe ſoit converti. Il avoit fait depuis ſon baptême ſept ou huit livres différens pour la religion, & en particulier contre la

ſuperſtition des jours heureux ou malheureux. Il avoit ſouffert perſécution du côté de ſes parens, pour avoir embraſſé le chriſtianiſme, & il étoit même tombé par là dans la pauvreté; mais Dieu qui l'avoit toujours ſoutenu dans ſes diſgraces, lui donnoit tant de conſolation, qu'il s'eſtimoit heureux de ſouffrir pour l'amour de Jeſus-Chriſt. Comme il a vécu ſaintement, il y a ſujet de croire qu'il eſt au ciel, où il priera ſans doute pour ſes compatriotes.

Cette égliſe a encore perdu un jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans, qui donnoit de grandes eſpérances. Il eſt mort peu de temps après ſon baptême; mais le Pere qui lui a adminiſtré les derniers ſacremens, avoue n'avoir jamais vu dans un mourant plus de foi, plus d'eſpérance & de contrition que dans ce jeune homme. Lorſqu'il ſe ſentit près de ſa fin, il fit mettre à genoux ceux qui étoient dans ſa chambre, puis levant les yeux & les mains au ciel, & faiſant une grande inclination de tête, il leur dit qu'ils adoraſſent avec lui le Dieu du ciel; il exhorta ſa mere à ſe convertir, & la conjura de ne rien faire à l'égard de ſa ſépulture, qui fût contraire à la loi chrétienne; après quoi il mourut

doucement, regardé de tous comme un véritable prédeſtiné.

Il y a eu cette année une cruelle perſécution dans la Cochinchine (1). Voici en abrégé ce qu'en écrit le Pere Jean-Antoine Arnedo, Jeſuite Eſpagnol; ſa lettre eſt datée de *Sinoa*, capitale de la Cochinchine, du 31 de juillet 1700.

Le 14 de mai 1698, la tempête commença à s'élever dans cette Cour contre nos égliſes. Le Roi encore jeune, & extrêmement ſuperſtitieux, eſt entiérement dévoué aux *Bonzes* (1) Chinois, qu'il a appellés dans ſon royaume. Des deux oncles qu'il a auprès de lui, & qu'il écoute fort, le plus puiſſant ſur ſon eſprit étoit l'ennemi déclaré du chriſtianiſme. On abbatit alors pluſieurs égliſes, & la perſécution ſeroit peut-être allée plus loin, s'il ne fût ſurvenu une calamité publique, cauſée par des orages furieux qui firent mille ravages, qu'on s'appliqua à réparer. D'ailleurs, je prédis en ce temps-là une éclipſe d'une maniere dont on parut ſatisfait; ce qui porta

(1) Ce Royaume eſt ſitué entre le Tong-king & le Royaume de Siam.

(2) Ce ſont les Prêtres des Idoles.

la Cour à me laiſſer mon égliſe, & à traiter doucement les Miſſionnaires.

L'année royale qui revient de douze en douze ans, ſuivit bientôt après. Comme on donne au Peuple durant cette année une grande liberté, les Chrétiens en jouirent comme les autres; en ſorte que nous faiſions tous les exercices de la religion auſſi publiquement qu'avant la perſécution. Au commencement de cette année 1700, quelques voleurs, ou plutôt quelques ennemis des Chrétiens, pour leur attirer des affaires, abbatirent & mirent en pieces les idoles de la campagne. Le Roi s'en prit aux Chrétiens, ne doutant point qu'ils ne fuſſent les auteurs de cette action. Il apprit en même-temps qu'il y avoit eu un grand concours de monde dans nos égliſes le jour des Cendres, qui étoit cette année le 24 de février. Il donna ordre qu'à notre premiere aſſemblée on fît main baſſe ſur tous les Chrétiens qu'on trouveroit. J'en fus averti le 6 de mars, & j'empêchai que les Chrétiens ne s'aſſemblaſſent.

Nous étions alors cinq Miſſionnaires d'Europe dans cette ville; ſçavoir, MM. Pierre Langlois, & Jean Cappon, Eccléſiaſtiques Fra[illegible]çois; les Peres Pierre Bel-

monté, & Joſeph Candonné, Jéſuites Italiens, & moi. Le 12 de mars on vint à main armée dans nos égliſes, on arrêta nos domeſtiques, on pilla ce qu'on trouva dans nos maiſons, & l'on garda comme priſonniers les Miſſionnaires chacun dans ſon égliſe. M. Cappon étoit alors à la campagne. Le 15 du même mois, les quatre Miſſionnaires qui ſe trouverent en cette ville furent menés dans les priſons publiques. On mit la cangue (1) au col à M. Langlois, & aux Peres Candoné & Belmonté: je n'étois pas aſſez agréable à Dieu, pour mériter d'être traité pour ſon amour de la même maniere que les autres: on m'arrêta, mais dès le lendemain on me mit en liberté, à cauſe de ma qualité de Mathématicien.

Le 17 on publia l'édit du Roi, qui ordonnoit qu'on abbatît dans tout le Royaume toutes les égliſes des Chrétiens; qu'on brûlât les livres de notre religion; qu'on arrêtât tous les Miſſionnaires; que tous ceux qui avoient embraſſé le Chriſtianiſme repriſſent la reli-

(1) C'eſt un inſtrument compoſé de deux ais fort peſans, échancrés vers le milieu de leur union pour ſerrer le col.

gion du pays, & que pour marque d'obéiſſance, Chrétiens & idolâtres, hommes & femmes, jeunes & vieux, tous généralement foulaſſent aux pieds la ſainte image du Sauveur, qui eſt toujours la principale que nous expoſons dans nos égliſes, & ſur le milieu de l'autel à la vue de tout le monde. Cet ordre s'exécuta d'abord dans le palais, dans les maiſons des Mandarins, dans les rues & dans les places publiques de cette ville. Nous eûmes l'affliction de voir la ſainte Image foulée aux pieds par pluſieurs lâches Chrétiens; d'autres ſe cacherent pour n'y être pas obligés, d'autres furent aſſez généreux pour refuſer de le faire, & mériterent la couronne du martyre. On aſſure que notre ami l'oncle du Roi ne foula point la ſainte image, & qu'il n'obligea aucun de ſes gens à la fouler; mais l'autre oncle du même Roi, grand ennemi des Chrétiens, pour s'aſſurer de l'obéiſſance de tous les Mandarins, & des principaux Seigneurs Catholiques, perſuada au Roi de s'en faire donner la liſte, & de leur faire fouler en public la ſainte Image, ce qui a donné occaſion à bien des cruautés, pour obliger les Martyrs de

dire le nom des Chrétiens, & ſur-tout des plus conſidérables.

Le même jour 17 on brûla preſque tous les livres ſaints ; on me rendit tous ceux qui étoient à mon uſage, & pluſieurs autres qu'on croyoit à moi, ſous prétexte que ces livres pouvoient ſervir aux mathématiques. Je ſauvai par ce moyen un Miſſel & le livre de la Vie de Jeſus-Chriſt, en eſtampes, qui nous eſt d'un grand ſecours pour faire entendre aux gens groſſiers les Myſteres de la Vie du Sauveur. On amena priſonnier de la campagne M. Cappon, à qui on preſſa furieuſement les doigts pour l'obliger à dire le nom des Mandarins Chrétiens. Il ſouffrit courageuſement ce ſupplice ſans en vouloir découvrir aucun, ce qui le fit eſtimer des Payens même. M. Maure de Sainte-Marie, Prêtre Cochinchinois, élevé au Séminaire de Siam, célebre dans tout le pays pour la Médecine, ſe crut obligé de ſe cacher dès la premiere nouvelle de la perſécution. J'avois averti MM. Nicolas Fonſeca, Portugais, & Pierre Semenot, François, qui ſe cacherent auſſi ; mais ils furent tous trois découverts, arrêtés & menés ici. Un bon vieillard nommé M. Jean, frere du célebre M. Emmanuel, qui avoit bâti à

ſes frais une petite Egliſe dans les montagnes, & qui y faiſoit l'emploi de Catéchiſte, fut aſſommé de coups pour n'avoir pas voulu donner les livres ſaints, ni fouler aux pieds la ſainte Image.

Le Roi avo[illegible]né de laiſſer au pillage des ſold[illegible]t ce qui appartenoit aux Chrétiens, à la réſerve des choſes que nous regardons comme ſacrées, qu'il voulut qu'on lui apportât. On lui porta entr'autres choſes pluſieurs reliques, dont quelques-unes étoient des os entiers. Les ayant priſes entre ſes mains, & les montrant aux gens de ſa Cour: *voilà*, dit-il, *juſqu'où les Chrétiens portent leur impiété, de tirer des tombeaux des oſſemens des morts, ce qui nous doit faire horreur. Ils font plus*, ajouta-t-il, *car après les avoir réduits en poudre, ils en mettent dans des breuvages, où ils en font des pâtes qu'ils donnent au peuple, & les enſorcelent par-là ſi fort, qu'ils courent aveuglément à eux, & embraſſent leur doctrine.* Le Roi voyant que ce diſcours animoit de fureur toute ſa Cour contre nous, ordonna qu'on expoſât ces oſſemens dans la place publique, & qu'on fît entendre au peuple l'uſage que nous en faiſions. Cela nous fait juger ici à tout

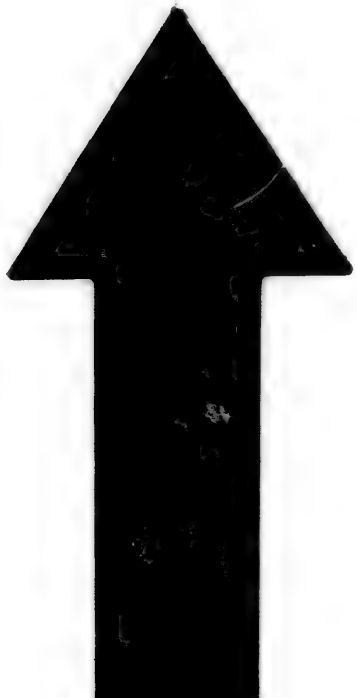

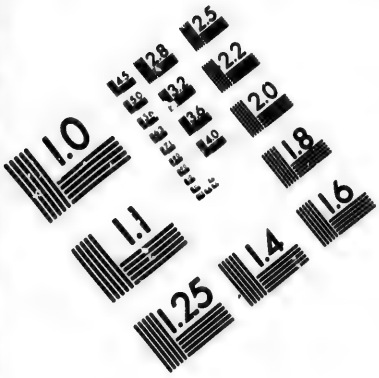

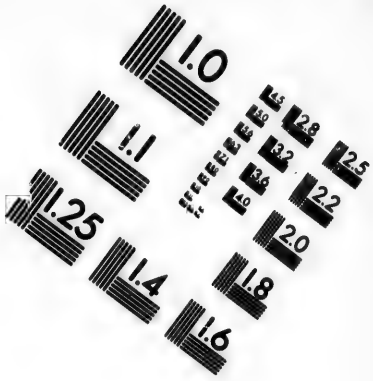

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

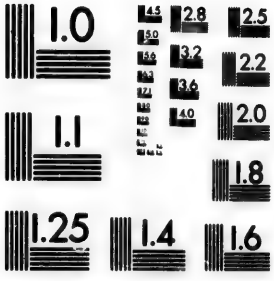

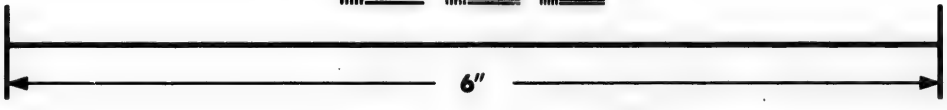

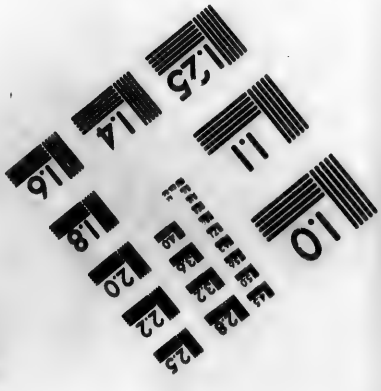

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

ce que nous ſommes de Miſſionnaires ; que ce n'eſt pas encore le temps de faire en ce pays des préſens de ces ſortes de choſes, ni d'expoſer ces reliques à la vénération du peuple, de peur que ce ne ſoit, comme dit l'Evangile, jetter des pierres précieuſes aux pieds des pourceaux.

Cependant on tourmentoit furieuſement les Chrétiens priſonniers, ſur-tout ceux du pays. Un d'entr'eux, à qui pour ſon habileté à inſtruire on avoit donné le titre de Catéchiſte général du Royaume, dit dès la premiere queſtion, qu'il n'avoit rien de plus à cœur que d'obéir au Roi, & devint ſur l'heure apoſtat. On ſe ſoumit dans toutes les provinces du Royaume à l'édit du Roi. Un Mandarin conſidérable vers le pays du Nord refuſa généreuſement de fouler aux pieds la ſainte Image. On le conduiſit priſonnier à la Cour. Etant préſenté au Roi : *il faut tout à l'heure*, lui dit le Prince, *fouler aux pieds cette image, ou perdre la vie ; lequel voulez-vous ? Perdre la vie mille fois, Sire, s'il eſt beſoin*, lui répondit le Mandarin ; *tout prêt à obéir à votre Majeſté dans tout le reſte, je ne puis le faire en ce qui regarde ma Religion. Lorſque j'étois encore jeune*, ajouta-t-il, *mon pere me mena*

un jour avec lui à l'Egliſe, & me montrant la ſainte Image : ſçache mon fils, me dit-il, que le Créateur du Ciel & de la Terre, uſant d'une infinie miſéricorde à l'égard de l'homme perdu par ſon péché, nous a envoyé en Terre ſon Fils unique, appellé Jéſus-Chriſt, *dont voilà l'image, afin que ſouffrant la mort ſur une croix pour l'amour de nous, il nous délivrât de la mort éternelle, dont nous étions tous menacés. Je te laiſſe ſa ſainte Loi pour mon teſtament ; c'eſt un hérirage plus précieux que toutes les richeſſes du monde, ſi tu la gardes fidellement toute ta vie, je te regarderai, je t'aimerai toujours comme mon fils & comme mon légitime héritier ; mais ſi tu étois aſſez malheureux pour l'abandonner jamais, je te traiterois comme un fils rebelle & dénaturé.*

Les Mandarins qui étoient préſens voulant faire leur cour au Prince, parurent ſi indignés de cette réponſe, qu'ils prierent le Roi de leur permettre de le mettre en pieces. Le Roi, plus modéré, ordonna qu'il fût renvoyé en ſon pays pour y être décapité. Dès qu'il y fut arrivé, pluſieurs de ſes parens encore Gentils, vinrent ſe jetter à ſes pieds dans la priſon, le conjurant d'obéir au Roi, ou du moins d'en faire

ſemblant, en approchant tant ſoit peu le pied de la ſainte Image, ce qui ſuffiroit au Général des troupes, qui étoit ſon ami particulier, pour trouver moyen de le ſauver; que s'il ne ſe ſoucioit pas de ſa propre perte, qu'il fût du moins ſenſible à celle d'une famille déſolée, qui lui étoit chere, puiſqu'ils alloient tous être enveloppés dans ſa ruine. Choſe étrange! celui qui avoit montré tant de courage devant le Roi, n'eut pas la force de réſiſter aux prieres & aux larmes de ſes parens. Il fit ſemblant de fouler l'Image, proteſtant néanmoins qu'il le faiſoit plutôt pour ſe délivrer de leur importunité, que pour renoncer à la Religion chrétienne, qu'il connoiſſoit être l'unique véritable, & abſolument néceſſaire pour le ſalut. Le Général étant content, écrivit au Roi que Paul *Kien*, c'étoit le nom du Mandarin, avoit enfin exécuté ſes ordres. Mais le Roi irrité qu'un autre eût mieux ſçu ſe faire obéir que lui, commanda qu'on ne laiſſât pas de trancher la tête au coupable. Paul reçut cette ſeconde ſentence avec une intrépidité merveilleuſe. Il reconnut la main de Dieu qui le puniſſoit viſiblement de ſa lâcheté. Il la pleura à chaudes larmes juſqu'au dernier moment, &

invoquant ſans ceſſe le nom de Jéſus-Chriſt, il mourut, comme nous avons ſujet de le croire, dans les ſentimens d'une véritable pénitence.

Le 23 d'avril on préſenta au Roi quatre Miſſionnaires, Meſſieurs Langlois & Cappon Eccléſiaſtiques, & les Peres Candoné & Belmonté Jéſuites. Il ordonna qu'on leur mît au col une cangue plus peſante, de gros fers aux pieds, & qu'on les menât dans une priſon plus rude, où il paroît vouloir les laiſſer tous mourir de miſeres. Trois dames furent conduites en même temps en la préſence du Roi, Eliſabeth *Mau*, veuve d'un grand Mandarin, Marie *Son*, âgée de 60 ans, d'une innocence & d'une candeur admirable, & Paule *Don*, qui a eu ſon mari martyr. Le Roi les condamna à la baſtonnade, à être raſées, & à avoir les bouts des oreilles & des doitgs coupés. Pour les hommes Cochinchinois qui ne voulurent pas obéir, le Roi les condamna tous à la mort, & la plûpart à mourir de faim.

On donna commiſſion d'exécuter la ſentence à l'égard des trois dames chrétiennes à un Capitaine, parent d'Eliſabeth. Cet Officier conjura ſa parente d'obéir au Roi; mais voyant qu'elle étoit

inébranlable, il lui dit qu'il craignoit fort qu'après le ſupplice on ne l'obligeât à paſſer le reſte de ſa vie dans quelque emploi bas & humiliant. *Mon cher parent*, lui répondit cette vertueuſe dame, *je ſuis femme & déja ſur l'âge, & par conſéquent fort craintive ; auſſi ne puis-je aſſez vous exprimer la crainte & l'horreur que j'ai de voir ſous mes pieds la ſacrée image de mon Sauveur & de mon Dieu. J'en tremble de tout mon corps ſeulement en vous parlant ; ainſi s'il n'y a point d'autre voie pour me garantir du ſupplice que de fouler aux pieds la ſainte Image, j'aime beaucoup mieux mourir.*

L'Officier, qui connoiſſoit ſa fermeté & ſa grande vertu, trouva un autre moyen de la ſauver : il recommanda aux ſoldats d'épargner ſa parente. Ceux-ci, après avoir traité les autres dames avec la derniere rigueur, approcherent ſeulement leurs couteaux, encore tout enſanglantés, des oreilles & des doigts d'Eliſabeth, & firent ſemblant de les lui couper. On jetta enſuite ces trois dames dans une barque : comme j'y entendis de grands cris, je m'en approchai avec quelques remedes que je tenois prêts. Je crus que ces cris étoient cauſés par la douleur du tourment qu'elles avoient

ſouffert ; mais je fus fort ſurpris de voir qu'il n'y avoit que la ſeule Eliſabeth qui ſe plaignît & qui fût inconſolable, de n'avoir pas ſouffert pour la foi de Jéſus-Chriſt, pendant que ſes compagnes avoient été traitées avec une extrême cruauté.

Cependant on conduiſit dans une Iſle, éloignée de cette ville d'environ un quart de lieue, quatre Chrétiens condamnés à y mourir de faim. Le premier s'appelloit Paul *So*, habile Lettré, & ſçavant dans la Médecine, dont il ſe ſervoit utilement pour porter ſes compatriotes à embraſſer notre ſainte Loi. Il s'étoit allé offrir, de ſon plein gré, aux Mandarins de ſon pays, & les avoit forcés, pour ainſi dire, de le retenir priſonnier. On le condamna d'abord à avoir chaque jour trois coups de bâton ſous la plante des pieds, juſqu'à ce qu'on l'eût obligé de ſe ſoumettre à l'édit du Roi ; mais, comme on vit qu'il perſiſtoit dans ſa ſainte réſolution, on l'amena ici des Provinces du nord, où il avoit été arrêté. Un de ſes parens nommé Nicolas, a été mis à mort dans ſon pays pour la même cauſe. Le ſecond priſonnier qui fut conduit dans l'Iſle, étoit Vincent

Don, mari de Paule. Le troisieme, Thadée *Oüen*, domestique de M. Langlois, qui avoit beaucoup de piété. Il étoit dans la barque quand M. Emmanuel & cinq autres personnes firent naufrage; il fut le seul qui se sauva, Dieu le réservant pour le martyre. Le quatrieme étoit mon Catéchiste, nommé Antoine *Ky*. Dès l'âge de quatorze ans, il avoit suivi un de nos Peres à *Macao*, où il demeura deux ans dans notre Collége. Il étoit revenu depuis à la Cochinchine, où il avoit mené durant quelque temps une vie peu Chrétienne; mais enfin, il se donna entiérement à Dieu après la mort de sa femme, & se consacra au service des Missionnaires. Il a demeuré les huit dernieres années de sa vie dans notre Maison, & quoiqu'il eût près de soixante ans, plus robuste que ses autres compagnons, il est mort le dernier, après avoir souffert la faim pendant dix-huit jours, sans qu'on lui ait jamais rien donné, non pas même une seule feuille de betel pour mâcher. La prison de ces martyrs n'étoit qu'une cabane fermée de gros pieux, couvette de branches d'arbres, large de six pieds & longue de huit. Après leur mort on a mis leurs corps en pieces, &

on les a jettés dans la riviere par ordre du Roi, afin qu'on ne ramaſsât pas leurs Reliques.

Le vingtieme de mai arriverent les *Sommes* (1) Chinoiſes, qui apportoient à Meſſieurs les Eccléſiaſtiques, & à nous, nos petites penſions, qu'on nous envoyoit de *Canton* (2). Les Mandarins firent tous leurs efforts pour ſçavoir ſi l'on n'apportoit rien aux Miſſionnaires; le Capitaine Chinois eut aſſez d'habileté pour ſe dérober à leur vigilance. Il me mit entre les mains tout ce qu'on lui avoit confié, ce qui n'a pas peu ſervi à donner quelque ſoulagement à tous les Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt qui étoient dans les priſons. Michel *Oüen*, ſoldat, eut la tête tranchée pour la foi, dans ſa maiſon, le vingt-cinquieme de mai. Un jeune Ecolier, après avoir enduré douze jours la faim, étant comme égaré & hors de lui-même, renia la foi pour avoir à manger. On lui demanda s'il ſouffroit beaucoup de la faim, il répondit qu'il ſentoit dans les entrailles un feu

(1) C'eſt ainſi qu'on appelle les vaiſſeaux de la Chine.

(2) C'eſt la ville capitale d'une des provinces de la Chine du même nom.

ſi dévorant & ſi inſupportable, qu'il n'avoit pu l'endurer plus long-temps, quoiqu'il ſoit bien perſuadé qu'il n'y a point de vraie Religion que la Chrétienne.

Je ne ſçaurois dire ce que le Pere Candoné, âgé de ſoixante-trois ans, & fort incommodé, ſouffre ſous la *Cangue* & aux fers. Il réſiſte pourtant courageuſement auſſi-bien que M. Cappon; mais les incommodités de la priſon ayant cauſé un flux de ſang au P. Belmonté, il eſt mort le vingt-ſeptieme de mai, après s'être confeſſé & avoir reçu l'Extrême-onction. Il étoit de Rimini en Italie, & il y a huit ans qu'il paſſa en cette Miſſion avec M. Cicery, Evêque de *Nankin* (1), qui revenoit d'Europe. Sa douceur admirable & ſa grande charité le rendoient aimable à tout le monde, & particuliérement aux pauvres, dont il étoit le protecteur & le pere. Quoiqu'il fut d'une foible conſtitution, il paroiſſoit infatigable. Comme les travaux où ſon zèle l'engageoit, l'avoient extrêmement affoibli, ſes Supérieurs lui avoient mandé de revenir à *Macao*, pour y rétablir ſa ſanté: mais Dieu en

(1) C'eſt la ſeconde ville de la Chine.

a diſpoſé autrement, & l'a appellé, comme nous avons ſujet de le croire, à la gloire des bienheureux ; car non-ſeulement il eſt mort en véritable Chrétien & en parfait Religieux, dépouillé entiérement de tout, mais preſque de la même maniere que Saint Jean, Pape & Martyr, dont l'Egliſe célebre la fête le vingt-ſeptieme de mai, lequel ayant été mis en priſon à Ravenne, par l'ordre du Roi Théodoric, y mourut de miſere & de faim, pour la défenſe de la Religion Catholique. Le Roi m'a permis de faire enſevelir le Pere Belmonté ; je l'ai fait de nuit dans un lieu où étoit, il y a peu de jours, une très-belle Egliſe.

La perſécution a été très-cruelle dans les Provinces ; il y a eu pluſieurs Martyrs ; nous ne ſçavons pas encore les circonſtances de leurs combats. Le dix-neuvieme de juin mourut de mort ſubite l'oncle du Roi, le grand ennemi de notre ſainte Religion. Il venoit de dîner, & voulant ſe jetter ſur ſon lit, comme pour ſe repoſer, *ha ! je me meurs*, dit-il, un moment après, à une de ſes femmes, qui n'étoit pas éloignée, & ſur l'heure même il expira. Tout le monde a regardé cette mort comme une punition

évidente de Dieu, pour les maux qu'il avoit causés aux Chrétiens. Deux jours auparavant, un bon serviteur de Dieu, nommé François *Dirk*, avoit en quelque sorte prédit cette mort, disant que ce Prince, à cause de sa haîne & de sa cruauté contre tant de gens de bien, ne tarderoit pas à en être puni, & que Dieu vengeroit assurément ses serviteurs qu'on accabloit d'une maniere si impitoyable & si injuste. Un autre Mandarin, ennemi des Chrétiens, a eu depuis peu sa maison entiérement brûlée, avec douze de ses gens, qui ont été enveloppés dans cet incendie. Dieu a encore fait sentir à quelques Chrétiens apostats les fléaux de sa justice; il y en a de possédés du démon, d'autres alités, qui souffrent des douleurs insupportables; d'autres sont tombés dans le dernier mépris; presque tous paroissent accablés de tristesse, pressés, sans doute, par les justes remords de leur conscience. Plusieurs souhaitent d'être reçus à pénitence, & ils le demandent avec de très-grandes instances, mais nous ne croyons pas qu'il soit encore temps de leur accorder cette grace, du moins à ceux qui se portent bien. Quelques-uns offrent de grandes

aumônes pour le ſoulagement des Chrétiens priſonniers. Les Miſſionnaires ont délibéré s'il falloit les recevoir ou non, leurs avis ont été partagés.

M. Langlois, le Pere Cadonné, & M. Fonſeca ont jugé qu'il falloit les accepter pour les raiſons ſuivantes. Les priſonniers ont beſoin de ſecours; c'eſt un conſeil de l'Ecriture de racheter ſes péchés par l'aumône; les coupables peuvent ſe porter au déſeſpoir, & de rage renoncer tout-à-fait à la Religion, ſi, pour une faute qu'ils ont commiſe, comme tout le monde en eſt perſuadé, plutôt par foibleſſe que par malice, & qu'ils déteſtent de tout leur cœur, ils ſe voyent ſi fort mépriſés, qu'on ne daigne pas même recevoir leurs aumônes, quoiqu'on reçoive celles des Idolâtres. Mais M. Cappon, M. Semenot, & le Pere Belmonté ont toujours jugé, vu la diſpoſition des eſprits en ce pays, qui croyent qu'on vient à bout de tout à force d'argent, juſqu'à obtenir des Mandarins les plus ſéveres le pardon des plus grands crimes, ils ont jugé, dis-je, qu'il ne falloit recevoir ni préſens ni aumônes de ces Apoſtats, de peur de donner ſujet de croire qu'à la balance

des Miſſionnaires, les crimes les plus énormes, comme eſt l'apoſtaſie, deviennent légers, quand on met de l'autre côté une bonne ſomme d'argent, & parce qu'ils ſe perſuaderoient s'être bien lavés auprès de nous de leur faute, dès qu'ils verroient que nous aurions accepté leurs aumônes.

Pour moi, j'ai opiné qu'il ne falloit point faire de regle générale; mais qu'après avoir examiné la diſpoſition particuliere de ceux qui offroient leurs aumônes, & les marques de douleur dont ils les accompagneroient, on devoit recevoir celles des uns, & rejetter celles des autres. Ainſi on ne pourroit pas dire & que l'argent ſuffit ſeul pour être réconcilié, & que l'aumône ne ſert à rien, quand on donne d'ailleurs, en la faiſant, des ſignes d'une ſincere pénitence.

Le vingt-huitieme de Juillet, M. Langlois mourut de miſere dans ſa priſon, comme le Pere Belmonté. Je lui donnai la veille l'Extrême-onction, &, de l'avis des autres Miſſionnaires, je l'enterrai dans ſa maiſon, au lieu où peu auparavant étoit ſon Egliſe. Il étoit, après le Pere Candoné, le plus ancien Miſſionnaire de la Cochinchine; il ſçavoit beaucoup de ſecrets

secrets de Médecine, ce qui lui avoit donné un grand crédit. Les Néophytes l'aimoient beaucoup, & il leur faisoit de grandes aumônes.

Messieurs Cappon, Semenot, Fonseca, & le Pere Candoné, sont encore en prison. Pour moi, je loge dans un petit jardin qu'on m'a donné auprès du Palais. Le titre de Mathématicien me met en état d'aller librement par-tout, de visiter nos pauvres prisonniers, & de dire tous les jours la sainte Messe. M. Clément, séculier, a perdu tous ses biens, parce qu'il est Chrétien; il vit fort content de s'en voir dépouillé pour une si bonne cause. Pour ce qui est des autres Missionnaires, on dit que Monseigneur l'Evêque Dom Francesco Pirés, Messieurs Jean Auzier, & René Gourget, François, & M. Laurent, Cochinchinois, sont cachés dans les Isles ou dans les montagnes; que les deux Messieurs Charles, François de nation, qui sont venus de Siam ici pour recevoir l'Ordre de Prêtrise, ont été arrêtés prisonniers; que M. Feret qui, pour ses incommodités, se retiroit au Séminaire de Siam, est mort des fatigues du voyage. Le Pere Joseph Perés, de notre Compagnie, a été arrêté prisonnier près des frontieres de Camboye. Enfin, le Pere

Christophle Cordeiro est dans les Provinces du Midi, où à chaque moment il est en danger d'être découvert.

Voilà, mon Révérend Pere, un abrégé de la relation du Pere Arnedo. Je suis, avec une parfaite reconnoissance, & un profond respect, &c.

Fin du seizieme volume.

TABLE

Des Lettres contenues dans ce volume.

LETTRE du Pere le Royer, Supérieur des Miſſionnaires de la Compagnie de Jeſus dans le Tong-king, à Monſieur le Royer des Arſix, ſon Frere. Page 1

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 3, p. 1.

LETTRE du même. 22

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 14, p. 485.

RELATION abrégée de la perſécution élevée dans le Royaume de Tong-king, & de la mort que deux Miſſionnaires Jéſuites & neuf Tong-kinois Chrétiens y ont enduré pour la Foi; tiré de deux Mémoires, l'un Italien, & l'autre Portugais. 27

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 18, pag. 314.

RELATION d'une autre perſécution élevée dans le Royaume de Tong-king, & de la mort glorieuſe de quatre Miſſionnaires Jéſuites qui ont eu la tête tranchée en haine de la foi, le 12 Janvier de l'année 1737.

Tirée de quelques Mémoires Portugais. 69

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 24, p. 92.

EXTRAIT d'un Mémoire sur les différens objets de commerce qui ont cours à la Cochinchine & au Tong-king. 131

Et dans l'ancienne édition, Lettres édif. tom. 30, p. 358.

LETTRE du Pere Chanſeaume, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Révérend Pere le Houx, de la même Compagnie. 149

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 2, pag. 69.

EXTRAIT de quelques lettres du Tong-king. 181

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 28, p. 252.

LETTRE d'un Miſſionnaire au Royaume de Tong-king, au Révérend Pere Cibot, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, à Peking. 200

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 30, pag. 37.

LETTRE du Révérend Pere Horta, Jéſuite Italien, à Madame la Comteſſe de..... 221

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 29, p. 169.

NOTICE historique sur la Cochinchine. 245

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 31, pag. 57.

MÉMOIRE historique sur le Tong-king. 270

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 31, p. 100.

ÉCLAIRCISSEMENT sur les Cartes du Tong-king. 335

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 31, p. 373.

LETTRE du Pere Premare, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Révérend Pere de la Chaise, de la même Compagnie, Confesseur du Roi. 338

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 2, p. 57.

LETTRE du Pere Bouvet, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Révérend Pere de la Chaise, de la même Compagnie, Confesseur du Roi. 372

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 2, p. 119.

LETTRE du Pere de Premare, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere le Gobien, de la même Compagnie. 392

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 2, p. 151.

LETTRE du Pere Peliſſon, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Révérend Pere de la Chaiſe, de la même Compagnie, Confeſſeur du Roi. 408

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 1, pag. 69.

Fin de la table du ſeizieme volume.

100

(26) 5396 4

Missionnaire
au Révérend
même Compa-
408
Lettres édi-

ne volume.